LA REINE VICTORIA

D'APRÈS

SA CORRESPONDANCE INÉDITE

DERNIÈRE PARTIE (1)

Lord John Russell à la reine Victoria.

Pembroke Lodge, 19 novembre 1848.

... L'élection présidentielle approche : elle décidera du futur gouvernement de la France. Louis Bonaparte jouera probablement le rôle de Richard Cromwell.

La reine Victoria au roi des Belges.

Château de Windsor, 21 novembre 1848.

...L'élection de Louis-Napoléon paraît certaine, et je vous avoue que je la désire, car je pense qu'elle entraînera une évolution.

La reine Victoria au roi des Belges.

Osborne, 19 novembre 1848.

Mon très cher et excellent oncle,

... Le succès de Louis-Napoléon est un événement extraordinaire, mais précieux, dans le sens qu'il indique une universelle réprobation pour le gouvernement de la République tel qu'il fonctionnait depuis février.

(1) Voyez la *Revue* du 1er novembre.

Ce sera peut-être plus difficile de se débarrasser de lui qu'on ne se l'imagine au *premier moment*. Nemours pense qu'il est préférable qu'aucun des d'Orléans ne soit *appelé* à agir d'ici quelque temps. Je crains qu'*il* ne *comprenne* maintenant qu'ils *auraient* dû *prévoir* les dangers en février, et n'auraient *pas dû* céder. Comme je lui disais que le Pape avait déclaré qu'il ne quitterait *jamais* Rome, et qu'*il le fit* le *lendemain même*, il répondit : « Ah ! mon Dieu, on se laisse entraîner dans ces momens. » Louise m'a déclaré que *son père* avait *si souvent affirmé qu'il ne quitterait jamais Paris vivant*, que, lorsqu'elle apprit sa fuite, elle crut qu'on l'avait trompée et qu'il était mort...

Le Président de la République française à la reine Victoria.

Élysée national, 22 janvier 1849.

Très chère et grande amie,

Une de mes premières pensées, lorsque le vœu de la nation française m'appela au pouvoir, fut de faire part à Votre Majesté de mon avènement et des sentimens que j'apportais dans ma nouvelle position.

Des circonstances particulières ont retardé le départ de l'ambassadeur qui devait porter ma lettre ; mais aujourd'hui que l'amiral Cécile se rend à Londres, je désire exprimer à Votre Majesté la respectueuse sympathie que j'ai toujours éprouvée pour sa personne ; je désire surtout lui dire combien je suis reconnaissant de la généreuse hospitalité qu'Elle m'a donnée dans ses États, lorsque j'étais fugitif ou proscrit, et combien je serais heureux si ce souvenir pouvait servir à resserrer les liens qui unissent les gouvernemens et les peuples de nos deux pays.

Je prie Votre Majesté de croire à mes sentimens...

LOUIS-NAPOLÉON BONAPARTE.

Mémorandum de la reine Victoria.

Buckingham Palace, 19 février 1849.

L'amiral Cécile, qui a dîné ici pour la première fois depuis la présentation de ses lettres de créance comme ambassadeur de la République française, et avec lequel j'ai parlé, pendant quelques instans, après le dîner, m'a dit : « Nous avons fait

de tristes expériences en France! » mais il espérait « que les choses s'amélioreraient. » Le gouvernement était très ferme et décidé, et résolu à ne pas permettre de désordre : « Paris a maintenant fait quatre révolutions que la France a subies. Votre Majesté sait qui a proclamé la République au mois de février ? Une centaine de coquins! Personne ne s'en doutait, et cependant la France s'y est soumise. » Le gouvernement était parfaitement décidé ainsi que tous les ministères à ce que ceci n'arrive plus jamais. Sans doute le danger qui provenait des socialistes était grand et général : ce parti était le *réel danger*, et il ferait facilement une autre tentative, comme celle si terrible de juin (dont le résultat fut incertain pendant trois jours), mais il n'en avait plus la force. L'Amiral faisait remarquer continuellement, à tous ses amis en France, la nécessité d'appuyer tout gouvernement, *quelle qu'en soit* la forme, *dont le but* était le *maintien de l'ordre*, et de s'unir « contre cet ennemi commun. » Le président, continua-t-il, avait grandi d'une façon extraordinaire dans l'opinion des gens, à cause de la fermeté, du courage et de la résolution dont il a fait preuve pendant ces jours critiques, il y a quinze jours ou trois semaines. En deux mois, il avait acquis « une grande aptitude pour les affaires; tout le monde en est étonné parce que personne ne s'y attendait. » L'amiral parle avec une grande admiration de la Belgique, et de la manière dont elle a résisté au contre-coup des événemens de France, — et aussi de l'Angleterre. Il considère l'Italie comme étant la plus grande source de danger.

Le roi des Belges à la reine Victoria.

Ardenne, 10 novembre 1850.

Ma bien chère Victoria,

... Il semble y avoir dans presque tous les pays des menaces naissantes d'agitation et de révoltes. Je ne sais pas comment cela finira en Allemagne. En France, il est difficile que les choses ne s'arrangent pas d'une manière ou d'une autre. J'espère qu'on nous épargnera l'agitation religieuse. Ces sortes de mouvemens commencent sous un prétexte et quelquefois continuent sous d'autres. Je ne crois pas que jamais l'Europe ait été plus menacée : *il y a tant d'anarchie dans les esprits.* Il me paraît

impossible de la guérir *à l'eau de rose*. La race humaine n'est pas naturellement bonne, loin de là. Elle a besoin d'un gant de fer, et en fait est souvent contente d'être ainsi conduite. Le souvenir de toutes les espèces de Césars et de Napoléons, de qui elle n'a guère reçu que des coups, lui est beaucoup plus cher que la mémoire des bienfaiteurs du genre humain, qu'elle crucifie quand on la laisse agir à sa guise...

La reine Victoria au roi des Belges.

Osborne, 2 décembre 1851.

Mon très cher oncle,

... C'est grand dommage que vous ne vous risquiez pas à venir jusque vers nous : je suis sûre que vous le pourriez facilement. Je ne pense pas qu'il y ait une nouvelle révolution en France...

La reine Victoria au roi des Belges.

Osborne, 4 décembre 1851.

Très cher oncle,

Je ne vous écris qu'une ligne pour vous demander ce que vous dites du *surprenant* événement de Paris ; cela ressemble de tous points à un *roman* écrit ou joué ! Quel sera le résultat de tout cela ?

Je suis honteuse de vous avoir écrit *si affirmativement*, quelques heures plus tôt, que rien ne se passerait.

Nous attendons avec impatience les nouvelles aujourd'hui, bien que je suppose qu'on a pu compter sur les troupes et que l'*ordre* n'a pas cessé de régner pour l'instant. J'espère que personne de la famille d'Orléans ne fera un mouvement, ni ne dira un mot, mais qu'ils resteront tous absolument passifs.

Je m'arrête. Toujours votre nièce dévouée.

La reine Victoria à lord John Russell.

Osborne, 4 décembre 1851.

La Reine a appris avec surprise et inquiétude les événemens qui viennent d'avoir lieu à Paris. Elle pense qu'il est de grande

importance que lord Normanby (1) reçoive l'ordre de rester absolument neutre et de ne se mêler en aucune façon à ce qui se passe. Dans un pareil moment, la moindre parole pourrait donner lieu à de fâcheuses interprétations.

Le roi des Belges à la reine Victoria.

Laeken, 5 décembre 1851.

Ma très chère Victoria,

Tous mes meilleurs remerciemens pour votre chère et gracieuse lettre du 2, date de la bataille d'Austerlitz et du *coup d'État* de Paris. Qu'en dites-vous?

On ne peut pas encore se former une opinion exacte, mais je suis porté à croire que Louis Bonaparte réussira. Le pays est fatigué et désire avoir la tranquillité, et si le *coup d'État* la lui donne, il n'y fera pas d'objection et laissera le *gouvernement parlementaire et constitutionnel* se reposer pour quelque temps.

Je soupçonne qu'un gouvernement militaire à Paris sera vu avec plaisir par les grandes puissances du continent : elles vont un peu loin dans leur haine de tout ce qui est parlementaire. Le Président prend déjà quelque chose de Napoléon. Je crois savoir qu'il s'est déclaré mécontent de moi, comme si j'avais trop soutenu la famille d'Orléans. Je rends parfaite justice au président, qui, jusqu'ici, ne nous a nullement importunés, mais nous nous sommes également abstenus de toute intervention. Je trouve qu'Hélène (2) a été imprudente. D'autre part, il est bien difficile pour la pauvre famille d'éviter d'aborder ces sujets-là ou de le faire avec mansuétude.

S'il s'établit quelque chose qui ressemble à un empire, nous aurons peut-être beaucoup à souffrir à un moment, car la *gloire française* jettera indubitablement un coup d'œil sur les vieilles frontières. Mes espérances, c'est que [les Français] seront très occupés chez eux pendant quelque temps, car les querelles de partis battront leur plein... Votre oncle dévoué.

(1) Ambassadeur d'Angleterre à Paris.
(2) La duchesse d'Orléans.

La reine Victoria au roi des Belges.

Osborne, 9 décembre 1851.

Très cher oncle,

Votre aimable lettre du 5 m'est parvenue samedi matin. Depuis que vous m'avez écrit, il y a eu bien du sang répandu...

Ce que vous me dites à propos du gouvernement arbitraire et militaire de la France est très exact, et je crains que cet état de choses ne dure pendant quelque temps. Mais je ne vois pas *comment* Louis Napoléon se tirera d'affaire, ou comment il triomphera de la rancune et de la haine de ceux qu'il a fait emprisonner : je vois cependant que les légitimistes lui ont donné leur appui. Tout le monde en France et ailleurs doit *souhaiter* que l'ordre soit rétabli, et par conséquent beaucoup de gens se rallieront autour du Président...

La reine Victoria au roi des Belges.

Château de Windsor, 23 décembre 1851.

Mon cher oncle,

J'ai le très grand plaisir de vous annoncer une importante nouvelle qui, je le sais, vous causera autant de satisfaction et de soulagement qu'à nous, et je crois au monde *entier*. *Lord Palmerston* n'est *plus secrétaire d'État aux Affaires étrangères*, — et lord Granville, son successeur, est déjà nommé ! Dans ces derniers temps, il ne faisait plus attention à rien. En dépit des sérieuses remontrances et des avis qu'il avait reçus le 29 novembre et même au commencement de décembre, il a déclaré à Walewski qu'il approuvait *entièrement* le *coup d'État* de Louis-Napoléon, alors qu'il avait écrit à Normanby, à la suite du désir que moi et le Cabinet avions exprimé, de continuer à avoir des rapports diplomatiques avec le gouvernement français, mais de *rester* absolument neutre et de ne formuler *aucune* opinion. Walewski a écrit à M. Turgot (1) ce que Palmerston lui avait communiqué et qui était en contradiction absolue avec ce que le gouvernement avait ordonné; et lorsque Normanby s'est présenté avec ses

(1) Ministre des Affaires étrangères de la République française.

instructions, Turgot lui a fait part de l'opinion de lord Palmerston. Sur ce, lord John demande à Palmerston de lui donner des explications; celui-ci attend une semaine pour envoyer une réponse, mais elle est si peu satisfaisante que lord John Russell lui écrit qu'il ne *saurait demeurer plus longtemps secrétaire d'État aux Affaires étrangères :* ces désaccords, ces incorrections constantes nuisaient au pays. Lord Palmerston lui a répondu immédiatement que, sitôt que son successeur serait nommé, il rendrait les sceaux! Quoique nous fussions tous certains qu'il ne pouvait plus occuper longtemps encore son poste, nous avons cependant été surpris quand nous avons appris le *dénouement!...* Je crois que lord Granville fera très bien; il est extrêmement honnête et digne de confiance, ce qui est *inappréciable* pour nous, le gouvernement et l'Europe.

La reine Victoria au roi des Belges.

Château de Windsor, 30 décembre 1851.

Mon très cher oncle,

... Tout ce que vous dites de lord Palmerston n'est que trop vrai... Il nous a *brouillés*, nous et le pays, avec tout le monde; et son premier acte fut de précipiter les mariages espagnols, ce qui a été *le commencement de la fin.* Il est trop pénible de penser combien de malheurs et de fautes auraient pu être évités. Maintenant, cependant, il en a fini à tout jamais avec les Affaires étrangères, et l' « homme d'État blanchi sous le harnais, » comme l'appellent les journaux, à notre grande joie et, j'en suis sûre, à son grand déplaisir, devra se reposer sur ses lauriers... Je crains beaucoup qu'à Claremont on ne commette quelque imprudence : la pauvre Reine a insinué l'autre jour à maman qu'elle espérait que vous ne deviendriez pas l'ami du Président. Sans aucun doute vous ne pouvez éprouver de la sympathie pour lui, mais, *précisément* parce que vous êtes apparenté avec les pauvres d'Orléans, vous devez veiller doublement à ne rien faire qui puisse vous attirer l'inimitié de Louis-Napoléon. Je crois que Joinville avait eu la *folle idée* d'aller en France et que sa maladie, fort heureusement, l'a empêché de mettre son projet à exécution. C'eût été le comble de l'aberration. La seule politique qui soit sûre pour eux est de rester absolument neutres et *de se faire*

oublier, c'est là l'expression même de Nemours il y a deux ans. Il était impossible d'être plus sage et plus prudent qu'il ne l'était alors, mais je crois que depuis on l'est moins. *La candidature* de Joinville constituait à tous les points de vue une imprudence et a poussé Louis-Napoléon à prendre un parti extrême. Nemours m'a également dit l'année *dernière* qu'ils n'étaient pas du tout opposés à une *fusion*, mais qu'ils ne pouvaient pas *disposer de la France*, à moins que la nation ne leur demandât de le faire. Je voudrais que vous leur conseilliez d'être très circonspects et silencieux, car toutes les fautes des autres tourneront à *leur* avantage. En fait, il ne peut rien advenir de bon pour eux jusqu'à ce que Paris soit d'âge à être son propre maître, à moins que tous ne rentrent sous les ordres d'Henri V; mais je crois qu'une régence pour Paris n'est pas possible...

La reine Victoria au roi des Belges.

Château de Windsor, 20 janvier 1852.

Mon très cher oncle,

... Vous pouvez être certain que nous nous tiendrons sur nos gardes comme nous le devons. Nous tâcherons de demeurer dans les meilleurs termes avec le Président, qui est très impressionnable et très susceptible; mais je dois dire que je n'ai jamais éprouvé la moindre animosité personnelle à son égard. Je crois qu'au contraire nous lui devons beaucoup, car en 1849 et en 1850 il a certainement tiré le gouvernement français *de la boue*. Mais je suis peinée de l'oppression et de la tyrannie qu'il fait peser sur la France depuis le *coup d'État :* elles créent un état d'incertitude générale, car bien que je croie que ni ses propres désirs ni sa ligne politique ne le poussent à la guerre, *il peut* cependant *y être entraîné*.

Votre situation est particulièrement délicate, mais je le répète encore, il n'y a à mon avis aucune raison de s'alarmer...

La reine Victoria au roi des Belges.

Buckingham Palace, 3 février 1852.

Mon très cher oncle,

... Avec un homme aussi extraordinaire que Louis-Napoléon, on ne peut pas se sentir un seul moment en sécurité. J'en suis

très triste. J'aime la paix et la tranquillité ; je *hais* la politique et ses agitations et je m'afflige de penser qu'une étincelle peut nous plonger en pleine guerre. Je crois cependant que nous pourrons l'éviter. Mais soyez assuré que toute tentative contre la Belgique serait *pour nous un casus belli*. Je n'ai aucune crainte au sujet d'une invasion ; d'ailleurs, le moral ici est excellent, le peuple ne songe qu'aux moyens de se défendre lui-même et l'entrain d'autrefois n'a nullement diminué...

La reine Victoria au roi des Belges.

Château de Windsor, 26 octobre 1852.

Mon très cher oncle,

... Il faut que je vous raconte une anecdote relative à l'entrée de Louis-Napoléon à Paris : nous la tenons de lord Cowley qui nous dit qu'elle fait le tour de Paris. Sous l'un des arcs de triomphe on avait suspendu une couronne à une corde, ainsi que cela se fait souvent, avec cette inscription : « *Il l'a bien méritée.* » Il arriva un accident à cette couronne et on la retira, mais on laissa l'*inscription et la corde*. Vous jugez si l'effet a dû être édifiant !...

La reine Victoria à l'empereur des Français.

Osborne House, 4 décembre 1852.

Sire, mon frère,

Désirant maintenir ininterrompues l'union et la bonne entente qui existent si heureusement entre la Grande-Bretagne et la France, j'ai désigné lord Cowley, pair de mon Royaume-Uni, membre de mon Conseil privé, Chevalier commandeur dans le très honorable ordre du Bain, pour résider à la Cour de Votre Majesté Impériale, en qualité d'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire. La longue expérience que j'ai acquise de ses talens et de son zèle pour mon service m'est un sûr garant que ce choix sera parfaitement agréable à Votre Majesté Impériale, et je suis certaine que lord Cowley se montrera digne de ce nouveau témoignage de ma confiance envers lui. Je demande à Votre Majesté Impériale d'attacher absolument créance à tout ce que lord Cowley lui communiquera en

mon nom, plus particulièrement encore lorsqu'il assurera Votre Majesté Impériale de mon invariable attachement et de mon estime, et lui exprimera les sentimens de sincère amitié avec lesquels je suis, Sire, mon frère, de Votre Majesté Impériale la bonne sœur.

La reine Victoria au roi des Belges.

Château de Windsor, 4 janvier 1853.

Mon très cher oncle,

... La froideur et la lenteur avec lesquelles les puissances du Nord reconnaissent *notre* nouveau *bon Frère* l'ennuient beaucoup et produisent un mauvais effet en France. Je ne trouve pas cela prudent. Une irritation inutile peut toujours amener un mal *réel*. Se chamailler sur *son titre*, après avoir fait son éloge et l'avoir soutenu au moment *du coup d'État*, me semble très *kleinlich* et inconséquent. Je trouve que notre conduite, depuis le début, a été beaucoup plus digne...

Le roi des Belges à la reine Victoria.

Laeken, 4 février 1853.

Ma très chère Victoria,

... Depuis que je vous ai écrit, *le grand événement a eu lieu*. Nous vivons vraiment dans un temps où la variété du moins ne manque pas. Le malheur est que, comme des hommes ivres, les peuples veulent toujours plus d'excitans, et par conséquent cela finira probablement par ce qui reste le plus grand de tous, — la guerre. La guerre est amusante et intéressante plus que toute chose au monde, il faut l'avouer, et cela me fait penser qu'elle sera le bouquet, quand les peuples seront *blasés* sur tout le reste... Il paraît, d'après ce que j'ai appris de Paris, que l'Impératrice aurait fait part à une amie d'une communication faite par *son cher époux*, au moment où elle lui exprimait combien elle sentait la dignité élevée à laquelle elle était promue. Comme cela peut vous intéresser, ainsi qu'Albert, je vais vous en donner un extrait : « Vous ne parlez, ma chère enfant, que des avantages de la position que je vous offre, mais mon devoir est de vous signaler aussi ses dangers; ils sont grands; je serai sans doute à vos côtés l'objet

de plus d'une tentative d'assassinat; indépendamment de cela, je dois vous confier que des complots sérieux se fomentent dans l'armée. J'ai l'œil ouvert de ce côté et je compte bien d'une manière ou de l'autre prévenir toute explosion; le moyen sera *peut-être la guerre*. Là encore il y a de grandes chances de ruine pour moi. Vous voyez donc bien que vous ne devez pas avoir de scrupules pour partager mon sort, les mauvaises chances étant peut-être égales aux bonnes!... »

La reine Victoria au roi des Belges.

Château de Windsor, 8 février 1853.

Mon très cher oncle,

J'ai beaucoup à vous remercier pour vos deux si bonnes lettres du 4 et du 7 que je viens de recevoir ainsi que les intéressantes communications qui y sont jointes, et que je ne manquerai pas de vous retourner. Le petit récit de ce que l'Empereur a dit à l'Impératrice est très curieux et conforme à ce que j'ai moi-même appris : il est beaucoup plus préoccupé qu'autrefois du danger de sa situation. Le portrait de la jeune Impératrice est intéressant : il s'accorde aussi avec ce que j'ai entendu dire d'elle par ceux qui la connaissent bien. Elle aura probablement le pouvoir de faire beaucoup de bien, et j'espère qu'elle le fera. Sa personnalité est de nature à captiver un homme, et particulièrement un homme comme l'Empereur...

La reine Victoria au roi des Belges.

Château de Windsor, 29 mars 1853.

Mon très cher oncle,

...J'espère que la Question d'Orient se terminera d'une façon satisfaisante. D'après tous les rapports confidentiels que nous avons reçus de l'empereur de Russie, je crois pouvoir dire avec certitude que, bien qu'il ait traité le Sultan avec trop d'arrogance et de rudesse, il n'y a *aucun* changement dans sa manière de voir, ni *aucun désir quelconque*, de sa part, de s'approprier Constantinople ou quelqu'une de ses possessions, sans qu'il désire cependant voir l'Angleterre, la France, l'Autriche *ou la Grèce*, s'en emparer. Mais il est convaincu que la dissolution de

l'Empire ottoman est imminente, et en vérité je ne le crois pas. Les Russes nous accusent, parce que nous avons prêché la modération, d'être trop Français, et les Français d'être trop Russes!...

La reine Victoria au roi des Belges.

Palais de Buckingham, 21 février 1854.

Mon très cher oncle,

... Je crains que la guerre ne soit *tout à fait* inévitable. Nous avons appris que l'empereur Nicolas n'a pas donné de réponse favorable à *notre Frère* Napoléon, ce qui l'a vivement désappointé, car il s'attendait à obtenir de sérieux résultats. Il est à espérer que les dernières propositions ou tentatives faites par Buol (1) ne seront pas acceptées par la Russie, car elles ne sont *pas* acceptables pour la France et l'Angleterre. Si la Prusse et l'Autriche se mettaient avec nous, ce que j'espère, la guerre ne serait plus que locale... Nos superbes gardes s'embarquent demain. Albert a passé l'inspection hier...

L'empereur des Français à la reine Victoria (2).

Boulogne, le 8 septembre 1854.

Madame et bonne sœur,

La présence du digne époux de Votre Majesté dans le camp français est un fait de grande signification politique puisqu'il prouve l'union intime des deux pays, mais j'aime mieux aujourd'hui ne pas envisager le côté politique de cette visite et vous dire sincèrement combien j'ai été heureux de me trouver pendant quelques jours avec un Prince aussi accompli, un homme doué de qualités si séduisantes et de connaissances si profondes. Il peut être convaincu d'emporter avec lui mes sentimens de haute estime et d'amitié. Mais plus il m'a été donné d'apprécier le prince Albert, plus je dois être touché de la bienveillance qu'a eue Votre Majesté de s'en séparer pour moi quelques jours.

(1) Premier ministre autrichien et ministre des Affaires étrangères.

(2) L'empereur des Français avait établi un camp entre Boulogne et Saint-Omer et avait invité le prince Albert à lui rendre visite au début de l'été. Le Prince s'y était rendu.

Je remercie Votre Majesté de l'admirable lettre qu'elle a bien voulu m'écrire et des choses affectueuses qu'elle contenait pour l'Impératrice. Je me suis empressé de lui en faire part et elle y a été très sensible.

Je prie Votre Majesté de recevoir l'expression de mes sentimens respectueux et de me croire, de Votre Majesté, le bon frère.

La reine Victoria au roi des Belges.

Hull, 13 octobre 1854.

Mon très cher oncle,

... Nous sommes, ainsi que le pays, absorbé en ce moment par une seule pensée, nous n'avons qu'un *souci*, — la *Crimée*. Nous avons reçu tous les détails *très* intéressans et très *agréables* de la *splendide* et décisive victoire de l'Alma; hélas! elle fut sanglante aussi. Nos pertes sont sérieuses, — de nombreux morts et blessés, — mais ce devait être superbe de voir le *courage* et *l'ardeur* qui entraînaient mes nobles troupes. Les Russes s'attendaient à tenir sur leur position pendant trois semaines; leurs pertes ont été terribles : — toute la garnison de Sébastopol était là. Depuis, l'armée a accompli une marche merveilleuse vers Balaclava, et le bombardement de Sébastopol est commencé. La conduite de lord Raglan est digne de celle du vieux Duc (Wellington). — Même sang-froid au milieu de la plus ardente mêlée. Nous tenons tous ces détails du jeune Burghersh (1) (un remarquablement beau garçon), un des aides de camp de lord Raglan qui était le porteur des dépêches et qui a pris part à la bataille. Je suis très *fière* de mes nobles soldats, que l'on me dit supporter les privations et les maladies qui ne les ont pas épargnés avec tant de courage et de bonne humeur...

La reine Victoria au roi des Belges.

Château de Windsor, 14 novembre 1854.

Mon très cher oncle,

Je suis tout à fait affligée de penser que j'oubliais de vous écrire, mais réellement *la tête me tourne*. Je suis si bouleversée

(1) Francis lord Burghersh, plus tard douzième comte de Westmoreland (1825-1891).

et agitée, et mon esprit est tellement absorbé par les nouvelles de la Crimée, que j'en arrive à oublier le reste, et, ce qui pis est, toutes choses me paraissent si confuses que je suis un piètre correspondant. Toute mon âme et tout mon cœur sont en Crimée. La conduite de mes *chères* et *nobles* armées est au-dessus de *tout éloge;* elles sont absolument héroïques et je ressens vraiment, à l'idée de posséder de tels soldats, une fierté qui n'est égalée que par la peine que me causent leurs souffrances. Nous savons maintenant que, le 6, a eu lieu une bataille rangée que nous avons remportée sur un beaucoup plus grand nombre d'ennemis, mais des deux côtés il y a eu de grosses pertes subies; les Russes ont été encore plus atteints que nous. Mais nous ne savons *rien* de plus, et c'est une situation terrible que de se trouver ainsi dans l'expectative. Et quand on pense aux nombreuses familles qui vivent dans l'*anxiété!* C'est affreux de songer à toutes ces malheureuses femmes et mères qui attendent qu'on leur fasse connaître le sort de ceux qui leur sont si proches et si chers! C'est un moment qui réclame bien du courage et de la patience...

La reine Victoria au roi des Belges.

Buckingham Palace, 27 février 1855.

Mon très cher oncle,

... Je suis d'avis que le voyage (1) que projette l'Empereur, — bien qu'il soit naturel de sa part de désirer le faire, — est très inquiétant. En fait, je ne vois pas comment les choses pourraient aller sans sa présence, sans parler du grand danger auquel il s'expose par-dessus le marché. J'avoue qu'on ne peut que trembler en y pensant, car *sa vie* a une *extrême importance*. J'espère encore que l'on pourra le détourner de ce projet, mais Walewski était dans tous ses états.

La reine Victoria à la princesse de Prusse.

Buckingham Palace, 4 mars 1855.

Chère Augusta,

La nouvelle inattendue de la mort de votre pauvre oncle, l'empereur Nicolas, nous est parvenue avant-hier à quatre

(1) L'empereur Napoléon III avait annoncé son intention d'aller en Crimée et d'assumer la conduite de la guerre.

heures. Quelques heures auparavant, nous avions appris que son état ne laissait plus d'espoir. La nouvelle est soudaine et très imprévue, et, naturellement, nous serions très désireuse d'avoir des détails. Sa mort, en un moment comme celui-ci, ne peut que nous produire une singulièrement forte impression; et seul, Celui qui sait tout peut prévoir quelles en seront les conséquences. Bien que l'Empereur soit mort, alors qu'il était notre ennemi, je n'ai pas oublié les jours heureux d'autrefois, et personne plus que moi n'a regretté qu'il ait provoqué cette triste guerre. C'est à vous que je dois demander d'exprimer à la pauvre Impératrice et à toute la famille mes condoléances très émues. Je ne puis le faire officiellement, mais vous, mon amie bien-aimée, vous pourrez certainement les transmettre à votre belle-sœur aussi bien qu'au nouvel Empereur, de manière à ne pas me compromettre. Je désire profondément et sincèrement exprimer ces sentimens. A votre chère et honorée mère, transmettez, je vous prie, mes condoléances pour la mort de son frère...

La reine Victoria au roi des Belges.

Château de Windsor, 17 avril 1855.

Mon très cher oncle,

Je sais que vous aurez la bonté de m'excuser si je ne vous fais pas la description de tout ce qui s'est passé et se passe... L'impression est très favorable (1). Il y a un grand charme dans les manières calmes et franches de l'Empereur, et *elle* est très agréable, très gracieuse et fort simple, mais bien délicate. Elle *est* certainement extrêmement jolie, d'une beauté peu banale. L'Empereur parla de vous très aimablement. Le public les reçut avec un *immense* enthousiasme...

La reine Victoria au roi des Belges.

Buckingham Palace, 19 avril 1855

Mon très cher oncle,

Je n'ai pas un moment à moi, étant naturellement absolument absorbée par mes hôtes impériaux, avec lesquels je me plais

(1) L'empereur et l'impératrice des Français arrivèrent le 16 avril pour rendre visite à l'Angleterre.

beaucoup et qui réellement se conduisent avec le plus grand tact. L'investiture s'est très bien passée, et aujourd'hui, nous venons de Windsor, l'enthousiasme des milliers de gens qui l'acclament dans la Cité était indescriptible. Il est enchanté. Depuis mon couronnement, à l'exception de l'ouverture de la grande Exposition, je ne me souviens de rien de semblable. Ce soir, nous allons en gala à l'Opéra. En hâte, toujours votre nièce dévouée.

La reine Victoria au roi des Belges.

Buckingham Palace, 24 avril 1855.

Mon très cher oncle,

... La grande visite est finie, tel un rêve brillant et heureux, et j'espère que l'effet produit sur nos visiteurs sera excellent et ne s'effacera pas de sitôt : ils ont vu dans notre réception et celle de la nation rien d'*artificiel*, mais un accueil chaleureux et sincère fait à un fidèle et sûr allié. Je crois que cette visite sera également très utile à la Belgique, car elle n'a pu qu'augmenter les sentimens d'amitié de l'Empereur envers mon cher oncle, et envers un pays auquel l'Angleterre prend un si vif intérêt...

L'empereur des Français à la reine Victoria.

Palais des Tuileries, le 25 avril 1855.

Madame et bonne sœur,

A Paris depuis trois jours, je suis encore auprès de Votre Majesté par la pensée, et mon premier besoin est de lui redire combien est profonde l'impression que m'a laissée son accueil si plein de grâce et d'affectueuse bonté. La politique nous a rapprochés d'abord, mais aujourd'hui qu'il m'a été permis de connaître personnellement Votre Majesté, c'est une vive et respectueuse sympathie qui forme désormais le véritable lien qui m'attache à elle. Il est impossible, en effet, de vivre quelques jours dans votre intimité sans subir le charme qui s'attache à l'image de la grandeur et au bonheur de la famille la plus unie. Votre Majesté m'a aussi bien touché par ses prévenances délicates envers l'Impératrice, car rien ne fait plus de plaisir que de voir la personne qu'on aime devenir l'objet d'aussi flatteuses attentions.

Je prie Votre Majesté d'exprimer au prince Albert les senti-

mens sincères que m'inspire sa franche amitié, son esprit élevé et la droiture de son jugement.

J'ai rencontré à mon retour à Paris bien des difficultés diplomatiques et bien d'autres intervenant au sujet de mon voyage en Crimée. Je dirai en confidence à Votre Majesté que ma résolution de voyage s'en trouve presque ébranlée. En France, tous ceux qui possèdent sont bien peu courageux!

Votre Majesté voudra bien me rappeler au souvenir de sa charmante famille et me permettre de lui renouveler l'assurance de ma respectueuse amitié et de mon tendre attachement. De Votre Majesté, le bon frère.

La reine Victoria à l'empereur des Français.

Buckingham Palace, le 27 avril 1855.

Sire et mon cher frère,

Votre Majesté vient de m'écrire une bien bonne et affectueuse lettre que j'ai reçue hier et qui m'a vivement touchée. Vous dites, Sire, que vos pensées sont encore auprès de nous; je puis vous assurer que c'est bien réciproque de notre part, et que nous ne cessons de repasser en revue et de parler de ces beaux jours que nous avons eu le bonheur de passer avec vous et l'Impératrice et qui se sont malheureusement écoulés si vite. Nous sommes profondément touchés de la manière dont Votre Majesté parle de nous et de notre famille, et je me plais à voir dans les sentimens que vous témoignez un gage précieux de plus pour la continuation de ces relations si heureusement et si fermement établies entre nos deux pays.

Permettez que j'ajoute encore, Sire, combien de prix j'attache à l'entière franchise avec laquelle vous ne manquez d'agir envers nous en toute occasion, et à laquelle vous nous trouvez toujours prêts à répondre, bien convaincus que c'est le moyen le plus sûr pour éloigner tout sujet de complication et de malentendu entre nos deux Gouvernemens vis-à-vis des graves difficultés que nous avons à surmonter ensemble.

Depuis le départ de Votre Majesté, les complications diplomatiques ont augmenté bien péniblement, et la position est assurément devenue bien difficile, mais le Ciel n'abandonnera pas ceux qui n'ont d'autre but que le bien du genre humain.

J'avoue que la nouvelle de la possibilité de l'abandon de

votre voyage en Crimée m'a bien tranquillisée, parce qu'il y avait bien des causes d'alarmes en vous voyant partir si loin et exposé à tant de dangers. Mais, bien que l'absence de Votre Majesté en Crimée soit toujours une grande perte pour les opérations vigoureuses dont nous sommes convenus, j'espère que leur exécution n'en sera pas moins vivement poussée par nos deux Gouvernemens.

Le Prince me charge de vous offrir ses plus affectueux hommages, et nos enfans, qui sont bien flattés de votre gracieux souvenir, et qui parlent beaucoup de votre visite, se mettent à vos pieds.

Avec tous les sentimens de sincère amitié et de haute estime, je me dis, Sire et cher frère, de V. M. I. la bonne sœur.

La reine Victoria au roi des Belges.

Buckingham Palace, 1er mai 1855.

Mon très cher oncle,

...*L'attentat* (1) contre l'Empereur vous aura peiné autant que nous? Il m'a indignée *d'autant plus* que nous avions *veillé* sur lui avec tant de soin pendant qu'il était avec nous.

Nous apprenons qu'en France cette tentative criminelle a produit une immense sensation, et beaucoup de *ses ennemis* politiques, dit-on, l'acclamèrent chaleureusement quand il rentra aux Tuileries. Comme vous le dites, il est *très personnel*, et il est certain que l'amabilité qu'on lui *témoigne*, à lui *personnellement*, produit un effet *durable* sur son esprit particulièrement sensible à l'*affection*. Un autre trait de son caractère est qu'*il ne fait pas de phrases*, et ce qu'il dit est le résultat de profondes réflexions. Je vous envoie ici (*tout à fait confidentiellement*) la copie d'une lettre fort cordiale qu'il m'a écrite et qui, j'en suis sûre, est *parfaitement sincère*. Il a été beaucoup *plus* touché de la manière simple et aimable dont nous les avons traités tous deux *que* des hommages et de la pompe extérieure.

Veuillez me la retourner quand vous l'aurez lue.

Je suis sûre que l'Impératrice vous plaira; et ce n'est pas tant qu'elle soit très belle, mais elle a énormément de grâce, d'élégance, de charme et de *naturel*. Ses manières sont exquises, elle

(1) Un Italien, Giacomo Pianori, tira deux fois sur lui, le 29 avril, aux Champs-Élysées où il se promenait à cheval; l'Empereur ne fut pas blessé.

a un très joli profil et une taille admirable et particulièrement *distingués*.

Vous serez, comme moi, enchanté de l'abandon du voyage en Crimée, bien que je croie qu'au point de vue de la campagne, c'eût été une bonne chose...

Memorandum par la reine Victoria.

Buckingham Palace, 2 mai 1855.

La récente visite que vient de faire ici l'empereur Napoléon III est une très curieuse page d'histoire et inspire de nombreuses réflexions. Un concours remarquable de circonstances a déterminé l'alliance très étroite qui unit maintenant l'Angleterre et la France, qui furent pendant tant de siècles des ennemies et des rivales acharnées, et c'est sous le règne de l'Empereur actuel, le neveu de notre plus grand adversaire, qui porte le même nom, que se produit cette réconciliation, provoquée presque entièrement par la politique de feu l'empereur de Russie, qui se considérait comme le chef de l'Alliance européenne contre la France !

En réfléchissant au caractère de l'empereur Napoléon, et à l'idée que je m'en fais, les pensées suivantes se présentent à mon esprit :

L'Empereur *est* un homme très *extraordinaire*, avec de très grandes qualités avérées, il doit avoir sans aucun doute, — je pourrais même presque dire un homme mystérieux. Évidemment il possède un *courage indomptable*, une *fermeté de dessein inébranlable*, de la *confiance en lui-même*, de la *persévérance*, et une *grande discrétion;* j'ajouterai encore une grande confiance en ce qu'il appelle son *étoile :* il rattache les présages et les incidens à sa future destinée avec une foi, qui est presque romanesque; — et en même temps, il est doué d'un merveilleux *empire sur lui-même*, d'un grand *calme*, on peut même dire d'une grande *douceur* et d'une *puissance de séduction*, qui est *très vivement* ressentie par tous ceux qui vivent davantage dans son intimité.

Jusqu'à quel point est-il influencé par le sentiment *moral* de ce qui est *juste*, ou ne l'est-il pas, c'est bien difficile à dire. D'un côté, ses tentatives de Strasbourg et de Boulogne, cette dernière surtout, après avoir solennellement promis au roi des Français de ne plus rentrer en France et de ne plus recommencer, il somma publiquement ses sujets de se rallier autour du successeur de Napoléon ; le *Coup d'État* de décembre 1851 suivi

d'une... sévère répression, de la confiscation des biens de cette malheureuse famille d'Orléans, porteraient à croire que cette influence de l'idée morale est nulle. D'un autre côté, son amabilité et sa reconnaissance envers tous ceux, en haut ou en bas de l'échelle sociale qui lui ont manifesté de l'amitié ou ont vécu à ses côtés, et sa conduite loyale et sûre envers nous, pendant la lutte très difficile et inquiétante que nous avons soutenue durant une année et demie, montrent qu'il possède des sentimens pleins de noblesse et de droiture.

J'ai l'impression qu'il a accompli tous ces actes en apparence inexcusables, invariablement guidé par l'idée qu'il *accomplissait* la *destinée*, que Dieu lui a *imposée*, et que, bien que cruels et durs par eux-mêmes, ces actes étaient *nécessaires* pour arriver au but qu'il *se* considérait comme *désigné* pour atteindre. Il n'a *point* agi avec cruauté ou injustice de *gaîté de cœur*, car il est impossible de le connaître sans voir qu'il a beaucoup d'amabilité, de bonté et d' honnêteté. Un autre trait remarquable de son caractère est que tout ce qu'il dit ou exprime est le *résultat* de mûres réflexions, de desseins arrêtés, et non pas simplement *des phrases de politesse* (1). Donc, quand nous lisons les expressions dont il s'est servi dans son discours à la Cité, nous pouvons être sûrs qu'il *pense* ce qu'il dit, et en conséquence j'ai grande confiance qu'il se conduira vis-à-vis de nous avec droiture et fidélité. Il ne m'est pas possible de dire s'il est très versé en histoire. Je serais plutôt portée à croire qu'il ne l'est pas, du moins au point de vue *général*, car il doit être et est probablement très au courant de l'histoire de son propre pays, et certainement il connaît tout à fait à fond celle de l'Empire, car il s'est donné comme études spéciales de méditer et de réfléchir sur les actes et les desseins de son grand oncle. Il a beaucoup pratiqué la littérature allemande, pour laquelle il semble avoir une sympathie très partiale. On dit, et j'incline à le croire, qu'il ne lit que fort peu, et que même les dépêches de ses ministres à l'étranger ne lui passent pas sous les yeux, car il a exprimé sa surprise en apprenant que je les feuilletais journellement. Il paraît être singulièrement ignorant de tout ce qui ne touche pas à la branche de ses études *spéciales*, et est très mal renseigné par ceux qui l'entourent.

(1) En français dans le texte. (N. d. t.)

Si on le comparait au pauvre roi Louis-Philippe, je dirais que le Roi possédait des connaissances étendues sur toutes choses. Il avait une énorme expérience des affaires publiques et une grande activité d'esprit. L'Empereur a beaucoup de jugement et une plus grande fermeté de dessein, mais aucune habitude des affaires politiques, et aucune application intellectuelle. De même que le feu Roi, il est doué d'une imagination fertile.

Une autre grande différence entre le roi Louis-Philippe et l'Empereur est que le pauvre Roi était *absolument Français* de caractère : il avait toute la vivacité et la loquacité de ce peuple, tandis que l'Empereur est aussi *peu Français* que possible, et ressemble beaucoup plus à un *Allemand*... Comment pourrait-on espérer que l'Empereur puisse avoir quelque *expérience* des *affaires publiques*, étant donné que, il y a six ans, il vivait comme un pauvre exilé, qu'il fut emprisonné durant quelques années, et ne prit jamais la part la plus insignifiante à la vie politique d'aucun pays ?

Il est donc très étonnant, presque incompréhensible qu'il ait montré ces dons d'homme d'État et tout ce tact merveilleux, dont il témoigne dans sa conduite et ses manières, et que beaucoup de fils de rois, nourris dans les palais et élevés au milieu des affaires, n'arrivent jamais à avoir. Je crois également qu'il serait incapable des ruses et des duperies du pauvre roi Louis-Philippe. Certes je garderai toujours un très vif souvenir de ce vieil et excellent ami de mon père, de ses aimables et charmantes qualités. Mais aussi, dans les grandes choses comme dans les petites, il prenait toujours plaisir à paraître plus habile et plus roué que les autres, souvent même quand il n'y avait aucun avantage à obtenir; témoin ces malheureuses négociations, qui eurent lieu au moment des mariages espagnols, et qui furent cause de sa chute et le perdirent de réputation aux yeux de l'Europe. D'un autre côté, je ne crois pas que l'empereur Napoléon hésiterait à employer la force, même pour une action injuste et tyrannique, s'il jugeait que l'*accomplissement de son destin* l'exige.

Je crois que le *grand avantage*, qui résultera de la récente visite de l'Empereur au point de vue de l'alliance permanente de l'Angleterre, d'une importance si vitale pour les deux pays, sera celui-ci, étant donné son caractère particulier et ses idées, qui sont très personnelles : la réception aimable, simple, chaleureuse, que nous lui avons faite nous-mêmes, le faisant

pénétrer dans le cercle intime de notre famille, est de nature à produire sur son esprit une impression durable. Il verra qu'il peut compter sur notre amitié et notre honnêteté envers lui et son pays, aussi longtemps qu'il nous demeurera fidèle. D'un caractère naturellement franc, il se rendra compte des avantages qu'il y a pour lui à rester loyal. S'il réfléchit à la chute de la précédente dynastie, il verra que la *principale* cause fut la violation d'engagemens pris... et, à moins que je ne me trompe beaucoup sur son caractère, il *évitera* certainement une pareille faute. Il ne faut pas oublier non plus que ses sentimens aimables envers nous, et par conséquent envers l'Angleterre dont les intérêts sont *inséparables* des nôtres, doivent s'affirmer davantage quand on se rappelle que *nous* sommes presque les seules personnes de son rang, avec lesquelles il ait pu vivre sur le pied de l'intimité, donc les seules avec lesquelles il puisse parler librement et sans réserve, ce que naturellement il ne saurait faire avec ses inférieurs. Lui et l'Impératrice doivent se sentir extrêmement isolés, ne peuvent avoir confiance dans les seuls parens qu'ils aient près d'eux en France, entourés de courtisans et de serviteurs qui, par crainte ou intérêt, leur dissimulent toujours la vérité. En conséquence, il est naturel de croire qu'il ne se séparera pas volontiers de ceux qui, comme nous, ne se font pas scrupule de lui faire connaître les faits réels, et sont, dans leur conduite, toujours guidés par la justice et l'honnêteté, d'autant plus qu'on considère qu'il a toujours été un amoureux de la vérité. J'irai même encore plus loin et je crois qu'il est en notre pouvoir de le *maintenir* dans le droit chemin, de le protéger contre l'extrême légèreté, l'amour du changement et, jusqu'à un certain point, le manque d'honnêteté de ses propres serviteurs et de son pays. Nous ne perdrons jamais l'occasion de réprimer dès le début toute tentative de la part de ses agens ou de ses ministres pour nous duper. Nous le mettrons au courant des faits en toute franchise et lui demanderons d'agir de même vis-à-vis de nous s'il croit avoir à se plaindre. C'est ce que nous avons fait jusqu'ici, et comme lui seul réincarne la France, il devient extrêmement important d'encourager, par tous les moyens en notre pouvoir, ces relations loyales, qui, je dois le dire, ont existé entre lui et lord Cowley pendant ces derniers dix-huit mois, et qui existent entre nous, depuis que nous nous connaissons personnellement.

Comme je l'ai déjà dit, les paroles qui tombent de ses lèvres sont toujours le résultat de profondes réflexions et constituent une partie des plans qu'il a conçus lui-même et qu'il entend mettre à exécution. Par conséquent, je serais disposée à attacher une grande importance aux quelques mots qu'il a prononcés immédiatement après l'investiture de l'ordre de la Jarretière : « *C'est un lien de plus entre nous, j'ai prêté serment de fidélité à Votre Majesté et je le garderai soigneusement. C'est un grand événement pour moi, et j'espère pouvoir prouver ma reconnaissance envers Votre Majesté et son pays* (1). » Dans une lettre que, dit-on, il a envoyée à M. F. Campbell, le traducteur de l'*Histoire du Consulat et de l'Empire* de M. Thiers, en retournant les épreuves dans le courant de 1847, il aurait écrit : « Espérons que le jour viendra où je pourrai réaliser les intentions de mon oncle en unissant les intérêts et la politique de la France par une alliance indissoluble. Cet espoir me soutient et m'encourage. Il m'empêche de me plaindre des revers de fortune subis par ma famille. »

Si ce sont là réellement ses paroles, il est certain qu'il agit conformément à elles depuis qu'avec une main de fer, il dirige les destinées des Français, le plus versatile des peuples. Le fait d'avoir écrit ces lignes au moment où Louis-Philippe avait réalisé tous ses désirs et paraissait plus sûr que jamais de conserver le trône de France, témoigne d'une confiance tranquille dans son destin, et dans la réalisation d'espoirs entretenus dès son enfance, qui confine au surnaturel.

Telles sont quelques-unes des réflexions qui nous ont été suggérées par l'observation et la connaissance du caractère de cet homme très extraordinaire, au sort duquel sont intimement liés non seulement les intérêts de notre pays, mais encore ceux de toute l'Europe. Je suis curieuse de savoir si le temps confirmera la justesse de mon opinion et de mon jugement.

La reine Victoria au roi des Belges.

Saint-Cloud, 23 août 1855.

Mon très cher oncle,

Je n'ai pas l'intention de vous envoyer une description ni rien qui y ressemble... Je ne veux que vous donner en quelques mots mon impression.

(1) En français dans le texte. (N. d. t.)

Je suis *ravie, enchantée, amusée, intéressée*, et je crois que je n'ai jamais rien vu de plus *beau* ni de plus gai que Paris, ou de plus splendide que tous les Palais. La façon dont nous sommes accueillis est extrêmement flatteuse, car elle est enthousiaste et vraiment aimable au plus haut degré. Le maréchal Magnan, que vous connaissez bien, m'a dit que l'accueil que l'on me fait *tous les jours ici* est plus splendide et plus enthousiaste qu'aucun de ceux que reçut Napoléon, même au retour de ses victoires! Notre entrée dans Paris a été une scène absolument *feënhaft :* il serait difficile de voir ailleurs quelque chose de semblable; c'était tout à fait *écrasant;* les décorations, les illuminations étaient prodigieuses. Il y avait une foule immense, et 60 000 soldats formaient la haie depuis la gare de Strasbourg jusqu'à Saint-Cloud, dont 20 000 gardes nationaux venus de très loin pour me voir.

L'Empereur a fait des merveilles pour Paris et le Bois de Boulogne. Tout est superbement *monté* à la Cour, *très* paisible, et un ordre parfait règne partout. Je dois dire que nous avons été tous les deux frappés de la différence entre l'époque d'aujourd'hui et celle du pauvre Roi, où il y avait tant de bruit, de confusion et de remue-ménage. Nous avons été à l'Exposition de Versailles, qui est splendide et magnifique, et au Grand Opéra, où l'accueil et la manière dont on chanta le « God save the Queen » furent extraordinaires. Hier, nous sommes allés aux Tuileries; aujourd'hui, nous avons *théâtre ici* (1), et ce soir, grand bal à l'Hôtel de Ville. On m'a demandé de donner *mon nom* à une nouvelle rue que nous avons inaugurée.

La chaleur est forte, mais nous jouissons d'un temps splendide, et, bien que le soleil soit beaucoup plus brillant qu'en Angleterre, l'air est certainement *plus léger* que le nôtre, et je n'ai pas mal à la tête.

Ce sont les *Zouaves* (1) qui montent ici la garde, et vous ne pouvez rêver de plus beaux hommes; les *Cent-Gardes* (1) sont également superbes.

Nous avons été en voiture, dimanche, jusqu'au pauvre Neuilly, l'Empereur et l'Impératrice nous l'ayant eux-mêmes proposé. Ce fut un bien *triste spectacle :* tout est en ruines. Au *Grand Trianon*, nous avons vu la jolie chapelle où fut mariée la

(1) En français dans le texte. (N. d. t.)

pauvre Marie, et, aux Tuileries, le cabinet où le Roi signa sa fatale abdication. Je souhaite que *vous* ayez occasion de dire à la pauvre Reine qu'ici nous avons beaucoup pensé à elle et à sa famille, que nous avons visité les endroits qui les touchent de près, et que nous avons vivement admiré les grands travaux du Roi à Versailles, qui ont été laissés *absolument intacts*. Vraiment l'Empereur, en ceci comme en toutes choses, a montré un *grand* tact et d'excellens sentimens; d'ailleurs, il parle du Roi sans aucune amertume.

Je me propose de visiter, c'est encore *lui* qui me l'a offert, la chapelle de Saint-Ferdinand ; j'espère que vous n'oublierez pas de le dire à la Reine...

Les enfans sont tout à fait épris de l'Empereur, qui est si bon pour eux. Avec sa tranquillité et sa douceur, il *est très séduisant*. Il a véritablement de très bonnes manières, et lui et la chère et *si* charmante Impératrice font à merveille les honneurs, très gracieusement, et sont pleins de toutes sortes d'attentions...

Au lieu de quelques mots promis, je vois que je vous écris une longue lettre, mais il faut que je m'arrête...

Comme cet endroit est beau et porte à la joie ! Toujours votre nièce dévouée.

La reine Victoria au roi des Belges.

Osborne, 29 août 1855.

Mon très cher oncle,

Nous voilà de nouveau ici après les dix plus *agréables*, *intéressantes* et triomphales journées que j'aie jamais passées. Véritablement il est *très* flatteur d'avoir reçu d'un peuple aussi *difficile* que les Français un accueil si chaleureux et si aimable, sans que rien vienne en troubler l'harmonie; c'est *plein* de promesses pour l'avenir. L'armée paraissait également très bien disposée à notre égard, et fut très cordiale.

En résumé, l'union *complète* des deux pays est signée et scellée de la manière la plus satisfaisante et la plus sérieuse, car c'est *non seulement* l'union des deux Gouvernemens, des deux Souverains, mais c'est celle des *deux nations!* Albert vous aura dit quel extraordinaire concours de circonstances a contribué à ce que tout fût si intéressant et se passât de façon si satisfai-

sante. Je ne pourrais réellement vous donner *qu'une* faible idée des splendeurs de la *fête* de Versailles : cela dépasse tout ce que l'on peut imaginer ! J'ai conçu une *grande* affection pour l'Empereur, et je crois qu'il y a réciprocité, car il nous a témoigné une confiance, dont nous ne pouvons nous sentir que très flattés, et il s'est entretenu avec nous de tous les sujets, même les plus délicats. Je ne lui trouve aucune rancœur personnelle envers les Orléans. Il n'a rien détruit de ce que le Roi avait fait, pas même la gymnastique des enfans à Saint-Cloud, et il témoigna de très bons et très jolis sentimens en nous menant voir le monument du pauvre Chartres, qui est superbe. Son tact et sa bonté ne peuvent pas être surpassés. Je dois terminer en grande hâte et vous en dirai plus long un autre jour.

La reine Victoria au roi des Belges.

Château de Balmoral, 11 septembre 1855.

Mon très cher oncle,

Le grand événement vient enfin de se produire : *Sébastopol est pris !* Nous en avons reçu la nouvelle ici, hier soir, alors que nous étions tranquillement assis autour de la table après dîner. Nous avons fait ce que nous pouvions pour célébrer cette victoire, mais ce fut bien peu de chose, car à mon grand regret, nous n'avions pas *un* soldat, aucun orchestre, rien en un mot qui nous permît une démonstration quelconque. Nous avons dû nous contenter d'allumer un *feu de joie* à la mode écossaise sur le haut de la colline en face de notre maison; les matériaux en avaient été assemblés, l'année dernière, quand la nouvelle prématurée de la chute de Sébastopol vint décevoir tout le monde; ils avaient été laissés *tels que*, et nous les avons retrouvés intacts à notre retour !

Samedi soir, nous avions appris la destruction d'un navire russe; dimanche matin, celle d'un second ; hier matin, la chute de la Tour de Malakoff, — *puis celle de Sébastopol !* Nous avions échoué contre le Redan le 8, et je crains que nous ayons perdu beaucoup de monde. Cependant, nos pertes *quotidiennes* dans les tranchées étaient devenues si sérieuses que, quelles que soient celles que nous avons pu subir dans l'assaut final, elles ne sauraient leur être comparées. Cet événement va combler de joie mon

frère et fidèle allié — et *ami*, Napoléon III ; je puis bien l'ajouter, car nous sommes en vérité d'*excellens amis*...

Nous attendons le prince Fritz Wilhelm de Prusse (1) qui vient nous rendre visite ici vendredi.

La reine Victoria au roi des Belges.

Balmoral, 22 septembre 1855.

Mon très cher oncle,

Je profite de votre propre messager pour *vous* confier, à *vous seul*, en vous priant de ne pas même l'annoncer à vos enfans, que *nos* vœux, au sujet du futur mariage de Wicky (2), *viennent* de se réaliser de la manière la *plus flatteuse* et la plus *satisfaisante*.

Jeudi, le 20, après déjeuner, Fritz Wilhelm nous dit qu'il souhaitait nous parler d'un sujet, dont ses parens, il le savait, ne nous avaient jamais entretenus; il *désirait entrer dans notre famille ;* depuis longtemps il y pensait; il avait l'assentiment absolu et l'approbation de ses parens et du Roi, et que, trouvant Vicky si *allerliebst*, il ne voulait pas tarder davantage à nous soumettre sa proposition. Je n'ai *pas* besoin de vous dire avec *quelle* joie, *pour* notre part, *nous* avons accepté. Mais l'enfant ne saura rien avant sa confirmation, qui aura lieu à Pâques. A ce moment, le Prince reviendra, et, suivant son désir, lui fera part lui-même de son sentiment, et je ne doute guère, ou plutôt je ne doute nullement, qu'elle n'*accepte* avec bonheur. C'est un bon, excellent, charmant garçon, auquel nous donnerons notre chère enfant en toute confiance. Ce qui nous plaît énormément, c'est de voir qu'il est vraiment enchanté de se trouver avec Wicky.

Amitiés affectueuses d'Albert. J'espère que *vous* donnerez *votre* bénédiction à cette alliance, comme vous l'avez accordée à la nôtre. Toujours votre nièce et enfant dévouée.

(1) Fils unique du prince de Prusse, plus tard l'empereur Frédéric III.
(2) La princesse Victoria, qui épousa le prince Frédéric de Prusse.

La reine Victoria au roi des Belges.

Château de Windsor, 5 décembre 1855.

Mon très cher oncle,

J'ai de nombreuses excuses à vous faire, pour ne pas vous avoir écrit, puis remercié de votre aimable lettre du 30 ; mais vendredi et samedi, mon temps a été absolument pris par mon *Royal* Frère, le roi de Sardaigne (1), et j'ai dû réparer le temps perdu ces jours derniers. Il nous quitte demain à une heure extraordinaire, — quatre heures du matin (ainsi que vous l'avez fait une fois ou deux), — car il désire être à Compiègne demain soir, et mardi à Turin. Il est *eine ganz besondere-abenteuerliche Erscheinung*, et ses manières, son attitude surprennent extraordinairement quand on le voit pour la première fois ; mais, comme le dit Aumale, *il faut l'aimer quand on le connaît bien.* Il est très franc, ouvert, juste, loyal et tolérant et possède un sûr bon sens. Il ne manque jamais à sa parole, et l'on peut compter sur lui, mais il est bizarre et extravagant, aime à courir les aventures et les dangers, et exagère cette manière de parler étrange, brève et rude, qui était celle de son pauvre frère. En société, il est sauvage, ce qui le rend encore plus brusque. N'étant jamais sorti de son pays, ni même dans le monde, il ne sait que dire aux nombreuses personnes qu'on lui présente ici, ce qui est, il est vrai, je le sais par expérience, une des choses les plus odieuses qui existent. Il a un sincère attachement pour la famille d'Orléans, surtout pour Aumale, et il sera pour eux un ami sûr en même temps qu'un bon conseiller. Aujourd'hui, il recevra l'Ordre de la Jarretière. Il ressemble davantage à un chevalier ou à un roi du moyen âge qu'à un quelconque de nos contemporains.

L'empereur des Français à la reine Victoria.

Tuileries, 14 janvier 1856.

Madame et chère sœur,

Votre Majesté m'ayant permis de lui parler à cœur ouvert toutes les fois que des circonstances graves se présenteraient, je

(1) Le roi Victor-Emmanuel.

viens aujourd'hui profiter de la faveur qu'elle a bien voulu m'accorder.

Je viens de recevoir aujourd'hui la nouvelle de la réponse de la Russie à l'ultimatum de Vienne, et avant d'avoir manifesté mon impression à qui que ce soit, pas même à Walewski, je viens la communiquer à Votre Majesté pour avoir son avis.

Je résume la question. La Russie accepte tout l'ultimatum autrichien, sauf la rectification de frontière de la Bessarabie et sauf le paragraphe relatif aux conditions *particulières* qu'elle déclare ne pas connaître. De plus, profitant du succès de Kars, elle s'engage à rendre cette forteresse et le territoire occupé en échange des points que nous possédons en Crimée, et ailleurs.

Dans quelle position allons-nous nous trouver? D'après la convention, l'Autriche est obligée de retirer son ambassadeur, et nous, nous poursuivons la guerre! Mais dans quel but allons-nous demander à nos deux pays de nouveaux sacrifices d'hommes et d'argent? Pour un intérêt purement autrichien et pour une question qui ne consolide en rien l'Empire ottoman.

Cependant, nous y sommes obligés et nous ne devons pas avoir l'air de manquer à nos engagemens. Nous serions donc placés dans une alternative bien triste, si l'Autriche elle-même ne semblait pas déjà nous inviter à ne point rompre toute négociation. Or, en réfléchissant aujourd'hui à cette situation, je me disais: Ne pourrait-on pas répondre à l'Autriche ceci: La prise de Kars a tant soit peu changé nos situations; puisque la Russie consent à évacuer toute l'Asie Mineure, nous nous bornons à demander pour la Turquie, au lieu de la rectification de frontières, les places fortes formant *tête de front* sur le Danube, telles que Ismail et Kilia. Pour nous, nous demandons, en fait de conditions particulières, l'engagement de ne pas rétablir les forts des îles d'Aland et une amnistie pour les Tartares. Mon sentiment est qu'à ces conditions-là, la paix serait très désirable; car sans cela je ne puis m'empêcher de redouter l'opinion publique quand elle me dira : « Vous aviez obtenu le but réel de la guerre, Aland était tombé et ne pouvait plus se relever, Sébastopol avait eu le même sort, la flotte russe était anéantie, et la Russie promettait non seulement de ne plus la faire reparaître dans la Mer-Noire, mais même de ne plus avoir d'arsenaux maritimes sur toutes ses rives; la Russie abandonnait ses conquêtes dans l'Asie Mineure, elle abandonnait son protectorat dans les principautés,

son action sur le cours du Danube, son influence sur ses coreligionnaires sujets du Sultan, etc. Vous aviez obtenu tout cela, non sans d'immenses sacrifices, et cependant vous allez les continuer, compromettre les finances de la France, répandre ses trésors et son sang; et pourquoi ? pour obtenir quelque landes de la Bessarabie !!! »

Voilà, Madame, les réflexions qui me préoccupent; car autant je crois être dans le vrai pour inculquer mes idées à mon pays et pour lui faire partager ma persuasion, autant je me sentirais faible si je n'étais pas sûr d'avoir raison ni de faire mon devoir.

Mais, ainsi que je l'ai dit en commençant à Votre Majesté, je n'ai communiqué ma première impression qu'au duc de Cambridge, et autour de moi au contraire j'ai dit qu'il fallait continuer la guerre. J'espère que Votre Majesté accueillera avec bonté cette lettre écrite à la hâte et qu'elle y verra une nouvelle preuve de mon désir de m'entendre toujours avec elle avant de prendre une résolution...

La reine Victoria au comte de Clarendon.

Château de Windsor, 15 janvier 1856.

... La Reine enverra ce soir sa lettre adressée à l'Empereur, afin qu'elle soit transmise à Paris. Elle la remettra *ouverte* à lord Clarendon qui la scellera et l'enverra après l'avoir lue.

La Reine ne peut pas céler à lord Clarendon *ses* sentimens et *ses* vœux à l'égard de cette question de guerre. Ils ne *peuvent pas* être pour la paix *en ce moment*, car elle est *convaincue* que son pays n'aurait *pas* aux yeux de l'Europe le prestige qu'il *devrait* avoir, et que la Reine est certaine qu'il *aurait*, après la campagne de *cette* année. L'honneur et la gloire de sa chère armée lui *tiennent* plus au cœur que presque toute autre chose, et elle ne peut pas *supporter* la pensée que « l'échec du Redan » soit notre *dernier fait d'armes*, et il lui en coûterait beaucoup plus qu'elle ne peut le dire de conclure la paix sur cette défaite. Cependant, il faut faire ce qui sera le meilleur et le plus sage.

La Reine ne peut arriver à se persuader que les Russes soient le moins du monde sincères, ou que la paix soit sur le point d'être conclue *maintenant*.

La reine Victoria à l'empereur des Français.

Château de Windsor, 15 janvier 1856.

Sire et cher frère,

La bonne et aimable lettre que je viens de recevoir de la main de Votre Majesté m'a causé un très vif plaisir. J'y vois une preuve bien satisfaisante pour moi que vous avez apprécié tous les avantages de ces épanchemens sans réserve, et que Votre Majesté en sent comme moi le besoin dans les circonstances graves où nous sommes. Je sens aussi toute la responsabilité que votre confiance m'impose, et c'est dans la crainte qu'une opinion formée et exprimée trop à la hâte pourrait nuire à la décision finale à prendre que je me vois obligée de différer pour le moment la réponse plus détaillée sur les considérations que vous avez si clairement et si consciencieusement développées. Cependant, je ne veux point tarder de vous remercier de votre lettre, et de vous soumettre de mon côté les réflexions qui me sont venues en la lisant. La réponse russe ne nous est pas encore arrivée; nous n'en connaissons pas encore exactement les termes; par conséquent, il serait imprudent de former une opinion définitive sur la manière d'y répondre, surtout comme le prince Gortschakoff paraît avoir demandé un nouveau délai du gouvernement autrichien, et de nouvelles instructions de Saint-Pétersbourg, et comme M. de Bourqueney paraît penser que la Russie n'a pas dit son dernier mot. Nous pourrions donc perdre une chance d'avoir de meilleures conditions, en montrant trop d'empressement à accueillir celles offertes dans ce moment. Celles-ci arriveront peut-être dans le courant de la journée, ou demain, quand mon Cabinet sera réuni pour les examiner. Nous sommes au 15; le 18, les relations diplomatiques entre l'Autriche et la Russie doivent être rompues; je crois que notre position vis-à-vis de la Russie sera meilleure en discutant ses propositions après la rupture et après en avoir vu les effets. En attendant, rien ne sera plus utile à la cause de la paix, que la résolution que vous avez si sagement prise de dire, à tous ceux qui vous approchent, qu'il faut continuer la guerre. Soyez bien sûr que, dans l'opinion finale que je me formerai, votre position et votre persuasion personnelle seront toujours présentes à mon esprit, et auront le plus grand poids...

Le duc de Cambridge à la reine Victoria.

Tuileries, 20 janvier 1856.

Ma chère cousine,

... J'ai transmis tous les messages et exécuté toutes les instructions contenues dans vos lettres, et j'espère qu'autant que cela m'a été possible, j'ai pu agir à votre entière satisfaction. D'un autre côté, je ne peux nier que les sentimens universellement exprimés ici ne soient en faveur de la conclusion rapide de la paix, et ne diffèrent si complètement de ceux que l'on éprouve en Angleterre, qu'il est extrêmement difficile de produire aucune impression dans le sens que nous souhaiterions. La France désire la paix plus que toute autre chose au monde, et ce sentiment n'est pas limité à Walewski et aux ministres, mais toutes les classes pensent de même. L'Empereur seul est raisonnable et sensé à cet égard, mais il se trouve dans une situation très pénible, qui l'affecte beaucoup. Le fait est que l'opinion publique a beaucoup plus d'influence et parle beaucoup plus haut ici qu'on ne se l'imagine en Angleterre. Sans aucun doute l'Empereur peut faire beaucoup de ce qu'il désire, mais cependant il lui est bien difficile d'aller contre un sentiment exprimé avec tant de force et dans toutes les occasions, sans nuire très sérieusement à sa propre position.

J'ai écrit très longuement à Clarendon sur ce sujet et lui ai expliqué les raisons qui me font désirer rentrer en Angleterre aussitôt que possible, maintenant que notre mission militaire est finie. Il est essentiel que je voie les membres du Gouvernement, que je leur fasse part de l'état réel des sentimens ici et des opinions de l'Empereur quant à la manière d'aplanir les difficultés. Cela ne peut être que communiqué de vive voix par une personne tout à fait au courant de l'état des affaires. Et il est probable qu'en ce moment je suis la personne la mieux qualifiée pour cela, en raison des circonstances particulières où je me suis trouvé pendant mon séjour ici, et c'est pour cette raison que je désire vivement rentrer en Angleterre sans retard. Il est donc dans mes intentions de partir avec mes collègues demain soir lundi; l'Empereur a approuvé ce projet et, d'ici là, il sera prêt à me dire ce qu'à ses yeux il vaudrait mieux faire, étant donné

son point de vue qu'il jugera être le plus profitable à tous, suivant sa manière d'envisager la question. Je crois qu'il est de mon devoir de vous communiquer ceci, et j'espère que vous approuverez ma détermination. J'ai l'honneur d'être, ma chère cousine, votre très dévoué cousin.

La reine Victoria au roi des Belges.

Château de Windsor, 29 janvier 1856.

... Les *négociations de la paix* occupent tout le monde ; *si* la Russie est *sincère*, elles aboutiront certainement à la paix, *sinon* nous *continuerons* la guerre avec une *nouvelle énergie*. Les souvenirs de ces dernières années rendent *très méfians*.

L'Angleterre n'a jamais dévié de sa ligne politique, elle est toujours *particulièrement désintéressée* et mue par le *seul désir* de voir l'Europe *libérée* des *prétentions dangereuses* et pleines *d'arrogance* de cette *puissance barbare* Russe, et de faire donner ces *garanties* pour *l'avenir*, qui nous donneront à nous-mêmes l'assurance que des événemens aussi *malencontreux* ne se *renouvelleront* plus.

Je vous répète maintenant ce que nous avons dit dès le début, et ce que j'ai *répété cent fois :* si la Prusse et l'Autriche avaient tenu à la Russie *un langage ferme et décidé* en 1853, nous n'aurions *jamais eu la guerre*.

Mille amitiés d'Albert. Toujours votre nièce dévouée.

La reine Victoria au roi des Belges.

Buckingham Palace, 12 février 1856.

... La Conférence commencera d'ici peu. Lord Clarendon part pour Paris vendredi. *Nul* autre que lui ne peut être chargé de ces difficiles négociations. *Personne* ne peut dire *quel* en sera le résultat — et je ne veux pas en parler, car mes sentimens personnels sont *trop ardens* pour aborder ce sujet...

La reine Victoria à l'empereur des Français.

Buckingham Palace, 15 février 1856.

Sire et cher frère,

Mes commissaires pour le Conseil de guerre sont à peine re-

venus de Paris et notre plan de campagne est à peine arrêté que mes plénipotentiaires pour la Conférence de paix se mettent en route pour assister sous les yeux de V. M. à l'œuvre de pacification. Je n'ai pas besoin de vous recommander lord Clarendon, mais je ne veux pas le laisser partir sans le rendre porteur de quelques mots de ma part.

Quoique bien convaincue qu'il ne pourra, dans les discussions prochaines, s'élever de questions sur lesquelles il y aurait divergence d'opinions entre nos deux Gouvernemens, j'attache toutefois le plus haut prix à ce que l'accord le plus parfait soit établi avant que les conférences ne soient ouvertes; et c'est dans ce dessein que j'ai chargé lord Clarendon de se rendre à Paris quelques jours avant, afin qu'il pût rendre un compte exact des opinions de mon Gouvernement et jouir de l'avantage de connaître *à fond* la pensée de V. M.

J'éprouverai un sentiment d'intime satisfaction dans ce moment critique, et je le regarderai comme une preuve toute particulière de votre amitié, si vous voulez permettre à lord Clarendon de vous exposer personnellement mes vues et d'entendre les vôtres de votre propre bouche.

Les opérations de nos armées et de nos flottes combinées, sous un commandement divisé, ont été sujettes à d'énormes difficultés; mais ces difficultés ont été heureusement vaincues. Dans la diplomatie comme à la guerre, les Russes auront sur nous le grand avantage de l'unité de plan et d'action, et je les crois plus forts sur ce terrain que sur le champ de bataille; mais, à coup sûr, nous y resterons également victorieux, si nous réussissons à empêcher l'ennemi de diviser nos forces et de nous battre en détail.

Sans vouloir jeter un doute sur la sincérité de la Russie en acceptant nos propositions, il est impossible d'avoir à ce sujet une conviction pleine et entière. J'ai tout lieu de croire cependant que nul effort et nul stratagème ne seront négligés pour rompre, s'il était possible, ou au moins pour affaiblir notre alliance. Mais je repose à cet égard dans la fermeté de V. M. la même confiance qui saura détruire toutes ces espérances, que j'ai dans la mienne et dans celle de mes ministres. Cependant, on ne saurait attacher trop d'importance à ce que cette commune fermeté soit reconnue et appréciée dès le commencement des négociations, car de là dépendra, j'en ai la conviction, la solution, si

nous devons obtenir une paix dont les termes pourront être considérés comme satisfaisans pour l'honneur de la France et de l'Angleterre, et comme donnant une juste compensation pour les énormes sacrifices que les deux pays ont faits. Une autre considération encore me porte à attacher le plus haut prix à cet accord parfait, c'est que si, par son absence, nous étions entraînés dans une paix qui ne satisferait point la juste attente de nos peuples, cela donnerait lieu à des plaintes et à des récriminations qui ne pourraient manquer de fausser les relations amicales des deux pays au lieu de les cimenter davantage, comme mon cœur le désire ardemment.

D'ailleurs je ne doute pas un moment qu'une paix telle que la France et l'Angleterre ont le droit de la demander sera bien certainement obtenue par une détermination inébranlable de ne point rabaisser les demandes modérées que nous avons faites.

Vous excuserez, Sire, la longueur de cette lettre, mais il m'est si doux de pouvoir épancher mes sentimens sur toutes ces questions si importantes et si difficiles, avec une personne que je considère non seulement comme un allié fidèle, mais comme un ami sur lequel je puis compter en toute occasion, et qui, j'en suis sûre, est animé envers nous des mêmes sentimens.

Le Prince me charge de vous offrir ses hommages les plus affectueux, et moi je me dis pour toujours, Sire et cher frère, de V. M. I. la très affectionnée sœur et amie.

Lord Clarendon à la reine Victoria.

Paris, 30 mars 1856.

Lord Clarendon présente ses humbles devoirs à Votre Majesté et a humblement l'honneur de la féliciter à l'occasion de la signature de la paix qui a eu lieu cet après-midi. Sans aucun doute, une autre campagne aurait jeté encore plus de gloire sur les armes de Votre Majesté, et aurait permis à l'Angleterre d'imposer à la Russie des conditions différentes; mais si l'on met en parallèle le coût et les horreurs de la guerre, maux qui par eux-mêmes sont les plus grands, nous ne pouvons certifier que la victoire n'aurait pas été trop chèrement achetée. — La continuation de la guerre aurait été à peine possible avec ou sans la France. — Si nous étions parvenus à l'entraîner, ce n'est qu'avec

grande répugnance qu'elle nous aurait suivis, ses finances en auraient encore souffert davantage, elle n'aurait manifesté que de la mauvaise volonté et ne nous aurait donné qu'un concours sans énergie, et, à la première occasion, nous eût laissés dans l'embarras. Si nous avions continué la guerre seuls, la France aurait compris qu'elle agissait mesquinement envers nous, et, partant, ne nous en aurait haï que davantage, prête à devenir notre ennemie avec plus d'empressement que dans n'importe quelle circonstance; l'Angleterre aurait pu avoir contre elle alors une coalition de l'Europe à laquelle se seraient joints les États-Unis, trop heureux d'y adhérer, et de sérieuses conséquences auraient pu en résulter.

Néanmoins lord Clarendon ne voudrait pas faire une pareille assertion à la légère, mais il est convaincu que Votre Majesté peut se déclarer satisfaite de la situation occupée maintenant par l'Angleterre ; il y a six semaines, elle était des plus pénibles. Tout le monde, ligué contre nous suspectait nos motifs, dénonçait notre politique. Maintenant le sentiment universel est que nous sommes le seul pays capable, prêt, et décidé, s'il est nécessaire, à continuer la guerre; nous aurions pu empêcher la paix; mais ayant déclaré que nous consentions volontiers à accepter un traité conçu en termes honorables, nous avons agi honnêtement et avec un complet désintéressement suivant notre parole. Il est parfaitement reconnu également que les conditions de la paix auraient été différentes si l'Angleterre n'avait pas été aussi ferme, et naturellement tout le monde, *même ici*, est satisfait de ce que cette convention n'ait pas été déshonorante pour la France.

On ne plaidera point les circonstances atténuantes et on *n'exprimera point* de mécontentement. Ce serait un manque de sagesse et de dignité que d'agir ainsi avant que les conditions de la paix soient publiquement connues.

La reine Victoria au comte de Clarendon.

Château de Windsor, 31 mars 1856.

La Reine remercie beaucoup lord Clarendon de ses deux lettres de samedi et d'hier. Nous *le* félicitons du succès qui a couronné ses *efforts* pour obtenir la paix, car c'est à lui *seul* qu'elle est due de même que c'est à lui seul qu'est due la

position si digne qu'occupe le pays bien-aimé de la Reine, grâce à la politique loyale, ferme et désintéressée qu'il a suivie depuis les débuts de la crise.

Bien que la Reine s'habituât difficilement à l'idée de la paix, elle en a pris son parti, convaincue que la France n'aurait pas continué la guerre ou ne l'aurait continuée que d'une manière telle que nous n'aurions pu en espérer *aucune* gloire pour nous.

Nous en avons une preuve frappante dans le fait du général Pélissier qui n'a point obéi aux ordres de l'Empereur et n'a jamais pensé à occuper Sak. On *pourrait* bien le laisser entendre à l'Empereur... La Reine trouve que lord Palmerston est enchanté de la paix, bien qu'il ait lutté aussi longtemps que possible pour obtenir de meilleures conditions.

La reine Victoria à l'empereur des Français.

Palais de Buckingham, 3 avril 1856.

Sire et mon cher frère,

Votre Majesté me permettra de lui offrir toutes mes félicitations à l'occasion de la paix qui a été conclue sous vos auspices, et peu de jours seulement après l'heureux événement qui vous a donné un fils. Quoique partageant les sentimens de la plupart de mon peuple qui trouve que cette paix est peut-être un peu précoce, j'éprouve le besoin de vous dire que j'approuve hautement les termes dans lesquels elle a été conçue, comme un résultat qui n'est pas indigne des sacrifices que nous avons faits mutuellement pendant cette juste guerre, et comme assurant, autant que cela se peut, la stabilité de l'équilibre européen...

Le Prince me charge de vous offrir ses hommages les plus affectueux, et je me dis pour toujours, Sire et cher Frère, de Votre Majesté la bien affectionnée sœur et amie.

L'empereur des Français à la reine Victoria.

Paris, 12 avril 1856.

Madame et très chère sœur,

Votre Majesté m'a fait grand plaisir en me disant qu'elle était satisfaite de la conclusion de la paix, car ma constante préoccu-

pation a été, tout en désirant la fin d'une guerre ruineuse, de n'agir que de concert avec le gouvernement de Votre Majesté. Certes, je conçois bien qu'il ait été désirable d'obtenir encore de meilleurs résultats, mais était-ce raisonnable d'en attendre de la manière dont la guerre avait été engagée? J'avoue que je ne le crois pas. La guerre avait été trop lentement conduite par nos amiraux et nos généraux, et nous avions laissé le temps aux Russes de se rendre presque inexpugnables à Cronstadt comme en Crimée. Je crois donc que nous aurions payé trop chèrement sous tous les rapports les avantages que nous eussions pu obtenir. Je suis, pour cette raison, heureux de la paix, mais je suis heureux surtout que notre Alliance sorte intacte des conférences et qu'elle se montre à l'Europe aussi solide que le premier jour de *notre union*. Je prie le prince Albert de ne pas être jaloux de cette expression...

Je prie Votre Majesté de me rappeler au souvenir du prince Albert et de recevoir avec bonté l'assurance des sentimens de respectueuse amitié avec lesquels je suis, de Votre Majesté, le dévoué frère et ami.

L'empereur des Français à la reine Victoria.

Sans date, décembre 1858.

Madame et très chère sœur,

Le prince Frédéric-Guillaume m'a remis la lettre que Votre Majesté a bien voulu lui donner pour moi. Les expressions si amicales employées par Votre Majesté m'ont vivement touché, et quoique je fusse persuadé que la diversité d'opinion de nos deux gouvernemens ne pouvait en rien altérer vos sentimens à mon égard, j'ai été heureux d'en recevoir la douce confirmation. Le prince de Prusse nous a beaucoup plu et je ne doute pas qu'il ne fasse le bonheur de la Princesse Royale, car il me semble avoir toutes les qualités de son âge et de son rang. Nous avons tâché de lui rendre le séjour de Paris aussi agréable que possible, mais je crois que ses pensées étaient toujours à Osborne ou à Windsor.

Il me tarde bien que toutes les discussions relatives au Traité de Paix aient un terme, car les partis en France en profitent pour tenter d'affaiblir l'intimité de l'alliance. Je ne doute pas néan-

moins que le bon sens populaire ne fasse promptement justice de toutes les faussetés qu'on a répandues.

Votre Majesté, je l'espère, ne doutera jamais de mon désir de marcher d'accord avec son Gouvernement et du regret que j'éprouve quand momentairement (*sic*) cet accord n'existe pas.

En la priant de présenter mes hommages à S. A. R. la duchesse de Kent et mes tendres amitiés au Prince, je lui renouvelle l'assurance de la sincère amitié et de l'entier dévouement avec lesquels je suis, de Votre Majesté, le bon frère et ami.

Le comte de Clarendon au prince Albert.

20 mai 1857.

Monseigneur,

J'ai l'honneur d'informer Votre Altesse Royale que j'ai eu aujourd'hui une très longue et très intéressante conversation avec M. de Persigny. Il m'a parlé des différentes *utopies* de l'Empereur, de la conviction de Sa Majesté que l'Angleterre, la France et la Russie devraient entre elles *régler les affaires de l'Europe*, du *peu de cas*, qu'il fait de l'Autriche ou de toute autre puissance, et des différens petits griefs que Sa Majesté pense avoir contre le Gouvernement de la Reine, et dont l'importance a été exagérée par la malveillance ou la stupidité des personnes, qu'écoute plus ou moins l'Empereur.

M. de Persigny m'a dit aussi que, dans une conversation, à laquelle il avait eu soin de faire assister le comte Walewski, il avait solennellement prévenu l'Empereur qu'il courrait le plus grand danger à dévier tant soit peu de la voie de son véritable intérêt : l'alliance anglaise. Tous les souverains qui le flattent et le cajolent dans un intérêt personnel, le considèrent comme un aventurier, et ne croient pas plus à la stabilité de son trône ni à la durée de sa dynastie, qu'à des événemens d'une extrême improbabilité. Les Anglais, au contraire, qui jamais ne condescendent à flatter ni à cajoler qui que ce soit, mais qui cherchent l'intérêt de l'Angleterre, sont attachés à l'alliance française et à l'empereur des Français, parce qu'ils attachent une grande importance à des relations pacifiques avec la France. Ce pays est en effet le seul en Europe qui puisse porter atteinte à l'Angleterre, et, d'autre part, l'Angleterre est le seul pays qui soit à

même de nuire à la France. — La récente guerre avec la Russie n'a pas eu le moindre effet sur la France, si ce n'est de lui avoir coûté de l'argent. — Tandis qu'une guerre avec l'Angleterre ébranlerait toutes les parties de la France, chacune dans un sens particulier, et les dresserait toutes contre l'état de *l'ordre social*, et, dans ce bouleversement, l'Empire pourrait disparaître.

Il résulte de cette conversation et de plusieurs autres, que l'Empereur paraît désirer vivement venir en Angleterre rendre visite à la Reine dans l'intimité, si possible à Osborne, et au moment qui conviendrait le mieux à Sa Majesté. M. de Persigny affirme qu'il tient beaucoup à ce projet, y attache la plus grande importance : c'est aux yeux de l'Empereur le moyen d'*éclairer* ses propres idées, d'imprimer une direction à sa politique et d'empêcher par des communications personnelles avec la Reine, Votre Altesse Royale et le Gouvernement de Sa Majesté, ces dissensions et ces *mésintelligences* que l'Empereur craint de voir se produire faute de conversations.

Je crains qu'une telle visite ne soit pas très agréable à Sa Majesté, mais dans l'état d'esprit actuel de l'Empereur, et étant donné qu'évidemment il craint de voir mettre en doute, tant soit peu, *la stabilité* de l'alliance, je ne puis douter que l'on n'obtienne de bons résultats ou du moins que l'on n'évite beaucoup de mal en permettant à l'Empereur de présenter ses hommages à Sa Majesté, comme il l'a demandé.

J'ai discuté ce soir à ce sujet, après le Cabinet, avec lord Palmerston, qui partage tout à fait la manière de voir que j'ai pris la liberté d'exposer à Votre Altesse Royale.

J'ai l'honneur d'être, Monseigneur, le très fidèle et dévoué serviteur de Votre Altesse Royale.

Le prince Albert au comte de Clarendon.

Osborne, 21 mai 1857.

Mon cher lord Clarendon,

J'ai montré votre lettre à la Reine, qui me prie de répondre en vous disant qu'elle sera naturellement prête à faire ce qui paraîtra le mieux dans l'intérêt de l'État. Nous serons donc disposés à recevoir l'Empereur avec ou sans l'Impératrice, ici, à Osborne, aussi simplement qu'il le désire. Ce moment-ci pour-

tant ne serait guère propice, en raison des réceptions et des soirées annoncées à Londres, des travaux du Parlement, de la saison qui bat son plein, et du peu de jours qui vont séparer la visite du Grand-Duc du retour de la Reine en ville. La seconde moitié de juillet, qui est l'époque à laquelle la Reine se trouvera ici comme de coutume, et qui est également la saison du yachting, pourrait paraître à l'Empereur le meilleur, étant le moins *forcé*.

Je ne doute pas qu'on ne tire grand bien de nouveaux rapports avec l'Empereur. La seule chose qui soit à craindre, c'est qu'il ne désire nous amener à sa manière de voir au sujet d'un remaniement de l'Europe, et qu'il soit désappointé de ce que nous ne soyons pas à même de donner notre assentiment à ses plans et à ses aspirations.

La reine Victoria au comte de Derby.

Château de Windsor, 13 janvier 1859.

Le Cabinet devant prochainement se réunir, et prendre une décision au sujet du budget de l'année courante, la Reine croit qu'il est de son devoir de faire part aux ministres de sa conviction absolue que, vu l'aspect actuel des affaires politiques en Europe, l'honneur, la puissance, la paix de ce pays ne seront à l'abri de toute atteinte que si les forces militaires et navales sont imposantes. Les efforts extraordinaires entrepris en France pour améliorer la flotte doivent nous inciter à faire tout notre possible pour maintenir notre supériorité sur mer dont notre vie même dépend. Dès maintenant, notre avance n'existerait pas, si la France venait à s'allier à une puissance ayant elle aussi une marine (1)...

L'Angleterre ne sera point écoutée en Europe, et sera impuissante à faire respecter la paix, — ce qui doit être son principal objectif dans les circonstances actuelles, — s'il est reconnu que ses ressources militaires sont d'une faiblesse méprisable. Enfin, si

(1) L'empereur des Français venait de prononcer des paroles de mauvais augure. Il dit à M. de Hübner, l'ambassadeur autrichien venu avec le corps diplomatique lui offrir les félicitations habituelles à l'occasion du nouvel an : « Je regrette que les relations entre nos deux Gouvernemens ne soient pas plus satisfaisantes: mais je vous demande d'assurer votre Empereur qu'elles n'altèrent en rien mes sentimens d'amitié envers lui. »

la guerre venait, pour un motif quelconque, à être déclarée en Europe, aucun homme d'État ne saurait affirmer, la Reine le craint, qu'il serait possible pour l'Angleterre d'espérer rester longtemps en dehors de l'action. En conséquence, pour la paix comme pour la guerre, une armée est nécessaire.

M. Otto Russell (1) *à M. Corbett* (2).

Rome, 14 janvier 1859.

Monsieur,

J'ai eu l'honneur d'être reçu ce matin en audience privée par le Pape, au Vatican. Personne autre n'était présent.

Sa Sainteté, dont les manières à mon égard furent aimables et bienveillantes, me dit : « Vous succédez à un homme de bien (3), pour lequel j'ai une grande affection, et je regrette qu'il ait quitté Rome. Vous pouvez être ce qu'il fut, et nous deviendrons amis, mais je ne sais encore rien de vous, tandis que je connaissais M. Lyons depuis de nombreuses années. J'apprends qu'il va en Amérique, il trouvera beaucoup plus difficile de traiter les affaires avec les Américains qu'avec nous.

« Je suis très flatté d'apprendre que le prince de Galles a l'intention de visiter Rome, et je suis sûr que Sa Majesté a bien fait de lui permettre de poursuivre ses études ici. Ce me sera un honneur de le recevoir au Vatican, et je vous demande de vous concerter avec le cardinal Antonelli, quant aux meilleurs moyens de rendre le séjour du Prince, ici, utile et agréable. Nous avons à cœur que tous ses désirs soient satisfaits, afin qu'il conserve dans l'avenir un très bon souvenir de Rome. Hélas! il existe au sujet de ce pays tant d'impressions erronés, que j'espère que vous ne le jugerez pas trop précipitamment. On nous demande de faire des réformes et on ne comprend pas que ces mêmes réformes, qui consisteraient à donner à ce pays un Gouvernement laïque, lui enlèveraient toute raison d'être. On l'appelle *États de l'Église* et c'est ce qu'il doit rester. Il est vrai que

(1) Secrétaire de légation à Florence, résidant à Rome.

(2) Secrétaire de légation à Florence, plus tard successivement ministre à Rio de Janeiro et à Stockholm.

(3) Richard Bickerton Pemell Lyons. Plus tard comte Lyons, qui avait quitté Rome pour devenir ministre à Washington.

nous avons dernièrement nommé un laïque à un poste occupé autrefois par un ecclésiastique, je puis encore le faire à l'occasion ; mais, si petits que nous soyons, nous ne pouvons céder à la pression étrangère, et ce pays doit être administré par des hommes d'Église. Pour ma part, j'accomplirai mon devoir suivant ma conscience, et si les gouvernemens aussi bien que les événemens se prononcent contre moi, ils ne me feront pas céder. J'irai aux Catacombes avec les fidèles, comme le firent les chrétiens aux premiers siècles, et nous attendrons là la volonté de l'Être Suprême, car je ne redoute aucune puissance sur terre, je ne crains que Dieu.

— Mais, Saint-Père, dis-je, vous parlez comme si Rome était menacée d'un grand danger : y a-t-il donc des causes réelles, à votre appréhension?

— Ne savez-vous pas, répondit Sa Sainteté, qu'une grande agitation règne dans toute l'Italie? La situation de la Lombardie est déplorable. De mauvais esprits travaillent même en mes États, et le dernier discours du roi de Sardaigne est bien fait pour enflammer l'esprit de tous les révolutionnaires de l'Italie. Il est vrai qu'il dit également qu'il respectera les traités existans, mais cela contre-balancera difficilement l'effet produit par les autres parties de son allocution. Il m'est aussi parvenu la nouvelle que le roi de Naples avait accordé une large amnistie, — il n'a pas cédé à la pression étrangère et il a eu raison, — mais maintenant, à l'occasion du mariage de son fils, un acte de clémence de sa part est de bonne politique.

— Est-ce vrai, repris-je, que les prisonniers politiques sont compris dans cette amnistie?

— Oui, me répondit Sa Sainteté, j'ai vu le nom de Settembrini et aussi celui de la personne à laquelle votre gouvernement a pris un si vif intérêt, et dont le nom commence par un P, si je me souviens bien.

— Poerio, suggérai-je.

— C'est, en effet, ce nom, continua le Pape, et je suppose que les autres prisonniers politiques seront relâchés; ils seront envoyés à Cadix aux frais du Roi, ils y recevront quelque argent, je crois. Il est convenu avec le ministre des États-Unis qu'ils seront transportés là-bas, où ils seront exilés à vie. J'espère que cet événement aura pour résultat d'amener votre gouvernement et celui de la France à renouer des relations diplomatiques

avec Naples; j'ai toujours regretté cette rupture, mais le Roi eut raison de ne pas céder à la pression étrangère.

« Il est heureux, termina le Pape avec un sourire, que lord Palmerston ne soit pas en fonctions. Il aimait beaucoup trop à intervenir dans les affaires des pays étrangers, et la crise actuelle aurait singulièrement fait son affaire. *Addio caro,* » dit alors le Pape, et il me congédia avec sa bénédiction.

Ensuite, suivant l'usage, je me rendis chez le cardinal Antonelli, pour lui faire part de ce qui s'était passé. Il confirma tout ce que le Pape avait dit, mais nia qu'il y eût aucune raison très sérieuse de craindre immédiatement des désordres généraux en Italie...

Le roi des Belges à la reine Victoria.

Laeken, 4 février 1859.

Ma très chère Victoria,

... Les cieux seuls savent à quelle danse notre empereur *Napoléon troisième du nom* nous conduira. Dans quelques jours il aura prononcé son discours du trône. J'ai peur qu'il ne soit décidé à cette guerre d'Italie. Les discussions au Parlement peuvent avoir sur lui quelque influence. Je crains que l'esprit de parti ne l'emporte sur le sentiment vrai et juste de ce qu'est l'intérêt de l'Europe. C'est très bien à vous d'avoir dit dans votre discours que les *traités* doivent être respectés; sinon, nous retournons vraiment à l'ancien *Faustrecht,* dont nous nous sommes efforcés de nous débarrasser. C'est curieux que vos paroles aient de nouveau fait baisser les fonds; je présume qu'on espérait à Paris que vous pourriez féliciter le Parlement de ce que la paix ati été préservée. Pour nous, pauvres gens qui nous trouvons *aux premières loges,* ces incertitudes sont bien peu agréables.

Votre oncle dévoué.

La reine Victoria au roi des Belges.

Buckingham Palace, 15 février 1859.

Mon très cher oncle,

... J'espère *encore* que les choses se *calmeront.* L'Empereur a personnellement exprimé à Hübner ses regrets pour ses paroles,

désavoué le sens qu'on leur avait donné et déclaré que *personne ne pouvait discuter* les droits de l'Autriche sur ses possessions en Italie. Il ne m'a pas écrit ces temps derniers, mais, il y a dix jours, je lui ai envoyé une longue lettre amicale : j'ai parlé, *sans les atténuer*, de nos craintes pour l'avenir, et insisté auprès de lui, afin qu'il nous aide à éviter les calamités de la *guerre*...

La reine Victoria au roi des Belges.

Buckingham Palace, 1er mars 1859.

Mon très cher oncle,

... Les affaires sont toujours à peu près dans le même état. Lord Cowley est arrivé dimanche à Vienne, mais nous ne savons encore rien de positif. Je crains beaucoup l'entêtement de l'Autriche.

Ce serait véritablement une bénédiction, si *nous* pouvions faire un effort, non seulement pour empêcher la guerre aujourd'hui, mais aussi pour en supprimer les *causes* à l'avenir. Il n'y a que des gouvernemens italiens qui *puissent* amener un *meilleur état* de choses...

L'empereur d'Autriche à la reine Victoria.

Vienne, le 8 mars 1859.

Madame et chère sœur,

J'ai reçu des mains de lord Cowley la lettre que Votre Majesté a bien voulu lui confier et dont le contenu m'a offert un nouvel et précieux témoignage de l'amitié et de la confiance qu'elle m'a vouées, ainsi que des vues élevées qui dirigent sa politique. Lord Cowley a été auprès de moi le digne interprète des sentimens de Votre Majesté, et je me plais à lui rendre la justice qu'il s'est acquitté avec le zèle éclairé dont il a déjà fourni tant de preuves dans la mission confidentielle dont il était chargé.

J'ai hautement apprécié les motifs qui vous ont inspiré la pensée de m'envoyer un organe (*sic*) de confiance pour échanger nos idées sur les dangers de la situation. Je m'associe à tous les désirs que forme Votre Majesté pour le maintien de la paix, et ce n'est pas sur moi que pèsera la responsabilité de ceux qui évoquent des dangers de guerre sans pouvoir articuler une seule cause de guerre.

Lord Cowley connaît les points de vue auxquels j'envisage les questions qui forment l'objet ou le prétexte des divergences d'opinion qui subsistent entre nous et la France; il sait aussi que nous sommes disposés à contribuer à leur solution dans l'esprit le plus conciliant, en tant qu'on n'exige pas de nous des sacrifices que ne saurait porter aucune Puissance qui se respecte. Je forme des vœux pour que Votre Majesté puisse tirer parti des élémens que lui apportera son ambassadeur, dans l'intérêt du maintien de la paix que nous avons également à cœur.

Mais quelles que soient les chances ou les épreuves que l'avenir nous réserve, j'aime à me livrer à l'espoir (*sic*) que rien ne portera atteinte aux rapports d'amitié et d'union que je suis heureux de cultiver (*sic*) avec Votre Majesté, et que ses sympathies seront acquises à la cause que je soutiens et qui est celle de tous les États indépendans.

C'est dans ces sentimens que je renouvelle à Votre Majesté l'assurance de l'amitié sincère et de l'inaltérable attachement avec lesquels je suis, Madame et chère sœur, de Votre Majesté, le bon et dévoué frère et ami.

La reine Victoria au roi des Belges.

Château de Windsor, 26 avril 1859.

Mon très cher oncle,

Je sais à peine *que* dire : nous sommes complètement troublés et désorientés, par les nouvelles qui nous parviennent trois ou quatre fois par jour! Je n'ai *aucun* espoir que nous *conservions* la paix. Bien qu'*à l'origine* ce soit la méchante folie de la Russie et de la France qui ait été cause de cette terrible crise, c'est la folie et l'aveuglement de l'Autriche qui vont amener la guerre *maintenant* (1). Elle s'*est* mise dans son tort; et les sentimens ici, qui étaient tout ce que l'on pouvait désirer, se sont absolument transformés en une sympathie *ardente* pour la *Sardaigne*. Néanmoins, nous espérons pouvoir encore *jeter* la responsabilité de la guerre sur la France, qui *en ce moment* ne veut

(1) Allusion à un traité que l'on disait avoir été conclu entre la France et la Russie. En réponse aux demandes qui leur furent adressées à ce sujet, le prince Gortschakoff et l'empereur des Français donnèrent des explications contradictoires.

plus entendre parler de médiation, tandis que l'Autriche est de nouveau disposée à l'accepter!

C'est une mélancolique et triste fête de Pâques...

La reine Victoria au roi des Belges.

Château de Windsor, 3 mai 1859.

Mon très cher oncle,

Mille remerciemens pour votre bonne et aimable lettre du 30. Dieu sait dans quel triste gâchis nous sommes! L'imprudence des Autrichiens est vraiment un grand malheur, car elle les a mis dans leur tort. Cependant, il y a encore un sentiment général d'*irritation* et de *grande méfiance* marqué par la conduite de la France. Elle *nie* le traité avec la Russie, mais je suis parfaitement sûre qu'il *existe des engagemens*...

La reine Victoria au roi des Belges.

Buckingham Palace, 9 mai 1859.

Mon très cher oncle,

Je vous écris aujourd'hui au lieu de demain afin de profiter du retour de votre messager... Que *font* les Autrichiens? Ils n'ont *pas* voulu attendre alors qu'ils devaient le faire, et *maintenant*, alors qu'ils devraient se précipiter et attaquer avec leurs forces écrasantes, ils ne font *rien!* Rien depuis le 30! Ils laissent les Français devenir journellement plus forts et plus *prêts* pour la lutte!

C'est à en perdre l'esprit, et il est très difficile de les comprendre ou de faire quelque chose pour eux. L'Empereur quitte Paris pour Gênes demain. Il n'est *pas* exact que l'Impératrice soit si belliqueuse; lord Cowley dit au contraire qu'elle est très malheureuse de ce qui se passe et que l'Empereur lui-même est triste et changé. Le vieux Vaillant part avec lui en qualité de chef d'état-major...

La reine Victoria à lord John Russell.

Château de Windsor, 1er décembre 1859.

La Reine espère qu'on fera nettement comprendre à l'Empereur qu'il n'a aucune chance d'obtenir que nous nous joignions

à lui dans une guerre contre l'Autriche, s'il était disposé ou entraîné à en recommencer une autre. Cette alternative se présente sans cesse à son esprit...

Lord John Russell à la reine Victoria (1).

Affaires étrangères, 1er décembre 1859.

Lord John Russell présente ses humbles devoirs à Votre Majesté. Il a écrit à lord Cowley, avec la gracieuse permission de Votre Majesté. Le fait de soutenir l'empereur des Français si l'Autriche tentait d'imposer par force à l'Italie un gouvernement contraire à la volonté du peuple, doit être jugé suivant les circonstances si elles se produisent. Lord John Russell n'est certainement pas disposé à affirmer qu'il ne saurait survenir de cas où la Grande-Bretagne serait obligée, dans son intérêt personnel, à aider matériellement l'empereur des Français. Mais il considère que cette éventualité est peu probable et que la crainte de cette alliance empêchera l'Autriche de troubler la paix de l'Europe.

La reine Victoria à lord John Russell.

Château de Windsor, 2 décembre 1859.

La Reine regrette extrêmement de voir par la lettre de lord John, datée d'hier, qu'il envisage la possibilité d'une entente avec la France pour entreprendre une nouvelle guerre en Italie ou de menacer l'Autriche d'hostilités. La Reine a mis cette hypothèse absolument hors de question. Si l'on permettait à l'empereur des Français de croire que cette éventualité n'a rien d'irréalisable, il pourrait soit la faire naître, soit acquérir le droit de se plaindre, si nous l'abandonnions. Ce serait exactement aussi dangereux et aussi déloyal envers l'Empereur de l'induire en erreur à ce sujet, que ce le serait pour la Reine de cacher à lord John que sous aucun prétexte elle ne renoncera à sa neutralité, dans le conflit italien, et n'infligera, à cause de cette querelle, à son pays et à l'Europe la calamité d'une guerre.

(1) Le 10 novembre fut signé le traité de Zurich, qui reproduisait les préliminaires de Villafranca, et on décida de réunir un Congrès pour régler les affaires italiennes.

La reine Victoria à l'empereur des Français.

Château de Windsor, 31 décembre 1859.

Sire et mon cher frère,

Je viens comme de coutume offrir à Votre Majesté nos félicitations bien sincères à l'occasion de la nouvelle année. Puisse-t-elle ne vous apporter que du bonheur et du contentement! L'année qui vient de s'écouler a été orageuse et pénible et a fait souffrir bien des cœurs. Je prie Dieu que celle dans laquelle nous entrons nous permette de voir s'accomplir l'œuvre de la pacification, avec tous ses bienfaits pour le repos et le progrès du monde. Il y aura encore à réconcilier bien des opinions divergentes et des intérêts apparemment opposés; mais avec l'aide du Ciel et une ferme résolution de ne vouloir que le bien de ceux dont nous avons à régler le sort, il ne faut pas en désespérer...

Le prince me charge d'offrir ses hommages les plus affectueux à Votre Majesté et en vous renouvelant les expressions de ma sincère amitié, je me dis, Sire et mon cher frère, de Votre Majesté Impériale, la bonne et affectionnée sœur et amie.

Le roi des Belges à la reine Victoria.

Laeken, 6 janvier 1860.

Ma très chère Victoria,

... Louis-Napoléon désirait un Congrès, parce qu'il aurait placé une nouvelle autorité entre lui et les Italiens, qu'il craint évidemment, en raison de leur goût pour assassiner les gens. Le pamphlet « le Pape et le Congrès » reste *incompréhensible* (1) : il lui fera beaucoup de tort et le privera de la confiance des catholiques, qui ont été en France ses plus dévoués soutiens. Maintenant que le Congrès est ajourné, qu'est-ce que l'on va faire de l'Italie? On dit qu'il y aura un arrangement, suivant lequel le Piémont recevrait davantage,

(1) Le fameux pamphlet, publié sous le nom de M. de La Guéronnière, exposait les vues de l'Empereur et proposait de retirer ses Etats au Pape, Rome excepté. Sa publication fut cause de la démission du comte Walewski, auquel succéda M. Thouvenel.

la France aurait la Savoie, et l'Angleterre la Sardaigne. Je suis certain que l'Angleterre ne désire en aucune façon posséder la Sardaigne. J'aurais grand plaisir à connaître ce que lord Cowley a dit de tout cela. Je sais que Louis-Napoléon est en ce moment très occupé de l'Allemagne et étudie ses ressources. C'est un peu alarmant, car il me semble qu'il a procédé de la même façon avec l'Italie. Les Prussiens peuvent dire : *Gare la bombe!* On ne peut pas comprendre pourquoi Louis-Napoléon use de tant de bizarres subterfuges alors que s'il avait agi franchement, depuis septembre, tout serait arrangé. Je dois dire que j'ai trouvé Walewski à ce moment-là très sensé et très conservateur. Sa démission va donner l'impression qu'on suivra maintenant une politique moins conservatrice et les gens en seront très alarmés. Je connais Thouvenel, il m'a plu, mais c'était au temps du pauvre Roi. Je suppose qu'en Angleterre sa nomination ne causera pas la moindre joie, car il a été à même de contrecarrer les visées anglaises en Orient...

La reine Victoria au roi des Belges.

Buckingham Palace, 8 mai 1860.

Mon très cher oncle,

Vraiment, c'est par trop mal. *Aucun* pays, ni aucun être humain ne rêverait jamais de *troubler* ou d'*attaquer* la France; chacun serait heureux de la voir prospère ; mais *elle* a absolument besoin de bouleverser chaque partie du globe, d'essayer de semer la discorde et de tirer tout le monde par les oreilles : naturellement, cela se terminera un jour par une *véritable croisade* contre le *perturbateur du monde entier!* C'est vraiment monstrueux !...

L'empereur des Français à la reine Victoria.

Paris, le 31 décembre 1860.

Madame et très chère sœur,

Je ne veux pas laisser cette année s'écouler sans venir porter à Votre Majesté l'expression de mes souhaits pour son bonheur et celui du Prince et de sa famille. J'espère que l'année qui va commencer sera heureuse pour nos deux nations, et qu'elle verra

encore nos liens se resserrer. L'Europe est bien agitée, mais, tant que l'Angleterre et la France s'entendent, le mal pourra se localiser.

Je félicite Votre Majesté du succès que nos deux armées ont obtenu en Chine ; laissons toujours nos étendards unis; car Dieu semble les protéger.

J'ai bien envié l'Impératrice qui a pu vous faire une visite et revoir votre charmante famille; elle en a été bien heureuse.

Je saisis avec empressement cette occasion de renouveler à Votre Majesté les sentimens de haute estime et de sincère amitié avec lesquels je suis, de Votre Majesté, le bon frère.

La reine Victoria à l'empereur des Français (1).

Osborne, 3 janvier 1861.

Sire et cher frère,

Les bons vœux que Votre Majesté veut bien m'exprimer à l'occasion de la nouvelle année me sont bien chers, et je vous prie d'en accepter mes remerciemens sincères, ainsi que l'expression des vœux que je forme pour le bonheur de Votre Majesté, de l'Impératrice et de votre cher enfant; le prince se joint à moi dans ces sentimens.

Votre Majesté a bien raison si elle regarde avec quelque inquiétude l'état agité de l'Europe, mais je partage aussi avec elle le ferme espoir que le mal peut être beaucoup amoindri, tant que la France et l'Angleterre s'entendent, et j'y ajouterai, tant que cette entente a pour but désintéressé de préserver au monde la paix et à chaque nation ses droits et ses possessions, et d'adoucir des animosités qui menacent de produire les plus graves calamités, des guerres civiles et des luttes de races. La bénédiction de Dieu ne manquera pas à l'accomplissement d'une tâche aussi grande et sacrée.

Je me réjouis avec Votre Majesté des glorieux succès que nos armées alliées viennent d'obtenir en Chine, et de la belle paix que ces succès ont amenée. Elle sera féconde, je l'espère, en bienfaits pour nos deux pays, aussi bien que pour ce peuple bizarre que nous avons forcé à entrer en relations avec le reste du monde.

(1) Ces deux lettres sont en français dans le texte. (N. d. t.)

Il nous a fait du plaisir (*sic*) de voir l'Impératrice et d'entendre, depuis, que son voyage en Angleterre lui a fait tant de bien.

Agréez l'assurance de la parfaite amitié avec laquelle je suis, Sire et mon Frère, de Votre Majesté Impériale, la bonne Sœur.

La reine Victoria au roi des Belges.

Buckingham Palace, 12 février 1861.

Mon très cher oncle,

Mille et mille remerciemens pour votre chère lettre...

Dimanche nous avons célébré, avec des sentimens de *profonde gratitude* et d'amour, le *vingt et unième* anniversaire de notre mariage béni, jour qui nous a apporté, ainsi qu'au *monde entier, je puis le dire*, tant d'incalculables bénédictions! *Très* peu de femmes peuvent dire comme moi, que leur mari, après vingt et une années, est *non* seulement plein de cette amitié, de cette bonté et de cette affection, qu'un mariage vraiment heureux apporte avec lui, mais encore qu'il a le même tendre amour des *premiers jours du mariage!*

Il nous manquait ma chère maman et *trois* de nos enfans, mais *six* étaient autour de nous, et le soir nous avions réuni ceux des gens de notre Maison qui vivent *encore* et *étaient déjà avec nous* il y a vingt et un ans!...

J'espère que ces lignes vous trouveront en bonne santé. Croyez-moi votre toujours dévouée nièce.

La reine Victoria au roi des Belges.

Frogmore, 16 mars 1861.

Mon très cher et bien-aimé oncle,

C'est le cœur brisé que votre pauvre enfant vous écrit une ligne d'amour et de dévouement en ce jour le plus affreux de ma vie! *Elle* est partie (1). Cette mère *précieuse*, et si *tendrement aimée*, dont jamais je n'ai été séparée que pendant peu de mois, — sans laquelle je ne puis *concevoir la vie*, — nous a été enlevée! C'est *trop* affreux! Mais du moins elle connaît la paix,

(1) La duchesse de Kent mourut le 16 mars.

le repos, et ses terribles souffrances sont finies. Son agonie ne fut pas douloureuse, mais cette respiration haletante fut *douloureuse* et déchirante pour les témoins. Jusqu'à la fin, j'ai tenu sa main dans la mienne, ce dont je suis vraiment reconnaissante. Mais c'était affreux de voir s'en aller peu à peu cette précieuse vie ! Hélas ! elle ne m'a pas reconnue ! Mais les affres de la séparation lui furent épargnées ! Combien vous allez être *peinés* et *désolés*, *vous* qui nous êtes maintenant doublement précieux...

Toujours votre dévouée et vraiment malheureuse nièce et enfant.

La reine Victoria au roi des Belges.

Osborne, 13 août 1861.

Mon bien-aimé oncle,

...*Notre* roi de Suède (1) est arrivé hier soir. Nous sommes allés au-devant de lui dans le yacht, et l'avons rencontré; mais son bateau allait si lentement que les uniformes et vêtemens des *holen Herrn* sont arrivés à neuf heures moins un quart et nous nous sommes assis pour dîner à neuf heures un quart! Le Roi et le prince Oscar (2) sont très français et très italiens. Je pense que le brumeux royaume scandinave est un rêve pour eux. Le Roi est un bel homme. Il est homme de bonne compagnie et ce n'est pas chose difficile que de s'entendre avec lui. Oscar est doux et très aimable, très fier de ses trois petits garçons. Ils repartent d'un autre côté demain de très bonne heure...

La reine Victoria au roi des Belges.

Osborne, 20 août 1861.

...Les nouvelles d'Autriche sont très mauvaises et m'inquiètent. Le roi de Suède est plein d'idées extravagantes que l'empereur Napoléon, pour lequel il a la plus grande admiration, lui a mises dans la tête...

Il est grand temps que je termine ma longue lettre. Avec les amitiés affectueuses d'Albert, toujours votre nièce dévouée.

(1) Charles XV, monté sur le trône en 1859.

(2) Le roi de Suède actuel, frère et héritier de Charles XV, auquel il succéda en 1872 sous le nom d'Oscar II.

La reine Victoria au roi des Belges.

Osborne, 20 décembre 1861.

Mon très cher et excellent *Père,*

Car je vous ai *toujours* aimé comme tel! La pauvre petite orpheline de huit mois est maintenant une malheureuse veuve de quarante-deux ans, dont le cœur est complètement brisé! Il n'existe plus pour *moi* de *bonheur* dans la *vie!* le monde entier ne *m'est* plus rien! Si je *dois* continuer à *vivre*, et je ne ferai rien pour que mon état s'aggrave, ce sera pour nos pauvres enfans orphelins, — pour mon infortuné pays qui a *tout* perdu en le perdant, — et pour faire *uniquement* tout ce que je sais et je *sens* qu'il aurait désiré que je fisse : car il *est* près de moi — son esprit me guidera et m'inspirera! Mais être séparés au printemps de la vie, — à quarante-deux ans voir détruit notre foyer pur, heureux et paisible, qui *seul* me rendait capable de supporter une tâche *si* détestée, alors que *j'avais* espéré, avec une certitude instinctive, que Dieu ne nous *séparerait* jamais et nous laisserait vieillir ensemble, — bien qu'*il* parlât toujours de la brièveté de la vie, c'est *trop affreux* et trop cruel! Et cependant ce *doit* être pour *son* bien, pour son bonheur! Sa pureté était trop grande, son idéal *trop élevé* pour ce monde malheureux et méprisable! Ce n'est que maintenant que sa belle âme jouit de *ce* dont elle *était* digne! Et je ne veux *pas* l'envier, — je prierai simplement afin que *la mienne* soit purifiée par cette épreuve et que je mérite d'être réunie à lui pour l'éternité, — heure bénie à laquelle j'aspire ardemment. Mon cher, très cher oncle, *comme* vous êtes bon de venir! Ce me sera une *consolation* indicible, et vous *pouvez avoir* beaucoup d'influence en disant aux gens de faire ce qu'ils doivent. Je ne parle pas de mes *excellens* serviteurs *personnels*, — surtout le pauvre Phipps, — car il n'est pas possible d'être plus dévoués; ils ont le cœur brisé et souhaitent uniquement vivre comme *il* le désirait...

Toujours votre malheureuse enfant dévouée,

VICTORIA R.

L'HÉRITAGE DU PRÉSIDENT MARCEAU

NOUVELLE

I

Il était neuf heures du soir; le conseil municipal siégeait au complet. Malgré la chaleur de la nuit et le lourd rayonnement des becs de gaz, l'huissier venait de fermer les fenêtres; le silence succédait tout à coup dans la salle au brouhaha des bruits extérieurs.

Le maire frappa à petits coups son canif sur le socle de son écritoire, comme il faisait d'habitude pour marquer l'ouverture des séances. « Messieurs!... » dit-il, par manière d'avertissement; puis, debout, arc-bouté des deux mains à la table et comme accablé sous le poids d'un fardeau, il promena lentement son regard sur l'assistance, il parut écouter en lui-même les paroles qu'il allait prononcer.

— Messieurs, commença-t-il enfin, la cité d'Ymonville vient de faire une perte immense. Le président Marceau est mort aujourd'hui sans souffrances, avec le calme d'un sage antique, en pleine possession de ses belles facultés.

La nouvelle courait la ville depuis plusieurs heures et ne pouvait plus émouvoir personne. On continuait à se taire, on épiait ce qu'il allait ajouter.

— J'enregistre ce muet témoignage de regret et de respect,

reprit-il avec componction. Mais vous voudrez honorer aussi par un acte public la mémoire de ce grand citoyen! Je propose le vote d'un crédit extraordinaire destiné à couvrir les frais de ses funérailles. Sa ville natale peut-elle moins faire, Messieurs, pour l'héritier d'un si beau nom historique, pour le dernier neveu du général Marceau?

Il allait poursuivre; sa transition était préparée pour passer aux « soldats de Sambre-et-Meuse, » et aux « trois couleurs de la République, » quand l'adjoint Thillot, profitant du nouveau silence qui marquait, dans le discours, une pause d'accablement feint et de douleur officielle, demanda la parole à l'improviste.

Un mouvement de curiosité se fit autour de la table, des chuchotemens s'entendirent dans la tribune du public. L'animosité ancienne de M. Vigneule contre M. Thillot était connue. Plus vive de jour en jour, à mesure que l'époque des élections municipales approchait, elle apparut dans le regard haineux que le maire jeta sur son rival; mais, les murmures de l'auditoire lui donnant l'éveil, il se ressaisit aussitôt et répondit sur un ton de bonhomie et de simplicité:

— Je n'avais pas tout à fait fini. Mais la parole est à M. Thillot.

Le brusque recul de sa chaise, dont les pieds grincèrent sur le parquet, fut la première réplique de l'adjoint. Avec un rictus de défi, qu'il croyait être un sourire, il dit ne pas redouter le reproche d'avoir interrompu l'orateur: il ne se levait, en effet, que pour appuyer la motion. Il l'appuyait, dans la mesure où l'initiative prise par M. Vigneule répondait au vœu général. Aussi bien, — et son ton s'éleva, — le rôle d'une municipalité ne saurait être d'imposer des volontés à la population, mais de s'inspirer des désirs publics pour les traduire en résolutions.

— Les regrets que laisse le président Marceau sont unanimes, riposta le maire. Il y a sur ce point communion absolue entre nos commettans et nous.

— C'est ce que j'allais dire, reprit l'adjoint, marquant qu'à son tour il était interrompu.

M. Vigneule n'avait pas entendu, sans doute; car au lieu de répliquer, il se pencha vers son voisin de droite; il se mit à lui parler confidentiellement, avec des hochemens de tête et des gestes explicatifs.

M. Thillot, méprisant cet aparté, faisait face vers le fond de la salle et continuait son développement. « Oui, Messieurs ! » la mort du président mettait en deuil Ymonville tout entière ; « mais, Messieurs, » des intérêts plus hauts étaient ici en cause. Devant cette tombe ouverte, évoquant une ombre fameuse du fond du passé, c'était au nom de la France que la municipalité allait prononcer ; « plus encore, Messieurs ! » c'était au nom de la Révolution. Il importait dès lors que toute pompe religieuse fût exclue de la cérémonie funèbre ; la contribution pécuniaire de la ville n'était possible qu'à cette condition.

M. Vigneule, redressé dans son fauteuil, écoutait maintenant avec attention. Par de petits signes de tête prudens et réticens, il marquait, ou réservait peut-être, son approbation. Sans se lever, familièrement, il déclara s'associer pleinement au tribut d'admiration rendu à la mémoire du général Marceau. Il n'avait rien à ajouter sur ce thème, tout ce qu'il aurait désiré dire venant précisément d'être dit. La résolution prise par la municipalité serait en effet, — selon la juste expression de l'orateur, — un hommage aux immortels principes pour lesquels le héros de 1793 avait combattu et que le président lui-même avait servis soixante ans avec un libéralisme éclairé. Quant à l'ordonnance civile ou religieuse des obsèques, qui sait si cet homme prudent et réfléchi, si ce moraliste et ce penseur n'avait pas indiqué sur le sujet quelque préférence avant de mourir ? Toute discussion pouvait être ajournée, jusqu'à ce qu'on fût fixé sur ses dernières volontés.

La question que chacun se posait, mais que personne n'osait poser, se trouvait introduite par là dans le débat. D'après l'intérêt que le président avait toujours pris aux affaires publiques, d'après l'isolement de sa vieillesse, l'extinction de sa parenté, on croyait communément qu'Ymonville serait sa légataire universelle. La municipalité différait dans cet espoir depuis des années des dépenses urgentes, telles que la reconstruction du théâtre et le curage du bief de la Gaufière. Le temps des budgets laborieux, de la gêne et des atermoiemens était-il enfin passé ? Les conseillers, s'interrogeant du regard et retrouvant leur doute dans les yeux les uns des autres, cherchaient autour d'eux quelqu'un pour l'exprimer. Poussé du coude par ses voisins, encouragé par tout un bout de table, l'avoué Pionsat s'enhardit à dire :

— M. le maire aurait-il quelque indication sur les dispositions testamentaires du défunt?

M. Vigneule n'avait encore aucune indication; mais, sans perdre une minute, il était allé aux informations. A sa requête, l'archiviste départemental dressait en ce moment l'arbre généalogique des Marceau; les renseignemens biographiques donnés par les registres municipaux seraient complétés par d'autres, demandés télégraphiquement au maire de Chartres. Par télégramme aussi, le président de la Chambre des notaires avait été interrogé sur les dépôts faits anciennement dans les études de l'arrondissement. Pour Ymonville, la réponse était négative : aucun des deux offices existans ne détenait le testament du président.

— Il resterait à explorer la maison mortuaire, ajouta timidement M. Pionsat.

M. Vigneule, se dérobant, revint au point de départ. Il dit qu'il ne s'agissait pas en ce moment de ce que M. Marceau devait à la ville, mais bien de ce que la ville devait à M. Marceau. La séance du jour n'avait que trop duré; les conseillers apprécieraient la convenance de la limiter le plus possible, de la lever même en signe de deuil; il leur suffirait que le principe d'une contribution pécuniaire aux fins des obsèques fût admis et que mention en fût faite au procès-verbal.

Le bras étendu, les doigts écarquillés, d'un geste qui interrogeait et qui invitait tout ensemble, il se tourna de droite et de gauche, pour donner le signal du vote. Plusieurs mains, aussitôt levées, lui firent une majorité; puis d'autres suivirent, entraînant à la fin celle même de M. Pionsat. L'adjoint seul demeurait accoudé sur la table, dans la pose d'un joueur mécontent qui regarde tomber les cartes et qui attend la passe favorable.

Le maire boutonna sa redingote, referma son lorgnon. L'horloge sonnant un coup à ce moment, il acheva de replier les deux verres l'un sur l'autre; puis, d'un geste machinal, ou qui parut tel, il les porta tous deux à hauteur de son œil droit, s'abrita de l'éclat du gaz avec la main gauche et lut: neuf heures trente-deux minutes au cadran. Le silence était si grand dans la salle, qu'il perçut nettement le bruit des secondes scandées par le balancier.

D'un geste sûr, en homme que rien ne presse, qui ne fuit pas les attaques, qui les attend au contraire, il prit l'un après l'autre

ses gants au fond de son chapeau, saisit l'aile du chapeau lui-même, le lissa sur sa manche et dit en se couvrant :

— A huitaine, Messieurs. La séance est levée.

II

Les amis de M. Thillot gagnaient, en devisant, le Cercle du Progrès ; M. Thillot lui-même, escorté de son fidèle acolyte, le capitaine retraité Ehrmann, marchait derrière eux à quelque distance.

Il songeait à l'impossibilité d'équilibrer sans un secours extraordinaire le prochain budget municipal. Devenu maire alors, — on n'évite pas la destinée ! — tous les soucis financiers retomberaient sur lui, et d'autant plus lourdement qu'avec son grand projet de percement, d'assainissement et de développement, il avait joué de longue date dans la ville le rôle de tentateur public.

« Quand nous aurons le legs Marceau,... » disait-il les soirs, devant les chopes de bière et les soucoupes superposées ; d'un crayon hardi, il dessinait sur la table du café la circonférence du grand boulevard qui réunirait la route de Châteaudun à la route d'Orléans, un parc anglais à l'intérieur de ce demi-cercle, une avenue Marceau, ouverte à travers le vieux quartier et débouchant d'une part sur le parc, de l'autre sur la place du Martroi.

L'auditoire lui donnait la réplique ; on discutait des variantes ou des amendemens. Seul, le bibliothécaire Guillermet avait osé s'élever une fois contre le projet. Une queue de billard à la main, il se plaçait devant l'adjoint, dans une attitude de défi, et, parodiant le mot de Molière :

— Vous êtes architecte, monsieur Thillot ! disait-il en ricanant.

Il avait publié autrefois sur la Poissonnerie, sur la Parcheminerie, sur la maison de l'Apothicaire, des brochures qui se vendaient dans les bureaux de tabac ; au nom de l'histoire locale, il défendait maintenant ces masures contre la hache du démolisseur. Mais invité à dîner, pris par son faible, la vieille eau-de-vie de marc, et, le cigare aux dents, mis en face du plan confidentiel où des hachures noires supprimaient l'Ymonville

ancien, où des teintes roses promettaient le nouvel Ymonville, il s'était écrié sans plus de résistance :

— C'est babylonien! Et vous me ferez aussi une bibliothèque?

— Peut-être, avait répondu M. Thillot, avec un sourire condescendant.

Non seulement une bibliothèque municipale, mais un hospice, une salle des fêtes, une halle au blé, une fontaine monumentale, il avait dessiné d'avance tous ces projets; il les gardait dans ses cartons, comme de bonnes traites tirées sur le coffre-fort de M. Marceau. Les emplacemens de ces futurs édifices avaient été discutés à mi-voix, en petit comité, entre collègues du Cercle du Progrès. Choisis après un long examen, tenus depuis sous le secret, ils étaient parvenus néanmoins, par des voies inconnues, à la connaissance des intéressés. Ceux-ci attendaient avec confiance l'heure de l'expropriation; ils réparaient leurs toitures, replâtraient leurs lézardes, étayaient leurs pignons. Cependant, l'industrie du bâtiment se plaignait de la stagnation des affaires. « Patience! » disait M. Thillot aux entrepreneurs, car déjà la menue monnaie des constructions économiques amorçait l'expansion de la ville vers la gare et vers la rivière. Nul doute qu' « après le legs, » ce mouvement ne s'accentuât et que la vieille cité beauceronne ne transportât décidément son centre de ce côté. Exode joyeux vers l'eau, vers la lumière et vers l'air! Les notaires auraient des contrats de vente et des baux; les locataires, du confort; les marchands, des affaires; les mères de famille, des crèches, des laiteries; les jeunes gens, des aventures, et les jeunes filles, des maris.

Tous ces espoirs ensemble se mêlaient dans l'esprit de M. Thillot aux bruits inquiétans mis en circulation depuis le matin. Les uns affirmaient que le président mourait intestat; ils en donnaient pour preuve un acte récent de donation entre vifs, reçu en l'étude Choquard, par lequel il avait reconnu une somme de vingt mille francs à sa gouvernante Odile Chaillon. Selon d'autres, il laissait derrière lui plusieurs enfans naturels; d'autres enfin affirmaient que sa lignée légitime n'était pas éteinte et qu'il existait en Italie un petit-fils de Sergent-Marceau et d'Emira Marceau.

— ... Et cette histoire que vous racontiez au Cercle? poursuivit à haute voix l'adjoint. Cette tombe sans nom, qu'il faisait

entretenir à ses frais, à côté du monument du *Souvenir Français?* Vous disiez qu'il avait là un banc pour s'asseoir et qu'il s'y traînait encore, lors de ses dernières sorties?

— En effet, je l'y ai vu, dit Ehrmann.

Ses souvenirs là-dessus étaient bien précis; il pouvait donner des détails. C'était un mercredi du dernier automne; ce matin-là, comme chaque semaine, les intimes du président s'étaient réunis chez lui pour déjeuner. Midi sonnait, une heure, il ne revenait pas. Odile inquiète demandant qu'on le cherchât, les uns à droite, les autres à gauche, tout le monde se mettait en quête; et c'était lui, Ehrmann, après deux lieues au moins de pas gymnastique, qui le retrouvait assis au fond du cimetière, absorbé, affaissé, marqué déjà d'un signe fatal par l'ombre que cette tombe mystérieuse allongeait sur lui...

— Eh bien! vous n'entrez pas? demanda-t-il surpris.

Ils étaient parvenus devant le Cercle du Progrès; et l'adjoint, au lieu de le précéder à l'étage, lui tendait la main, en manière d'adieu.

— Non... Demain, disait-il. D'ici là, tirez au clair l'affaire du testament. Remuez-vous, Ehrmann, renseignez-nous.

Le capitaine, perplexe, restait immobilisé par le regard de fascination et de commandement qu'en s'éloignant, l'adjoint avait jeté sur lui. Il considéra l'escalier du Cercle, en haut duquel tremblotait un bec de gaz, la rue déserte, le ciel où fourmillaient les étoiles, et se décida enfin à regagner le rez-de-chaussée qu'il louait en garni dans la future avenue de la gare. « Remuez-vous..., » ces paroles impérieuses lui restaient en tête; il ne parvint pas à s'endormir, et, de droite, de gauche, se remua en effet sur son oreiller jusqu'au matin.

Au moins avait-il composé d'avance son attitude, choisi son heure, préparé sa phrase. « Je me présente à la fois comme ami du défunt et comme mandataire de la municipalité, » se promettait-il de dire en entrant; mais il n'avait pas prévu qu'arrivé devant la maison hospitalière, toute fleurie de glycines et de roses grimpantes, il s'attendrirait comme un enfant, qu'Odile en l'apercevant se mettrait à pleurer, et que les seuls mots qui lui viendraient à la bouche seraient :

— Ma pauvre Odile! quelle perte nous faisons!

— Venez le voir, répondit-elle, en tirant le verrou.

Elle longea la façade, monta devant lui l'escalier, poussa la porte, au fond du corridor, et, quand ils furent entrés dans la chambre mortuaire :

— Il est bien le même, n'est-ce pas? Vous ne le trouvez pas changé?

Les mains jointes sur la poitrine, la tête enfoncée dans l'oreiller, le menton rehaussé par un col droit cravaté de blanc, le président dormait d'un sommeil si souriant, si léger en apparence qu'à sa vue la gouvernante avait baissé la voix et qu'Ehrmann n'approchait plus du lit que sur la pointe des pieds.

— C'est saisissant, Odile! on croirait qu'il va parler.

Le détail des choses aussi évoquait l'homme : les livres favoris, à portée de la main, sur la tablette, tout prêts pour les insomnies de la nuit; le secrétaire ouvert, où, jusqu'au dernier jour, il écrivait...

« Son testament, sans doute? » poursuivit Ehrmann, ramené par la vue de la plume et de l'écritoire à l'idée de la mission qu'il venait remplir. Il voulut questionner Odile; mais la vieille, mains jointes, récitait une prière et contemplait avec amour le masque immobile, les lèvres figées, qui taisaient à jamais le secret du président. « Le juge de paix va-t-il apposer les scellés? » songea-t-il encore, mais cette phrase non plus, il n'osa pas la dire et demanda simplement :

— Pour les coins du drap, Odile... Avez-vous des noms?

— Vous d'abord. Le maire, ensuite; M. Piérard...

Elle allait dire le quatrième, quand un coup de sonnette l'appela dehors.

« L'adjoint? » reprit Ehrmann, demeuré seul, et il crut entendre la voix autoritaire qui lui disait la veille : « Renseignez-nous. » Brusquement, hypnotiquement, l'acte suivit cette impression. Sa main se hâta vers un tiroir du secrétaire; mais en même temps, ses yeux se fixaient sur le visage du cadavre, cire molle finement pétrie et modelée par la mort. La bonté de l'homme s'y révélait manifeste, maintenant que les heurts et les soufflets de l'existence ne la refoulaient plus au dedans de l'âme; elle s'épanouissait sans contrainte, elle rendait plus chère au cœur la douceur de l'avoir aimé.

— Non, mon ami, non! Je ne fouillerai pas vos tiroirs! dit-il, honteux de se surprendre ici en flagrant délit; et, redevenu

digne de regarder le juste face à face, il s'écarta du secrétaire, il vint se poster à deux pas du lit.

Oui, tout à fait le même ! Odile avait raison. Ou plutôt, plus semblable à lui-même qu'il n'avait jamais été. Effacé autour de sa bouche, le double pli de tristesse que l'âge avait creusé ; une bouffissure commençante changeait ce trait amer en douceur d'accueil, en indulgence, en pardon, et, remuant le coin des lèvres, leur faisait dire :

— Moi aussi, Ehrmann, je vous ai aimé...

Le pas d'Odile approchait, accompagné d'un pas plus lourd. Un jardinier entra, mesura la largeur de la chambre avec un mètre et se mit à disposer le long du lit des caisses d'azalées, de lauriers-roses et de reines-marguerites en fleurs. Puis le sacristain Guillaume, tout voûté sous sa lévite au col de velours. Une religieuse, portant avec précaution un crucifix ; son chapelet tintait à chaque pas dans les plis de sa robe de bure. Un va-et-vient discret, un chuchotement pieux, des candélabres placés à droite et à gauche du chevet, leurs flammes tremblantes, une chaleur douce, l'odeur des cierges et des fleurs chauffées. Toute cette ambiance portait en elle quelque chose de morbide et de mortel, tandis que les traits du mort semblaient s'animer au contraire au reflet changeant des lumières et sourire à la vie prochaine d'un sourire plus mobile et plus nuancé.

— Que m'importe ?... Rien n'importe, disaient à Ehrmann ces lèvres muettes.

Il les épiait toujours. Poussé de droite et de gauche comme un meuble, il se trouvait à la fin relégué dans un coin. « Ce soir, peut-être ? » songeait-il ; puis, tout aussitôt : « Non, je ne veux pas !... D'ailleurs, c'est impossible. » Pour se convaincre, il essaya de compter tous les tiroirs que la chambre contenait : vingt peut-être, dans le secrétaire ; plus, ceux du chiffonnier ; plus, ceux des bahuts. « Il faudrait des heures... » conclut-il ; et, décidé à la retraite, il gagna la porte, sans que personne prît garde à son départ.

Heureusement, une réunion d'anciens militaires, convoquée par lui pour huit heures, le dispensait d'affronter au Cercle du Progrès les sourcils froncés de M. Thillot. Les *Combattans de 1870*, les *Médaillés* et les *Vétérans d'Ymonville* l'attendaient au café de Chartres pour se former sous sa présidence en assemblée plénière. Déjà, devant les mazagrans flanqués de

petits verres, les conversations s'étaient nouées ; le bruit courait de table en table que le président léguait les quatre millions de sa fortune au ministre de la Guerre, à charge de faire construire un ballon dirigeable, qui porterait des artifices incendiaires et de l'artillerie. La délibération s'ouvrit sur la participation des trois sociétés à la cérémonie du lendemain. Ehrmann prit en vain la défense du maire, qu'on accusait de n'avoir averti personne, de n'avoir donné aucun ordre, d'avoir fait à plaisir de l'anarchie, du gâchis. Il ne put empêcher l'inscription au procès-verbal de ces paroles de blâme : «... fuyant ses responsabilités. »

III

Rien de ce que M. Thillot désirait n'avait été fait. Le juge de paix Chevillon n'était pas revenu de Vichy, les scellés n'étaient pas apposés. Odile, livrée à elle-même et laissée libre d'agir sans le contrôle de la municipalité, avait invité aux obsèques le clergé des deux paroisses et donné à la pompe religieuse le plus grand développement possible. De là, dans le cortège, cette procession de bannières et d'emblèmes ; dans l'église, cette grand'-messe interminable, cette obsession de versets, de répons, d'harmonium et de plain-chant. Çà et là, entre deux temps de la cérémonie, le grand orgue improvisait quelques mesures ; c'était alors une bouffée d'art libre et personnel, le caprice musical raillant, au nom de l'inspiration et du talent, la lourdeur de la psalmodie rituelle ; mais aussitôt, la sonnette de l'enfant de chœur marquait un rappel à l'ordre, la récitation du prêtre recommençait.

Enfin ! le dernier *amen* de chantre, le dernier coup de hallebarde du suisse, le remuement des chaises, un tassement vers l'allée centrale, un piétinement vers les issues. Tout à coup, dans ce murmure, retentirent *fortissimo* les premières mesures de l'appel : « Aux armes, citoyens ! » Les yeux se levèrent vers la tribune ; l'organiste oserait-il jouer la *Marseillaise?* Mais il s'arrêta court, laissa là la suite de l'air, ou la fugua du moins, la perdit le long d'un enchaînement chromatique ; puis, changeant de registre, il passa par un développement en sourdine à une phrase mélodique soigneusement détaillée et ponctuée.

Deux *leit-motiv* se succédaient et se répondaient ainsi dans la trame du dessin musical. Caractéristiques l'un de la valeur guerrière, l'autre de la vertu civique, ils évoquaient les deux Marceau, le général et le magistrat, le grand-oncle et le petit-neveu.

— C'est intelligent, songea M. Thillot.

Il regarda là-haut à son tour. L'organiste se démenait sur son tabouret; à droite, à gauche, convulsivement, ses bras s'étendaient vers la commande des registres; mais la balustrade les cacha bientôt, puis ses épaules, puis son cou. A la fin, sa tête tiraillée, ballottée et comme désarticulée, émergea seule. Quelques pas encore vers le bas de la nef et elle disparut tout à fait.

On stationnait maintenant sous le porche, le dos tourné au froid de l'église, le visage réchauffé par le vent du dehors. Des odeurs de fleurs se répandaient dans l'air; c'étaient les couronnes mortuaires que des hommes rapportaient. Au glas monotone, tombant du haut du clocher, le cortège se reformait, si long qu'en aucun point du parcours l'œil ne pouvait l'embrasser tout entier. Les bannières arrivaient au bout de la rue Lafayette, avant que la queue ne fût parvenue à la Tour de l'Horloge; et, de la grille à la chapelle centrale, le cortège serpentait encore dans l'allée du cimetière, que le corbillard s'était déjà rangé pour la lecture des discours.

Ehrmann tira l'adjoint par la manche :

— Voici la tombe auprès de laquelle le président venait s'asseoir, dit-il, en montrant à faible distance un monument de pierre, encadré de quatre cyprès.

Des trophées militaires ornaient les flancs du catafalque. Une urne d'un galbe académique, aux anses de laquelle pendait une guirlande de fleurs effeuillée et rompue et que drapait un crêpe aux plis réguliers, reposait au centre de la table. Toute cette composition était trop classique; le banc même adossé à l'édifice, avec ses pieds torses, ses gueules et ses griffes de lion, avait trop de style pour ne pas satisfaire l'œil exercé de M. Thillot. Ce n'était pas là une de ces sépultures modiques pour lesquelles un architecte escompte au rabais ses honoraires et rogne au plus juste le devis du marbrier.

— Vous lisez la date? reprit Ehrmann, dont les yeux presbytes distinguaient nettement, sous la grecque de l'entablement: « 18 octobre 1870. »

Qu'importait la date à M. Thillot, hanté tout ensemble par ses inquiétudes récentes et par ses ambitions d'autrefois ? Sans répondre, il se retourna de l'autre côté.

Il se revoyait là où il n'aimait pas être, au second rang, et, derrière une rangée de dos, n'attrapait plus que par bribes la péroraison du discours prononcé par M. Vigneule. Le colonel du régiment de chasseurs s'avançait à son tour au centre du cercle. La main sur la garde du sabre, brièvement, militairement, il salua l'homme modeste et bon dont la mort seule permettait aujourd'hui de dévoiler l'anonymat, le donateur généreux auquel la garnison de Châteaudun avait dû un embellissement de casernement, l'amélioration des ordinaires, l'ouverture de réfectoires et de salles de jeux. Pareil à son glorieux ancêtre, tombé dans un combat d'arrière-garde, au fond des forêts de Wétéravie, le président n'avait agi que pour la satisfaction de sa conscience; il avait fait le bien pour le bien.

M. Piérard parla au nom de la Société d'Émulation d'Eure-et-Loir; M. Le Sénéchal de Villetalier, au nom du Conseil d'administration du bureau de bienfaisance; mais on n'écoutait plus, la marche lente, à petits pas, et la station prolongée, tête nue, au soleil d'été, ayant à la fin lassé l'attention. On se dispersait le long des sépultures, marquant ainsi des velléités de départ; quelques fronts chauves s'étaient couverts, et la voix des orateurs se perdait dans le murmure des conversations.

Pionsat, Chavet, plusieurs autres s'étaient réfugiés à l'ombre de la tombe sans nom, ou même assis sans façon sur le banc du président. Quelque chose attirait aussi M. Thillot de ce côté. Mais le dernier noyau resté compact autour du cercueil se défit tout à coup; on refluait en masse; on gagnait la sortie à rangs serrés.

— Chevillon! dit tout à coup M. Thillot.

Il venait de l'apercevoir, marchant à côté de M. Vigneule, et s'efforçait de fendre la foule pour se rapprocher de lui. Le juge se justifiait de son arrivée tardive, dont il rejetait la faute sur son greffier. « Un quiproquo... » disait bonnement le maire; puis, coupant court, il l'invita à profiter de l'apposition des scellés pour faire au domicile mortuaire la recherche du testament.

M. Thillot les rejoignit à ce moment. Il opina pour qu'une délégation de la municipalité assistât à cette perquisition.

— Est-ce légal? demanda le maire.

— Peut-être, répondit le juge, d'un ton qui équivalait à une négation.

M. Thillot insista. La responsabilité de la municipalité était trop grande. Il n'était que trop regrettable que, pendant trois jours, Odile Chaillon fût restée maîtresse souveraine dans la maison. Honnête, sans doute, dévouée, si l'on voulait, cette femme illettrée manquait d'initiative et de clairvoyance ; sa surveillance était sans valeur.

— Absolument sans valeur, dit à l'unisson Ehrmann, qui arrivait à son tour.

L'écho de cette voix obéissante marquait aux oreilles du juge l'accord définitif de ses trois interlocuteurs et lui montrait toute formée la délégation qui assisterait tantôt à ses opérations. Sans résister davantage, il ne demanda plus que le temps de convoquer son commis-greffier et convint qu'on se réunirait dans une heure, à ce même angle de la rue Chanzy.

IV

— Est-ce pour les scellés ? demanda Odile en les apercevant ; et, craignant d'avoir mal entendu le « oui » du juge, elle ajouta aussitôt :

— Est-ce au nom de la loi ?

Il répondit, sans rien du doute qu'il exprimait tout à l'heure au maire et à l'adjoint :

— Oui, c'est au nom de la loi.

Elle ouvrit la porte avec empressement et fila droit devant lui, son trousseau de clefs à la main. Elle avait perdu toute assurance et ne se sentait plus chez elle, depuis que le cercueil de son maître était sorti de la maison. Interrogée sur l'existence d'un testament, elle ne put répondre au juste : on trouverait bien des papiers sur les tables du président, des feuilles volantes, qu'il collait ou qu'il cousait entre elles, des cahiers volumineux, qu'il noircissait d'un bout à l'autre, du matin au soir, puis du soir au matin ; et jusque dans la marge des livres, il ajoutait des notes au crayon.

— Il était là qui écrivait, qui se fatiguait, dit-elle en levant vers l'étage ses yeux qui s'emplirent de larmes.

Elle les introduisit par la porte de la tour. C'était l'entrée

privée conduisant droit aux appartemens du président. Un portrait en pied du général Marceau remplissait toute la hauteur de l'antichambre; debout au bas de l'escalier, le héros paraissait de la sorte souhaiter la bienvenue aux arrivans.

— La bibliothèque, dit le juge, en arrivant sur le palier. Ici, Messieurs, nous ferons vite.

Son intention était de reprendre le soir même le train de 6 h. 30, qui le mettait à Vichy le lendemain de bonne heure, à temps pour sa douche et ses trois quarts de verre à la source de l'Hôpital.

Ils entrèrent derrière lui et, tout de suite, la personnalité du défunt, son élégance érudite, la pureté de son goût, apparurent dans le style des vitrines, des corniches et de la vieille horloge italienne, qu'encadrait un trumeau sculpté. M. Thillot, clignant des yeux pour voir plus juste, décomposait cet ensemble en plusieurs « natures mortes. » Il appréciait la lumière discrète filtrée par le store, sur le bois patiné du fauteuil, le long reflet azuré que la fenêtre d'angle projetait sur le parquet, et surtout l'or symétrique des vieilles reliures, semé partout dans le demi-jour. Cette poussière ailée et lumineuse, n'était-ce pas le vol même des pensées humaines, les escarbilles du feu sacré que la science attise et transmet, éternel, de génération en génération? Mais Ehrmann ouvrit les fenêtres et le pétillement s'éteignit, la vision s'effaça. Il n'y eut plus là qu'une collection sans maître, un appoint possible pour la bibliothèque municipale, un local désaffecté.

En deux lignes, le commis-greffier avait écrit sur un coin de table le paragraphe du procès-verbal; le juge scellait l'un à l'autre les deux battans. Sa perquisition ne commençait que dans le cabinet de travail, par l'analyse des pièces contenues dans le pupitre; il prenait les liasses une à une et lisait sur les étiquettes :

— Lettres écrites par Marceau à sa mère pendant la campagne du Hunsruck, en 1795... Esquisses de Moreau le Jeune pour sa composition : la mort de Marceau... Trois projets de Sergent-Marceau pour le mausolée destiné aux cendres du général... Je m'arrête, messieurs, car voici une note qui me dispense de poursuivre : « Tous les objets contenus dans ce meuble devront être remis après ma mort au général directeur du Musée de l'armée, à Paris. »

— Sans date, messieurs, ajouta la maire, qui avait tenu à vérifier l'écriture du président; puis, par manière de consolation :

— Voilà qui indique au moins des préoccupations testamentaires.

M. Thillot demanda la faveur de jeter un coup d'œil sur les dessins de Sergent-Marceau. Le premier : un autel circulaire, entouré d'une colonnade et couronné d'un dôme ; le second : une pyramide au flanc de laquelle une ouverture, sorte de four, était pratiquée. « Du Directoire tout craché, » disait-il en souriant ; mais, au troisième, ses sourcils se froncèrent. Le catafalque, l'urne, les cyprès, il reconnaissait le mystérieux monument qu'Ehrmann lui montrait le matin même, à côté de la tombe du président.

— Je scelle, messieurs, dit le juge en étendant la main pour réclamer les documens.

Les cartons du chiffonnier contenaient une thèse latine, un essai sur Marc-Aurèle, des albums, des carnets de voyage ; les tiroirs de la table, des fleurs fanées, des boucles de cheveux, des lettres anciennes, rien, du défunt, qui se rapportât à sa vieillesse ou même à son âge mûr.

La recherche continuait par la console et la commode ; mais Ehrmann, demeuré en arrière, s'était laissé aller à prendre sur le pupitre un agenda tenu de la main du président ; il le feuilletait avec curiosité.

— C'est moi qui perquisitionne, dit sévèrement le juge, en se retournant vers lui.

Ehrmann, absorbé, n'avait pas entendu. Tout à coup, il sursauta, et, comme épouvanté, cherchant du secours, revint précipitamment au groupe dont il s'était détaché :

— Un crime, messieurs! Le président aurait commis un crime!

— Un crime?

— Je lis ce qui est écrit : un crime. Le mot y est.

Incrédule encore à ses yeux, comme eux l'étaient à leurs oreilles, il reprit à haute voix :

« Mercredi, 18 octobre 1906. — La matinée au cimetière, mes familiers à ma table ensuite, seul maintenant avec mes souvenirs...

« Voici sonner l'heure de l'anniversaire, voici revenir un

à un tous ces instans... Trente-cinq ans ont passé sans alléger le poids dont ils pèsent sur ma conscience. C'est toujours le même remords, toujours le même dégoût de moi-même, ou plutôt c'est une horreur plus grande de mon crime, à mesure qu'il recule dans l'irréparable passé. Non, il ne suffit plus de rougir et de regretter! Il faut une pénitence publique, il faut porter l'aveu de ma conscience au tribunal de mes contemporains. »

— Crime est sûrement pris ici au figuré, dit le premier le maire.

— Sûrement! répéta le juge, étonné qu'Ehrmann eût pu prêter, un seul instant, au mot le sens absolu. Pourtant, une explication serait nécessaire; il est fâcheux que le journal du président s'arrête précisément à cette page...

— Le 18 octobre! mais c'est la date de la tombe sans nom! disait de son côté Ehrmann; et, comme éclairé par ce trait de lumière, il ajouta précipitamment :

— Les familiers de sa table, c'était nous. Nous déjeunions chez lui tous les mercredis. Ce devait donc être ce jour-là... Oui, c'était bien le mercredi 18 octobre qu'il nous a donné cette alerte et que je l'ai retrouvé assis au fond du cimetière...

— Toujours cette histoire! dit avec humeur M. Thillot.

Selon M. Vigneule, citant son discours du matin, l'anniversaire indiqué était celui du 18 octobre 1870, autrement dit, du combat de Châteaudun : il y avait là une coïncidence.

— Rien de testamentaire, en tout cas, reprit le juge. Je scelle?

— Et nous, nous nous taisons, ajouta Ehrmann; ou plutôt, nous oublions ce que nous avons lu. N'est-ce pas, messieurs? Nous l'oublions?

Ils acquiescèrent de la tête et, derrière le juge, chef de file légal, passèrent dans la chambre mortuaire. Odile les y attendait, pensant qu'elle aurait à leur rendre des comptes, étonnée du prix qu'ils persistaient à mettre aux écrits du président.

— Voilà tout comme il l'a laissé, dit-elle, en jetant sur la table une liasse de feuillets inégaux.

Une nuit qu'il écrivait sur ces papiers-là, elle avait voulu lui prendre la plume des doigts. « Laissez-moi, avait-il dit; c'est ma confession. » Les assistans dressaient l'oreille : elle renchérit en détails puérils. C'était elle qui avait mis les épingles, c'était le président qui avait mis les numéros...

— Merci, Odile. Vous l'avez fidèlement servi, dit le juge, en la congédiant d'un signe de tête; et resté seul avec les témoins :

— Une confession, messieurs! Un soliloque à la saint Augustin! Vous n'en exigerez pas la lecture?

Le maire, au nom de la délégation municipale, le pria de lire du moins les premières pages : on verrait ensuite. Le juge soupira : il y allait de son train de 6 h. 30. Mais, toute hésitation créant un nouveau retard, il fit contre mauvaise fortune bon cœur, ouvrit le manuscrit et lut :

V

« Je commence tard et crains de ne pouvoir achever. Mes forces défaillent dès la première ligne; peut-être vont-elles s'éteindre tout à coup? Hier encore, le médecin me trompait sur la gravité du mal, et moi, dans l'espérance de faire mieux ensuite ce que j'entreprends ici, je le croyais. Mais enfin, il a parlé. Un mois, disait-il d'abord; et comme je lui demandais ce que durerait en moi, non pas le corps, mais le cerveau, il ne m'a plus promis que deux semaines de conscience et de lucidité.

Je m'étais préparé à la mort; son approche ne m'effraie pas. Mais rien que ce peu de temps devant moi et, derrière, toute ma vie... Je la mesure d'un seul coup d'œil, comme un voyageur, arrivé au sommet d'une montagne, embrasse du regard le chemin qu'il a parcouru. Au loin, là-bas, dans une lumière du matin qui rapproche les perspectives et les met comme à portée de la main, c'est mon enfance, ma jeunesse, toute cette moitié de ma carrière à laquelle l'autre moitié n'a pas ressemblé, tout ce poème de joie, d'amour, de plaisir, de liberté, cette ivresse de penser, d'agir et de jouir, dont furent pleines mes années de sève; et plus près, c'est l'âge mûr, la vieillesse pensive, les veilles solitaires, la sagesse amère, parce qu'elle est tardive, le savoir douloureux, parce qu'il est impuissant, la fierté de ce qu'on aurait pu être, le regret de ce qu'on a été, de l'indulgence et du dédain tout ensemble, moins de confiance dans les hommes, plus de respect pour l'humanité. Cette seconde moitié de mon chemin est aride et sombre; pourtant, je la préfère à l'autre. Entre les deux, s'ouvre un abîme, coule un fleuve de larmes et de sang; c'est la guerre de 1870.

Oui, là est bien la frontière morale qui sépare mes deux existences. La première, incomplète dans ses vues, était courte dans ses joies; il lui manquait ce quelque chose qui ne vient pas de moi, mais d'un autre, et qui est cependant le meilleur de moi...

Je dirai cette rencontre étrange, ce grand et providentiel hasard. Mais la crise que je traversai alors, la brusque variation que je subis, l'évidence qui se fit en moi, plus certaine et plus impérieuse depuis, toutes ces choses personnelles, mes concitoyens les comprendront-ils? Aucun n'a pu se trouver au juste dans les conditions de milieu, de fortune, de libres habitudes et d'indépendance d'esprit, sous les mêmes influences de pensée et de doctrine qui me dominaient alors, et grâce auxquelles la guerre a dû réagir sur moi plus que sur personne de ma génération.

Il faudrait analyser ici chacune de ces causes, montrer ce qu'elles avaient fait de moi en 1870, quand, au retour de mon troisième voyage en Angleterre et aux États-Unis, je publiais sous le titre : « Travail, capital, talent, » l'ouvrage que j'ai fait depuis mettre au pilon. Mais le cosmopolite, le libre-échangiste que j'étais, ce premier homme, mort en moi, a subsisté chez plusieurs de mes contemporains. On le retrouvera, si l'on veut, sur la place publique, et sans chercher longtemps. Puis-je encore me souvenir de lui, quand l'homme que je suis existe à peine, quand la mort me guette, m'étreint, tire mon bras en arrière et veut le détacher de ce papier? J'abrège donc, au risque de déformer; je commence au milieu des choses et laisse ma plume courir au hasard de mes souvenirs.

J'appris à Paris nos revers de Wœrth, de Gravelotte, de Sedan; c'était la condamnation, la déchéance d'un régime que j'avais détesté et combattu. J'espérais la paix ensuite, mon optimisme tenace persistant à ne pas voir la catastrophe nationale, derrière la chute politique; mais la marche d'une armée prussienne vers Paris, et la menace du siège vinrent bientôt me guérir de mon illusion.

Je m'enfuis en province. Là, nouveau cauchemar. On me parlait partout de lutte à outrance et de levée en masse. Un instant, je fus sur le point de repasser à l'étranger. Je l'aurais fait sans doute, si mon nom avait été autre, si je m'étais appelé Mar-

teau, par exemple, au lieu de Marceau; mais il me répugnait de voyager à ce moment sous un pseudonyme. Je pris le parti de me réfugier dans ma maison de Châteaudun.

Je m'y croyais bien à l'abri! Dans ce coin reculé de France, jamais visité par l'étranger, au sein de cette paix profonde, qui défiait tout envahissement, je retrouvais mes chers vieux livres, m'enfermais dans une solitude intellectuelle et m'attribuais, pour jusqu'à la fin de la guerre, le droit d'exterritorialité. Ce ne fut que pour peu de jours. Mes concitoyens, gagnés à l'effervescence générale, s'agitèrent à leur tour pour constituer un bataillon de garde nationale.

Ils piétinèrent longtemps sur place. Le maire et l'adjoint se détestaient : c'en était assez pour tout enrayer. Enfin, après trois semaines de discussions violentes, auxquelles mit fin le renouvellement de la municipalité, les élections militaires devinrent possibles. Le commandant et les cinq capitaines une fois nommés, le maire m'offrit les fonctions de major-trésorier. « Avec le nom que vous portez, me disait-il; quand on s'appelle Marceau... »

J'eus donc, comme un autre, une vareuse et des galons; j'eus un fourgon administratif, dans lequel le pharmacien Vaillant, infirmier-major, plaça aussi ses cantines médicales, et sur lequel il cloua le drapeau de la Croix-Rouge. On me vit, le jour, aux exercices de maniement d'armes; le soir, aux consultations stratégiques du Cercle National. Plus je suivais de près la comédie militaire, plus je la défiais de tourner au drame. Des uhlans apparaissaient dans nos environs; mais le sous-préfet interdisait en même temps toute tentative de résistance. Le 9 octobre, il nous arrivait de Tours des hussards et des mobiles; le 10, on prenait soin de les désarmer. Tout restait démonstratif, oratoire et platonique; le 11 octobre encore, je fis sur les *Races germaniques* une conférence hypocrite, dont je fus seul ensuite à me moquer. Rentré chez moi, j'en riais à mon aise, les pieds sur les chenets, quand un crieur de dépêches passa sous mes fenêtres; il apportait la nouvelle du combat des Aydes et de l'entrée du corps de von der Thann dans Orléans.

La municipalité mobilisa aussitôt deux compagnies de garde nationale et requit définitivement les francs-tireurs parisiens de Lipovski, qu'elle avait appelés à l'aide une première fois, congédiés ensuite, et qui se tenaient cantonnés à la fin dans nos en-

virons immédiats. Le danger plus proche grandissait les courages; les esprits s'exaltaient et, par une transformation mystérieuse, devenaient capables d'actes de guerre.

Il ne manquait plus à la ville que l'occasion de combattre; le 18, les troupes prussiennes commandées par von Wittich vinrent la lui offrir. Tel était cependant mon aveuglement que, témoin de cette défense héroïque, j'en suivis jusqu'au soir les épisodes et n'en compris pas le sens profond. Il me fallait une leçon personnelle, le verbe d'un apôtre, ses plaies touchées et pansées pour apprendre à juger et à me repentir...

La nuit, lente à venir, succédait enfin à la journée sanglante. Des fenêtres de mon grenier, j'apercevais Montdoucet en flammes, les lueurs intermittentes de l'artillerie, pareilles à des éclairs d'orage, et partout, à la chaussée du chemin de fer, vers la Champdé, à la cavée des Religieuses, la double guirlande de coups de fusil, la vaste traînée de poudre qui crépitait autour de la ville. L'issue du combat n'était plus douteuse. Je songeais : « Qu'arrivera-t-il, si les Prussiens traitent Châteaudun en place de guerre? Ma maison, mes objets d'art, ma bibliothèque?... Et s'ils emmènent des otages en captivité? » Je pouvais encore faire atteler mes chevaux et m'enfuir. Mais où? Semblable à cette fusillade indéterminée, semée ici dans tous les sillons, la guerre était partout en France.

Tout à coup, à la vue du drapeau de la Croix-Rouge qui flottait sur mon fourgon, dans la cour, une autre idée me vint : celle de donner à ma maison l'aspect d'une ambulance et d'y transporter un blessé, qui deviendrait ma sauvegarde. Or, je n'avais chez moi ni médicament, ni charpie, ni secours d'aucune sorte; j'ignorais la manière de panser une blessure, de laver une plaie, de nouer une ligature; le souci de ces devoirs élémentaires ne se présenta même pas à mon esprit. Je commandai seulement à mon domestique Joseph de prendre une civière et de me suivre. Chemin faisant, je lui exposai cyniquement mon projet.

J'avais cependant à compter avec la droiture des autres et avec leur dévouement. Au coin de l'avenue Florent d'Illiers, Vaillant faisait tout son devoir, en recueillant sous des tentes nos gardes nationaux blessés. Ceux-là n'appartenaient qu'à lui; ils me connaissaient d'ailleurs, ils m'auraient deviné. Je les évitai soigneusement, par la raison qu'ils étaient mes concitoyens.

Il me fallait un de ces volontaires parisiens que le caprice de

la guerre venait de jeter dans Châteaudun, et pour l'avoir, — ainsi la lâcheté se punit et se condamne elle-même! — ma seule ressource était de l'aller chercher en plein danger. Je dépassai les dernières maisons de la ville, si bien égratignées par les balles que le plâtre pulvérisé m'emplissait la bouche et m'aveuglait les yeux. Poussé par l'égoïsme, terrassé par la peur, je parvins jusqu'aux lisières extrêmes, encore garnies de nos tirailleurs. Là, derrière la barricade qui défendait la coupure de la route, des francs-tireurs gisaient en nombre, comme du gibier après une battue. J'en pris un au hasard, je le pris pour moi seul, le soldat français tombé là pour son pays; mais, trop froid égoïste pour me charger d'un mort ou d'un mourant, je palpai d'abord son cœur, sous sa veste ensanglantée, j'en comptai les faibles battemens. A cet instant précis, et par ce geste même, je compris que j'arrivais à la limite de la faute : je n'avais pu toucher cette poitrine brisée sans qu'un confus malaise, fait de respect et de remords, marquât en moi l'éveil des sentimens nouveaux par lesquels j'allais être régénéré.

Nous l'avions couché sur la civière et recouvert de son manteau. Comme nous approchions de la rue de Chartres, deux des brancardiers de Vaillant nous croisèrent et, croyant voir en nous des aides bénévoles, nous avertirent que l'ambulance était encombrée; on déposait maintenant les blessés sous un hangar, de l'autre côté de l'avenue.

Nous dépassâmes l'avenue, nous dépassâmes le hangar. Quelle force mauvaise avait pu me les faire dépasser? Je ne sais; mais, au delà, mon fardeau me parut plus lourd, et quand nous l'eûmes déposé enfin sur les dalles de mon vestibule, l'impuissance de rien faire pour lui d'humain ni de secourable m'emplit tout à coup d'horreur pour ce que j'avais fait. Ce défenseur de mon foyer, non seulement je l'avais abandonné à la fureur prussienne, aussi longtemps qu'il avait combattu, mais je le dérobais à la charité française, maintenant qu'il avait succombé.

Joseph, silencieux, embarrassé, restait debout dans les brancards de la civière. Il me présenta son mouchoir, en m'avertissant que j'avais les mains pleines de sang.

— C'est que je viens de commettre un crime, lui dis-je.

Il leva les yeux au plafond et ne répondit pas.

Joseph était un vieux soldat d'Afrique et de Crimée. Il m'avait jugé, il m'avait compris. »

VI

M. Chevillon s'interrompit, l'instant lui paraissant propice pour marquer une pause et consulter son auditoire sur la continuation de la lecture.

— Voilà le prétendu crime expliqué, dit-il.

— Le mot était employé bien à tort! reprit Ehrmann. Recueillir un blessé chez soi pour pouvoir arborer le drapeau de la Croix-Rouge, combien de gens en ont fait autant! Je me souviens d'avoir vu à l'armée de la Loire un turco réfugié dans une de ces soi-disant ambulances. Il couchait sur des tas de fagots, et on le laissait mourir de faim...

— En effet, il y a impropriété d'expression, concéda d'une voix hésitante M. Vigneule. Mais l'homme dont il s'agit...

— Impropriété? interrompit M. Thillot. Dites : exagération, emphase. Tout est faux là dedans, tout : le style et les sentimens.

— ... Mais c'est le président qui parle, reprit M. Vigneule, qui tenait à terminer sa phrase, c'est une conscience d'élite.

— Et il parle *in articulo mortis*, ajouta le juge.

M. Thillot roulait dans ses doigts les pointes de sa barbe. La phrase : « Le maire et l'adjoint se détestaient, » lui revenait en tête; elle lui paraissait contenir une allusion à son adresse et comme l'explication de la froideur que M. Marceau lui avait toujours témoignée. Il dit, très posément, en appuyant sur les mots, que le texte était « sans intérêt, sans valeur, purement subjectif et rétrospectif; » il proposait d'en abandonner la lecture.

M. Vigneule déclara aussitôt qu'il appréciait hautement un document écrit d'une encre si récente et donnant des indications si claires sur les derniers états d'âme du défunt.

— Emportez-le chez vous, riposta M. Thillot du tac au tac. Vous pourrez l'étudier à tête reposée.

M. Vigneule se récria. C'était trop déjà que d'avoir pénétré sans mandat dans la maison mortuaire; mais du moins cette initiative se motivait-elle par des raisons d'intérêt commun. Les mêmes raisons le portaient à désirer que la lecture fût reprise et qu'elle fournît des résultats précis, propres à satisfaire la

curiosité publique et à le justifier, lui, dans ses actes administratifs.

M. Chevillon avait seul qualité pour trancher le débat. nfluencé par les argumens du maire, désireux d'une solution correcte, mais préoccupé toujours de son retour à Vichy, il tira sa montre et vit son train définitivement manqué. Il dit avec humeur que l'opération dégénérait en conférence contradictoire : un temps précieux s'en allait en conversations, en discussions, et il conclut ensuite, contrairement à ce que M. Thillot aurait attendu, qu'une confession écrite *in extremis* par un homme comme le président avait une valeur juridique : la lecture devait en être reprise et poursuivie sans désemparer.

— Nous laissons M. Thillot libre de se retirer, reprit le maire; et ses yeux fuyans tournèrent par-dessus les verres de son lorgnon.

— Mon rendez-vous est à neuf heures, au Cercle du Progrès, répliqua aigrement l'adjoint.

M. Vigneule sentit la piqûre : le Cercle du Progrès était le centre de l'agitation menée contre lui. Mais opposant un sourire paterne à l'humeur offensive de son rival, il fit diversion en disant que l'écriture du président lui était bien connue et qu'il poursuivrait volontiers la lecture, au cas où le juge se sentirait fatigué.

M. Chevillon, le remerciant, se contenta de transporter la liasse sur la table voisine de la fenêtre. Assis là, le dos tourné au jour finissant, il reprit :

VII

« Je les avais évoqués bien des fois, ces souvenirs, mais jamais si présens, si vivans qu'aujourd'hui. Chaque instant de cette nuit tragique repasse devant mes yeux en actes, en gestes ou en idées, m'apparaît avec sa couleur ou son relief, résonne dans mon cœur avec son timbre ou sa voix.

Je me vois qui décloue le drapeau du fourgon et qui l'attache à l'écusson de ma grille. Pas un passant dans la rue, pas un témoin, mais une maison qui brûle, en face de la mienne, m'éclaire de ses lueurs, et, sur le pavé rouge de reflets, une grande ombre copie mes gestes et s'attache à mes pas.

J'ai poussé la porte du vestibule. Ce que j'aperçois sur la civière n'est plus cette forme inerte, cadavre ou mannequin, cette chose sanglante qui était ma chose; c'est un être vivant, pris de délire ou de convulsion, qui cherche à se mettre debout, qui se dresse sur son séant, qui retombe avec un cri déchirant. Il a la poitrine défoncée par plusieurs coups de lance. Joseph, en voulant le défaire de ses vêtemens, a refoulé les côtes brisées dans les chairs meurtries et provoqué ce spasme d'angoisse et d'étouffement. Je m'approche à mon tour, mû par une sorte de pitié craintive, ou plutôt de répulsion si forte qu'elle va jusqu'à la compassion; je veux prendre ce malheureux sous les épaules et l'adosser au mur. Mais il s'écrie avec colère : « Laissez-moi! » profère je ne sais quelles injures, résiste et se dérobe à mon étreinte. Une sorte de lutte s'engage entre nous, pendant laquelle je sens l'odeur d'eau-de-vie qui sort de sa bouche et l'odeur de sang qui sort de ses plaies.

— Après tout, libre à lui de mourir, me dis-je.

Mais je ne suis plus libre de le laisser mourir et, tandis que Joseph, meilleur que moi, l'abreuve avec douceur, le calme en le caressant, je m'écarte à regret, jaloux d'eux, honteux de moi; je reste seul, j'attends mon sort, entre ces Français qui me repoussent et les Prussiens qui vont venir.

La bataille épuisée s'arrête haletante. Trêve inquiète, menaçante accalmie; les canons ennemis roulent plus près sur la route sonore; le tocsin de Châteaudun, qui les défiait tout à l'heure, défaille et se ralentit. Il semble qu'elle aussi batte en retraite, la cloche française; sa voix ancienne s'éteint, s'évanouit, meurt lentement sous d'autres bruits.

Et ce n'est plus qu'un glas, et ce glas même a cessé... L'oreille tendue, j'écoute encore; j'écoute ma faiblesse et mon isolement. Un brouhaha confus, prélude de l'événement qui se prépare, vient du côté des barricades; ce sont des haches qui frappent ou des béliers qui heurtent, un fracas de portes renversées, des appels, des commandemens. Un cri furieux d'horreur et de défi domine un instant ces rumeurs ou ces clameurs; quelqu'un passe éperdument sous mes fenêtres, poursuivi par des coups de feu. Et tout à coup : « Vorwärts! » derrière des uhlans qui portent haut le pistolet, une colonne d'infanterie s'avance; d'un pas discipliné, cadencé, elle foule la première aux pieds la ville maîtrisée.

L'horloge dans la gaine, les panoplies contre le mur, les meubles, les portraits, les bibelots, rien n'a bougé au bruit de sa marche; rien ne me manque, quand elle a passé; mais c'est en moi que les objets se déforment et s'assombrissent, en moi que se prolonge l'écho décroissant des chambres et des corridors; c'est moi qui me cherche et qui ne me trouve plus.

Et je revois l'homme, étendu à mes pieds sans connaissance... Son corps oblong, dans l'ombre, n'est qu'une guenille jetée à terre; son râle étranglé n'est qu'un vagissement de vie mourante, pareil à celui que l'enfant exhale en naissant. Lui couché, moi debout, pourquoi cette différence? J'interroge ces objets étrangers, qui ne savent pas qu'ils sont devenus prussiens, cet affreux silence du dehors, ce désert de mort et d'incendie, la fauve lumière de cette maison qui brûle; les flammes, en s'échevelant sur elle, rougeoient sur nous; par l'imposte vitrée de la porte, elles éclairent ce corps mutilé, caressent ce visage douloureux. « Regarde-le.., semblent-elles me dire. C'est pour toi qu'il meurt, pour l'amour de toi... »

— Sauvons cet homme! dis-je à Joseph. Emportons-le d'ici! Couchons-le sur mon lit!

— Tout à l'heure, répond-il froidement.

Il sent l'ennemi tout proche et ne songe plus qu'à notre sécurité. Des traînards allemands vont et viennent dans la cour; ivres sans doute, ils frappent aux volets et cherchent stupidement l'entrée de la maison. Joseph leur parle avec douceur, comme à des animaux qu'il voudrait calmer; puis, prudemment, un à un, il tire les verrous.

En leur ouvrant la porte, il m'a libéré moi-même. Lâché dans la rue, rendu au devoir, rendu au danger, je retourne au poste de l'avenue Florent d'Illiers; je demande à tout prix du secours pour mon blessé. Mais les brancardiers de Vaillant l'ont abandonné; il n'a plus avec lui qu'un seul aide et refuse de me le prêter.

Je songe alors à l'ambulance municipale et veux redescendre la rue de Chartres. Elle est pleine, elle regorge d'infanterie prussienne qui piétine, qui reflue même par momens. Longtemps, je cherche à gagner sur elle, en me glissant le long des rangs. Séparé de ceux de ma langue, mêlé aux remous de cette soldatesque, attiré vers l'avant, repoussé vers l'arrière, rejeté de partout, je tremble, je doute, j'ignore et je crains; mais il m'est

doux de lutter ici pour le salut de celui qui, tout à l'heure, luttait pour le mien.

Seuls, la nuit qui s'avance et les efforts perdus, non pas les bourrades et les coups de crosse, peuvent me décider à chercher un autre chemin. Je m'engage dans les rues étroites qui s'ouvrent vers la gauche. Il y a là comme une zone de neutralité; le vainqueur ne s'y aventure pas encore, la garnison ne la défend plus. J'ai pu y pénétrer sans peine; j'y circule à ma guise, tantôt perdu dans des ténèbres profondes où pas un bec de gaz, pas une lampe allumée derrière un vitrage ne projette sa lumière fugitive; et tantôt de hautes flammes m'éblouissent, en se réverbérant sur le pavé. Mais en vain, sorti que je suis des rangs prussiens, tenté-je de repasser du côté français. Les nôtres font bonne garde au centre de la ville; dès que j'approche de leurs postes, le « Qui vive? » des sentinelles m'écarte et me renvoie à ceux de qui je suis venu,

Et je m'égare davantage dans ce dédale, et je m'enfonce dans cet enfer. Rue de Blois, j'arrive au dernier cercle. Devant moi, une barricade française se dresse; derrière moi, une force prussienne approche, j'entends son pas qui grandit. Un instant encore: la défense et l'attaque, en venant aux prises, vont m'écraser dans leur étau...

Les premiers coups de feu s'allument. A leur lueur, une coupure d'ombre m'apparaît entre deux maisons. Je m'y jette au hasard; c'est une ruelle labourée, barricadée; c'est un chariot que j'escalade; je tombe dans des fondrières, je me relève sur des tas de pavés. Je voudrais fuir à toutes jambes et m'arrête malgré moi, las à mourir, secrètement blessé dans cette lutte obscure soutenue contre mes concitoyens, portant à l'âme une plaie contuse qui s'aggrave et s'approfondit.

Quelle nuit! Et comme en peu d'instants j'ai vécu, mûri, vieilli! Comme je la sens pesante, la honte de n'être qu'un fuyard et qu'un transfuge, dans cette ville pleine de combattans! Et cependant, telle est ma condition basse qu'il me faudrait chez eux aussi une défaillance, que, sans un abandon de poste, sans une traîtrise au devoir, je ne peux plus rentrer dans leurs lignes ni forcer les mailles serrées du dispositif.

Je m'assieds au bord du trottoir, la tête dans les mains, et je ne sais si je prie ou si je pleure; j'attends que le secours vienne des hommes et la lumière, de Dieu. Tout à coup au

détour de la rue, une patrouille — française peut-être? — marche vers moi. Devançant son « Qui vive? » je crie :

— Avance à l'ordre!

— Marceau! répond le chef de cette troupe.

Le nom de mon aïeul, qu'ils ont pour mot d'ordre, me cingle en ce moment comme un coup de fouet; j'ignore leur mot de ralliement. « Présent! » dis-je au hasard, comme si leur cri collectif avait pu être un appel individuel; mais déjà ce sergent, un ouvrier de la ville, m'a reconnu. La résistance continue, assure-t-il; on attend des renforts de Tours; les francs-tireurs vont faire un mouvement tournant...

Saintes erreurs, grâce auxquelles on lutte et l'on meurt encore. Sur la place, où nous parvenons ensemble, c'est la France enfin; ce cœur de la ville bat et combat. Et justement, comme nous arrivons à la hauteur de la barricade, les francs-tireurs en sortent pour refouler une fois de plus l'ennemi qu'ils immobilisent toujours dans la rue de Chartres; ils le chargent, baïonnette baissée, en chantant *la Marseillaise*.

Qu'il est beau, l'air national, jeté dans le fracas des armes, à la face de l'envahisseur! La mort elle-même, qu'elle est belle, affrontée ainsi, dans l'entrain de la liberté! Mais le *Vorwärts!* abhorré répond déjà au chant libérateur; la contre-attaque arrête nos braves et dans la mêlée qui suit, rejetés, culbutés, ils cherchent vainement à reprendre pied derrière le parapet.

Submergé moi-même par le courant qui les emporte, traîné, roulé, foulé, et, misère suprême! laissé là sans défense, seul de cette solitude affreuse qui n'a d'autre recours que le vainqueur, je me relève épuisé de forces, mais grandi de courage; je me souviens du blessé français qui ne doit pas mourir et je me sens assez de cœur pour repasser du côté prussien.

Il est une heure du matin; un silence, si profond qu'on entend au loin pétiller les incendies, s'étend sur Châteaudun, quand j'accède de nouveau à la place et monte l'escalier de l'Hôtel de Ville. L'ambulance municipale est gardée militairement. Dans la grande salle du premier étage, le maire discute, entre deux baïonnettes, la somme que le vainqueur exige et le délai qui nous est imparti. Le général von Wittich, furieux, tempête, frappe du pied; il exige des otages et parle de faire passer des francs-tireurs par les armes. Sans chapeau, le front meurtri, mais la tête haute, je me présente à lui; je réclame la vie sauve

pour tous, la liberté pour les non-combattans, les soins médicaux pour les blessés...

— Qu'on l'arrête! s'écrie-t-il avec un geste de menace; et je ne lui demande plus maintenant qu'une seule chose : c'est de ne partager avec personne l'honneur d'être son prisonnier. Je répondrai de ma fortune, de ma vie même pour les engagemens de Châteaudun ; et, s'il veut faire fusiller quelqu'un, ce sera moi.

On m'enferme au corps de garde. C'est une délivrance et c'est un repos. Si mon mal interne reste le même, si je sens toujours la patrie méconnue et violée qui saigne dans mon cœur, au moins puis-je faire de ma misère un allégement aux misères d'autrui. Les Prussiens m'ont mis les menottes, mais ils ne m'ont pas bâillonné. Je crie à pleine gorge, j'appelle la sentinelle; je veux être conduit auprès du chef d'état-major; je sollicite de lui, je lui arrache un ordre pour le rassemblement des sapeurs-pompiers; les gardes nationaux sont laissés libres de se joindre à eux et, dès six heures du matin, les pompes fonctionnent dans le quartier Saint-Valérien.

Le calme définitif s'étend alors sur la ville. Les fourriers prussiens s'y installent; ils placent l'ambulance divisionnaire sous mon toit, à l'abri du drapeau que j'ai moi-même déployé.

Le secours médical, que je cherchais hier, est venu de la sorte au-devant de mon blessé. Sa vie est sauve: c'est la nouvelle que j'apprends le soir, quand la liberté m'est enfin rendue, c'est la récompense qui m'est accordée pour vingt-quatre heures d'angoisse et de détention.

Avec quelle impatience je pousse la porte de sa chambre! Avec quelle joie j'approche de son lit! Mais en m'apercevant à la clarté de la veilleuse, il s'écrie comme la veille : « Laissez-moi! » et ce n'est plus cette fois un cri de douleur physique et d'instinctif effroi; c'est l'accent de la haine consciente, du mépris, de l'orgueil. « Vous n'êtes pas blessé, vous! » reprend-il, et sa voix qui raille insulte aussi : il ne se bat pas pour les bourgeois; il n'est pas soldat, mais franc-tireur. Qu'on le porte dans la rue; il y crèvera plus vite, il y crèvera mieux.

Que signifie sa colère? Serait-ce qu'hier, quand je l'emportais sur la civière, il m'aurait deviné?... Joseph, que j'interroge, s'étonne comme moi. Il l'a vu calme tout le jour, même pendant le long et douloureux pansement. Mais d'abord le chirurgien allemand refusait son office; il montrait avec indignation l'équi-

pement irrégulier du franc-tireur, la casquette américaine, la vareuse noire, la ceinture bleue; il feuilletait avec méfiance le livret militaire trouvé dans le havresac.

— Un mauvais livret... ajoute Joseph, et, sur la page maculée de sang, je lis: « Jacques François. Fils de père et de mère inconnus. Age présumé: Dix-neuf ans. Sans profession. Engagé volontaire, le 5 septembre 1870, à la mairie du Ier arrondissement. »

Ma pratique de magistrat m'a familiarisé avec des signalemens de ce genre. Je crois reconnaître un de ces gibiers de tribunal pour lesquels ma juridiction n'est pas tendre d'ordinaire, vagabond, contumace, assassin peut-être, quelque malfaiteur parisien venu chercher dans la guerre de province un alibi, blotti dans l'armée comme au fond d'un bois. On soigne ces hommes-là non pour eux-mêmes, mais par respect pour leur humanité: la nature les guérit ensuite, si elle veut.

J'aurais tort de vouloir faire davantage. Les affaires municipales me réclament. Il faut assurer la subsistance des indigens, que les réquisitions prussiennes, que l'arrêt de tous les transports commerciaux exposent à mourir de faim; il faut effectuer le deuxième versement de la contribution de guerre, vendre mes valeurs à la Bourse de Londres, recevoir par un exprès l'or qu'un commis de la banque Jameston m'apporte à Bordeaux. Ces besognes font plus que m'occuper: elles me relèvent à mes propres yeux. Guéri de mes remords, rétabli dans mon estime, je laisse le nommé François gagner à sa guise l'instant où je l'enverrai se faire pendre ailleurs; je l'ai presque oublié, quand un matin, il me demande auprès de lui. Il voulait se lever pour venir à ma rencontre; la garde-malade l'a retenu à grand'peine. La cause de cette impatience est mon nom même, qu'il ignorait hier encore, qu'il vient de découvrir tout à coup.

— Marceau! s'écrie-t-il en m'apercevant. Vous êtes le neveu du général Marceau!

Une carte déployée sur les genoux, le livre de Sergent entre les mains, il suivait le dernier itinéraire de Marceau dans la forêt d'Altenkirchen. Il lisait les péripéties de cette sanglante étape, la reconnaissance matinale faite sans escorte, à l'arrière-garde de l'armée, le coup de fusil tiré par le chasseur tyrolien embusqué derrière un arbre, Marceau traversé par la balle meurtrière, tombé de cheval, gisant à terre sans plus pouvoir se

relever. Ses soldats l'emportent sur une civière de branchages; il reste exposé tout le jour au soleil ardent, à la soif impitoyable. La retraite, accélérée par sa blessure même, ne laisse pas le temps de l'abreuver; sans force et sans voix, il interroge pourtant, il s'inquiète de l'aile gauche, qu'il sait serrée de près par l'ennemi. On voudrait lui répondre, mais on ignore avec lui; le pays est impénétrable; des éclaireurs, qu'on envoie, ne reviennent pas. Le soir seulement, Jourdan arrive et le rassure; il dit sa division toute proche, certaine maintenant de gagner le Rhin, sauvée par les combats acharnés que l'arrière-garde soutenait les jours précédens sur la Lahn, au pont de Limbourg. Marceau se calme et sourit. La nuit peut tomber, la mort peut venir: il s'est fait tuer pour couvrir la retraite de Jourdan.

— Que c'est beau! Rien n'est plus beau! dit ce franc-tireur émerveillé.

Je ne reconnais plus le fanatique qui me jetait hier l'injure à la face. L'éclat fiévreux de ses yeux s'est adouci; sur son visage illuminé, le zèle, l'enthousiasme, la droiture, la bravoure, passent et se reflètent comme dans un miroir. Et, cédant de nouveau au penchant sympathique qui m'attirait tantôt vers son lit de douleur, je lui demande : Pourquoi son « laissez-moi » cruel? Pourquoi ai-je dû le faire soigner de force et malgré lui?

Il me regarde avec tristesse, comme si nous ne pouvions nous comprendre, comme si le pas que je fais vers lui nous laissait encore trop loin l'un de l'autre, et répond simplement :

— Je voulais mourir...

Puis, la tête renversée, le regard perdu:

— D'où venait à Marceau sa tranquillité d'âme, alors que Jourdan l'embrassait en pleurant?

— Marceau n'a pas méprisé l'existence, lui dis-je. Il l'a regrettée au contraire, et c'est ce qui rend si touchans ses derniers adieux.

Je raconte l'agonie du héros. J'évoque cette scène, belle de la beauté des symboles, où non seulement ses compagnons d'armes se pressent à son chevet, mais où la vie avec ses séductions, l'âme avec ses tendresses l'entourent, le charment et veulent le rattacher à la terre; deux divinités rivales, l'Amour et la Mort, se disputent ses derniers momens.

Je dis le martyre succédant au sacrifice; Marceau, dépassé par la retraite, abandonné dans le cantonnement ennemi, la simplicité républicaine avec laquelle il offrait à son ordonnance une place à côté de lui sur son lit de douleur; sa pauvreté si grande que ses deux chevaux d'armes furent tout ce que sa mère hérita de lui; la visite funèbre rendue à sa dépouille par les officiers autrichiens; la pompe militaire de son cortège; ses funérailles nationales; son tombeau payé par le sou de solde qu'abandonna l'armée de Sambre-et-Meuse, enfin le tendre secret gardé jusqu'à la tombe et ravi non pas à l'homme, mais au cadavre déjà couché dans le cercueil. On allait replier sur lui les plis du linceul, quand on découvrit à son cou, quand on détacha de son cœur le médaillon qui contenait le portrait de sa fiancée, Agathe de Châteaugiron.

J'ai parlé tout d'une haleine. Cette vieille histoire, connue depuis mon enfance, je croyais l'entendre, je la comprenais du moins pour la première fois.

— Oh! j'aurais voulu mourir comme le général Marceau! dit à la fin ce soldat, et tout l'amas de douleur dont ses nerfs sont chargés, les fatigues et les misères de la guerre, les nuits sans sommeil, les blessures, les fièvres, les angoisses, tout sort de sa bouche avec des sanglots. Ses larmes, qui ruissellent, calment définitivement son visage; le dernier pli de tristesse s'efface de ses traits, où ne rayonnent plus que l'intelligence, le dévouement, le courage et le pardon.

Il me tend la main en gage de réconciliation définitive et consent enfin à me parler de lui. Il n'a d'autre affection que le peuple, d'autre famille que son pays. Entré dans la vie par hasard, abandonné de ses parens, battu par sa nourrice, il fut berger, valet d'écurie, garçon de charrue; il grandit sans le secours des hommes, sous l'œil de la nature, au milieu des animaux. Cette enfance souffrante le préparait pour une vie ascétique; sa soif d'apprendre le rendait docile aux leçons du dogme chrétien. Recueilli chez un curé qui voulait le faire entrer au séminaire et là, nourri, vêtu, instruit, il avait passé des nuits à lire, dévoré ce que le presbytère contenait d'ouvrages français et d'ouvrages latins, savouré passionnément le charme de l'étude, jusqu'à ce qu'à la fin il reconnût la nullité de sa vocation religieuse, reprît la besace et suivît son chemin. L'excès de la misère le conduisait bientôt où convergent l'extrême luxe et

l'extrême besoin : à Paris. Du christianisme sauvage qui avait été son évangile au village, il faisait alors la base de son catéchisme républicain.

Typographe, prote et correcteur, il avait commencé à écrire; par les petits emplois de la plume, il allait se glisser dans la rédaction d'un journal, quand la maladie l'avait pris. Soigné un temps à l'hôpital, puis rendu à la vie errante, ouvrier sans travail, convalescent sans nourriture, relégué dans les cloaques où les vices, l'alcoolisme, la tuberculose, toutes les lèpres étendent leurs contagions aux parias de la société, il touchait du doigt les plaies du bas peuple parisien et songeait : « A quand la rédemption ? A quand la justice? » Le 4 septembre, en entendant proclamer la République sur la place de l'Hôtel-de-Ville, il avait cru l'heure venue. Le 5, il s'enrôlait dans les francs-tireurs de Lipovski. Défense nationale et révolution n'étaient plus à ses yeux qu'une seule guerre; du bourgeois, du Prussien, il réclamait pour ses frères une place au soleil; il allait la leur faire à coups de fusil.

— Est-ce que je pouvais savoir qu'il existait des hommes comme vous? dit-il sur un ton de confusion et de repentir, et sa contrition me touche, plus que n'avaient fait ses injures, son regret me gagne et devient remords.

Oui, dans les sous-sols, dans les cabanons où il a vécu, comment ce forçat aurait-il rencontré des hommes de ma condition? Et moi-même, l'ennemi social dont il refusait hier le secours hypocrite, l'aurais-je connu jamais, si mon égoïsme, si ma pitié feinte ne m'avaient pas rapproché de lui? Tout près cependant que nous voilà l'un de l'autre, je me garde de troubler son cœur qui s'apaise. Mentant non par fausseté d'âme, mais par devoir de charité, je feins d'être cet homme juste qu'il aurait ignoré ou méconnu. Je dis l'impiété des luttes intestines, l'union nécessaire des esprits, le besoin qu'a la patrie de tous ses enfans. Lui qui croyait ne combattre que pour ses frères ouvriers, je dis qu'il a fait davantage. Tous les hommes de son pays bénéficient de son courage, tous plaignent ses blessures; tous l'aiment et il doit les aimer tous.

Je moralisais de la sorte; mais, bien au-dessus de mes paroles, sa pensée planait dans une région plus haute et découvrait de plus beaux horizons. Il parle à son tour; son verbe inspiré m'entraîne comme par coups d'aile; nous montons si

vite, dans un air si rare, que je perds haleine et ne suis plus que de loin son vol vertigineux.

Il avait songé que le sang français versé dans cette guerre laverait la patrie de ses injustices et la purgerait de ses haines. Par la camaraderie militaire, premier essai de solidarité sociale, par l'armée nationale, première ébauche d'une nation, la République envahie préparerait ses fils à la pratique de la justice, autant qu'à la conquête de la liberté; et quand, à la fin, le peuple vainqueur aurait prouvé sa souveraineté en prouvant sa force, les fondemens de la société nouvelle se trouveraient tout posés; la France retrempée dans la lutte, récompensée par la paix pour sa longue patience, se serait refaite elle-même et régénérée. Cette œuvre de rachat exigeait des victimes ; c'est pourquoi il s'était offert, il s'était donné.

— *Sine sanguine non fit remissio*, ajoute-t-il avec un sourire.

Un détour gracieux, une prévenance intellectuelle, lui font tirer pour moi cette réminiscence d'une de ses lectures d'autrefois; mais le lettré et le pharisien auquel il s'adresse est maintenant un homme de foi. Je lui réponds d'une étreinte et d'un serrement de mains; et, répétant les mots mêmes qui me touchaient tantôt jusqu'au fond du cœur :

— Pouvais-je savoir qu'il existait des soldats comme vous! dis-je à mon tour.

Tout au charme de ma rédemption morale, à sa bonté qui me réchauffe, à cette tendresse subite, fleur mystique née du sang répandu, au miracle de notre rencontre, au sens du nom qu'il me donne et que je lui rends :

— Marceau, me dis-je, c'est Marceau lui-même!

Oui, Marceau, le général, et François, l'enfant perdu, le volontaire de 1792 et celui de 1870, celui-là au pont de Limbourg, celui-ci sur les barricades de Châteaudun, ils sont le même héros jeune et souriant, le même chevalier du peuple, le même champion impersonnel armé par la race pour la défense du pays. Ils sont ce soldat de tous les temps, prompt au danger et au devoir, qui succombe pour la nation qui l'a fait vivre, et que la nation ressuscite à son tour et répète de génération en génération.

Une heure, la meilleure de ma vie, a suffi pour ouvrir mes yeux à ces grandes évidences; mais ébloui que je suis devant la lumière, j'ai besoin d'un homme encore qui me pousse plus

avant et m'aide à faire le dernier pas le long de mon chemin de Damas.

On annonce le général von Wittich. Il a voulu, avant de quitter Châteaudun, me remercier du rôle modérateur que j'ai joué dès la première heure de l'occupation. La contribution de guerre, ajoute-t-il, a été employée d'une manière humaine et sage ; elle a servi à l'adoucissement des rigueurs de la guerre, au bien-être et à la récréation des soldats.

Veut-il parler de la fête que sa division célébrait hier, à l'occasion de la capitulation de Metz ? Sur la place déblayée de ses barricades, bien lavée de ses taches de sang, aux sons d'une musique militaire jouant des valses de Strauss, on distribuait à la troupe, avec mon argent, du vin, des gâteaux, du tabac. Quelque humilié que je me sente d'avoir été dans l'occasion son fournisseur, le général persiste à m'adresser ses remerciemens. Il s'excuse de m'avoir fait enfermer vingt-quatre heures au corps de garde : il ignorait alors à qui il avait affaire. Aujourd'hui qu'il me connaît mieux, il salue respectueusement en moi le dernier descendant du général Marceau.

— Saluez plutôt celui-ci, lui dis-je, en lui montrant le blessé étendu sur le lit.

— Votre fils ?

— Oui, mon fils, François Marceau. Le plus brave soldat du monde, percé par vos uhlans de trois coups de lance à la défense de Châteaudun.

— Il est digne du nom qu'il porte, dit le général, qui s'incline profondément.

Il n'a pas surpris le geste par lequel, le doigt sur la bouche, j'exige le silence et n'admets pas de démenti ; il n'a pas entendu le murmure extasié de ce soldat : « Marceau ! être Marceau ! » Resté seul maintenant avec celui que j'ai nommé mon enfant, je lui demande de réaliser d'un mot mon vœu spontané. Je l'adopterai selon la loi. Il deviendra mon fils aux yeux du monde ; ma maison et ma fortune sont à lui... »

VIII

— Impossible de poursuivre, messieurs, dit le juge. Je ne distingue plus les caractères.

Il s'excusait de suspendre la lecture au moment où le manuscrit donnait pour la première fois une indication significative; mais l'écriture en était de plus en plus mauvaise et la nuit, qui s'épaississait, le rendait indéchiffrable. Cette observation tomba sans écho au milieu du silence général. L'hésitation de sa voix était devenue si grande, en effet, elle avait si bien lassé l'attention qu'on acceptait volontiers, qu'on aurait demandé par grâce un moment de répit.

— Jusqu'ici, reprit-il, le document nous est peu favorable; mais tout n'est pas perdu. Avec un esprit aussi passionné que celui du président, on peut toujours s'attendre à quelque surprise.

Ehrmann, entr'ouvrant la porte, appela Odile pour avoir une lampe. Les autres continuaient à se taire, immobiles entre le souci de ce qu'il leur restait à entendre et la fatigue de ce qu'ils avaient entendu. L'obscurité passagère, qui dérobait les physionomies dans l'ombre et qui les isolait les uns des autres, convenait à leur état d'esprit. Mais le commis-greffier tira de sa poche la bougie sur laquelle il faisait fondre la cire des scellés et frotta une allumette. Dans la demi-lumière, les visages reparurent, mornes et creusés.

— Passionné, il l'était! dit M. Thillot avec un soupir. Ce n'est pas un testament qu'il laisse, c'est un feuilleton...

M. Vigneule s'offrait de nouveau à suppléer le juge pour la fin de la lecture. Cette fois encore, M. Chevillon refusa :

— Plus qu'un peu de patience, messieurs. Nous touchons au terme.

Il fit tourner sous son pouce les quelques feuillets, dix peut-être, qui le séparaient de la fin du manuscrit. Cette vue, qui ravivait la curiosité de son auditoire, l'avait stimulé lui-même. D'un débit rapide, il recommença :

IX

« Avec le départ de la division von Wittich, la guerre s'éloignait de Châteaudun. Mais l'accalmie fortuite qui succédait autour de moi à la tourmente des événemens n'apaisait pas le trouble de ma conscience ; je cherchai le repos dans l'action. Le 17e corps d'armée se formait à Marboué; je courus m'en-

rôler parmi ses infirmiers volontaires, je rejoignis avec lui l'armée de la Loire devant Orléans. A Patay, en décembre, je soignais sous la tente ses blessés et ses amputés.

Sombres soirs des jours de bataille! Lendemains plus sombres encore! Nuits brèves coupées par des sonneries de retraite! Alarmes! cauchemars! Dans une plaine lugubre et désolée, comme l'était la Beauce en ce triste hiver, sur un ciel incendié et rouge, je croyais voir se dresser un Golgotha; sur ce calvaire, la France martyre m'apparaissait, Christ immense, auquel ma vie était incorporée et dont le sang profusément versé me laissait, moi vivant, le débiteur insolvable des soldats morts.

Jadis, au temps de mon aïeul, ceux des Quatorze-Armées avaient sauvé la République; vrais fondateurs en France de la liberté, ils m'avaient fait par avance ma paix, mes loisirs, ma fortune. Et ceux-ci, les derniers venus, debout pour la défense d'une cause perdue, mal équipés, mal commandés, victimes, moins de la haine prussienne que de l'imprévoyance de ma génération, je ne pouvais plus panser leurs blessures, sans songer que c'était moi qui les avais frappés.

Cette pensée devenait plus obsédante de jour en jour, à mesure que le châtiment de nos fautes s'appesantissait sur eux. Orléans perdu par d'Aurelle, Chanzy rétrogradait vers Blois et Châteaudun. La guerre, après m'avoir ballotté dans ses remous, me rejetait sur la grève même d'où son flot m'avait emporté et me replaçait en face de moi-même, en me ramenant au chevet de François Marceau.

Sa convalescence avait été douteuse et lente; mais je le retrouvais calme, heureux, confiant. Fidèle à l'instinct révolutionnaire qui l'avait armé, champion ardent des Droits de l'Homme, il songeait toujours au lendemain social qui suivrait ce triste présent. L'édifice national était à reconstruire : il serait, disait-il, un des ouvriers du travail; il s'embaucherait dans l'atelier, sous le nom reçu de moi et porté désormais avec orgueil.

Quant à ma fortune toujours offerte, il persistait à la refuser. L'argent était à ses yeux une puissance ennemie, avec laquelle il ne pactisait pas. Il disait que la Révolution s'était perdue par l'argent, que l'ébauche, tracée par elle, d'un état juste, que l'assiette légitime de l'autorité, que l'essai d'un commandement militaire rationnel, fondé sur la division du travail et la spéciali-

sation des fonctions, que tout avait périclité, par l'avènement du dieu Argent et par l'ascendant immédiat que ce nouveau pouvoir avait pris sur les autres pouvoirs. Devant cette force mauvaise, les hommes s'étaient montrés petits; elle avait domestiqué, corrompu le gouvernement, le Parlement, l'armée même, en soudoyant contre la nation les hommes à vendre, ennemis naturels des hommes qui se sont donnés.

Depuis lors, et maintenant même, combien de fois ses paroles me sont-elles revenues à l'esprit! Je ne voudrais pas mourir sans dire à ce propos tout ce que je pense et sans préciser le rôle joué par l'argent dans les troubles dont j'ai été témoin. Je le ferai sans doute, si l'amélioration que le médecin constate dans mon état se prolonge; mais je n'ai garde aujourd'hui de confondre entre elles toutes mes tristesses; j'achève sur le sujet de celles que l'année 1870 m'avait apportées.

Rien, dis-je, n'altérait la foi de François Marceau dans la victoire définitive. Il espérait une défense nationale longue, inlassable, indifférente aux revers, supérieure en durée à ce que l'armée prussienne pourrait déployer de facultés offensives et de combativité. Incapable que j'étais alors de penser par moi-même, j'aurais été heureux de penser comme lui, mais comment croire encore à une issue favorable, quand partout la résistance en province s'émoussait, se brisait, avortait? Les batailles du Mans, de Bapaume, de Villersexel marquaient les termes où nos armées achevaient leurs carrières éphémères. Paris épuisé capitulait, et, comme si ce n'était pas encore assez de misère, les événemens de la Commune éclataient aussitôt après.

J'en portai à François Marceau l'accablante nouvelle : il la reçut joyeusement. Il voyait dans l'émeute une mesure de salut public; il croyait que Paris se levait en masse contre le vainqueur, que la nation allait suivre et qu'un brusque revirement des chances militaires se produirait. Tout chancelait en France à cette heure critique, l'ordre établi, les droits, les pouvoirs, mais sa foi robuste ne faiblissait pas. La souveraineté, l'autorité, la vérité étaient toujours pour lui dans les rangs du peuple; le peuple infaillible s'armait contre l'ennemi du dedans, traitant avec celui du dehors; il allait les bousculer tous deux dans le hourrah insurrectionnel.

Je réfutais ses dires, et l'événement allait bientôt me donner raison. L'armée régulière couronnait la série de ses défaites

par une victoire remportée sur la révolution. Ce triste succès était chose accomplie, Paris était déjà dompté qu'à Châteaudun François Marceau s'insurgeait encore. Redevenu mon ennemi : « Nous ne sommes plus du même côté de la barricade! » s'écriait-il. Il voulait se rejeter dans la rue; il réclamait ses vêtemens de franc-tireur, sa besace, un bâton.

Le docteur s'interposa entre nous : il avait ses raisons pour intervenir. La cicatrisation des plaies, disait-il, n'était pas complète. En fait, les signes de la phtisie constatés précédemment chez mon fils adoptif allaient s'accentuant; le doute n'était pas permis sur les progrès, ni non plus, hélas! sur l'issue du mal.

J'avais guéri la blessure militaire, mais la plaie sociale restait incurable. Tous mes soins n'aboutiraient qu'à prolonger un peu cette jeune vie, flétrie dans sa fleur avant d'avoir porté ses fruits.

Cet humble devoir, au moins l'ai-je entièrement rempli; le mal fait par la société marâtre, l'ai-je calmé, consolé. François Marceau me le disait alors, — il m'est bien doux de m'en souvenir en ce moment, — ses jours de maladie, de fièvre et de déclin furent les meilleurs de ceux qu'il avait vécus.

Les médecins recommandaient pour lui le climat de l'Algérie. Nous parlions de nous transplanter là, de fonder une entreprise agricole, de construire une ferme, où nous recueillerions des enfans abandonnés, d'ouvrir des maisons de refuge, dans des bois de pins, au bord de la mer, où des ouvriers malades viendraient se guérir. Des plans illusoires, auxquels il croyait, avaient été dressés; il acceptait mon argent pour ces entreprises. L'automne arrivant, nous nous préparions pour le départ; mais il convenait sans doute que le sacrifice de sa vie fait par lui devant Châteaudun y fût consommé. Un an jour pour jour après la bataille, il expirait dans mes bras, mon fils unique, en me remerciant et en m'aimant.

Qu'ai-je fait depuis lors, et que pouvais-je faire, moi, pareil à tous ces passans de la terre, qui s'en vont sans laisser de traces et font de l'humus sous les pieds d'autres, qui passent à leur tour? Ni savant, ni artiste, ni tribun, ni poète, ni militaire, sans escabeau pour m'élever au-dessus de la foule, sans point d'appui pour la mouvoir, indigne de survivre et de suragir au delà du

temps court qui m'était accordé, je choisis un rôle à ma taille et n'eus d'autre orgueil que de le bien remplir.

J'occupai dans un prétoire de province un siège de magistrat. Les habitans d'Ymonville s'habituèrent à me voir dans leurs murs et me nommèrent leur concitoyen. J'allais au tribunal, je rédigeais mes jugemens, je lisais mes vieux auteurs, je dînais avec mes amis. Péripatéticien sans doctrine, moraliste sans ascétisme, je vivais selon le rythme et la mesure, heureux de mon sort, en apparence, salué bas par les pauvres, envié pour ma fortune, mon bien-être et mes loisirs. En réalité, la guerre m'avait cassé les reins; comme un homme écrasé par la chute d'un édifice, je me traînais, infirme, sur les ruines de mon pays.

Cependant, la France, découronnée de deux provinces, se re levait peu à peu. Elle refaisait ses finances, ses mœurs et sa constitution. Son armée se reconstruisait sur un plan meilleur : j'admirais que le grand et passif organisme militaire, dont les variations sont si lentes, eût pu accomplir en une fois une aussi vaste évolution.

C'était une armée-école qui s'ouvrait. Chaque classe de la société devait désormais lui fournir un contingent d'écoliers; chaque génération venait à son tour se verser dans ce crible et cet égalisoir. J'assistais à ce travail, ressassé et recommencé sans fin. Je voyais l'éducation militaire du temps de paix réaliser par centaines des rencontres et des réconciliations pareilles à celles que la guerre avait improvisées entre François Marceau et moi. Et combien j'enviais à nos officiers leur privilège de manier, de pétrir cette merveilleuse matière, cette chair nationale que je n'avais tenue qu'un instant, sanglante et souffrante et mourante entre mes mains! Toutes les conditions, tous les métiers s'alignent devant eux et leur obéissent; ils sont les grands pacifistes à la voix desquels les haines sociales, attisées par d'autres, s'apaisent et composent dans l'amour du pays.

Cependant, leur œuvre de contrôle et de commandement ne pouvait pas être la mienne. Le terrain ouvert devant moi n'était pas le champ clos de la caserne, mais bien le libre champ de bataille de l'existence. Là, pas de trêve à la lutte pour la vie; une lutte sourde, dont les lois tempèrent seules la brutalité. Magistrat, mon devoir était d'administrer ces lois; je le fis sans faiblir, sinon sans souffrir. Bien que je n'eusse plus pour le code un respect sans limites, on vanta la justice de mes arrêts.

L'heure de la vieillesse sonnant enfin, j'abandonnai ma place à un autre et, relevé de ma consigne de sentinelle, redevins ce que la guerre de 1870 avait fait de moi : un trésorier et un ambulancier.

Le lieu de ma retraite était marqué dans Ymonville même par une tombe anonyme, par le mausolée dû jadis au burin de Sergent-Marceau, vainement destiné par lui aux cendres de son beau-frère, et construit enfin par moi pour celui qui aurait si bien porté dans le monde le nom de Marceau. Je pris ma garde auprès; je rassemblai ma fortune, éparse jusque-là dans des entreprises cosmopolites, confiée à des mains inconnues. Être un bon riche, je n'avais plus, je ne pouvais plus avoir d'autre ambition. Et j'ignore encore si j'ai su mériter ce titre, et je ne dis pas qu'il soit facile de faire le bien. Mais enfin, si quelques plaies ont pu être pansées autour de moi, quelques courages restaurés, au moment où ils allaient défaillir, quelques vies sauvées, qui flottaient désemparées, et que l'océan du monde allait engloutir, je n'aurai pas démérité de moi-même ni détenu injustement la fortune dont j'avais la charge et la responsabilité.

Je portai mon obole aux œuvres d'intérêt commun, de bienfaisance, d'enseignement, de mutualité. De tous les asiles ouverts aux faibles et aux petits, j'élargis les portes et je haussai les toits, pour que plus d'hommes vinssent y forger leurs armes, et pour qu'ils en sortissent plus forts. J'eus pour amis les blessés, les traînards, tous les défaillans de l'existence. Mon argent fut un secours pour eux, jamais une aumône. L'aumône est dégradante; je le savais, je le leur disais; mais tous ne me croyaient pas, sans doute, car plus d'un porte aujourd'hui encore la tare d'être resté mon débiteur.

Mes concitoyens m'ont vu de la sorte dévoué d'une manière exclusive à leurs intérêts et, par là, ils ont pu prendre le change sur mes préoccupations intimes et sur mes dernières intentions. Mais si les limites de la ville paraissaient borner mes pensées, c'est que mon action sur les hommes et les choses ne s'étendait pas au delà. Du haut de ma mort prochaine, je domine au contraire l'horizon de ma vie; je puis, d'un geste, indiquer un symbole et marquer ma foi dans un idéal. Pendant trente ans, la France fut ma préoccupation principale, ou plutôt mon unique souci. Je la fais aujourd'hui mon héritière; c'est là ce

que devront comprendre ceux qui s'étonneront demain de me voir mourir intestat... »

X

— Patatras! fit le juge. Nous y voilà donc!

— Une heure de sermon pour en arriver là! disait M. Thillot, en allant, d'un pas colère, d'un angle de la chambre à l'autre.

— Alors, nous n'achevons pas? demanda Ehrmann.

Il espérait, à part soi, quelque codicille, une disposition rectificative, ou, si le malheur était définitif, un souvenir au moins, un mot d'adieu à ceux que le président nommait tantôt « ses familiers. »

— Achever quoi? répliqua vivement M. Thillot. Vous ne comprenez donc pas qu'un emprunt est inévitable, et que ce sera le début de la nouvelle municipalité?

Il avait parlé trop vite et pensé tout haut. Il s'en aperçut au sourire falot qui passait sur les lèvres de M. Vigneule, et, prenant d'un geste rageur le manuscrit sur la table, soulignant d'un trait d'ongle le mot qui soulignait tout, vint le placer sous le nez du capitaine :

— Tenez! Lisez! puisqu'il vous faut des points sur les i! Intestat, mon cher! Le président meurt intestat!

Avec un haussement d'épaules, il rejeta la liasse sur la table, rattrapa son chapeau au passage et sortit sans prendre congé.

— Mon opération continue, dit le juge avec froideur.

M. Vigneule le remercia, d'un ton de politesse affectée, qui était un blâme indirect à l'adresse de son adjoint, et demanda si, « pour parfaire l'œuvre, » il ne conviendrait pas de mander Odile et de l'interroger sur les derniers momens du président.

— J'avais justement besoin d'elle, dit M. Chevillon; et, quand il l'eut appelée :

— M. Marceau n'a plus réclamé ce papier? Il n'a pas parlé d'en dicter un autre? Il n'a demandé personne?

— Personne, répondit la gouvernante.

Le jour de la mort, vers huit heures du matin, il avait eu une première syncope; il était tombé si lourdement, la tête sur les genoux, qu'Odile avait dû appeler Guillaume pour le relever.

Un peu avant midi, la pensée et la parole étaient revenues; il avait compté les coups de l'horloge et dit: « Déjà! je croyais que c'était le matin. » Odile reprenant: « Non, il est midi, » il avait dit encore, avec un sourire: « Le matin de là-bas, l'autre matin... » Plus un mot ensuite; une sorte de sommeil, la respiration embarrassée et sifflante; à quatre heures, les dernières visions, des appels, des gémissemens, des torsions de mains. Sa mère lui était apparue, il l'avait nommée; puis d'autres femmes, ses sœurs sans doute...

— Le président n'a jamais eu de sœurs, dit M. Chevillon, et, sans s'arrêter à ce détail, il prit Odile à part, pour la nommer gardienne des scellés et lui faire prêter serment. Il dicta ensuite au commis, pour être ajoutée au procès-verbal, la description des chambres qu'elle occuperait au rez-de-chaussée.

Les scellés mis sur la dernière porte, la grille franchie, M. Vigneule retenait encore le juge par le bouton de la jaquette. Il était pris de scrupules. Peut-être aurait-on dû faire remise du document au président du tribunal? Et ne conviendrait-il pas de se réunir à nouveau le lendemain matin, pour consigner par écrit le résultat de la perquisition?

— Mais non, mais non... disait le juge. Vous n'avez rien à faire. D'ailleurs, je serai reparti.

Fuyant à la fois le maire, Ehrmann et le commis, il s'éloigna rapidement par la rue Lafayette et gagna, sans regarder derrière lui, la place de la Liberté. Là, parmi des boutiques fermées, une devanture boiteuse, où flamboyait un globe de lueur violette, signalait à ses yeux la pharmacie Musard. L'idée lui vint d'y entrer et, comme il faisait les soirs, à Vichy, d'y boire un verre d'eau des Célestins.

Musard, en l'entendant qui parlait au garçon, descendit de l'étage. Il était de ceux qui avaient le plus compté sur le legs Marceau, sur l'expropriation, sur la transplantation dans un autre quartier. Depuis un an, les pharmaciens concurrens se faisaient nombreux; les cliens, rares. Odile même avait cessé d'apporter au laboratoire les ordonnances du docteur Moulière. Musard attribuait cette défection à un changement d'humeur, à ce qu'il appelait une « loufoquerie » du président. Mais les Petites Sœurs des Pauvres aussi l'avaient quitté. Réduit par la diminution des affaires à une économie plus grande, il rognait sur ses frais d'éclairage et n'allumait plus les soirs que le bec de gaz

placé derrière le bocal de permanganate de potasse; le bocal d'eau céleste restait dans l'obscurité.

— Eh bien ! demanda-t-il. La ville hérite-t-elle ?

— Pas d'un liard. Pas d'un bouchon pourri, comme celui-là. Pouah, Musard ! Votre eau est tiède; c'est à vomir.

Il lui mit sous le nez le goulot de la bouteille et dit en raillant qu'il avait tenu jusque-là les Célestins pour une source froide; il reconnaissait maintenant qu'il s'était trompé.

Musard s'excusait : une simple confusion, une maladresse. Il se répandit en reproches, quand le juge, parti sans payer, l'eut laissé seul avec le garçon. Certes, la cave était assez fraîche, dans cette baraque du moyen âge, mais, avec cette paresse d'y descendre, quand il le fallait, ce ne serait plus d'expropriation bientôt, qu'il serait question, mais de faillite et de vente à l'encan.

Le garçon à son tour, en fermant la boutique, manifesta sa mauvaise humeur par un fracas de volets, de barres et de cadenas. Un des tenons sortait de la mortaise; il l'enfonça à coups de talon.

— Grigou ! Fainéant ! Ramollot !

Ces injures pouvaient paraître s'adresser au juge ou à Musard. En fait, elles visaient plus haut; elles remontaient à l'origine de ce mécontentement commun qui, des magistrats de la ville, descendait par degrés jusqu'aux garçons de laboratoire; elles allaient à l'homme maudit ce soir-là de cent manières dans Ymonville, au vaniteux, au dédaigneux, au mystérieux, au fantasque, au bizarre, au romanesque président Marceau.

ART ROË.

LA RIVALITÉ DES GRANDES PUISSANCES

DANS

L'EMPIRE OTTOMAN

Certaines capitales de grands États sont comme la synthèse des provinces dont elles résument les génies particuliers; elles agissent, dans le corps national, à la façon d'un cerveau qui perçoit et enregistre toutes les sensations, de si loin qu'elles viennent, qui sert de moteur et de régulateur à la vie de tout l'organisme : telle n'est pas Constantinople. Quand on quitte les horreurs de Macédoine pour les enchantemens du Bosphore, à peine peut-on croire que l'on n'a franchi aucune frontière, tant l'atmosphère est différente, tant les pensées des hommes prennent un autre cours, tant leurs passions ont d'autres objets. Là-bas, les bandes, l'atrocité des attentats et de la répression, les villes inquiètes, les campagnes mornes, comme opprimées par un destin ennemi, mais aussi les passions fortes, la foi, l'enthousiasme national, la guerre moins funeste aux nations que la lente pourriture, des hommes rudes, prompts à donner la mort, mais résignés à l'accepter. Ici, les affaires et la joie de vivre, le gouvernement, les ambassades, les banques, les sociétés financières et industrielles, un monde cosmopolite, pressé de jouir, avide d'argent, où l'intrigue qui réussit est plus prisée que le courage. Troubles de Macédoine ou d'Arménie, question arabe ou question bulgare n'apparaissent plus, vues des rives de la Corne d'Or, que comme des entraves au commerce et des me-

naces à la paix. Là-bas, à Uskub ou à Monastir, on s'imagine volontiers que l'effort des races chrétiennes vers l'indépendance, la rivalité des nationalités, l'intervention éventuelle des États balkaniques ou des puissances européennes, c'est la politique ; à Constantinople, la politique, c'est les affaires; les rivalités n'ont pas cessé d'être aussi acharnées, mais c'est avant tout sur le terrain économique qu'elles se manifestent; aucun des grands problèmes politiques ou religieux qui constituaient la question d'Orient n'a disparu, mais ils se présentent sous les espèces des intérêts financiers et commerciaux, *sub specie pecuniæ*. De tout temps, les affaires ont été étroitement mêlées à la politique, jamais peut-être au même degré qu'aujourd'hui elles n'en avaient constitué toute l'armature.

Le gouvernement ottoman lui-même est jugé différemment, selon qu'on le regarde des provinces et du point de vue indigène, ou de la capitale et du point de vue européen. Ses procédés, à la fois faibles et oppressifs, son incurie financière et administrative, c'est, en Macédoine par exemple, ce qui saute d'abord aux yeux; le Turc y garde toujours, en dépit du temps et de la décrépitude, son attitude de conquérant, aux prises avec les nationalités jadis vaincues, priant Allah dans leurs églises, maintenant les raïas dans une condition inférieure. Les abus s'y étalent avec toutes leurs conséquences : anarchie et violences. Vu de Constantinople, le tableau change d'aspect : la faiblesse et la caducité du gouvernement turc font la fortune de l'Européen qui gère ses affaires, tient en tutelle ses finances, supplée à son inertie; une Turquie réformée, fortifiée, capable de se suffire à elle-même, ce serait, pour les puissances étrangères, la fin des concessions fructueuses, des affaires grasses. Un tuteur, qui tire de gros bénéfices de la gestion des biens de son pupille, ne souhaite ni sa mort, ni sa majorité, et, s'il est peu scrupuleux, il tâche de le maintenir en bonne santé, mais en enfance. On est tenté parfois, à Constantinople, d'appliquer la comparaison aux Européens. En Macédoine, le gouvernement turc paraissait oppresseur; ici, on est bien près de le croire opprimé.

Du haut de la tour de Galata ou des fenêtres du Péra-Palace, si l'on embrasse, d'un coup d'œil circulaire, tout l'incomparable décor de Constantinople, seules, au-dessus de la foule pressée des maisons, émergent les coupoles majestueuses, flanquées de minarets blancs et de cyprès noirs : pas une cheminée d'usine

n'offusque l'azur du ciel. En Turquie, l'industrie moderne n'est pas née; les articles dont on a besoin, on les achète à l'Europe manufacturière. La plupart des fonctions dont se surcharge l'État-Providence de nos pays d'Occident, l'État turc n'en a cure et les abandonne aux étrangers. Il est un minimum de gouvernement. Le budget central de l'Empire ottoman ne dépasse pas 300 millions de francs, dont 100 millions sont absorbés par le service de la dette. Le budget des travaux publics est embryonnaire : ce sont les étrangers qui construisent les chemins de fer, les ports, les quais, les tramways, les hôtels; eux qui vendent cuirassés, torpilleurs, canons, fusils, tout le matériel nécessaire à une armée; eux qui exploitent les mines, créent des compagnies de navigation. Ainsi les étrangers se chargent, à condition d'en tirer bénéfice, de doter la Turquie de l'outillage compliqué des nations modernes. Chacun travaille à obtenir le plus d'entreprises avantageuses, le plus de gros bénéfices; et c'est précisément dans cette course aux affaires que consiste la rivalité des grandes puissances à Constantinople. Les diplomates se font courtiers; l'empereur Guillaume II ne dédaigne pas d'écrire personnellement au Sultan pour assurer une forte commande à l'industrie allemande. Et le bon derviche qui fume placidement son narghilé, à l'ombre d'un platane séculaire, s'émerveille en son âme du fol acharnement de tous ces infidèles à se disputer ces travaux serviles, vains amusemens de l'Occident. Mais tandis que l'Osmanli poursuit son rêve, l'Européen travaille, s'enrichit, prend des hypothèques sur l'Empire ottoman, met la main peu à peu sur tous ses ressorts vitaux, ses richesses, ses ressources. Toutes ces concessions, c'est le Sultan qui les octroie, lui par conséquent qui reste, en apparence, le maître de l'heure. Mais il n'est guère libre de refuser, car les puissances, qui demandent, pourraient exiger; elles ont des cuirassés, des soldats qu'elles emploient au besoin à assurer le recouvrement d'une créance, l'octroi d'une commande; elles contrôlent les finances et tiennent le service de la dette : rien ne se fait que grâce à leurs capitaux et à leurs ingénieurs; leurs nationaux, en vertu des Capitulations, échappent aux lois turques et ne sont justiciables que de leurs consuls. Les étrangers ont des écoles pour leurs enfans, des collèges, des universités, des prêtres, des médecins, des postes, des télégraphes; sur eux ni la police ottomane, ni les agens du fisc, n'ont aucune prise; chacun d'eux est une sorte

d'être inviolable. Le Sultan règne, mais les étrangers jouissent : ils sont les rois de l'argent.

C'est à Constantinople, centre du gouvernement, des ambassades et des banques, que se distribuent les concessions et les entreprises. Constantinople travaille peu, mais elle agiote et elle intrigue. Là s'organisent les sociétés, se préparent les combinaisons financières; là se fait la conjonction de la politique et des affaires. Autour de cette source d'où l'Europe sait faire jaillir les gros bénéfices et les opulens dividendes, une foule bigarrée se rue. Il s'y rencontre des hommes d'élite, épris d'action et d'initiative, qui viennent chercher ici cette sensation qui n'enivre que les forts et qu'ils ne trouvent plus dans l'Occident vieilli : travailler dans le neuf, créer. Mais en revanche, que d'aventuriers sans foi ni loi, écume de la Méditerranée qui vient s'échouer dans ce cul-de-sac de la Corne d'Or! Sur ce terreau spécial s'épanouit l'aigrefin du Levant, au teint olivâtre, aux yeux félins, à la démarche onduleuse, aux ongles rapaces; il est chez lui dans cette Babylone où la police lui est indulgente parce qu'il lui rend des services et où, dès qu'un homme s'est enrichi, nul ne s'inquiète outre mesure de son passé.

La Byzance d'avant Mahomet II devait différer moins qu'on ne l'imagine de cette Constantinople moderne. L'Osmanli, ignorant et grossier, a pris les mœurs et surtout les vices des Grecs de la décadence. Le Padischah règne au lieu du Basileus et commande au nom d'Allah; Sainte-Sophie est captive, comme entre quatre baïonnettes, entre ses quatre minarets turcs; mais dans les ruelles et les carrefours grouille la même foule où toutes les races de l'Orient coudoient des trafiquans venus de tous les coins de l'univers. Constantinople n'est pas turque, elle appartient à un ramas de peuples divers pour qui le négoce et le profit passent avant la patrie et la foi. A Byzance, jadis, ce qui passionnait la multitude, c'étaient les subtiles disputes théologiques, les conspirations de palais, les jeux du cirque, les querelles d'étiquette; les Slaves, les Bulgares, les Arabes, Mahomet, aux portes de la ville, c'étaient choses futiles, indignes d'occuper des esprits délicats. A Constantinople, aujourd'hui, à peine sait-on, pour s'en plaindre comme d'un trouble-fête, que les Macédoniens se massacrent, que le peuple arménien est décimé, que l'Arabie est en armes! L'attention est absorbée par les affaires, et il se trouve, en définitive, que cet

Orient immuable, qui a regardé de loin, sans en être ébranlé, toutes les révolutions de l'Occident, ce sont les affaires, et en particulier les chemins de fer, qui sont en train de le métamorphoser.

I

C'est Beaconsfield qui, pour faire pièce à la Russie, a introduit l'Allemagne dans la politique orientale (1). Mais la situation qu'elle a conquise d'un seul coup par le prestige de sa puissance et de ses succès, elle l'a gardée et agrandie grâce à la prodigieuse transformation économique qui a juxtaposé, à la pauvre, agricole, forestière et féodale Allemagne de l'Est, une Allemagne riche, industrielle, maritime et démocratique. Le fameux mot de Bismarck sur la question d'Orient et « la solide charpente d'un grenadier poméranien » est une opinion de ministre prussien, non de chancelier d'Empire. Depuis le congrès de Berlin, les hommes d'État allemands n'ont pas cessé de s'intéresser aux affaires du Levant; mais c'est avec Guillaume II surtout que l'Orient est devenu l'objet principal des grands desseins de la politique impériale. Ce changement si soudain n'a été ni le résultat du hasard des circonstances, ni l'effet du caprice d'un souverain; la diplomatie allemande s'est réglée sur les besoins de l'Empire : à mesure que l'Allemagne devenait un grand pays industriel, commerçant et exportateur, elle s'est appliquée à chercher des débouchés pour sa production, des commandes pour ses usines, des affaires pour ses banques.

Poussée russe vers Constantinople et les Détroits, descente autrichienne vers Salonique, résistance de l'Angleterre protectrice de l'intégrité de l'Empire ottoman, influence française si fortement assise sur des traditions séculaires, sur l'amitié des Sultans et sur la confiance des populations chrétiennes, que les événemens de 1870 l'avaient à peine ébranlée : ainsi se résumait la politique orientale. L'Allemagne, en y entrant, la transforma; elle inaugura, politiquement et économiquement, des méthodes nouvelles. Arrivée à l'impérialisme à un moment où, dans ce prodigieux allotissement du monde qui restera le fait capital de la fin du XIXe siècle, les bonnes places étaient prises et les

(1) Voyez notre article du 15 septembre 1906, *L'Évolution de la question d'Orient.*

meilleurs morceaux accaparés, elle jeta son dévolu sur cette Asie turque, endormie depuis tant de siècles dans la léthargie musulmane; elle se donna pour mission de percer cette masse inerte qui s'interpose entre les routes de la Méditerranée et les péninsules indiennes débordantes de vie, luxuriantes de richesses. La Turquie d'Asie appartenant à une grande puissance, l'expansion allemande n'y pouvait pas prendre la forme d'une conquête ni d'une colonisation, à l'instar de ce que l'Angleterre et la France avaient pratiqué en Afrique; mais on pouvait transformer en un « territoire économique » allemand ces immenses contrées, jadis si fertiles et si peuplées, aujourd'hui stériles et presque abandonnées. Tel fut le programme dont la réalisation fut poursuivie avec une continuité de vues, avec un esprit de méthode dont aucun autre pays n'a donné à notre époque un exemple aussi admirable. Toutes les énergies de l'Empire, coordonnées par une volonté supérieure, s'unirent dans une offensive vigoureuse pour le succès de l'entreprise.

L'Empereur d'abord s'y employa. Dans un pays gouverné autocratiquement par un Sultan, commandeur des Croyans, mais où vivent aussi divers peuples chrétiens organisés, chez lesquels la religion sert de cadre et de sauvegarde à la nationalité, Guillaume II comprit que les deux plus puissans leviers d'influence sont l'amitié du souverain et la clientèle des chrétiens. Il s'étudia à gagner l'une et l'autre. On n'a pas oublié les circonstances de son voyage, à l'automne de 1898, à Constantinople, en Palestine et en Syrie (1). C'est de ce pèlerinage politique, dont l'importance apparaît mieux, à mesure que ses conséquences vont se développant, que l'on doit faire dater le « nouveau cours » de l'expansion germanique ; il marque un moment décisif de l'histoire allemande; il coïncide avec l'affirmation de la nécessité pour l'Allemagne de devenir une grande puissance maritime. « Le pouvoir impérial implique le pouvoir sur mer; l'un ne saurait exister sans l'autre, » déclare Guillaume II, dans un toast, le 15 décembre 1897 : accroissement de la marine, *Weltpolitik*, expansion dans l'Empire ottoman, sont autant de faits connexes, conséquences de l'essor économique de l'Allemagne.

En même temps qu'à Constantinople Guillaume II prodiguait

(1) On nous permettra de renvoyer à notre article : *La Politique allemande et le Protectorat des missions catholiques* publié dans la *Revue* du 15 septembre 1898.

à Abdul-Hamid les effusions de son amitié et qu'à Damas, sur le tombeau du grand Saladin, il proclamait ses sympathies pour les Musulmans, à Jérusalem il multipliait les manifestations chrétiennes et les assurances de son impériale protection tant aux catholiques qu'aux protestans. Mais la confiance des peuples ne se gagne pas en un jour comme l'amitié d'un homme. Trop pressé de se concilier toutes les nationalités et toutes les confessions, Guillaume II les mécontenta toutes. Dans le Liban et en Palestine, sur le passage de l'impérial pèlerin, les drapeaux français, surgissant de toutes parts, attestèrent la fidélité des populations catholiques à la France protectrice. Mais le geste de l'Empereur tendant la main au Sultan, au lendemain des massacres d'Arménie, au moment où toutes les puissances témoignaient leur horreur pour tant de sang répandu, fut décisif. L'intimité des deux souverains date de là; elle a donné à l'Allemagne, dans la lutte quotidienne pour la prééminence économique, un avantage sans pareil, car c'est du Palais, en définitive, que viennent toutes les décisions, c'est là qu'aboutissent toutes les affaires. L'amitié des chefs d'État entraîne la fraternité des armées, et celle-ci à son tour se traduit par des commandes d'armes et de canons. L'Allemagne a le monopole de fait des fournitures militaires; sept ou huit de ses généraux sont au service turc; ils n'ont pas de commandement effectif et restent sans autorité sur les troupes; mais dans les conseils et les comités où ils siègent, ils participent à l'élaboration des théories et des règlemens; leurs avis sont écoutés quand il s'agit de renouveler le matériel de guerre et de commander des engins perfectionnés. Krupp a fourni toute la nouvelle artillerie à tir rapide de l'armée ottomane. Ainsi, du même coup, l'Allemagne a réalisé une bonne affaire, et elle a accru la valeur militaire d'une armée dont la force pourrait être, dans un grand conflit européen, un appoint considérable. Un incident caractéristique s'est produit l'année dernière : le gouvernement turc ayant eu besoin du concours du cabinet de Paris pour la conclusion et l'admission à la cote d'un nouvel emprunt, l'ambassade de France demanda que des commandes fussent réservées à notre industrie : les Allemands s'opposèrent absolument à ce que ces commandes consistassent en canons; nos ateliers fournirent des torpilleurs, des projecteurs électriques, des harnachemens.

L'hégémonie allemande en Orient est donc fondée d'abord sur les relations cordiales des deux souverains. C'est ce qui en fait la force et en même temps la faiblesse, car il se manifeste parfois, dans l'entourage du Sultan et parmi les hauts fonctionnaires, une certaine lassitude de la tutelle germanique; c'est un sentiment dont les Turcs exagèrent volontiers l'expression quand ils parlent à des Anglais ou à des Français, mais qui existe réellement. Les préférences naturelles des hommes d'État turcs sont pour un système de bascule où les influences européennes s'opposent et se font échec les unes aux autres. Après le Sultan actuel, peut-être verra-t-on, sinon une réaction anti-allemande, du moins une bonne volonté moins constante à l'égard de l'Allemagne et de ses intérêts. Mais déjà les positions décisives seront prises; l'aigle germanique a posé sa serre puissante sur l'Empire ottoman, la force seule pourrait l'obliger à desserrer son étreinte. Aux sympathies réciproques de deux souverains, survivra l'organisation allemande. Un réseau d'entreprises allemandes enveloppe toute la vie économique de la Turquie; toutes les affaires possibles sont notées d'avance, étudiées, cataloguées, demandées. Les historiens ont souvent remarqué que l'unification de l'Allemagne sous le caporalisme prussien n'était pas l'œuvre organique de la nature, mais l'œuvre artificielle de la volonté de quelques hommes. De même aussi l'expansion économique de l'Empire, sa puissance sur mer, « l'Impérialisme, » est une œuvre de volonté et d'organisation méthodique. Quand l'Allemagne, dernière venue des grandes nations industrielles, arriva sur le marché universel, les commandes, comme par une pente naturelle, allaient se concentrer à Londres. Pour vivre, les industriels allemands durent conquérir leur clientèle par la supériorité de leur organisation; ce qui, pour les autres grandes nations productrices, a été l'œuvre patiente du temps et des circonstances, fut, de leur part, le résultat d'un plan conçu d'ensemble et méthodiquement réalisé.

L'organisation de l'exportation fut l'œuvre des banques, stimulées elles-mêmes et soutenues par l'État. Le cosmopolitisme financier, l'internationalisme de l'argent n'ont pas empêché les banques allemandes de travailler avant tout dans un intérêt patriotique. Les capitaux étant rares, la nécessité s'imposait de ne les employer qu'à bon escient et d'en tirer le meilleur parti possible pour favoriser l'essor de la production nationale. Tandis

que, pour d'autres, l'abondance des capitaux est souvent un avantage plus apparent que réel, leur rareté fut, à certains égards, une condition favorable à l'expansion allemande. Avec le même capital, les mêmes hommes créèrent des banques, puis des industries auxquelles les banques fournissaient leur mise de fonds et qui, à leur tour, apportaient aux banques des affaires. Banques et usines s'associèrent pour obtenir à l'étranger des entreprises, des concessions, des commandes, s'assurer des marchés, faciliter l'exportation en fondant des compagnies de navigation. Un tel système peut avoir de graves inconvéniens; il rend les crises très dangereuses : celle de 1900 en est la preuve; mais il a le grand avantage de créer des débouchés et de faire naître des affaires; il rend tous les rouages de la vie économique du pays directement solidaires, intéressés au succès les uns des autres; il permet à certaines entreprises de se passer de bénéfices, pourvu qu'elles coopèrent à la prospérité des autres qui, finalement, assurera aussi la leur.

Ainsi les banques ont été les véritables inspiratrices de l'expansion économique et coloniale allemande. En Orient, tandis que l'influence économique française est représentée, parfois brillamment, par des individualités sans liens, sans soutien, sans unité de direction, les banquiers, les industriels, les commerçans, les armateurs allemands marchent étroitement unis et puissamment secondés par l'action de l'État. Nos banques, sauf de rares exceptions, s'occupent des affaires déjà existantes et attendent tranquillement qu'on leur propose de s'intéresser à des entreprises nouvelles; les banques allemandes, elles, les créent pour pouvoir en vivre. Elles participent aux emprunts étrangers pour avoir part aux commandes industrielles qui en résultent; elles accaparent au dehors certaines industries, par exemple l'exploitation des pétroles roumains. En fondant au loin des affaires, elles ont beaucoup moins en vue de mener à bonne fin une entreprise unique et d'en tirer un certain bénéfice que de conquérir un « territoire économique » déterminé : aussi les voit-on choisir leur champ d'action et s'y tenir. C'est ainsi que le Venezuela, le Chantoung, l'Asie turque ont attiré l'attention et les efforts des banques allemandes et du gouvernement de Berlin; mais le Venezuela est mauvais payeur; au Chantoung, le nationalisme chinois devient inquiétant; c'est donc vers l'Anatolie, la Syrie, la Mésopotamie que se tournent

de plus en plus les ambitions et l'activité de la finance et de l'industrie allemandes. Le pays est d'une richesse latente presque indéfinie ; il ne s'agit que d'en organiser la mise en valeur.

Les financiers allemands ont pour maxime que les banques doivent précéder le commerce et l'attirer en lui facilitant les transactions et en organisant le crédit. Aussi a-t-on vu les grandes sociétés qui se sont faites les patronnes de l'expansion germanique (telles la *Deutsche Bank*, la *Diskonto Gesellschaft*, la *Dresdner Bank*, etc.) essaimer au loin, soit des succursales, soit des filiales indépendantes. Dès que les affaires augmentent, ces banques se multiplient elles-mêmes par division, sans que les nouveaux établissemens cessent de se sentir solidaires des anciens. En Orient, dès l'époque du voyage de l'empereur Guillaume II en Palestine, fut créée la *Deutsche Palästina Bank*, au capital de 450 000 marks, destinée à faciliter les opérations de commerce et de change en Palestine : elle eut des succursales à Jérusalem, Jaffa et Caïffa. En 1904, apparut l'*Orient Bank*, fondée à Athènes par la *National Bank für Deutschland*, et la *Banque nationale de Grèce*, au capital de 10 millions de francs or, avec des succursales à Constantinople, Salonique, Monastir, Smyrne, Alexandrie, le Caire, Hambourg. Elle se fondit, en 1905, avec la *Palästina Bank*, dont les affaires n'avaient pas été brillantes. Mais les Allemands ne tardèrent pas à s'apercevoir des inconvéniens d'une collaboration hellénique et voulurent avoir à Constantinople une banque purement allemande. L'*Orient Bank* resta à Athènes et garda les succursales, sauf celle de Hambourg, et, à Constantinople, elle céda la place à une nouvelle venue. La *Deutsche Orient Bank*, fondée, au capital de 20 millions de francs, par un syndicat de banques allemandes, parmi lesquelles la *Dresdner Bank*, la *Schaffhausenscher Bankverein* et la *National Bank für Deutschland*, ouvrit ses guichets le 31 janvier 1906 ; elle a des succursales à Brousse, le Caire, Alexandrie, Hambourg, Téhéran ; elle va en ouvrir une à Bagdad. Deux des administrateurs de l'*Orient Bank*, MM. Streit, gouverneur de la *Banque nationale d'Athènes*, et Léon Zarifi, banquier à Constantinople, font partie du conseil d'administration de la nouvelle société. Ainsi s'étend le réseau financier allemand. Si l'on songe qu'il y a peu d'années, les commerçans de l'Empire n'avaient pas, en Orient, de banque nationale et s'adressaient surtout aux maisons autrichiennes, un tel essor paraîtra significatif.

Sans doute les banques allemandes sont encore loin de faire autant d'affaires que la *Banque Ottomane*, la *Banque de Salonique*, le *Crédit Lyonnais*, mais elles sont plus hardies, plus entreprenantes; elles ont leur situation à créer, leur place à prendre: elles fondent des industries, accaparent les moyens de transport; elles travaillent à longue échéance, pour l'avenir, pour l'« Empire. »

Pour la politique et pour les affaires, c'est un avantage considérable de tenir les communications télégraphiques internationales. Les Allemands l'ont compris : ils se sont attaqués, en Orient, au monopole de fait qu'y possédaient, jusqu'à 1899, deux compagnies anglaises, l'*Eastern-Telegraph C°*, propriétaire du câble Constantinople, Ténédos, Syra, Malte, et l'*Indo-European-Telegraph C°*, qui possède un câble de Constantinople à Odessa. En mars 1899, fut signée une convention entre les gouvernemens allemand et roumain pour l'établissement d'une ligne télégraphique directe de Berlin à Bucarest avec prolongement sur Constantza et Constantinople. En même temps, par le crédit de l'ambassade allemande, la *Osteuropaische Telegraphengesellschaft* obtenait, en dépit des protestations de l'*Eastern C°*, la concession du câble à établir entre Constantinople et Constantza. C'est cette ligne qui a été inaugurée solennellement, en juillet 1905, en présence des chargés d'affaires d'Allemagne et de Roumanie et d'un délégué du Sultan; déjà il est question de la prolonger par terre, le long du tracé du futur chemin de fer, jusqu'à Bagdad : ce sera la ligne BBB (Berlin, Byzance, Bagdad), dont le prolongement jusqu'au golfe Persique et, de là, par câble, jusqu'aux Indes néerlandaises et en Extrême-Orient, est déjà prévu. Les Allemands cherchent à monopoliser les formes nouvelles de télégraphie : une société a obtenu la concession d'une ligne aérienne de Constantinople à El-Arich (Égypte), dont le matériel sera entièrement fourni par des maisons allemandes. Une ligne de télégraphie sans fil a été établie entre Patara (sur la côte d'Asie en face de l'île de Rhodes) et Derna en Cyrénaïque. Jusqu'à présent, le fonctionnement des appareils a été très défectueux, mais la presse n'en a pas moins profité de l'occasion pour célébrer les mérites de la science et de l'industrie allemandes. C'est à l'instigation de l'ambassade allemande qu'un câble a été posé entre Thasos et la côte, un autre entre Imbros et les Dardanelles. Enfin, pour souligner l'importance acquise par les

entreprises allemandes de télégraphie en Orient, un Allemand, M. Hœhne, sous-secrétaire d'État (mustechar) à la direction générale des Postes et Télégraphes, a représenté, en 1906, la Turquie à la conférence internationale de télégraphie sans fil.

C'est surtout dans l'organisation des lignes de navigation qu'apparaît le plan et la méthode de la conquête économique allemande en Orient. Nulle part la volonté de faire de l'Allemagne une puissance méditerranéenne ne se révèle plus clairement. En 1904, seule la *Deutsche Levante Linie*, créée à Hambourg en 1891, avait des services réguliers dans la Méditerranée orientale ; ses lignes, partant de Hambourg et d'Anvers, mettaient les ports de l'Allemagne industrielle en relations directes avec les principaux marchés du Levant : le Pirée, Syra, Smyrne, Salonique, Constantinople, Alexandrie, les ports de Syrie et d'Anatolie, les bouches du Danube et les ports russes de la Mer-Noire : trente bâtimens, tant cargo-boats que navires à passagers, assuraient ces services ; ils auraient pu suffire aux besoins du commerce, mais ils ne répondaient pas aux aspirations de la politique allemande qui tenait à affirmer sa résolution de prendre sa part au commerce intérieur de la Méditerranée et d'y faire concurrence aux lignes françaises et anglaises. Trois compagnies nouvelles apparurent : la naissance de chacune d'elles correspond à une étape de l'expansion allemande dans la Méditerranée. A la fin de l'année 1904, le *Norddeutscher Lloyd* crée une ligne dont la tête est à Marseille et qui conduit directement à Alexandrie, avec la seule escale de Naples, les hiverneurs et les touristes ; un service organisé par le P.-L.-M. amène sans transbordement les voyageurs de Berlin à Marseille par Francfort-sur-le-Main. La *Bremer Dampfer Linie Atlas* inaugure, en janvier 1906, deux services méditerranéens, destinés à doubler ceux de la *Deutsche Levante Linie ;* leurs bateaux alternent pour les dates des départs ; ceux de l'*Atlas* partent de Brême et touchent à Rotterdam ; l'un des services dessert Malte, le Pirée, Salonique, Dédéagatch, Constantinople, Odessa ; l'autre Alexandrie, Beyrouth, les côtes de Caramanie et de Grèce. Les armateurs allemands estimèrent que ce n'était point encore assez. En mars 1906, dans une conférence tenue à Vienne entre les représentans des grandes compagnies de navigation, on décide la création d'une nouvelle compagnie spécialement méditerranéenne, la *Deutsche Mittelmeer Levante Linie* qui inaugure ses

services en mai 1906 avec cinq paquebots, anciens cargo-boats aménagés pour le service des voyageurs (*Galata, Thérapia, Scutari, Péra, Stamboul*); leur point de départ est Marseille et Gênes, et ils suivent exactement, une fois par semaine, jusqu'à Batoum et Odessa, l'itinéraire de nos paquebots des *Messageries* par Naples, le Pirée, Smyrne, Constantinople. A Naples, les lignes allemandes correspondent avec un service de la *Hambourg-Amerika* qui emporte directement les émigrans vers le Nouveau Monde, tandis que nos compagnies françaises sont obligées de les amener à Marseille et d'établir un forfait avec la Transatlantique et les compagnies de chemins de fer qui les transportent au Havre. En outre, les bateaux des *Messageries* ne touchent au Pirée que tous les quinze jours; une semaine sur deux les vapeurs allemands se trouvent seuls. Enfin la *Hambourg-Amerika* a inauguré, le 23 octobre 1906, un service rapide de Gênes à Alexandrie par le paquebot *Oceania;* le voyage a lieu tous les quinze jours, excepté pendant la saison d'Égypte (15 janvier-15 avril), où le service est hebdomadaire. Des trains spéciaux correspondent à Gênes avec les départs et conduisent en moins de quatre jours les voyageurs de Berlin à Alexandrie. La même compagnie a créé pour les émigrans une ligne de Gênes à La Plata. Les compagnies allemandes ont conclu un accord et combinent leurs billets et leurs tarifs avec le service maritime roumain dont les beaux bateaux vont de Constantza à Alexandrie; elles ont aussi conclu des ententes avec le service fluvial roumain et la compagnie serbe qui dessert la Drave et la Save.

Ainsi s'étend, sur toute la Méditerranée, un réseau serré de lignes allemandes. Sans doute leurs bénéfices, quand elles en font, sont maigres; mais, pour le moment, elles ne songent qu'à s'implanter. Les Allemands estiment que le bateau crée le fret et ils espèrent, en montrant partout leurs couleurs, habituer la clientèle à s'adresser à eux. Ils mènent contre leurs concurrens une dangereuse guerre de tarifs. Les compagnies françaises ont dû abaisser leur fret depuis la naissance de la *Mittelmeer;* les cocons, par exemple, qui payaient 20 francs par 100 kilogrammes de Batoum à Marseille, n'en paient plus que 15; les *Messageries*, la *Compagnie Paquet*, la *Compagnie Fraissinet*, qui desservent l'Orient, se sont syndiquées pour faire 10 pour 100 de ristourne aux expéditeurs qui chargent sur leurs bateaux. Nos compagnies s'imposent ainsi des sacrifices considérables pour

soutenir la concurrence et maintenir leurs positions. Les nouvelles lignes allemandes n'y trouvent certainement pas non plus leur compte ; mais nous avons montré pourquoi et comment elles peuvent travailler longtemps sans bénéfices ; il suffit aux industriels et aux banquiers qui sont leurs principaux actionnaires que la baisse des frets assure des avantages à l'exportation.

La conquête de la Méditerranée ne suffit pas aux Allemands ; ils ont encore voulu montrer le pavillon et fonder des agences dans les ports turcs de l'océan Indien et du golfe Persique ; ils ne veulent pas attendre l'ouverture du chemin de fer de Bagdad pour se créer des intérêts dans l'Irak. La *Hambourg-Amerika* a inauguré, le 14 juillet 1906, avec le *Kanadia*, un service mensuel entre Hambourg et le golfe Persique avec escales à Anvers, Marseille, Port-Saïd, Port-Soudan, Djibouti, Aden, Mascate, Bender-Abbas, Lingah, Bender-Bouchir, Bassorah. Jusqu'ici le monopole du commerce et de la navigation dans le golfe Persique appartenait aux Anglais (1) ; seuls les bateaux de la *Compagnie russe de navigation et de commerce*, subventionnée par l'État, y venaient plutôt montrer leur pavillon que chercher des marchandises. Entre les compagnies anglaises et la ligne allemande, la guerre de tarifs est ouverte. Le fret, qui était de 50 francs la tonne, de Marseille à Mascate, par l'*Arabian C°*, est tombé à 15 francs la tonne d'Anvers à Mascate. Les Allemands ne négligent aucune précaution pour gagner la clientèle ; ils ont choisi pour commander le *Kanadia* un capitaine parlant le persan ; à Mascate, ils se sont assuré les services du même agent que la compagnie anglaise ; ils attachent une grande importance à faire du commerce dans le golfe Persique et à Bagdad, futurs points d'aboutissement du chemin de fer dont ils veulent pouvoir dire « notre chemin de fer. » A Bagdad il n'existe qu'une seule maison allemande qui fasse quelques affaires, encore vit-elle surtout de la représentation d'une raffinerie marseillaise ; le commerce allemand y est presque insignifiant ; il a été, en 1905, de 6 à 700 000 francs à l'importation, et de 3 à 400 000 francs à l'exportation ; le nôtre dépasse deux mil-

(1) *The Anglo Arabian and Persian C°. — The Persian Gulf Steamship line. — The Bombay and Persian Steam navigation C°. — The Wert Hartlepool Steam navigation C°. — The British India C°* (cette dernière subventionnée par l'État). Le mouvement du port de Bassorah en 1905 a été de 130 vapeurs jaugeant 138 000 tonnes, dont 124 anglais jaugeant 132 000 tonnes.

lions et demi et trois millions, mais le premier rang appartient au commerce anglais. Les Allemands ne se bercent pas de l'espoir qu'ils pourront supplanter, dans le golfe Persique, les marchandises anglo-indiennes, mais ils ont tenu à affirmer, dans ces parages, que lord Curzon proclamait mer britannique, leur existence comme puissance maritime et commerciale.

L'énumération de toutes ces lignes nouvelles, dont les mailles serrées couvrent toute la Méditerranée et enserrent l'Empire ottoman, donne une idée impressionnante de l'activité des Allemands, des sacrifices qu'ils font pour se tailler leur part dans le commerce maritime du Levant : il ne faut pas cependant se faire illusion sur les résultats. Les Allemands ont fait des efforts considérables : partis de rien, ils sont devenus quelque chose; mais ils sont encore bien loin du premier rang qu'ils convoitent. Le tableau suivant en fait foi :

ANNÉE 1321 (14 MARS 1905 — 13 MARS 1906).

Rang.	Pays.	Tonnage total.	Proportion.
1	Angleterre.	13 763 000 tonnes.	28,8 du total.
2	Autriche-Hongrie. . .	7 389 000 —	15,4 —
3	Grèce.	7 338 000 —	15,3 —
4	Empire ottoman. . .	4 970 000 —	10,4 —
5	France	3 687 000 —	7,7 —
6	Italie.	3 626 000 —	7,6 —
7	Russie.	3 048 000 —	6,3 —
8	*Allemagne*.	1 678 000 —	3,5 —
9	Hollande	524 000 —	1,1 —
10	Roumanie.	444 000 —	0,9 — (1)

La part de l'Allemagne est encore faible ; mais si l'on considère que, huit ans auparavant, elle était nulle, on est obligé de convenir que c'est elle qui a fait les plus grands progrès et les plus rapides; — et elle ne paraît pas sur le point de s'arrêter.

L'accroissement du commerce a marché plus vite encore que le développement des services de navigation dont il justifie et explique la multiplication. On a trop souvent et trop bien exposé (2) les raisons de l'essor commercial du peuple allemand

(1) Extrait de l'excellent *Bulletin de la Chambre de commerce française de Constantinople*, n° du 31 mars 1907. Nous citons une fois pour toutes ce recueil où nous avons puisé une partie des renseignemens économiques qu'on trouvera ici.

(2) Par exemple, M. Georges Blondel (*L'Essor industriel et commercial du peuple allemand*. Paris, Larose, 3e édition).

pour que nous y revenions. Bonne organisation des Chambres de commerce, choix de voyageurs entreprenans, soin des fabricans de tenir compte des goûts de la clientèle, bon emballage et exactitude des envois, longs crédits, vente à bon marché de marchandises médiocres, emploi de moyens peu scrupuleux, tels que la contrefaçon des marques françaises, surtout peut-être, nous l'avons vu, solidarité et entr'aide de toutes les forces allemandes, banques, industries, compagnies de navigation, maisons de commerce, État: ce sont toujours, qu'on lise les rapports des consuls anglais ou des nôtres, les mêmes remarques qui reviennent, les mêmes recommandations toujours négligées, les mêmes cris d'alarme jamais entendus. Les articles allemands sont peu appréciés, disent tous les consuls et les Chambres de commerce; mais ils sont bon marché et on les vend à force de persévérance, de méthode, d'organisation. Les commerçans allemands font des crédits exagérés, et il est difficile qu'ils réalisent des bénéfices, mais ils prennent la place; ils attendent le moment où, maîtres du marché, ils pourront faire d'autres conditions. D'ailleurs, si minimes que soient les bénéfices, la vente permet aux usines de travailler, de se développer. La part du commerce allemand en Orient est déjà considérable et elle s'accroît sans cesse.

IMPORTATIONS D'ALLEMAGNE EN TURQUIE

(Y compris le Monténégro, la Crète et les marchandises en transit pour la Perse).

Années.			
1900	236 227 000 kil.	valant 34 265 000	marks.
1904	903 848 000 kil.	valant 75 120 000	marks (93 900 000 fr.).

EXPORTATIONS DE TURQUIE EN ALLEMAGNE

(Y compris le Monténégro, la Crète et les marchandises en transit pour la Perse).

1900	835 489 000 kil.	valant 30 449 000	marks.
1904	1 179 009 000 kil.	valant 43 421 000	marks.

En quatre ans, le commerce entre l'Allemagne et l'Empire ottoman a plus que doublé. Les principaux articles à l'importation sont les cotonnades, les drogues et produits chimiques, le fer, les armes, les peaux, les machines, la confection, etc.; à l'exportation, le coton, les drogues, les minerais, le blé, les peaux, les comestibles divers, etc. Si l'on compare ces chiffres à ceux de notre commerce, on constate que les deux totaux sont

sensiblement les mêmes; seulement, les Allemands vendent deux fois plus qu'ils n'achètent, tandis que c'est l'inverse pour nous. Les principaux fournisseurs de la Turquie sont (chiffres de 1905) : la Grande-Bretagne avec plus de 200 millions de francs, colonies non comprises, l'Autriche-Hongrie et l'Allemagne sur le même rang avec 100, l'Italie avec 70, la France avec 50. Or, en 1877-1881, la France venait au second rang, après l'Angleterre, pour l'importation en Turquie et au premier pour l'exportation (1). Notre commerce n'a pas diminué, mais il est resté stationnaire, et c'est notre part relative qui est en baisse par suite des progrès de nos concurrens.

L'Allemagne ne se contente d'ailleurs pas de chercher à prendre sa part dans le trafic actuel de l'Empire ottoman : développement de ses lignes maritimes, positions prises par son commerce, influence politique à Constantinople, ne sont, dans le jeu de sa politique économique, que des préliminaires; ce sont, pour ainsi dire, les avenues d'une politique dont l'entreprise du chemin de fer de Bagdad est le centre, le point d'aboutissement.

II

Dans les Échelles du Levant, avant l'entrée en lice de l'Allemagne, les nations maritimes et commerçantes allaient chercher les marchandises descendues de l'intérieur et y vendre les leurs : c'était un commerce, pour ainsi dire, superficiel, un commerce de comptoirs, qui ne se préoccupait ni d'étudier les ressources du pays, ni d'y faire naître des richesses nouvelles. Les méthodes du négoce restaient les mêmes qu'au temps où le Grand Seigneur ne permettait qu'aux vaisseaux portant le pavillon fleurdelisé de trafiquer dans ses ports. Quand les Français et les Anglais commencèrent à construire des chemins de fer, ce furent de courtes lignes de pénétration partant d'un port et aboutissant à un grand marché de l'intérieur. Tout changea quand l'Allemagne entreprit de couper l'Anatolie, en diagonale, par une ligne transversale, et obtint de la prolonger, à travers montagnes et déserts, jusqu'à l'Euphrate, jusqu'à Bagdad et au golfe Persique. La création du réseau anatolien et la concession du chemin de fer de Bagdad constituent une véritable révolu-

(1) Cf. Lettre-préface de M. Levasseur à la *Turquie économique*, par M. Georges Carles (Chevalier et Rivière, 1906, broch.).

tion dans l'histoire économique de l'Orient. Les grandes routes internationales, jusqu'ici, contournaient l'Empire ottoman sans y pénétrer : route de terre, par la Russie, vers l'Asie centrale; route de mer, par Suez, vers l'Inde et la Chine; quand « le Bagdad » sera achevé, il existera une voie rapide, par terre, vers la Mésopotamie, la Perse, les Indes. Dans ces vallées naturellement riches de l'Euphrate et du Tigre, dans cette Mésopotamie où le vieux sol disparaît sous les ruines amoncelées de tant d'empires, — alluvion des siècles qui recouvre l'alluvion des eaux, — la locomotive apportera la paix, l'ordre et le travail, avec lesquels renaîtra la prospérité; les années aidant, les populations pulluleront, des cités superbes s'élèveront de nouveau là où furent Ninive et Babylone, Séleucie et Ctésiphon, Bagdad et Mossoul.

M. Paul Imbert a renseigné récemment les lecteurs de la *Revue* sur le chemin de fer de Bagdad, son tracé, les difficultés auxquelles il se heurte, et les résultats qu'a déjà donnés la ligne d'Anatolie; nous nous bornerons donc à quelques rapides observations d'ordre général.

On s'est parfois représenté le chemin de fer de Bagdad, prolongeant le réseau anatolien, comme destiné à devenir, entre les mains des Allemands, un instrument de domination politique; on a décrit, par avance, le flot de l'émigration germanique débordant sur l'Asie Mineure et la Mésopotamie pour y créer une riche colonie que la force des armes, un jour ou l'autre, relierait directement à la mère patrie. Observons cependant que la ligne, même si elle était entièrement construite avec des capitaux allemands, même si les Allemands en avaient seuls la direction et l'administration, ne serait pas encore pour cela une ligne allemande, puisqu'elle serait tout entière en territoire ottoman. Si la Turquie survit longtemps encore comme État indépendant, les chemins de fer qui vont bientôt la sillonner, et dont le Sultan hâte l'achèvement, deviendront pour elle un moyen de centralisation et de mobilisation rapide qui accroîtra singulièrement sa cohésion et sa force : elle n'en sera que plus libre de reprendre sa politique favorite d'équilibre et de contrepoids entre les influences étrangères. On peut croire que l'Allemagne, si elle parvenait à achever une entreprise aussi importante que « le Bagdad, » et à en faire « un chemin de fer allemand, » inspirerait assez d'inquiétudes aux successeurs d'Abdul-Hamid pour

qu'ils s'appliquent, de toute leur énergie, à affranchir leur Empire d'une protection trop lourde. Si, au contraire, la Turquie venait à se dissoudre, si le partage, tant de fois prédit, s'accomplissait, peut-on imaginer que l'Allemagne s'approprierait, sans opposition, tout le pays parcouru par son chemin de fer, et qu'elle régnerait du Bosphore au golfe Persique? Elle ne le pourrait qu'à la suite d'un formidable cataclysme, d'une guerre générale et de la ruine de tout l'ancien équilibre européen. Si donc « le Bagdad » doit devenir un instrument de domination, il se pourrait que ce fût au profit des Turcs et de l'Islam. Quant à l'Allemagne, si elle réussit à mener à bien sa gigantesque entreprise, elle en tirera sans doute un bénéfice politique, mais elle y trouvera, d'abord et surtout, une voie d'expansion économique, un débouché par où ses produits se répandront sur l'Asie centrale. La ligne de Bagdad n'est pas, pour elle, un outil de conquête, c'est une soupape de sûreté par où elle espère écouler le trop-plein de sa production industrielle.

Considérer « le Bagdad » comme une seule longue ligne devant aller d'Haïdar-Pacha, en face de Stamboul, au golfe Persique, c'est en méconnaître les conditions de construction, d'exploitation, et l'avenir possible. Il n'y aura pas, d'un bout à l'autre de cet immense chemin de fer, un unique courant commercial; il y aura des courans partiels, aboutissant directement au port le plus proche. Le commerce de l'Irak descendra vers le golfe Persique; celui de la région de Mossoul, de la Petite Arménie, de la plaine d'Adana s'acheminera vers le golfe d'Alexandrette; celui des plateaux d'Anatolie s'écoulera partie sur Mersina, partie sur le Bosphore, partie aussi sur Smyrne, lorsque certaines mauvaises volontés ne s'opposeront plus à la pose de l'unique rail qui suffirait à réunir, à Afioun-Karahissar, le réseau français de Smyrne-Cassaba au réseau allemand des « Anatoliens. » Ainsi persistera, dans l'Asie turque, cette vie particulariste et régionale, à laquelle sa configuration géographique la prédispose.

L'Allemagne, pour réussir dans son entreprise, devra tenir compte de situations acquises, de positions prises, dans l'Asie turque, par d'autres nations européennes, parmi lesquelles l'Angleterre, la Russie et la France. Le bassin du Tigre et de l'Euphrate est naturellement divisé, par la structure du sol et le climat, en deux « pays » très distincts, celui de Babylone et celui

de Ninive, celui de Bagdad et celui de Mossoul. Tout le bassin du Sud est aujourd'hui, en fait, sous le contrôle britannique; le golfe Persique, en réalité, ne finit qu'à Bagdad, et c'est une compagnie anglaise qui a le monopole de la navigation sur le Tigre jusqu'à la cité des Khalifes. Le lieutenant de vaisseau italien Vanutelli, qui vient d'accomplir une mission d'études dans les régions que doit traverser le futur chemin de fer, a trouvé, dans l'Irak, les indigènes armés de fusils anglais et travaillés par des agens afghans au service du vice-roi des Indes. Il ne paraît pas vraisemblable, à moins de modifications profondes dans l'équilibre des forces en Europe, que l'influence allemande réussisse jamais à s'établir sur le golfe Persique. — Au Nord, les Russes ont, de leur côté, des intérêts et des visées; ils ont déjà obtenu du cabinet de Berlin qu'il renonçât aux deux tracés primitifs, plus septentrionaux, de la ligne de Bagdad, pour choisir la route par Adana; ils attachent une grande importance à ce que l'accès du golfe d'Alexandrette reste libre, et ils n'admettraient pas que l'Arménie passât sous une protection européenne qui ne serait pas la leur : ils veulent, de ce côté, laisser des possibilités à l'avenir. — Enfin, en Syrie et spécialement dans la région de Beyrouth et d'Alep, la France a des intérêts considérables : tous les chemins de fer actuellement concédés dans cette région le sont à des Français (réseau Damas-Hamah-Hauran). La compagnie française sera naturellement amenée à renoncer au tronçon qui devait se prolonger jusqu'à Biredjik sur l'Euphrate, au nord du point de Tell-Habech où se fera la jonction avec le tracé actuel du « Bagdad. » Notre gouvernement a déjà consenti à la vente de la ligne Mersina-Adana, construite et exploitée par une société française ; mais il lui appartient de veiller à ce qu'aucun chemin de fer concurrent ne puisse être construit entre les ports de la côte et les villes de l'intérieur dans toute la région que doit desservir le réseau français. Le champ où se développera l'activité des Allemands est assez grand et assez riche pour qu'ils puissent sans regret respecter, dans le Liban, nos droits acquis et scellés, en 1860, du sang de nos soldats.

Un accord entre les deux gouvernemens, fondé sur ces principes, paraît nécessaire, mais il serait, pour ainsi dire, négatif; les cabinets de Paris et de Berlin pourraient étudier si une entente plus complète et plus positive ne serait pas avantageuse

aux deux pays. L'Allemagne, avant de mener à bien son entreprise, aura encore à vaincre des obstacles considérables, soit du fait de certaines oppositions, soit par le manque d'argent; dans l'un comme dans l'autre cas, il se pourrait que le concours de la France, de ses capitaux et de sa diplomatie, lui devînt nécessaire. Les circonstances mêmes semblent indiquer que la France serait en situation de reprendre, dans cette grande question du « Bagdad » d'où dépend tout l'avenir de l'Asie occcidentale, son rôle naturel d'arbitrage et de conciliation entre les intérêts rivaux de l'Allemagne et de l'Angleterre. Et quant à nos capitaux, — pourvu que nos droits et nos intérêts, au Liban notamment, soient sauvegardés, — ils ne sauraient contribuer à une entreprise plus profitable au bien des peuples de l'Empire ottoman et au progrès général de l'humanité. La voie ouverte, par l'initiative allemande, à travers l'Asie turque, ne sera pas un chemin privé; il rendra accessible à l'activité, à la libre concurrence commerciale et industrielle de l'Occident, d'immenses contrées qui restent jusqu'ici en dehors de la vie des peuples européens, livrées à l'anarchie, au brigandage, à la guerre. Cette route, il ne tiendra qu'à nous de l'utiliser pour la pénétration de notre langue, de nos exportations, de notre influence et de notre civilisation.

III

Quand on est l'Italie, qu'on a Rome pour capitale, Venise, Gênes et Naples pour grands ports, on n'échappe, ni à la nécessité d'avoir une politique active dans la Méditerranée, ni à l'ambition d'y faire grande figure. Longtemps les bateaux de Pise, d'Amalfi, de Gênes, de Venise furent les seuls intermédiaires du commerce entre l'Orient asiatique et les marchés de l'Occident. Les Génois qui allaient jusqu'à Soudak, en Crimée, chercher la soie que les caravanes y apportaient, du fond de l'Asie, à travers tout l'Empire mongol, obtinrent, les premiers, du Grand Seigneur, d'ouvrir des comptoirs en face de Stamboul, sur l'autre rive de la Corne d'Or, où la tour de Galata rappelle leur séjour. Par l'artifice d'un Dandolo, la quatrième croisade fit la conquête de Byzance et la fortune des marchands de Venise. L'Italie contemporaine, pour devenir une puissance méditerranéenne, n'avait pas besoin, comme l'Allemagne, de sortir de chez elle et de faire violence à son histoire. Ce n'est pas seule-

ment la magie des grands souvenirs, c'est aussi la réalité pratique d'intérêts permanens qui entraîne les Italiens à chercher des débouchés commerciaux et à développer leur influence dans cet Orient qui paraissait aux hommes de l'antiquité et du moyen âge comme la source enchantée d'où coulait toute richesse.

Les progrès du commerce et de la navigation italienne dans le Levant sont, toutes proportions gardées, comparables à ceux de l'Allemagne. Le développement rapide qu'a pris l'industrie dans le nord de l'Italie a été la cause déterminante de son expansion commerciale; la croissance de Gênes, la renaissance de Venise sont surtout des conséquences du grand effort qui a transformé les belles plaines lombardes en un pays manufacturier. Dans ces dix dernières années, l'Italie a doublé son commerce; son chiffre d'affaires dépasse quatre milliards. Il était naturel que la surproduction industrielle, dans un pays pauvre où la consommation est restreinte, se traduisît par un grand mouvement d'exportation et que l'Italie cherchât un débouché à sa porte, dans le Levant. En dix ans, ses importations dans l'Empire ottoman ont triplé; elle est au quatrième rang des pays fournisseurs de la Turquie, avant la France. Nous ne faisons que garder nos positions, elle ne cesse de gagner du terrain (1).

L'Italie vend principalement en Turquie des filés et des tissus de coton, de la bonneterie, des rubans, de la passementerie, des soieries, du corail, des farines, c'est-à-dire précisément les mêmes articles que la France peut fournir; elle achète, comme la France, des cocons, des soies grèges, des déchets de soie, des chevaux, des fromages, du coton brut, des graines, fruits et légumes, etc. Une banque italienne, la *Società commerciale d'Oriente*, dont le siège est à Venise, vient de s'établir à Constantinople. Enfin, nous avons vu que le chiffre actuel du tonnage de la navigation italienne dans les ports de l'Empire ottoman est sensiblement le même que le chiffre français : 3 626 000 tonnes pour l'année 1321. Les lignes partant de Venise, de Gênes, de Naples, font aux marines des autres pays une concurrence

(1) COMMERCE ITALO-TURC EN 1904

Dates.	Importations d'Italie en Turquie.	Exportations de Turquie en Italie.
1900	37 160 000 lire	27 146 000 lire
1901	54 159 000 —	31 258 000 —
1902	49 852 000 —	35 322 000 —
1903	56 439 000 —	45 865 000 —
1904	69 578 000 —	39 567 000 —

acharnée; sept sont spécialement affectées aux mers du Levant. Les Italiens savent, comme les Allemands, que le commerce suit le pavillon et ils multiplient les services réguliers. Un nouveau projet de loi, actuellement soumis au Parlement, prévoit quatorze lignes touchant aux ports de l'Empire ottoman (1).

La politique italienne, délibérément pratique en ses procédés, uniquement utilitaire en ses fins, est toujours exempte de préoccupations doctrinales : les idées ne sont pour elle que des instrumens dont elle sait jouer, mais dont elle se garde d'être la dupe. Dans la multiplicité même et dans la variété des souvenirs dont l'Italie moderne a hérité d'une si longue histoire, elle trouve des précédens pour tous les cas, des argumens pour toutes les causes. Son passé l'engage, et sa situation présente l'oblige souvent, à varier ses attitudes et à faire, sur la scène du monde, plusieurs figures : ses hommes d'État excellent dans cet art subtil; la simplicité de ceux qui prétendent plier la politique à la rigidité d'un système pourrait seule s'en étonner. Rien n'est plus curieux à observer, à ce point de vue, que la méthode et les procédés de l'expansion et de la propagande italienne dans le Levant.

On sait comment, durant une période dont le gouvernement de Crispi marque l'apogée, l'Italie fit un grand effort pour trouver

(1) Services existant actuellement :

1° Ligne mensuelle circulaire partant d'Alexandrie en correspondance avec une ligne hebdomadaire directe, Gênes-Alexandrie;

2° Une ligne bi-mensuelle : Gênes, Constantinople, Odessa;

3° — — : Gênes, Smyrne, Constantinople, Odessa;

4° — hebdomadaire : Venise, Brindisi, Patras, Constantinople,

5° — — : Constantinople, Braïla;

6° — mensuelle : Gênes, Constantinople, Batoum;

7° — bi-mensuelle : Venise, Alexandrie, Port-Saïd.

D'après le nouveau projet, chaque ligne partant de Gênes est doublée d'une ligne partant de Venise et touchant aux mêmes ports. Il prévoit deux lignes partant de Gênes et desservant les ports de Syrie et de Smyrne, l'une mensuelle, allant du Sud au Nord par Alexandrie; l'autre bimensuelle, par La Canée et le Pirée. Deux lignes identiques partiront de Venise aux mêmes intervalles.

Une ligne partant de Gênes et de Venise allant alternativement sur Salonique, le Pirée, Smyrne, Constantinople.

Deux lignes partant de Gênes et deux de Venise par Tripoli, Alexandrie, Malte (mensuelles).

Deux services de quinzaine l'un : Constantinople, Braïla, Odessa; l'autre : Constantinople, Batoum par la côte d'Anatolie.

Enfin, deux lignes hebdomadaires rapides, l'une partant de Naples, l'autre de Venise et allant à Alexandrie, avec prolongement facultatif sur Beyrouth et sur Marseille ou Trieste.

au dehors, dans la Méditerranée et jusqu'en Éthiopie, un champ d'action pour le surcroît d'énergie nationale que l'achèvement de l'unité laissait inemployé. Crispi suit de près les affaires de Turquie, il commence à nouer des intelligences parmi les Albanais; en adhérant à la Triple Alliance, il y cherche un moyen de tenir en bride les ambitions de l'Autriche-Hongrie dans les Balkans. L'apostolat national italien se fait surtout par la langue qu'on espère voir bientôt régner, victorieuse du français, dans tout le Levant méditerranéen; des sociétés puissantes, comme la *Dante Alighieri* et l'*Umanitaria*, travaillent à en répandre au loin, surtout dans l'Empire ottoman, la connaissance et l'usage. Elles sont à la fois subventionnées par le gouvernement et patronnées par la franc-maçonnerie. C'est l'Italie de Mazzini et de Garibaldi qui continue son œuvre sous la même impulsion qui l'a portée sur la brèche de la Porta Pia; elle est anticléricale, antipapaline et triplicienne. Les écoles qui sont fondées dans les ports du Levant distribuent un enseignement non seulement laïque, mais nettement hostile au catholicisme. Les consuls italiens ignorent les évêques. Quand une escadre visite les « Échelles, » les officiers ont pour consigne de ne connaître que les écoles laïques. C'est le temps où l'Italie prend, dans la Triple Alliance, le rôle d'agent provocateur et où, dans la Méditerranée comme dans l'Europe centrale, elle entre dans toutes les combinaisons peu sympathiques à la France. Elle engage les puissances tripliciennes et l'Angleterre dans une sorte de coalition, dont elle tient les fils, contre le Protectorat français qui lui apparaît comme la clef de voûte de notre influence en Orient. Presque simultanément la mission de M. Dunn et celle du général Simmons à Rome, sous couleur de demander au Pape la création de nonciatures à Pékin et à Constantinople, ont surtout pour objet d'attaquer indirectement le Protectorat français et de seconder les efforts du Quirinal pour la nationalisation des missions. L'*Alliance nationale pour la protection des missionnaires italiens*, subventionnée par le gouvernement, travaille dans le même sens, et le cardinal Préfet de la Propagande déclare que le Vatican et les évêques ne peuvent avoir aucun rapport, malgré son titre et son but apparent, avec cette société dont les attaches maçonniques sont notoires.

C'est à cette conspiration, qui menace à la fois les intérêts français et ceux de la catholicité, que Léon XIII, éclairé par

notre ambassadeur, le comte Lefebvre de Béhaine, répond par la circulaire de la Propagande *Aspera rerum conditio* (22 mai 1888). Le cardinal Simeoni, au nom du Pape, y confirme expressément les droits que la France tient de ses conventions avec la Turquie et la Chine et du texte des traités internationaux; il prescrit aux religieux des différens ordres qui ont des missions dans l'Empire ottoman ou dans l'Empire du Milieu de ne s'adresser qu'aux représentans de la France, puissance protectrice. Ainsi par un acte positif du Saint-Siège se trouvaient désormais explicitement réunies les trois conditions dont l'existence implicite nous assurait l'exercice du Protectorat : la reconnaissance de notre droit par le gouvernement turc, par le droit public européen et par le Saint-Siège. Cette confirmation de notre situation traditionnelle constituait, dans les circonstances où elle se produisait, un échec pour la politique triplicienne. Nos rivaux ne se tinrent pas pour définitivement battus; durant tout le pontificat de Léon XIII, ils multiplièrent les tentatives soit pour ruiner le Protectorat français, soit pour s'en emparer; rappelons seulement la mission du cardinal Kopp, prince-évêque de Breslau, à Rome, en 1898, le voyage et les discours de Guillaume II à Jérusalem, la croisière du prince Henri de Prusse en Chine et l'occupation de Kiao-tcheou ; nous avons déjà, ici, assez complètement exposé ces faits pour n'avoir pas à y revenir. Tant d'efforts n'aboutirent qu'aux catastrophes dont l'initiative de Mgr Anzer et l'affaire de Kiao-tcheou ont été la cause première, et à la lettre de Léon XIII, du 20 août 1898, au cardinal Langénieux, archevêque de Reims, qu'obtint la diplomatie de M. Delcassé et qui constituait une confirmation nouvelle de nos droits et privilèges. Peu de mois avant la mort de Léon XIII, le cardinal Ferrari, archevêque de Milan, ayant conduit en Terre-Sainte un grand pèlerinage national italien et toléré en sa présence, sinon encouragé, des manifestations peu sympathiques au Protectorat français, se vit formellement désapprouvé par le cardinal Rampolla.

Mais bientôt les événemens vont changer d'aspect et la politique italienne de procédés. Elle avait été, au dehors, et surtout dans le Levant, laïque et anti-française; on la voit, tout d'un coup, devenir plus catholique, plus papaline même, à mesure qu'en France se développe la politique anticléricale qui aboutit successivement à la loi contre les congrégations, à la rupture diplomatique avec le Saint-Siège et à la séparation de

l'Église et de l'État. Les écoles laïques, qui n'avaient d'ailleurs donné que de médiocres résultats, sont abandonnées; les subventions qui leur étaient attribuées sont reportées à des écoles congréganistes; celles qui subsistent sont largement ouvertes aux prêtres de tous les rites. Les Pères Salésiens, les sœurs d'Ivrée deviennent les ouvriers de la propagande de la langue italienne sous le haut patronage de ces mêmes sociétés dont les tendances anticléricales s'étaient naguère manifestées avec éclat. En même temps, divers symptômes pouvaient faire croire qu'entre le nouveau Pape et le gouvernement royal, un rapprochement s'ébauchait, ou que du moins certaines intransigeances ne paraissaient plus nécessaires : les faiseurs de *combinazione*, toujours découragés sous Léon XIII, commençaient à espérer des occasions plus favorables. Pie X laissait se relâcher la rigueur du *non expedit* et permettait aux catholiques italiens de donner, dans certains cas, le concours de leurs suffrages aux candidats modérés. Le roi Victor-Emmanuel et M. Tittoni, de leur côté, choisissaient des catholiques notoires pour représenter l'Italie à Constantinople. A l'ambassade, ils nommaient le marquis Imperiali qui, dès son arrivée à Péra, manifestait avec ostentation la ferveur de son catholicisme. Au conseil de la Dette, ils déléguaient le comte Theodoli, dont la famille appartient au « monde noir » de Rome. Encouragés par tant de marques de la bonne volonté du gouvernement royal, adroitement sollicités, plusieurs congrégations ou établissemens congréganistes notifièrent à l'ambassade de France qu'ils renonçaient à notre protectorat pour se mettre uniquement à l'abri de leur drapeau national (1). Partout, à Constantinople, en Asie Mineure, en Syrie, le nationalisme italien prenait un visage catholique. A l'inauguration de l'église Saint-Antoine, à Péra, Mgr Borgomanero, vicaire du délégué apostolique, saluait avec enthousiasme le jour où « sous le beau soleil d'Orient le drapeau du Christ flottera à côté du drapeau de la patrie italienne. » Le délégué apostolique, absent ce jour-là, blâmait officiellement le zèle italianissime de son vicaire et offrait à l'ambassade de France l'expression de ses regrets; mais l'effet des paroles publiques de Mgr Borgomanero n'en retentissait pas moins dans tout l'Orient.

(1) Ce sont : les Mineurs conventuels (Franciscains) avec une paroisse à Péra, une à Andrinople, une à Buyuk-Déré, les Franciscains de Cyrénaïque, les Salésiens, les sœurs d'Ivrée, les Dominicains italiens de Galata et de Smyrne.

A Jérusalem, après la mort de Mgr Duval, la nomination d'un de leurs compatriotes, Mgr Giannini, à la dignité de vicaire apostolique, parut aux Italiens un moment favorable pour reprendre la campagne contre le Protectorat français. Le Custode qui, on le sait, est un Franciscain italien, le P. Razzoli, discrètement encouragé par les représentans de son gouvernement, chicane volontiers à notre consul général ses titres au Protectorat. Une question de serrure en bois remplacée par une serrure en fer aux portes du parvis du Saint-Sépulcre fut dernièrement, pour lui, une occasion de manifester sa mauvaise humeur. Chez ces Franciscains italiens, il faut bien le dire, l'ardeur patriotique est telle que parfois elle prime même leur zèle religieux.

C'est à Smyrne que l'activité des Italiens s'exerce avec prédilection; ils cherchent à faire du grand port anatolien le centre de leur influence dans le Levant. C'est là que se produisit, l'année dernière, un incident insignifiant en lui-même, mais pittoresquement significatif. L'*Alliance nationale*, cette même association qui, naguère encore, était, non sans motifs, dénoncée aux défiances du clergé pour ses attaches maçonniques, faisait construire de nouvelles écoles qui coûtaient plus de 300 000 francs, et dont elle confiait la direction aux sœurs d'Ivrée. On avait peint, à la hauteur du premier étage du bâtiment, dans une série de cartouches, les armes des principales villes italiennes. Au-dessus de la porte d'entrée, au fronton de laquelle on lit : « Association nationale pour secourir les missionnaires italiens, » un cartouche demeurait vide : les badauds s'en étonnaient, quand un beau matin, à la suite d'un échange de dépêches entre la Consulta et le consulat d'Italie, on vit apparaître, à la place restée vide, les clefs et la tiare de saint Pierre (1).

A peu de temps de là, le marquis Imperiali vint inaugurer solennellement l'école; deux navires de guerre rehaussaient de leur présence et de leurs salves l'éclat de la fête; la réception, par les autorités turques, fut brillante et conforme au cérémonial consacré : haies de soldats sur tout le parcours du cortège, échange de visites officielles, banquet au Konak, bal, excursion

(1) Un fait du même genre a été dernièrement l'objet d'une interpellation du député Vicini; il se plaignit que le ministre des Affaires étrangères eût fait enlever du mur d'une école, à Alexandrie d'Égypte, une inscription à la gloire de Garibaldi qui contenait une phrase dont pouvaient s'offenser les catholiques.

à Éphèse. Le vali Kiamil-pacha assista en grand uniforme à l'inauguration de l'école ainsi qu'au service religieux qui précéda. Les Italiens s'étonnèrent cependant que, dans le quartier franc, les agens de police eussent renoncé aux gants blancs qu'ils avaient arborés pour faire honneur au baron Marschall. Le marquis Imperiali célébra, dans ses discours, la grandeur de l'Italie et la beauté de sa langue; il parcourut à pied les quartiers populaires et répandit, dans la colonie, une pluie de décorations; les Français purent, à cette occasion, comparer sa générosité à la parcimonie de leur gouvernement qui, depuis dix ans, n'a donné, à Smyrne, aucune croix de la Légion d'honneur. Les observateurs curieux des évolutions politiques ne manquèrent pas de noter le caractère religieux et catholique de toutes ces fêtes. L'ambassadeur rendit officiellement visite à l'archevêque, Mgr Marengo, qui fut fait commandeur des Saints Maurice et Lazare; une messe solennelle fut célébrée en l'église de la Pointe, qui appartient à ces dominicains qui, depuis le 1er janvier 1906, ont abandonné le Protectorat français. A l'inauguration des bâtimens scolaires, l'archevêque remercia le gouvernement et l'*Alliance nationale* d'avoir confié la nouvelle école aux sœurs d'Ivrée. Depuis ce voyage de l'ambassadeur, la réconciliation du clergé italien d'Asie Mineure avec le gouvernement du Quirinal est officiellement constatée. Le marquis Imperiali, au mois d'octobre, s'est rendu à Salonique où il a visité les écoles et exhorté les parens, comme à un devoir patriotique, à faire donner à leurs enfans une éducation nationale. On annonce son prochain voyage à Jérusalem.

Il faut, pour goûter toute la saveur de la nouvelle politique italienne et en tirer les leçons qu'elle comporte pour nous, l'observer parallèlement à la politique française, dont elle forme l'antithèse exacte. Diminution du crédit affecté aux écoles congréganistes d'Orient, rupture avec le Saint-Siège, campagne de certains radicaux contre le Protectorat français dans le Levant, vote par la Chambre, en 1904, d'un vœu tendant « à substituer progressivement des écoles laïques aux établissemens congréganistes que la France subventionne : » tel est, du côté français, le bilan. Il suffira, pour l'apprécier, d'opposer l'adroit et heureux opportunisme des Italiens, leur complet détachement de toute espèce de passion doctrinaire, dès qu'il s'agit de l'intérêt national, aux passions sectaires qui, sous cou-

leur de laïcité, menacent de dilapider ce capital incomparable d'influence morale et d'avantages matériels qu'à travers les siècles, depuis Charlemagne jusqu'à Gambetta, Carnot et Félix Faure, les divers gouvernemens qui se sont succédé dans notre pays ont accumulé.

La politique, c'est les intérêts : ce n'est pas aux Italiens qu'il est besoin de l'apprendre. Le dévouement aux idées passe, chez eux, au second plan : ne cherchons pas s'il convient de les en féliciter ou de les en plaindre, mais constatons les bénéfices qu'ils tirent de leur méthode. Ils ont d'abord tenté, en essaimant, dans les ports du Levant, des écoles laïques italiennes, d'enlever leur clientèle à nos établissemens scolaires; ils ont échoué, ils le constatent, et, très résolument, sans se soucier qu'il y ait ou non contradiction entre la veille et le lendemain, ils changent de tactique; la France rompant avec le Saint-Siège, l'occasion leur semble propice pour s'emparer de notre Protectorat et attirer les élèves à des écoles catholiques italiennes; ils multiplient les efforts, accroissant leurs subsides (1) à mesure que l'État français se fait plus parcimonieux et rogne la portion des écoles religieuses. Officiellement, on donne à la diplomatie française de bonnes paroles. Le gouvernement italien, lui dit-on, trouve naturel que la France désire que sa politique religieuse ne se traduise pas par une diminution de prestige en Orient. Mais, sur place, dans les ports du Levant, la lutte se poursuit, âpre, tenace. Un témoin laïque écrit de Smyrne : « La lutte est menée contre nous avec un acharnement que je ne m'explique pas. » L'explication cependant n'est pas très difficile à découvrir: le prestige de la France en Orient est si ancien et si solidement enraciné qu'il résiste aux assauts les mieux conduits: nous seuls, de nos propres mains, pourrions réussir à le ruiner. Malgré tous leurs efforts, les Italiens n'ont dans leurs écoles qu'un nombre relativement minime d'élèves. A Smyrne, chaque école n'en a guère qu'une cinquantaine, tandis que les nôtres réunies atteignent quatre mille. Mais le succès vient toujours aux persévérans, et déjà, les écoles des Italiens sont en progrès comme leur commerce ; ils comptent, pour achever leur victoire, sur la réconciliation espérée de la monarchie avec la papauté et sur la politique du parti radical en France.

(1) Ce chapitre du budget italien est passé de 900 000 lire en 1896 à 1 125 000 en 1904.

Tels sont les faits : il serait un peu naïf de s'en indigner, mais il convient de les constater. En présence d'une évolution si caractéristique de la politique italienne en Orient, on reconnaîtra, du moins, que le moment était étrangement choisi pour écrire : « En réalité, nous n'avons que les ennuis du Protectorat. Il ne faut donc pas s'étonner qu'aucune grande puissance ne songe ni à nous en dépouiller, ni à s'en emparer le jour où nous l'abandonnerions spontanément. » C'est M. de Lanessan qui a commis cette phrase dans un livre récent où il a accumulé, avec quelque ingénuité, les preuves de son ignorance des choses de l'Orient (1). Combien il voyait plus juste et plus loin que M. de Lanessan ou que M. Combes, dans ses articles de la *Neue Freie Presse*, ce prophète qui s'appelait P.-J. Proudhon quand il écrivait en 1861 : « Ce que rêvent les Italiens, pleins de leurs grandioses et dramatiques souvenirs, c'est, au point de vue politique, de faire de l'Italie une sixième grande puissance ; au point de vue religieux, après avoir subordonné la Papauté au royaume, de conférer à celui-ci le protectorat de la catholicité (2) ! » La première partie de la prédiction a achevé de s'accomplir en 1870 ; la monarchie de Savoie poursuit aujourd'hui la réalisation de la seconde ; retardée parfois, comme en ces derniers mois, par les manifestations bruyantes de l'anticléricalisme italien, mais singulièrement favorisée par notre gouvernement radical. L'histoire de l'expansion européenne au dernier siècle montre qu'il y a incompatibilité profonde entre les luttes religieuses au dedans et le rayonnement au dehors. La fin du *Culturkampf* en Allemagne coïncide avec le début de l'essor industriel, commercial et colonial de ce pays ; l'Italie d'aujourd'hui cherche à préluder à ses progrès dans la Méditerranée par une conciliation entre les deux pouvoirs.

IV

L'essor de l'influence et du commerce allemand dans l'Empire ottoman, le développement rapide des intérêts italiens, les méthodes inédites inaugurées dans la concurrence internationale, c'est le tableau nouveau qui attire et retient l'attention de

(1) *Les Missions et leur protectorat* (Alcan, 1907).
(2) *La Fédération et l'Unité en Italie*, dans *Œuvres complètes*, t. XVI, p. 173. Paris, Librairie internationale, 1868, in-12.

celui qui étudie les positions respectives des grandes puissances dans le Levant ; mais ne voir, comme on y est naturellement enclin, dans l'ensemble du spectacle, que l'activité un peu indiscrète de ces nouveaux venus, ce serait singulièrement dénaturer l'effet d'ensemble et fausser la vérité des perspectives.

A côté de la croissance insolite des intérêts et de la puissance allemande en Turquie et des efforts de l'Italie pour s'y créer un champ d'expansion, il convient d'abord de tenir compte du progrès moins rapide, mais régulier et continu, du commerce et de la navigation d'autres nations. Ce sont d'abord les États de la péninsule des Balkans, la Roumanie et la Grèce, par exemple, dont les lignes de navigation enlèvent une part importante du trafic dans la Méditerranée orientale et la Mer-Noire. C'est encore et surtout l'Autriche et la Hongrie. Trieste et Fiume sont réunies par des services maritimes réguliers à Constantinople et aux Échelles du Levant. L'Autriche-Hongrie est au second rang pour la navigation dans les ports ottomans, au second rang aussi, avec l'Allemagne, parmi les pays fournisseurs de la Turquie (1). Elle a presque le monopole de la vente des sucres que les bateaux du Lloyd austro-hongrois apportent hebdomadairement dans le Levant; le sucre autrichien fond plus difficilement, sucre moins et est plus mal emballé que celui de Marseille, mais il est moins cher, et cela suffit pour qu'il règne presque sans partage (33 742 000 francs en 1905 sur une vente totale de 38 765 000 francs). Les Belges cherchent à faire travailler leurs capitaux dans l'Empire ottoman ; ils sont notamment concessionnaires de la plupart des Sociétés de tramways urbains.

Beati possidentes. Jadis, l'influence politique et économique de la France et de la Grande-Bretagne étaient sans rivales à Constantinople ; dans les ports du Levant, leurs pavillons et leurs marchandises apparaissaient presque seuls. Elles doivent se résigner à faire une place à des concurrens impatiens et bien organisés. Toutefois, les progrès de nos rivaux n'empêchent ni les Anglais, ni nous-mêmes, de conserver encore en Orient une

(1) COMMERCE AUSTRO-TURC

	1900.	1905.
Importations ottomanes en Autriche-Hongrie.	41 924 000	44 172 000
Exportations austro-hongroises en Turquie. .	63 618 000	95 518 000

La *Hungarian Levant Steamship C*e a créé en 1906 deux nouvelles lignes partant d'Anvers, l'une pour Constantinople et le Danube, l'autre pour Alexandrie et Smyrne.

situation considérable qu'il ne tient qu'à nous d'accroître. Les puissances nouvelles venues ont créé elles-mêmes leur clientèle beaucoup plus qu'elles ne l'ont enlevée à leurs devancières. C'est seulement par comparaison avec leurs progrès rapides que nous paraissons avoir perdu beaucoup de terrain : en réalité, nous sommes plutôt restés stationnaires et, si nous avons paru reculer, c'est que d'autres, à côté de nous, marchaient à pas de géans.

L'Allemagne, l'Autriche et l'Italie sont loin d'approcher seulement du chiffre d'affaires que font les Anglais dans l'Empire ottoman. L'importation turque dans les ports britanniques tend à diminuer par une conséquence naturelle de l'accroissement du nombre des pays acheteurs de matières premières, mais l'exportation anglaise se défend très bien et garde de beaucoup le premier rang (1). Encore conviendrait-il d'ajouter au commerce de la métropole celui des colonies. Il semble d'ailleurs, qu'en Turquie, depuis quelques années, pour des raisons politiques, les Anglais prennent une part moins active aux affaires; une campagne de presse leur a fait vendre la plus grande partie du papier ottoman dont ils étaient porteurs; leurs capitaux, devenus plus timides, ne cherchent pas d'entreprises nouvelles et s'abstiennent même de participer à celles qui leur sont offertes. La politique britannique semble renoncer à son rôle de protection de l'Empire ottoman et n'attacher d'importance qu'à surveiller les avenues de l'Égypte et les abords du golfe Persique.

Les intérêts français en Turquie, il serait plus difficile, en vérité, de dire où ils ne sont pas que de chercher où ils sont, tant, par l'activité de ses nationaux et de ses protégés, par ses capitaux, son commerce et son industrie, par l'éclat de son histoire, le prestige de son passé, sa civilisation, sa langue, ses traditions politiques et militaires, son Protectorat catholique, la France est intimement mêlée à la vie de l'Empire ottoman. L'administration de la Dette, qui tend, de plus en plus, à devenir le véritable ministère des finances ottomanes et qui centralise à peu près tous les revenus indirects de l'Empire, a

(1) COMMERCE ANGLO-TURC

Date.	Importations turques en Angleterre.	Exportations anglaises en Turquie.
1905	138 658 836 francs	176 223 462 francs

aujourd'hui pour directeur un Français. La Dette occupe une armée qui était déjà de 7000 employés avant que la majoration de 3 pour 100 des droits de douane ajoutât ce service à tous ceux qui sont déjà dans sa dépendance ou sous son contrôle. C'est surtout grâce au gouvernement et aux banquiers français que la dette ottomane a pu être unifiée à 4 pour 100, et que les finances de l'Empire et son crédit sont restaurés. La plupart des emprunts de l'État ont été émis et souscrits en France. La Banque ottomane, rouage essentiel de la vie économique de la Turquie, est une institution franco-anglaise dont presque toutes les actions sont aujourd'hui entre des mains françaises et dont le directeur est et ne saurait manquer de rester un Français. Elle participe à presque toutes les bonnes affaires qui se créent dans l'Empire; elle est le principal instrument de la mise en valeur de ses richesses, et son activité ne peut que s'accroître. Il faudrait de longues pages pour relater toutes les affaires entreprises par des Français ou dans lesquelles ils ont une participation. Le réseau de Smyrne-Cassaba et prolongemens, celui de Jaffa à Jérusalem, les lignes de Syrie (Damas-Hamah-Hauran et prolongemens), la ligne de Jonction-Salonique-Constantinople, sont des entreprises françaises; français, les quais de Smyrne, de Beyrouth, de Salonique, de Constantinople; française, l'administration des Phares de l'Empire ottoman, organisée par Michel-pacha, la Société des Eaux de Constantinople, la régie des tabacs. MM. Verney et Dambman ont décrit avec précision et détails toute l'activité française dans le Levant, il suffit de nous référer à leur excellent ouvrage (1). Citer toutes les affaires françaises ne suffirait même pas à donner une idée de la part de nos capitaux dans la mise en valeur économique de l'Empire ottoman, car beaucoup d'affaires, qui ne sont pas classées comme françaises, ont, directement ou indirectement, des Français comme bailleurs de fonds, comme ingénieurs, directeurs, administrateurs, etc.

Le Temps, dans une étude très sérieuse, évaluait récemment les intérêts français dans l'Empire ottoman à près de 2 milliards de francs (1942508000) et les intérêts allemands à 610 millions seulement. Nos échanges avec la Turquie, si acharnées et si bien outillées que soient les concurrences, s'accroissent lentement,

(1) *Les Puissances étrangères dans le Levant*, Lyon, A. Rey, et Paris, Guillaumin, 1900, 1 vol. in-4°.

mais s'accroissent (1). Ce faible progrès peut, à bon droit, passer pour inquiétant, si l'on considère le développement du trafic total de l'Empire ottoman et les succès des Allemands et des Italiens; il justifie les cris d'alarme que jette de temps à autre la Chambre de commerce française de Constantinople. Il serait temps, si nous ne voulons pas déchoir, d'adopter des méthodes commerciales plus modernes, plus pratiques, de développer chez nous l'enseignement commercial et de ne plus attendre la clientèle comme au temps où nous étions seuls en mesure de la servir. L'ouverture des nouvelles voies de pénétration en Asie Mineure et en Syrie ne saurait manquer d'amener un grand essor du trafic international dont il faudrait nous préparer à prendre notre part. Après un succès passager de la camelote et des contrefaçons allemandes, nos industriels et nos commerçans, s'ils soutiennent énergiquement la lutte, peuvent espérer voir revenir à eux les consommateurs mieux informés. Nulle part les commerçans français ne peuvent trouver des conditions plus favorables qu'en Turquie, où l'on parle leur langue et où l'on aime leur patrie et sa civilisation. L'influence que l'Italie et l'Allemagne s'efforcent laborieusement de conquérir, la France d'aujourd'hui l'a héritée toute faite de la France d'autrefois. C'est l'étonnement et la joie de tous les voyageurs, quand ils pénètrent dans le monde oriental, d'entendre, où qu'ils aillent, sonner à leurs oreilles leur langue nationale, de trouver, jusque dans l'intérieur de l'Asie Mineure, des écoles françaises remplies de petits bambins de toutes les races et de toutes les religions qui, sous la discipline d'un religieux ou d'une bonne sœur française, apprennent à épeler notre langue et à connaître notre pays. Plus de 110 000 élèves fréquentent les écoles, presque toutes congréganistes, subventionnées ou seulement protégées par l'État français (2), et chaque année leur nombre va croissant; ce sont ces enfans qui, répandus dans tout l'Empire, dans les maisons de commerce, dans les chemins de fer, dans les banques,

(1) COMMERCE FRANCO-TURC

Dates.	Importations ottomanes en France.	Exportations françaises en Turquie.
1904	91 383 000	51 071 000
1905	100 967 000	53 028 000
1906	108 112 000 (dont 37 millions de soies)	58 743 000

(2) Voyez le Rapport de M. Paul Deschanel sur le budget de 1907 et les excellens articles publiés dans la *Revue politique et parlementaire*, par M. Gaston Bordat (nos du 10 février 1906 et du 10 mai 1907).

vont porter le bon renom de la France et propager sa langue, sa littérature, sa civilisation.

Depuis la brillante université de Beyrouth, dirigée par les Jésuites, et dont Gustave Larroumet écrivait: « Il n'y a pas une grande ville de France dont les institutions d'enseignement supérieur soient mieux outillées, » jusqu'aux humbles maisons où, dans les petites villes désolées de l'Arménie ou de la Macédoine, les filles de Saint Vincent de Paul distribuent, sans distinction de nationalité ni de foi, un peu d'instruction, quelques soins médicaux et beaucoup de charité, toute une hiérarchie d'institutions scolaires et hospitalières relèvent de la France ou de sa protection. En vertu de traditions séculaires et de traités formels, des populations entières, telles que les Maronites du Liban, les Grecs Melchites, les Chaldéens et les Arméniens unis, forment la clientèle du Protectorat français dont se réclament aussi, en vertu des instructions toujours en vigueur du Saint-Siège, la plupart des grands ordres internationaux, auxquels est confié le haut contrôle et la police des Lieux-Saints. L'élite des clergés catholiques indigènes d'Orient est formée dans des séminaires français. C'est cet ensemble incomparable d'œuvres, d'institutions, de droits et de privilèges dont, sous prétexte de laïcité, quelques politiciens rêvent de miner les fondemens, qui assure à la France, dans l'Empire ottoman, une énorme avance sur tous ses concurrens. Les écoles de l'*Alliance israélite universelle* ont adopté le français comme base de l'éducation; les écoles turques, grecques et même italiennes l'enseignent. Si nous ne nous abandonnons pas nous-mêmes, si nous prenons la peine de soutenir nos écoles, d'en créer de nouvelles, — laïques si l'on veut, pourvu qu'il soit constaté qu'elles peuvent réussir et rendre des services, et que leur création ne soit pas un prétexte pour retirer aux autres l'appui du gouvernement, — le français restera définitivement intronisé en Orient comme la langue de la haute culture, de la politesse, des affaires, des relations internationales, de la civilisation.

Nulle part au monde il n'existe un pays où les étrangers, et en particulier les Français, — il est bon qu'ils ne l'oublient pas, — trouvent un sort plus enviable et où, en dépit de quelques lenteurs et de certaines tracasseries, ils peuvent travailler plus librement et réaliser de plus beaux bénéfices. Dans aucune de leurs colonies les Français n'ont engagé des capitaux aussi im-

portans. C'est surtout l'argent français et l'intelligence française qui portent en Turquie la vie et l'activité, qui sont comme les grandes forces motrices sans lesquelles les entreprises allemandes elles-mêmes risqueraient de rester en panne. L'auteur des *Paradoxes sur la Turquie* a fait, en une page charmante, le tableau de la félicité des étrangers dans l'Empire ottoman (1) :

O Français, mes amis, mes frères qui habitez la Turquie, vous ne connaissez pas votre bonheur.

... Le Turc vous ouvre largement les portes de ses administrations; l'étranger occupe des emplois élevés dans les ministères des Finances, des Travaux publics, des Douanes: c'est pour lui le pays des appointemens fantastiques, et le cumul est permis. Nous avons notre part dans ces largesses. Des capitaines au long cours deviennent amiraux et vingt fois millionnaires en élevant des phares le long des rivages de l'Empire ottoman; des lieutenans de vaisseau, des capitaines du génie y trouvent, dans leur giberne, les épaulettes étoilées de général de division; ce sont vos ingénieurs qui exploitent les mines et construisent les chemins de fer; vos financiers administrent la banque d'État; tout le monde y parle votre langue; dans les plus importans de leurs tribunaux, les avocats commentent en français votre jurisprudence et vos lois; vos comédiens et vos actrices y font, sans se lasser, de fructueuses tournées. On y lit surtout vos journaux, vos revues et vos livres. Il y a un lycée officiel français, des universitaires de France; dans les familles et dans les écoles, c'est l'instruction française qu'on donne aux Ottomans. Vous ne sentez pas peser sur vous l'autorité, tandis qu'en France elle vous enveloppe comme autrefois le pouvoir du seigneur enveloppait le serf; vous avez ici la joie indicible de ne pas être gouvernés.

Que d'autres crient contre la Turquie : c'est leur intérêt et leur mot d'ordre. L'Autriche-Hongrie, la Russie, la Bulgarie, la Serbie, la Grèce doivent avoir des mouvemens d'indignation et d'éloquence contre le régime turc; ces États se considèrent comme héritiers présomptifs; il faut bien préparer l'opinion et l'ouverture de la succession. Mais gardez-vous de faire dans ce chœur votre partie de flûte, et priez Allah qu'il maintienne longtemps les Turcs dans ces belles contrées; que ces héritiers avides réussissent dans leurs entreprises, vous pouvez dire adieu à vos libertés, à vos privilèges, renoncer à l'essor de votre commerce, à l'expansion de votre langue; vous serez vite forcés de plier votre tente et de chercher fortune ailleurs.

Un seul l'a compris. Alors que l'Europe montrait les dents et le poing au gouvernement ottoman, une grande puissance affirma le principe du charbonnier maître chez soi. Elle déclara qu'elle n'approuvait pas les interventions inutiles et qu'en politique il n'y avait ni sentiment, ni doctrine humanitaire, ni apostolat. Et depuis lors, d'énormes revenus turcs s'en vont en Allemagne pour y acheter des armes, des locomotives, des rails, des wagons et des torpilleurs.

Voilà ce qu'il fallait faire, ce n'est pas nous qui l'avons fait.

(1) Afioun-effendi, *Paradoxes sur la Turquie*, Paris, Société d'éditions, p. 212.

Otez l'humour et quelque exagération, il reste un grand fond de vérité. La politique d'intégrité de la Turquie et de souveraineté du Sultan ne s'inspire d'aucune doctrine, mais d'une nécessité d'ordre économique. Les relations amicales avec la Sublime-Porte sont de tradition dans l'histoire française : elles ont toujours été la condition nécessaire à l'exercice d'une protection efficace des chrétiens de l'Empire ottoman ; elles ont, l'histoire le prouve, favorisé dans une juste mesure leur émancipation. Certes une politique sans entrailles, uniquement préoccupée d'affaires et indifférente aux moyens, ne saurait convenir à la France ; mais nous avons le droit aussi de nous souvenir des intérêts colossaux engagés par nous dans l'Empire ottoman, des bénéfices que nous espérons légitimement en retirer et du brillant avenir économique, politique et civilisateur que la France peut, encore aujourd'hui, trouver dans les pays du Levant.

« La France dans le bassin occidental de la Méditerranée ; à d'autres, la Méditerranée orientale, » c'est une formule qui a eu cours chez nous à un certain moment ; il n'en est guère de plus funeste. La politique nationale de la France, ses intérêts vitaux, ses capitaux les plus considérables sont toujours dans ces pays de langue et de civilisation française que l'on réunit sous le nom de Levant. C'est ce qu'avait admirablement compris Gambetta : la « plus grande France, » pour lui, était dans la Méditerranée orientale. Tout nous engage à y développer nos entreprises et notre influence, bien loin de les abandonner. Prenons garde de nous laisser influencer par ces pessimistes qui nous représentent, comme en un diptyque décourageant, un tableau sans ombres des progrès de l'Allemagne et une peinture poussée au noir de notre recul. Si notre position est menacée, ce n'est point une raison pour la déserter, mais pour la défendre avec plus d'énergie. Sans doute le temps n'est plus où, pour naviguer et commercer dans les Échelles du Levant, il fallait arborer le pavillon de l'« empereur de France ; » mais sur le terrain de la libre concurrence économique et politique, nous sommes encore assez forts et assez riches pour batailler et garder notre place.

Nous avons tenu à analyser avec précision les méthodes du peuple allemand dans son essor économique, car elles sont si bien adaptées à leurs fins qu'elles peuvent nous servir d'exemple ; mais leur succès ne doit pas nous faire perdre de vue les

points faibles d'une si brillante expansion. La tactique d'offensive hardie que les banques allemandes pratiquent dans la lutte économique a ses inconvéniens, surtout lorsque les capitaux sont rares : il suffit de rappeler la crise de 1900 et la déconfiture de la *Leipziger Bank*. En outre, la conquête des « territoires économiques » est toujours précaire lorsqu'il s'agit d'une terre étrangère où d'autres influences peuvent se faire jour. Actuellement l'amitié des deux souverains permet à l'Allemagne, en Turquie, des initiatives audacieuses qui, si les circonstances venaient à se modifier, n'auraient peut-être plus le même succès. Enfin, le chemin de fer de Bagdad, créé par les Allemands, profitera à toutes les puissances industrielles et commerçantes; la résurrection de ces pays de Mésopotamie, dont la richesse a émerveillé l'antiquité, sera un bienfait pour les misérables populations qui y vivent et pour toute l'Europe civilisée. Prenons donc garde de nous laisser hypnotiser par le « péril allemand » que l'on nous représente parfois comme sur le point d'absorber toute l'Asie turque pour en faire une colonie germanique. On a pu remarquer, au cours de cette étude, que si l'Allemagne peut, sur certains points, nuire à nos intérêts, d'autres puissances, l'Italie par exemple, se développent aussi à notre détriment. C'est leur droit assurément; mais c'est le nôtre d'y pourvoir. L'existence de « surfaces de friction » n'est pas un obstacle à une loyale entente, pourvu que les champs d'action de chacun soient délimités avec précision. C'est ainsi que nous avons pu conclure avec la Russie une alliance durable, quoique nous ayons avec elle, en Orient, certaines divergences de vues et d'intérêts. Et si l'Allemagne attache un grand prix à son expansion économique dans l'Asie turque et au succès de son entreprise de Bagdad, n'est-ce pas une raison de plus, pour elle et pour nous, de chercher dans le Levant, avec une commune bonne volonté, les élémens d'une entente? La résurrection économique de l'Asie turque est une œuvre immense, qui ne fait que commencer et qui absorbera des capitaux énormes. De pareilles entreprises ne sauraient devenir l'apanage d'un seul, et les ententes sont d'autant plus nécessaires à leur succès que la tâche est plus vaste et que les désaccords seraient plus dangereux. Il y a place pour tout le monde, dans l'Empire ottoman, — même pour les Turcs.

René Pinon.

L'IMPÉRIALISME

A PROPOS D'OUVRAGES RÉCENS (1)

Le substantif *impérialisme* ne figure pas dans le plus récent de nos grands dictionnaires, celui de Hatzfeld et Darmesteter, et l'adjectif *impérialiste* n'y revêt d'autre signification que celle de « partisan de l'Empire. » Cependant, ces deux termes sont d'un usage courant, dans un sens plus large, depuis un demi-siècle, ou peu s'en faut. On en trouve déjà une intéressante définition dans le dernier chapitre du livre de M. Bryce, chapitre dont la rédaction, à ce que nous apprend une note, remonte à l'année 1865. D'après cette définition, le régime politique institué par César et par Auguste, « a été pris pour type d'une certaine forme de gouvernement et d'une certaine catégorie de dispositions sociales aussi bien que politiques, auxquelles (ou plutôt à la théorie dont elles forment une partie) on a donné le nom d'impérialisme. Le sacrifice de l'individu à la masse, la concentration de tous les pouvoirs judiciaires et législatifs dans la personne du souverain, la centralisation de l'administration, le maintien de l'ordre au moyen d'une force militaire considérable, l'influence de l'opinion politique substituée au contrôle des assemblées représentatives, voilà ce qu'à tort ou à raison on regarde

(1) Ernest Seillière, *Le comte de Gobineau et l'aryanisme historique; Apollon ou Dionysos, étude critique sur Frédéric Nietzsche et l'utilitarisme impérialiste; L'impérialisme démocratique*, 3 vol. in-8°. Paris, Plon, 1903, 1905, 1907.

J. Bryce, *le Saint-Empire germanique*, traduit de l'anglais par Émile Domergue, in-8°. Paris, Colin.

D.-J. Hill, *A History of european Diplomacy*, t. I et II, in-8°. New-York et Londres, Longman-Green and C°, 1905 et 1906.

communément comme les traits caractéristiques de cette théorie. Ses ennemis ne peuvent nier qu'elle ait déjà donné et qu'elle soit encore à même de donner aux nations un soudain et violent accès d'énergie agressive (1)... » Ainsi, l'Impérialisme serait une théorie de gouvernement favorable à la formation d'un pouvoir central très fort, enclin à l'absolutisme et prédisposé à la guerre. Qu'on rapproche cette définition, relativement précise, de l'idée plus ou moins vague qu'ont pu nous donner de l'Impérialisme quelques-unes de ses manifestations les plus récentes, comme tels discours de lord Salisbury, de M. Chamberlain ou de Guillaume II, telle tirade d'un drame de M. de Wildenbruch, tel poème de M. Rudyard Kipling, tel essai du président Roosevelt; qu'on la rapproche ensuite d'autres manifestations de même nature, mais antérieures, comme on en trouverait dans les discours ou dans les écrits, par exemple, de Bismarck, de Moltke, de Treitschke, de lord Beaconsfield, etc.; qu'on poursuive ces rapprochemens sans autre but que de se renseigner sur le sens complet du mot *Impérialisme :* on s'apercevra bientôt que, dans son acception actuelle, ce mot renferme tous les élémens indiqués par M. Bryce, mais avec quelque chose de plus. Ce « quelque chose, » ce sont, d'une part, toutes les idées de conquête, d'ambition et d'unification qu'y ont ajoutées les derniers événemens de la politique mondiale, et, d'autre part, les modifications importantes qu'a introduites dans notre conception de l'histoire cette « théorie matérialiste » dont Karl Marx fut le principal initiateur. Nous allons tâcher de nous en rendre compte en examinant les ouvrages dont nous avons inscrit les titres en tête de ces pages. Il y en a beaucoup d'autres qui roulent sur le même sujet. Ceux-ci, pourtant, nous suffiront : s'ils n'embrassent pas tout le problème, ils en dégagent du moins les faces essentielles; et quand nous les aurons parcourus, nous saurons à peu près ce que c'est que l'*Impérialisme*, sinon ce que valent ses programmes, ses promesses et ses espérances.

I

M. Ernest Seillière s'est assigné la tâche d'exposer et de définir les principales formes de l'Impérialisme. Il nous a ainsi

(1) Trad. E. Domergue, p. 489-90.

donné, jusqu'à présent, trois volumes, auxquels on peut reprocher trop de longueur et d'abondance, mais qui, du moins, réalisent leur programme. La substance en est fournie, plutôt que par l'observation des phénomènes historiques, par les ouvrages fameux dont ils exposent et discutent, à leur point de vue spécial, les théories. Peut-être nous arrivera-t-il quelquefois de nous référer à ces ouvrages mêmes; mais il est entendu que c'est principalement à l'interprétation de M. Seillière que nous nous attachons ici, afin de dégager les traits les plus décisifs de ce qu'il a nommé sa « philosophie de l'Impérialisme. »

La première œuvre à laquelle s'est arrêté M. Seillière est celle du comte de Gobineau : un penseur dont la fortune a été bien singulière, à coup sûr, puisque ses écrits, quasiment ignorés de son vivant, mais admirés par un petit cercle d'enthousiastes, ont été tirés de l'oubli assez longtemps après sa mort, et imposés par la critique allemande, ou plus exactement « wagnérienne, » à son pays d'origine (1). Le fait paraîtra moins étonnant à la réflexion, si l'on observe que Gobineau manquait des qualités de précision, de clarté, de style, qui aident les idées nouvelles à faire leur chemin. Exposées par lui, ses doctrines restaient sans attrait. Elles n'en ont pas moins inspiré, comme nous le montre M. Seillière, deux des hommes dont l'influence a été la plus considérable sur la génération actuelle, Wagner et Nietzsche. C'est surtout après eux, indirectement par eux, et par d'autres encore, qu'elles se sont peu à peu répandues; de sorte qu'on en trouve aujourd'hui la substance en maint endroit, et que leur action est fort étendue. Dans l'ordre politique? Non pas : Gobineau, profondément aristocrate, se trouve en désaccord flagrant avec les tendances égalitaires qui prévalent un peu partout; mais dans l'ordre intellectuel et dans cette philosophie encore mal classée qui cherche à utiliser, pour l'étude des phénomènes humains, les données de l'histoire et de la préhistoire universelles, de la philologie comparée, de l'ethnologie, de l'anthropologie, etc. L'immensité même de ce cadre peut bien nous inspirer, *a priori*, quelque méfiance; et en fait, il suffit

(1) Parmi les meilleures études consacrées en français à Gobineau, je citerai celle de M. Ed. Schuré, dans *Précurseurs et révoltés* (in-18, Paris, 1904); et le livre de M. R. Dreyfus, *la Vie et les Prophéties du comte de Gobineau* (in-18, Paris, sans date).

d'ouvrir l'*Essai sur l'inégalité des races humaines* (1) ou l'*Histoire des Perses* (2), pour voir aussitôt que la méthode gobinienne a peu de traits communs avec la méthode rigoureuse qu'on essaye maintenant d'appliquer aux sciences historiques comme aux sciences naturelles.

Aussi bien, son objet essentiel ressort-il de la fantaisie! Il s'agit, en effet, pour Gobineau, d'établir la prépondérance continue de la race blanche, et particulièrement des Aryans, dans la concurrence des races humaines. D'après lui, supérieure aux autres par son énergie, son intelligence, sa persévérance et son idéal, inférieure seulement « sous le rapport sensuel, » ce qui ne la gêne que dans ses peuplemens, c'est elle seule qui a créé la meilleure humanité, rendu possibles et accompli les progrès dont nous nous targuons. Notez que les qualités qui l'ont servie ne sont pas des qualités qu'elle aurait acquises au cours des siècles; ce sont des qualités innées, qu'elle possédait par elle-même dès ses plus lointaines origines :

Habile dans les principaux arts mécaniques, ayant assez médité déjà sur l'art militaire pour en faire quelque chose de plus que les rixes élémentaires des sauvages, et souveraine de plusieurs classes d'animaux soumis à ses besoins, cette race se montre à nous, placée vis-à-vis des autres familles humaines, sur un tel degré de supériorité, qu'il nous faut, dès à présent, établir, en principe, que toute comparaison est impossible par cela seul que nous ne trouvons pas trace de barbarie dans son enfance même. Faisant preuve, à son début, d'une intelligence bien éveillée et forte, elle domina les autres variétés incomparablement plus nombreuses, non pas encore en vertu d'une autorité acquise sur ces rivales humiliées, mais déjà de toute la hauteur de l'aptitude civilisatrice sur le néant de cette faculté (3).

Pour maintenir sa suprématie, la race blanche n'aura donc qu'à continuer d'exister. Car, — et ici intervient une des théories les plus originales peut-être et les plus fécondes de notre auteur, — la force vitale des races et des sociétés qu'elles forment ne dépend pas des circonstances extérieures, telles que le sol ou le climat, ni de leurs qualités ou de leurs vices, — fanatisme, par exemple, ou mauvaises mœurs, — et non plus de leurs institutions ou de leur religion. Elle est un fait permanent. Seule, la race blanche a créé les dix grandes civilisa-

(1) 2e édition, 2 vol. in-18. Paris, Firmin-Didot, 1884.
(2) 2 vol. in-8°. Paris, Plon, 1869.
(3) *Essai*, I, 234. — Cité en partie par Seillière, p. 27.

tions qui se sont succédé dans l'histoire du monde, et dont les six premières sont purement aryanes. Si la race aryane avait conservé sa pureté, elle aurait maintenu sa suprématie; du moins a-t-elle ennobli les races qu'elle a métissées, et qu'on pourrait classer d'après la proportion de sang aryan qu'elles conservent. Les deux peuples modernes que Gobineau place à la tête de notre civilisation, les Anglo-Saxons et les Germains, sont précisément ceux qui, — d'après lui, — ont gardé le plus de ce sang aryan, dont il estime au contraire la « romanité » beaucoup moins riche.

Je me borne à indiquer le noyau d'une doctrine qui prête à des développemens infinis. M. Seillière l'a extraite avec beaucoup de soin de l'œuvre de Gobineau, dans laquelle il en a montré la persistance : depuis l'*Essai*, qui en est l'exposé théorique et universel, jusqu'à l'*Histoire des Perses*, qui en est, si l'on peut dire, l'illustration ethnique, jusqu'à l'*Histoire d'Ottar Jarl, pirate norvégien, conquérant du pays de Bray en Normandie, et de sa descendance*, qui en est l'anecdote familiale et démonstrative. En exposant cette doctrine, M. Seillière s'est bien gardé de la prendre à son compte. Au contraire, il l'a réfutée en maint endroit de son livre : « La supériorité de la race blanche, dit-il dès le début, consiste seulement dans son aptitude à un développement plus rapide et plus complet peut-être que celui des deux autres, non pas dans le privilège d'un point de départ différent et d'une civilisation tombée du ciel (p. 27). » Et ailleurs, il note finement qu' « il était dans la nature de Gobineau de juger aryan tout ce qui lui paraissait noble et sympathique dans l'humanité (p. 272); » ce qui, à coup sûr, lui facilitait beaucoup la tâche. Mais n'est-ce pas là le point faible de ces grandes théories, qui s'établissent sur la base de faits trop nombreux pour qu'on puisse les contrôler et les grouper, et aussi trop incertains, enfoncés trop loin dans les ténèbres de la préhistoire?

La doctrine de l'Impérialisme aryan, en effet, telle que Gobineau l'a conçue, suppose établie la division par races de l'humanité et l'inégalité permanente de ces races. Or, ce sont là deux postulats discutables. M. Jean Finot a écrit un gros livre, pour démontrer que les races ne sont qu'un « préjugé (1). » Il ne m'a pas convaincu, parce qu'il y a des vérités de

(1) *Le préjugé des races*, in-8°. Paris, Alcan, 1905.

bon sens qui résistent à toutes les démonstrations : il me suffit de voir à côté l'un de l'autre un nègre, un Chinois et un Européen, pour être certain qu'il y a entre eux des différences ; et que ces différences soient ou puissent être des inégalités, c'est ce qu'enseigne l'histoire, ou du moins la période de l'histoire que nous pouvons embrasser, puisque, pour affirmer l'inverse, il faut remonter à des époques que nous ignorons ou fixer nos regards sur un horizon trop éloigné pour eux. Mais l'incertitude, en revanche, me paraît commencer dès qu'on veut donner à ces vérités élémentaires une expression plus rigoureuse, ou dès qu'on leur cherche un fondement plus solide que le simple témoignage de nos sens. Ainsi, si nous en croyons M. Finot, tous les efforts tentés pour caractériser ou définir exactement les races humaines auraient échoué. Les anthropologistes n'ont jamais pu se mettre d'accord, ni sur la méthode ni sur les résultats. « Tandis que les uns ne cherchent qu'à diviser l'humanité en quatre branches nettement séparées, les autres, plus généreux, vont jusqu'à lui offrir des centaines de divisions et de sous-divisions (p. 79). » C'est assez dire l'incertitude de la science où Gobineau se mouvait avec tant d'aisance...

Des expériences qui seront peut-être douloureuses à nos descendans, démontreront dans l'avenir ce qu'il faut penser de la supériorité des aryans ou des blancs. Dès maintenant, de bons observateurs paraissent en douter. C'est le cas d'un écrivain anglais, qui paraît avoir observé de très près les gens et les choses de l'Asie (1), M. Meredith Townsend. A vrai dire, M. Townsend ne fait pas de théories, et néglige à peu près les questions d'origines et de divisions des races. Mais, acceptant en gros une division plus facile, celle qu'indiquent les noms des deux continens, et partant d'un grand nombre de faits qu'il a connus ou contrôlés, il constate entre l'Europe et l'Asie des différences irréductibles, qui empêcheront toujours un des deux continens de conquérir ou de s'assimiler l'autre : « De 700 à 1757, dit-il, pendant plus d'un millier d'années, les routes de l'Asie sont restées exclusivement asiatiques, sauf une brèche d'un instant ouverte par les Croisés. Pas une province, pas une tribu, je pourrais presque dire pas un individu n'a été européanisé de façon permanente. Aussi loin qu'on peut voir, pas une idée européenne,

(1) *Asia and Europe*, in-8°. Westminster, Constable, 1901.

pas une coutume européenne, pas une branche de savoir distinctement européenne, n'ont jamais pénétré en Asie (p. 25). » Il est vrai que M. Townsend ne dépasse pas les bornes de notre horizon historique. Il parle surtout de ce qu'il a vu : on a peu de chances, par cette méthode, d'embrasser toute la vérité ; mais peut-être nous fournit-elle le seul moyen d'en saisir les parcelles que nous en pouvons étreindre. En tout cas, il est instructif de rapprocher ces observations exactes, directes et limitées des vastes généralisations que nous avons devant les yeux. Elles répondent à la fois aux thèses de Gobineau et à celles de M. Finot : en affirmant la différence des races, avec une telle énergie qu'elles la proclament irréductible et écartent ainsi toutes les tentatives d'*unification* de l'humanité, elles semblent plutôt conclure contre l'affirmation de leur *inégalité*. De récens événemens ont montré qu'une telle réserve est prudente, — si du moins la force guerrière est l'apanage ou la preuve de la supériorité.

En raison même de son étendue, la base des recherches et des affirmations de Gobineau est d'une extrême fragilité : si elle ne s'est pas dérobée sous ses pas, grâce à la robustesse de sa foi, elle se dérobe sous ceux de ses critiques. Et son système, — dont l'ensemble est d'ailleurs homogène et dont les parties sont bien agencées, malgré quelques contradictions que M. Seillière n'a pas manqué de relever, — son système apparaît surtout comme une belle construction fantaisiste, œuvre d'un esprit puissant, incomplet, original, paradoxal et passionné, qui ne put assister aux spectacles du monde sans en chercher les lois, et crut trouver dans l'idée de race les élémens d'une synthèse colossale et définitive. Impossible de l'accepter en soi, — pas plus qu'on ne peut accepter intégralement l'un ou l'autre des systèmes du monde dont l'édification a absorbé l'effort des métaphysiciens. C'est comme une vaste nébuleuse, où s'agitent des débris de sociétés disparues dont il ne subsiste que des vestiges méconnaissables, où des visions prophétiques d'un avenir incalculable viennent se mêler à des hypothèses fabuleuses sur un passé inconnu. Tout cela ne va pas à dire que cette œuvre soit négligeable. M. Seillière en a parfaitement marqué la portée, en écrivant dans ses conclusions :

Dans l'histoire des idées, la valeur des œuvres s'établit non par leur mérite intrinsèque, mais par la portée, la durée de leur influence. Et celle

de Gobineau a été réelle, bien qu'assez inaperçue jusqu'à présent par la plupart, peut-être exagérée en revanche par certains fervens peu discrets.

Et encore :

Nous verrons que, continuant les capricieuses directions de son allure désinvolte, ou, du moins, établissant parallèlement aux méandres de sa pensée la direction de leur cours, ont coulé maints ruisseaux séduisans de la pensée contemporaine, parfois grossis en torrens impétueux par le tribut des tendances politiques du jour ou par l'afflux des causes économiques profondes (p. 446).

Soit ! Mais retenons encore que l'idée de l'impérialisme de race en général, et celle en particulier de l'impérialisme aryan, n'est pas démontrée, et n'a été qu'une conception dont un esprit synthétique et puissant s'est aidé pour circuler à travers l'histoire et la préhistoire.

II

Après avoir défini la philosophie de l'Impérialisme dans son plus large essor, — celui de la race, — M. Seillière est brusquement descendu à en rechercher les fondemens psychologiques. C'est du moins ainsi, me semble-t-il, qu'on peut interpréter son second volume, *Apollôn ou Dionysos*, consacré tout entier à l'œuvre de Nietzsche. Peut-être regrettera-t-on qu'au lieu d'accepter la terminologie symbolique et confuse qui, comme le titre l'indique, rappelle constamment des mythes antiques dont le sens prête à l'exégèse, M. Seillière n'ait pas adopté un vocabulaire plus accessible, et cherché ainsi à rendre plus claire une pensée qui ne l'est pas toujours. Il écrira, par exemple : « Il [Nietzsche] n'a pas vu que,... et nous l'avons dit, en complétant la philosophie de l'histoire qu'il avait esquissée dans sa jeunesse, on pourrait voir dans l'ère chrétienne une huitième époque éthique, caractérisée par une heureuse fusion du dionysisme et de l'apollinisme, sous les auspices de la Bonne nouvelle palestinienne ; l'apollinisme stoïcien formant dans le mélange la part de prédilection des forts et des sains ; le dionysisme atténué, ou mysticisme attendri, y gardant quelque place en faveur des faibles et des souffrans (p. 213). » Nous comprendrons, sans doute, étant familiarisés avec ce langage, mais nous souhaiterions que cela fût dit autrement.

En plus d'un passage, M. Seillière insiste sur les rapports qui unissent Nietzsche à Gobineau, et qui ont certainement contribué à le conduire lui-même de l'un à l'autre. Il marque aussi ceux qui le rattachent à notre Stendhal : dans cette glorification continuelle de l'orgueil, dans ces fréquentes apologies de la « petite folie, » ou même du crime, dans celle des héros de l'énergie dominatrice et sans scrupules, il trouve des traces évidentes de « beylisme. » De fait, on pourrait appliquer à Gobineau, et surtout à Beyle, la fine remarque de M. Seillière sur Nietzsche, dont il note que « son tempérament sensible et combatif lui a donné le privilège de traduire l'un des premiers, en théoricien subtil sinon conséquent, les leçons de morale guerrière apportées aux esprits clairvoyans par le spectacle du monde au cours du siècle qui a suivi la Révolution française (p. 168). » Avec une force presque égale, ils ont subi l'impression de ces spectacles : on sait à quel point Stendhal fut « bonapartiste; » et s'il faut maintenant dégager le mot *impérialisme* de toute synonymie avec *bonapartisme*, il n'en est pas moins vrai que l'état d'esprit *bonapartiste* a probablement contribué pour une part à la formation de l'état d'esprit *impérialiste*, puisque l'épopée napoléonienne a pénétré les imaginations de la splendeur attirante de la « volonté de puissance, » ou, dans le vocabulaire courant, de la joie ambitieuse et expansive de la domination. M. Seillière a découvert des ancêtres plus reculés à l'impérialisme; mais la doctrine, — comme tant d'autres doctrines, — a son origine dans les faits; et pour qu'elle puisse donner matière à philosophie, il a fallu d'abord qu'elle se réalisât dans l'histoire.

Dans le cas particulier de Nietzsche, cet état d'esprit est compliqué par les dispositions morbides qui devaient à la fin submerger sa raison. M. Seillière ne paraît pas tout à fait fixé sur l'importance de ce facteur dans la formation ou dans les manifestations du génie de Nietzsche. En effet, il reconnaît d'une part le caractère « pathologique » de « l'orgueil » qui pousse « certains affaiblis de la culture moderne... à interpréter leurs infirmités comme surabondance de vie, de force et de santé (p. 278-79). » Et d'autre part, il emprunte à un savant suédois, M. Paul Bjerre, des conclusions d'après lesquelles la « folie géniale » de Nietzsche « ne diminue point la portée de son œuvre (p. 358). » Je ne lui reprocherai pas cette contradiction, d'ailleurs plus apparente que réelle : la question des rapports du génie et de la folie n'est

pas tranchée de telle sorte qu'on puisse marquer avec précision ce qui revient à chacun. Mais la manière même dont elle se pose ici, — à propos d'un homme dont le tragique effondrement est connu, et d'une œuvre tout imprégnée de cet « orgueil pathologique » qui pourrait en dernière analyse n'être qu'une forme du délire des grandeurs, — est particulièrement troublante : donc, il faudrait la résoudre, distinguer quand c'est Apollon et quand c'est Dionysos qui parlent par la bouche de leur grand prêtre alternant.

Est-ce peut-être parce qu'il avait conscience de son terrible état, et pour s'égarer lui-même, que Nietzsche fut conduit à sa théorie de l'homme de génie considéré, nous dit M. Seillière, comme « suprême extase du Tout-Un » (p. 65) et représenté « comme issu d'un peuple déterminé, afin d'en résumer l'âme ethnique et d'en personnifier les qualités spécifiques » (p. 66), — ou, en termes plus accessibles, comme le représentant le plus exact de sa race et la fleur suprême de l'humanité ? A coup sûr, cette théorie est séduisante et belle. On est tenté de l'accueillir avec soulagement, comme une saine protestation contre la médiocratie et l'égalitarisme, et la séduction qu'on éprouve vous incline vers la philosophie dont elle ne serait qu'une application partielle. Mais à quelle faillite ne la voyons-nous pas aboutir dans l'esprit même de son inventeur, lorsqu'en la développant, il sacrifie allégrement Wagner à Bizet, — comme si un tel holocauste en était le terme ou la preuve ! Obligé souvent de choisir entre les opinions extrêmes de son auteur, — tâche ardue ! — M. Seillière se prononce ici pour le second Nietzsche, celui du *Cas Wagner*, au point de le plaindre de s'être laissé, après l'exorcisme, « ramener... à ce rendez-vous de Bayreuth où quelques artistes généreux et probes apparaissent noyés dans l'affluence de tous les snobismes et de toutes les neurasthénies européennes (p. 104). » — Sans discuter le revirement de Nietzsche, je me demanderai pourtant comment M. Seillière a pu méconnaître à quel point cette espèce d'apostasie l'éloignait de son propre système ? Nietzsche, en effet, nous est présenté comme le philosophe par excellence de l'Impérialisme. Lui-même nous donne le génie, — et le génie d'artiste, — comme l'essence profonde de l'Impérialisme : l'*Impérialisme artistique* rentre donc dans sa théorie, en est l'âme et le point saillant. Eh bien ! peut-on raisonnablement parler d'*Impérialisme artistique* à propos de Bizet, — dont je ne

songe pas à méconnaître le grand talent, — et de *Carmen*, — que j'écoute toujours avec un extrême plaisir? Tandis que l'expression viendrait tout naturellement sous la plume, si l'on cherchait à définir ou à caractériser la souveraineté magnifique que Wagner exerce depuis un demi-siècle : puisque son rayonnement a en quelque sorte éteint tous ceux qui, après lui, ont abordé la scène lyrique, et puisque nul encore, malgré de louables tentatives, n'a tout à fait brisé le « cercle magique » qu'il a tracé autour de son art !

Ainsi, Nietzsche se contredit sur ce point, qui est important, puisqu'il avait été le point même de son départ et le noyau de ses premières trouvailles. Sa théorie de l'*utilitarisme impérialiste*, ou de la *volonté de puissance*, ou de l'*impérialisme individuel*, — selon qu'on préférera lui donner l'une ou l'autre de ces étiquettes, — n'en demeure pas moins la partie capitale de son œuvre. Elle est aussi celle que M. Seillière dégage avec le plus de clarté, en maint passage où il résume et reprend les paroles du maître : « Il est bon d'apprendre à se passer de la protection de l'État, d'être soi-même État autant que possible; d'exercer l'impérialisme pour son propre compte, comme les nations conquérantes le font dans leur sphère d'action. Nos relations avec les hommes doivent tendre à employer leurs forces à notre avantage : l'humanité est un quantum de forces à se soumettre, un morceau de domination sur la nature à faire passer entre nos mains (p. 223) ! » Et l'on sait le caractère dogmatique, et pour ainsi dire prédicant, que revêtent ces observations fondamentales dans la morale de Nietzsche, surtout dans cette théorie des deux morales, la *Morale de maîtres* et la *Morale d'esclaves*, dont il a exposé la substance dans l'aphorisme 260 de *Par delà le bien et le mal* (1). Or, cette théorie des deux morales n'est, en dernière analyse, que la consécration des triomphes de la force, et, par conséquent, la contre-partie de la morale du sacrifice, telle que le christianisme l'a depuis tant de siècles imposée à nos âmes, — sinon à nos mœurs. Elle est, en vérité, la seule morale qu'on ait pu dresser, sur des bases rationnelles, en face de cette morale chrétienne, que tant de traditions et d'habitudes nous ont inculquée. C'est pourquoi elle nous paraît discutable à l'infini, qu'on veuille la juger par son fondement ou par ses effets, par

(1) P. 297-303 de la trad. H. Albert.

ses origines ou par son action probable sur les hommes. Il nous semble qu'elle se confond avec les idées de « prépotence » qui règnent encore dans certains parties de l'ancien monde, et nous valent entre autres la *camorra* napolitaine et toute l'organisation compliquée de la « mauvaise vie. » Sans doute, dans la pensée de son inventeur, la *morale de maîtres* n'est pas la justification de celle des criminels; mais aux yeux de ses lecteurs, il est à craindre qu'elle se ressente toujours un peu de l'admiration qu'il avait vouée aux beaux crimes et aux splendides scélérats. M. Seillière a excellemment formulé cette objection, dans ce petit morceau qu'il faut relire :

Certes, les heures de brutalité sans freins reviennent dans toutes les luttes du passé : les guerres civiles et sociales du présent les ont connues, et les connaîtront peut-être encore. Mais ces instans, où se déchaîne la brute dans l'homme, sont sans nulle importance culturale. C'est lorsque, après les journées de pillage accordées à la soldatesque, commence l'œuvre organisatrice des races ou des groupes militaires, longuement façonnés auparavant par la discipline sociale du clan offensif ou du contrat guerrier, c'est alors que les conquêtes laissent une trace dans l'histoire. Nietzsche ne l'ignore pas au surplus; mais ce sont malgré tout les débauches, et non pas les vertus par lesquelles ces excès deviennent possibles, pour un jour d'exception, qu'admire instinctivement notre romantique. Il ne voit pas à quel point sa bête de proie d'une heure fut longuement un homme accompli dans le sein de sa communauté natale, avant la mise à sac qui le montre aux naïfs auréolé pour un moment de la truculente splendeur des incendies vandaliques (p. 331-332).

Quelque discutable qu'elle soit, cette doctrine de la *morale des maîtres* n'en est pas moins le point central du Nietzschéisme, ou, en tout cas, celui qu'il importait surtout d'en dégager pour nous en montrer les attaches avec la philosophie générale de l'Impérialisme. Grâce à M. Seillière, nous le saisissons aisément, et nous comprendrons mieux pour quelles raisons on l'invoque quand on veut justifier ou exalter les agressions des forts, les conquêtes brutales, les *raids* lointains et violens, — en un mot, toute la politique d'expansion à laquelle l'Europe devra probablement, dans un avenir plus éloigné, des réactions terribles et déjà commencées. Elle va rejoindre aussi cette « conception matérialiste de l'histoire » qui tend à expliquer tous les événemens par les *substructions économiques* de nos sociétés : puisqu'en somme, la « volonté de puissance » n'est que la volonté de s'emparer de tous les biens dont la possession et la

libre jouissance se trouvent impliquées dans l'idée de « puissance. » Elle cherche ainsi, jusque dans nos penchans les plus intimes, l'origine première de la soif de domination qui inspire nos actes individuels avant d'inspirer nos actes collectifs : elle est donc bien, comme nous l'avons dit, le fondement psychologique de l'Impérialisme.

III

Le troisième volume de la *Philosophie de l'Impérialisme*, qui traite de l'*Impérialisme démocratique*, est certainement le plus personnel et le plus suggestif. Il est aussi celui dont l'étude offre le plus d'intérêt actuel et pratique : l'impérialisme de races, à travers l'œuvre fumeuse de Gobineau, nous paraît une simple conception historique, qui ne vaut ni plus ni moins que quelques autres; l'impérialisme individuel, qui remonte aux sources psychologiques de la « volonté de puissance, » n'est encore qu'une doctrine d'interprétation, discutable comme le sont toutes les interprétations des phénomènes humains. L'impérialisme démocratique est un fait : il est même le fait le plus important de la période que nous traversons, celui qui gouverne actuellement notre vie publique et transforme les conditions de notre vie privée.

Dans une curieuse et savante introduction, M. Seillière en recherche l'origine dans les écrits de Hobbes, de Boulainvillers et surtout de Mandeville, l'auteur de la *Fable des Abeilles*, en qui il s'appliquera à nous montrer un précurseur assez direct de Rousseau. Mais les conceptions démocratiques ou égalitaires qui purent germer dans le cerveau d'hommes appartenant à une époque aussi résolument royaliste et aristocratique, demeurent bien rudimentaires : c'est plus tard seulement qu'on voit éclore ces premiers germes. M. Seillière fait dater cette éclosion du XVIIIe siècle, et nous la décrit un peu sommairement : « Le XVIIIe siècle, nous dit-il, a vu l'avènement d'une classe sociale que la féodalité de conquête avait tenue écartée du gouvernement de la chose publique durant les premiers siècles du moyen âge, mais qui, depuis longtemps déjà, marchait d'un pas sûr à l'assaut de privilèges chaque jour moins efficacement défendus par l'épée. Le *Peuple* a conquis le pouvoir vers la fin de cette période historique, et tout d'abord, comme il était naturel, l'a remis entre les mains de son élite

intellectuelle, lentement dégagée par sélection de sa masse, la bourgeoisie petite et grande (1) (p. 141). » Il ajoute : « Cet impérialisme plébéien, encore dépourvu d'expérience, a d'abord écouté... la prédication d'un prophète mystique, » qui n'est autre que Rousseau. — Jean-Jacques, explique-t-il, est l'initiateur de l'impérialisme démocratique. Ce rôle lui a été en quelque sorte imposé par ses origines : « Plus encore sur la pensée de Jean-Jacques que sur sa langue, ses lecteurs citadins durent reconnaître l'empreinte persistante de la vie alpestre. Il a généralisé de personnels souvenirs au point de voir enfin l'homme originel semblable à cet aubergiste bienfaisant et délicat qu'il connut à Lausanne, d'imaginer la société souhaitable et véritable toute pareille à une immense confrérie de *montagnons* (p. 169-170). »

Je crains que M. Seillière ne commette ici une petite erreur qui ne laissera pas d'exercer quelque influence sur la suite de ses raisonnemens. Rousseau ne fut ni un « montagnon, » ni un montagnard, ni un plébéien. Sa famille, comme l'a démontré M. Eugène Ritter (2), si elle n'avait aucune attache avec la noblesse, était de bonne bourgeoisie, ne s'était jamais attardée sur les derniers échelons de la hiérarchie, pouvait prétendre aux charges publiques. Son existence décousue ne fut jamais, à proprement parler, celle d'un *plébéien*, mais plutôt celle d'un bohème ou d'un aventurier. Par ses goûts, par ses habitudes, par sa manière de comprendre la vie, il fut en vérité un bourgeois, et un bourgeois très bourgeois. C'est donc bien d'un cerveau bourgeois qu'est sorti cet *impérialisme plébéien* dont nous allons suivre les progrès.

Ce qui donnera la plus grande force expansive aux idées de Rousseau, ce sera sans doute, pour employer l'ingénieuse expression de M. Seillière, son « mysticisme social, » lequel se ramène à son postulat fondamental de la bonté originelle de l'homme. L'homme étant bon, les principales « vertus sociales » découleront de sa bonté, qui se manifestera tantôt dans sa « compassion, » tantôt dans sa « conscience, » toujours dans sa « sensibilité. » A la réflexion, l'on se demandera d'abord comment une telle conception peut conduire à l'impérialisme démocratique,

(1) On trouvera ces premières origines du socialisme racontées avec détails et précision dans les premiers chapitres du remarquable ouvrage de M. André Lichtenberger, *le Socialisme au XVIIIe siècle* (in-8°. Paris, Alcan, 1895).

(2) *La famille et la jeunesse de J.-J. Rousseau*, in-18. Paris, Hachette, 1896.

ou même à n'importe quel impérialisme : puisque tout impérialisme a pour levier la « volonté de puissance » avec ses pires abus, comme Nietzsche l'a démontré. N'irait-elle pas, à l'inverse, se fondre dans cet idéal de charité chrétienne, de désintéressement et de détachement, que Tolstoï en devait tirer pour en faire sa doctrine de la non-résistance au mal, dont il n'est pas nécessaire de marquer les attaches avec celle de la bonté originelle de l'homme? M. Seillière a fort bien résolu cette grave contradiction, dans une de ses pages les plus pénétrantes (1) : la « bonté rousseauiste, » nous dit-il, avec ses apparences sentimentales, ses attendrissemens et ses larmes faciles, est, « en réalité, un cri de guerre, une explosion de haine, de vengeance et de mépris. » Et il continue :

Dire : L'homme est raisonnable, ce n'est encore qu'une assertion assez égalitaire, car on ne saurait refuser sérieusement la raison aux privilégiés de l'ordre social. Dire au contraire : L'homme naturel est bon, en ajoutant sans cesse que le noble et le riche sont mauvais, c'est dire : L'homme du peuple, le plus rapproché de la Nature par sa capacité, sa vie, ses tendances, est, non pas un attardé qui peut et doit s'élever à la force du poignet sur le degré de la pyramide sociale que d'autres ont gravi plus lestement que lui ; tout au contraire, un *aristocrate* passagèrement méconnu, odieusement atteint dans ses privilèges de caste, et qui régnera demain par la seule grâce de son droit divin, sans avoir rien à changer auparavant à sa personnalité accomplie !

Cette vue, que je crois neuve, sinon indiscutable, conduit M. Seillière à rapprocher l'impérialisme plébéien de l'impérialisme de race de Gobineau. En fait, les deux doctrines se rencontrent, par la méthode sinon par les résultats ; et l'on a le sentiment de deux esprits dont la marche est tout à fait semblable. « Chez l'un et chez l'autre, dit M. Seillière, l'interprétation du passé, l'appréciation du présent, parfois la prévision de l'avenir s'élaborent sous l'influence de la même inspiration, à la fois utilitaire et mystique. Là où le premier songe à pousser en avant le plébéien, le second se préoccupe de recommander l'Aryen ; et chacun de louer avec la même complaisance, souvent avec le même parti pris, la divinité tutélaire qu'il s'est faite à l'image de son rêve ambitieux (p. 200-201). » On pense à ces Sages de l'antiquité, qui cherchaient les principes

(1) P. 194-96.

des choses : c'était pour celui-ci l'air, pour celui-là l'eau, pour cet autre le feu ; mais leur méthode demeurait la même, et leurs efforts n'avançajent en rien le problème posé de la sorte.

Ayant ainsi montré les origines de l'impérialisme *démocratique*, M. Seillière passe un peu brusquement à Proudhon, choisi par lui comme représentant de « l'impérialisme *prolétarien* au XIXe siècle : » et l'on sent bien que la substitution du mot « prolétarien » au mot « démocratique » a le double avantage de préciser le sens du mouvement et de nous rapprocher du temps présent. De ce mouvement, dont nous pouvons suivre d'année en année et presque d'un mois à l'autre la fiévreuse accélération, Proudhon aurait donc été l'annonciateur le plus ardent, le plus passionné, et aussi le plus abstrait, du moins en France : M. Seillière, qui suit avec minutie les méandres de sa pensée, en extrait surtout la thèse égalitaire, présentée pour la première fois dans toute sa force, comme une sorte de dogme dont les racines se perdent dans une mystique embrumée, ou même encore comme « une ivresse d'avancement social (p. 219), » qui est, selon l'expression même du maître, « une *ivresse* plus forte que le vin, plus pénétrante que l'amour : *passion ou fureur divine* que le délire des Léonidas, des saint Bernard et des Michel-Ange n'égala jamais (1). » « L'essentiel dans l'ivresse, a dit Nietzsche auquel il est bon de recourir pour analyser les idées de cette sorte, c'est le sentiment de la force accrue et de la plénitude. Sous l'empire de ce sentiment on s'abandonne aux choses, on les force à prendre de nous, on les violente (2). » Et le sentiment éprouvé, exprimé, célébré par l'auteur de la *Justice* ressemble, en effet, à la « transe » dionysiaque qui bouleverse et emporte la belle raison apollinienne... L'avouerai-je?... cette « ivresse égalitaire » est tout ce qu'il m'a semblé essentiel de retenir de l'épisode proudhonien, tel que l'a résumé M. Seillière. Mais il ne faut pas se laisser égarer par le mot, et l'on y peut insister. Cette parole enflammée, ces saisissantes images, ce mélange continuel de dialectique et de passion, ces invectives où il y a de la rage et du mépris, ces invocations répétées au Niveau mystique du peuple vengeur, tout cela fournit aux théories économiques qui en dérivent leur puissance communicative,

(1) Fragment de *la Célébration du Dimanche*, cité p. 219.

(2) *Le crépuscule des Idoles*, trad. par H. Albert, 1 vol. in-18. *Mercure de France*, p. 179.

leur qualité quasiment religieuse, presque tous les élémens qui leur ont permis de grouper tant d'adhésions ardentes, de relever tant de fois douteuses, de devenir peu à peu, pour tant d'esprits simplistes ou compliqués, l'Annonciation d'un nouveau Règne.

C'est à ce point, je crois, qu'on verra le mieux de quelle manière la théorie de l'*Impérialisme prolétarien* vient appuyer, éclairer et compléter celle de la *lutte de classes*, qui est l'une des plus efficaces que le socialisme ait conçues ou appliquées à ses besoins. Elle a été trop souvent exposée pour qu'il soit nécessaire de la reprendre ici, et j'en ai déjà dit ailleurs à peu près tout ce que j'en pourrais dire (1). Mais qui ne voit ceci : si vraiment les grands événemens de l'histoire sont conditionnés par le besoin et se ramènent ou se résument aux péripéties tantôt aiguës, tantôt plus lentes de la lutte des classes, on peut croire que la bataille décisive est engagée en ce moment entre les deux classes en lesquelles semble se condenser toute la combativité humaine, les capitalistes et les prolétaires : puisque les intérêts de l'aristocratie et de la bourgeoisie se confondent maintenant presque partout, et puisque nous ne voyons pas de couches nouvelles s'avancer derrière le prolétariat. Les théoriciens du socialisme n'ont aucun doute sur l'issue de ce gigantesque conflit ; plusieurs prophétisent qu'il se terminera par l'émancipation économique de la classe pauvre, comme les conflits sociaux de l'antiquité se sont terminés par la suppression de l'esclavage. Le plus profond d'entre eux, M. George Sorel, explique à merveille comment, par suite de la transformation des questions politiques en questions économiques, le problème paraît approcher de sa solution : « Les groupemens anciens étaient surtout politiques, dit-il, c'est-à-dire constitués principalement pour la conquête du pouvoir; ils recueillaient tous les gens audacieux, n'ayant qu'une médiocre aptitude pour gagner leur vie par le travail. Les groupemens nouveaux sont professionnels ; ils ont pour base le mode de production de la vie matérielle et en vue les intérêts industriels; *ils sont donc susceptibles, d'après les principes du matérialisme historique, de servir de support à la structure socialiste* (2). » Un autre écrivain,

(1) Voyez dans le *Correspondant* du 10 décembre 1906 mon article : *le Matérialisme historique et M. G. Ferrero.*

(2) *L'avenir socialiste des syndicats*, nouvelle édition, in-18. Paris, Jacques, 1901, p. 46-47.

M. F. Challaye (1), auquel nous devons un remarquable exposé de la question du syndicalisme révolutionnaire, ne nous cache pas que cette forme nouvelle du socialisme « se présente comme une philosophie de l'action ; » qu'elle est donc une sorte de tactique, dont les « travailleurs » useront de mieux en mieux, à mesure qu'ils en connaîtront mieux la force, et qu'en approchant du pouvoir, ils comprendront mieux « la complexité des rapports sociaux et des intérêts nationaux. » Mais M. G. Sorel, esprit dur et puissant, avait pris soin de nous avertir qu'un incident quelconque ou la hardiesse d'un groupe de meneurs peut très bien précipiter les événemens, supprimer le « vieux droit individualiste » et instaurer sans plus de préparation le nouveau régime prolétarien : « *Hasard et dictature des idéologues :* voilà tout le socialisme nouveau (2). » Ainsi, la « volonté de puissance, » dont la classe plébéienne est aujourd'hui pénétrée, assure, aux yeux de quelques-uns, le prochain triomphe de ses appétits et de son idéal. M. Seillière discute cette opinion ou cette croyance dans un passage où il paraît d'abord s'en écarter, puis s'y rallie à peu près, à propos d'un livre de M. Vaccaro. Il reproche à cet écrivain d'annoncer la fin prochaine de la bourgeoisie, sans distinguer « assez nettement peut-être les forces sociales qui entrent en jeu dans la formation de ces groupes, plutôt abstraits qu'effectifs, la bourgeoisie et le prolétariat. »

Après avoir indiqué qu'il n'y a pas, entre l'un et l'autre, des limites infranchissables, il ajoute : « Les bourgeois sont les vainqueurs éphémères dans la *lutte individuelle* pour la puissance qui devient de plus en plus la règle du combat vital au sein de l'humanité ; vainqueurs dont l'antique coutume utilitaire de l'héritage assure et protège sans doute quelque peu la victoire, mais n'en met pas moins durablement à l'abri les résultats toujours précaires et les avantages toujours contestés à bon droit par les impérialismes rivaux. L'histoire peut revenir en arrière et montrer de nouveau la lutte de groupes substituée à la lutte individuelle pour la puissance. » Là-dessus, détruisant d'un trait son hypothèse, il conclut : « Celle-ci n'en est pas moins le plus efficacement progressive, comme le démontrent assez les

(1) *Le syndicalisme révolutionnaire.* Extrait de la *Revue de Métaphysique et de Morale* (in-8°. Paris, Colin, 41 pages).

(2) *La ruine du monde antique*, in-18. Paris, Jacques, p. 13.

résultats prodigieux de l'ère capitaliste ou individualiste de la production humaine (p. 60). »

M. Seillière paraît donc admettre, en dernier ressort, que l'impérialisme individuel finira toujours par l'emporter sur l'impérialisme de groupe, celui-ci dût-il obtenir de passagers succès. Les théoriciens du socialisme ne manqueront pas de lui répondre qu'il ne s'agit pas ici d'un impérialisme de *groupe*, mais d'un impérialisme de *classe;* que les classes sociales, par cela qu'il n'y en a que deux, ne peuvent être confondues avec les groupes sociaux, qui sont nombreux et mal déterminés; que, puisque les divers conflits intérieurs, — politiques, religieux, aristocratiques, etc., — ont fini par se résoudre dans le vaste conflit économique ouvert entre les deux classes, et dont l'objet est la forme individuelle ou collective de la propriété, il faudra que l'une ou l'autre l'emporte à la fin; que ce sera nécessairement la plus nombreuse, puisque nous vivons de plus en plus sous la loi du nombre; et qu'alors, tout principe de lutte ayant disparu des sociétés, commencera l'ère de la paix, de la justice, du bonheur, et plus particulièrement de toutes les abstractions que les hommes n'ont jamais cessé d'invoquer à travers l'âpreté de leurs conflits matériels...

Même appuyée sur la « philosophie de l'impérialisme, » cette solution suprême de la « lutte des classes » paraîtra par trop simplifiée. Toutes sortes d'objections surgissent dans l'esprit. Les théoriciens les plus résolus des formes les plus avancées du socialisme les ont parfois entrevues. Dans l'excellent exposé que j'ai déjà cité, M. Challaye en distingue deux principales : l'une, c'est que le jeu naturel de la nouvelle organisation du monde produira quand même, peu à peu, « une aristocratie nouvelle; » l'autre, — et celle-ci va nous conduire à une forme de l'impérialisme que M. Seillière n'a pas encore étudiée, — c'est que la concurrence entre nations peut d'un moment à l'autre substituer ses luttes sanglantes à la lutte plus sourde des classes. Il en est une troisième, dont chacun sentira le poids, et qui est si simple qu'elle a dû être invoquée plus d'une fois : c'est que, si la lutte de classes est le fond même de l'histoire, et si elle doit se terminer par l'anéantissement ou la disparition de l'une des deux classes en présence, il n'y aurait alors plus d'histoire. Ne suffit-il pas d'indiquer cette conséquence du paradoxe pour en marquer la fausseté?...

IV

M. Seillière (1) a jusqu'à présent laissé de côté cette forme de l'Impérialisme à laquelle nous venons de faire allusion et que nous appellerons l'*impérialisme national*. Pourtant, c'en est peut-être la forme principale. L'impérialisme de races, en effet, semble décidément une conception vague et fuyante, plutôt abstraite, qui n'a guère d'autre intérêt que d'aider un esprit fumeux à planer sur l'histoire. L'impérialisme individuel, dont l'étude est psychologiquement instructive, n'a pas non plus une existence concrète et définie (sauf dans le monde de la criminalité) : il est rare que des individus se sentent assez forts pour l'exercer, et les plus forts même ne l'exercent qu'avec la collaboration des collectivités dont ils font partie. Tel est le cas des héros, qui commencent par asservir, entraîner ou persuader les êtres inférieurs, dont le nombre et le dévouement assurent les réussites de leurs desseins ; tel est aussi celui des artistes, puisqu'une œuvre d'art ne prend son sens complet et n'accomplit toute sa destinée, que grâce à l'apport de tous ceux qui l'applaudissent, l'invectivent ou la discutent. Enfin, l'impérialisme national a sur l'impérialisme de classe ce singulier avantage, qu'il en gouverne, en dirige, et parfois en neutralise les effets : jusqu'à présent du moins, les aspirations des classes ont toujours fini par se résorber dans celles de la nation, chaque fois que celle-ci s'est trouvée en péril. Le fait se reproduira-t-il toujours ? Les théoriciens de l'internationalisme ne le croient pas, sans doute parce qu'ils savent que l'idée nationale, avec ses exigences, est le plus fort obstacle au triomphe de leurs doctrines ; mais quand on observe que les divers peuples occupent aujourd'hui, sur l'échelle de la civilisation, des degrés qui vont de la plus rudimentaire barbarie à l'humanisme le plus raffiné, on est tenté de croire que nous sommes loin du temps, — s'il arrive, — où la similitude des besoins et la modération des appétits créeront la concorde.

Quoi qu'il en advienne dans les temps futurs, il faut recon-

(1) Pendant que nous corrigions les épreuves de cet article, nous avons reçu, — trop tard pour en faire état, — le quatrième volume de l'ouvrage de M. Seillière, qui vient de paraître en traduction allemande : *Die Romantische Krankeit, Fourier-Beyle* (in-8, Berlin, 1907).

naître que, dans le passé, l'histoire politique et militaire est celle des éternels conflits de prééminence provoqués par l'impérialisme national. Notre histoire moderne, entre autres, nous en offre un saisissant tableau. Ses leçons se dégagent avec force de deux ouvrages également remarquables qui vont nous aider à poursuivre notre enquête : le livre où M. James Bryce a étudié, avec une rare pénétration, l'idée et l'histoire du Saint-Empire romain, et les deux premiers tomes de l'ouvrage capital que M. D.-J. Hill consacre en ce moment à l'*Histoire de la diplomatie européenne:* un ouvrage, soit dit en passant, qui déborde son sujet et traite en réalité, non seulement des négociations engagées et des traités conclus entre les peuples après la chute de l'Empire romain, mais de la nature profonde de toutes leurs relations, — c'est-à-dire de tous leurs conflits.

Lorsqu'on examine ces conflits dans leurs premières origines, on est frappé du caractère extraordinairement ambitieux, à la fois unitaire et illimité, qu'y revêt dès l'abord la « volonté de puissance. » Les souvenirs de la grandeur romaine sont partout; bientôt, ceux de Charlemagne ajoutent leur prestige plus proche à ce mirage qui rayonne en reculant dans le passé; comme Rome avait effectivement gouverné la partie du monde qui s'intitulait alors le monde, comme Charlemagne en avait un instant reconstitué le règne, il apparut aux penseurs capables de raisonner sur la politique comme aux chefs capables de la préparer ou de la faire, qu'il était loisible de reconstituer un pouvoir suprême, où se fussent absorbés tous les États particuliers : conception à laquelle M. Bryce (1) reconnaît justement une « base à la fois théorique et historique, » dont « on peut attribuer l'origine aux idées métaphysiques qui donnèrent naissance aux systèmes que nous appelons le réalisme. » (p. 125) M. Hill, à son tour (2), définit cette conception avec une si lumineuse simplicité, qu'il nous faut lui laisser la parole :

Pendant tous ces siècles et longtemps après, dit-il, l'idée impériale fut le rêve des grands penseurs et hommes d'État. Elle n'a jamais cessé d'inspirer l'imagination par l'inspiration de ses idéaux et par ses splendides souvenirs... Son ombre étendue est tombée sur tous les trônes, a guidé toutes les grandes aspirations. Elle est donc devenue la clé de l'histoire de l'Europe, et surtout de la diplomatie européenne, dont les efforts suprêmes

(1) *Le Saint-Empire romain germanique*, trad. de E. Domergue.
(2) *History of diplomacy*, etc.

ont tendu, d'une part à créer de nouveau un Empire formé sur le modèle de l'ancien *imperium* romain, d'autre part à contrarier cet effort et à assurer aux diverses nations de l'Europe les garanties de leur indépendance et leurs droits à la souveraineté nationale. Le Romain et le Germain, en employant ces expressions dans leur sens le plus large, ont représenté deux forces opposées dans la création du monde moderne. Ni l'une ni l'autre n'a complètement triomphé, mais l'organisation de l'une et la liberté de l'autre ont contribué à produire le système politique des temps modernes (p. 33-34).

Ainsi se forma le type idéal de l'*Empire*, adaptation de l'idée théologique qui représentait la terre, à l'image du ciel, comme une hiérarchie organisée; la formation de l'État fut assimilée à celle de l'Église; le chef de l'État dut conformer ses attributions à celles des chefs de l'Église. « Le Pape, en qualité de vicaire de Dieu, est chargé de mener les hommes à la vie éternelle; l'Empereur, en qualité de vicaire temporel, doit régler de telle sorte leurs rapports mutuels, qu'ils puissent satisfaire en sécurité à leurs obligations religieuses et atteindre par là cette fin suprême et commune du bonheur éternel... La Sainte Église romaine et le Saint Empire romain ne sont donc qu'une seule et même chose vue par ses deux faces (1). » Intervenant dans cette conception avec ses habituelles facultés de simplification, l'imagination populaire fait de l'Empereur, au même degré que du Pape, un représentant de Dieu sur la terre, et compte sur lui pour assurer le triomphe de la paix, de la justice, de la fraternité (2). Au fond, Victor Hugo a très bien résumé cette conception dans son vers fameux :

... Ces deux moitiés de Dieu, le Pape et l'Empereur...

Comme on le voit, l'idée de la souveraineté spirituelle et morale restait liée à celle de la souveraineté temporelle au point d'en être inséparable. Celle-ci semblait même subordonnée à celle-là, puisqu'elle avait pour mission principale de l'appuyer, d'en assurer l'exercice ; et la première prêtait à la seconde comme un reflet de son autorité surnaturelle. Jamais peut-être les hommes ne trouvèrent une conception plus haute et plus complète, dans son imposante unité, du pouvoir qui doit régler leurs relations au mieux de leurs intérêts les plus élevés et dans un esprit de justice. Mais, peu à peu, cette belle conception se rétrécit,

(1) Bryce, *loc. cit.*, p. 134-36.
(2) *Id.*, *ibid.*, p. 167.

s'abaissa jusqu'à n'être plus qu'une simple « idée de souveraineté territoriale (1). » Ce fut le cas dès la Renaissance : « Quiconque, dit M. Hill, tenait en sa possession un territoire particulier, assumait sur ce territoire les droits que l'Empereur avait précédemment exercés. Les rois et les peuples d'Angleterre, de France et d'Espagne, aussi bien que ceux de la Scandinavie et des pays slaves, ne reconnaissaient aucune subordination à l'Empereur. Même en Allemagne, l'autorité impériale avait été réduite à une suprématie purement nominale, tandis que, dans la pratique, les grands princes gouvernaient leurs pays en souverains indépendans (II, 349). »

Pourtant, déjà dans la plus belle période de l'idéal impérial, la société civile, qui s'en réclamait, avait trouvé à côté d'elle une autre société déjà tout organisée : l'Église ; et celle-ci cherchait de même à étendre son pouvoir. Chacune de ces deux sociétés juxtaposées fut « impérialiste » à sa manière ; chacune fut également entraînée par la « volonté de puissance. » Le chef de l'Église, le Pape, s'efforçait de consolider son autorité spirituelle par un pouvoir matériel, territorial et militaire, tout comme l'Empereur s'efforçait de relever son pouvoir matériel par la part d'autorité spirituelle qu'il revendiquait ; et ces deux « impérialismes » opposés devaient nécessairement se heurter. Les adeptes du matérialisme historique, forcés d'abord de reconnaître l'importance de l'idée morale dans le conflit, reprendraient ici confiance en leur doctrine : en dernière analyse, soutiendraient-ils, cette lutte des deux pouvoirs se ramène à une lutte d'intérêts, c'est-à-dire de besoins, puisque derrière la question des investitures il y a celle des biens ecclésiastiques. Cela est peut-être plus spécieux que vrai : par-dessous les longues querelles de la suprématie des pouvoirs, on reconnaît surtout ces insolubles problèmes où se morfondit si longtemps la pensée de nos pères : Laquelle de nos deux natures est la dominante ? L'âme est-elle soumise au corps, ou l'inverse ? Quelle est la véritable réalité, celle des objets ou celle des idées ?...

Pendant des siècles, le conflit reste à peu près limité entre le Pape et l'Empereur, et roule surtout sur les proportions dans lesquelles l'autorité doit se partager entre eux. Mais plus tard, avec la formation des grandes nationalités et leurs développemens,

(1) Hill, II, 349.

de nouvelles sources de conflit jaillissent à côté de la source ancienne : les États nouveaux, qui grandissent, ne seront pas disposés à subir l'autorité de l'Empereur, voudront rester en dehors de la sphère du Saint-Empire. C'est ainsi que nous voyons entre autres, avec Charles VIII, la France entrer en compétition, et manifester à son tour un « impérialisme » que M. Hill a très bien défini :

Deux forces, dit-il, n'ont jamais cessé d'opérer sur l'âme de la nation française, — la légende de la prétention de la France à la gloire de Charlemagne, et les sophismes des juristes français qui s'efforçaient d'appuyer sur un appel à la loi romaine le droit de la France à perpétuer le pouvoir de l'Empire romain. De Philippe IV à Napoléon Bonaparte, ces forces sont entrées spasmodiquement en scène pour influencer le cours de la politique étrangère de la France (II, 172).

Dès lors, nos auteurs montrent sans peine que l'*Idée impériale* a fait banqueroute, qu'elle ne réalisera pas l'unité rêvée et ne réussira pas à s'imposer. La Réforme vint lui porter le dernier coup. Le principe même en était contraire à cette idée d'unité sur laquelle reposait toute la conception du Saint-Empire romain. Le sac de 1527 dépouilla Rome de son prestige mystique; l'autorité de l'Empereur se perdit dans la longue série des guerres où son rôle fut parfois misérable; surtout, l'ensemble des idées, des aspirations, des croyances qui avaient gouverné la politique depuis la chute de l'ancien Empire, acheva de s'effriter. « Luther acheva l'œuvre d'Hildebrand, dit admirablement M. Bryce. Jusqu'alors il n'avait pas paru impossible de faire de l'Allemagne une monarchie forte, compacte, sinon despotique; cette diète de Worms précisément, où le moine de Wittemberg proclama, devant un clergé et un Empereur stupéfaits, que le jour de la tyrannie spirituelle était passé, avait rédigé et présenté un plan nouveau pour la constitution d'un conseil central de gouvernement. Le grand schisme religieux mit fin à toutes ces illusions, car il devint la source de discordes politiques bien plus sérieuses et bien plus durables qu'aucune de celles qui avaient existé auparavant, et il apprit aux deux factions entre lesquelles il partagea désormais l'Allemagne à entretenir l'une contre l'autre des sentimens plus amers que ceux de deux nations ennemies (1). » Avec encore plus de précision, M. Hill marque « la

(1) Trad. Domergue, 417 et 418.

rupture complète avec tout le système du moyen âge, » que sanctionne en quelque sorte l'alliance de François Ier avec le Sultan : preuve évidente que la solidarité chrétienne a fait son temps (1). La politique nouvelle s'éloigne rapidement de l'idée d'unité, source première de la conception du Saint-Empire romain; et pourtant, le Saint-Empire romain subsiste, ou plutôt végète, sans autorité, sans force, comme une ruine qui conserve quelque majesté, ou selon la comparaison classique que reprend M. Bryce, « comme une momie tirée de quelque sépulcre d'Égypte, prête à tomber en poussière au moindre choc (2). » Autour de lui, et dans ses propres limites, les luttes se multiplient entre les peuples. A vrai dire, elles ne tendent plus à imposer une suprématie unique, impossible à réaliser, et moins encore à établir une autorité morale sur des rois et des royaumes dont chacun s'applique avant tout à réaliser sa propre destinée. Les théories dont ils s'efforcent d'appuyer leurs revendications particulières revêtent un caractère de plus en plus positif et matériel : qu'elles invoquent la configuration du sol ou la communauté de la langue, elles tendent surtout à fixer la démarcation des frontières : chaque État cherche à les élargir, sous des prétextes plus ou moins spécieux, qui parent mal, d'un vernis vaguement idéal, la brutalité croissante des appétits. Si l'on suivait l'histoire de la formation de la Prusse, on aurait, je crois, le type le plus complet et le plus réussi du travail à la fois circonscrit et efficace de la « volonté de puissance » en train de créer une nation.

Cette lutte pour la constitution des nationalités et la fixation des frontières a rempli le XVIIIe et le XIXe siècle. On voudrait la croire terminée. Si elle ne l'est pas encore, si peut-être elle nous réserve de douloureuses surprises, la forme de la concurrence entre nations qu'elle a représentée à travers tant de désastres, commence pourtant à paraître un peu démodée. Du reste, la « volonté de puissance » n'y perd rien, et déjà se manifeste d'une autre manière. A la lutte pour les frontières, épisode assez court de l'histoire, succède la lutte pour l'influence et pour l'expansion, qui provoquera sans nul doute des conflits aussi aigus, et probablement beaucoup plus sanglans, puisque les forces engagées augmentent toujours, et que le théâtre de leurs combats

(1) II, 439, 195.
(2) *Loc. cit.*, 464.

s'élargit autant que le permettent les dimensions de notre globe. Il ne s'agit plus, en effet, de grouper sous une même bannière des hommes parlant la même langue; ou de s'incorporer le cours de tel fleuve ou le versant de telle montagne; ou de conquérir, sous des prétextes quelconques, telle province ou tel duché, ou tel morceau de terre indûment enclavé dans un pays voisin, sur lequel on fait valoir des « droits » plus ou moins hypothétiques. Il s'agit d'annexer de vastes territoires, éloignés, fertiles, remplis de richesses, sur lesquels on s'en arroge de plus fantaisistes encore, et qu'on se partage dans des congrès en attendant de se les disputer sur des champs de bataille. Il s'agit surtout, pour chaque État, de développer indéfiniment son commerce, d'assurer des débouchés à ses industries, d'acheter ce qu'il veut vendre et de vendre ce qu'il a acheté, de remplir de ses produits les pays neufs et d'exploiter les territoires vierges, bref, de déployer à travers tous les obstacles cette activité marchande, créatrice de bien-être et manieuse d'argent, où paraît s'incarner le suprême idéal de l'*aryanisme impérialiste*, comme eût dit Gobineau. Pendant quelques années, on a désigné cette tendance, propre à chaque pays, par une expression qui la caractérisait à merveille : on disait le *panslavisme*, le *panaméricanisme*, le *pangermanisme*, etc.; ou, quand les pays dont on parlait n'offraient pas un cadre suffisant à cet hellénisme, on remplaçait « pan » par « grand, » et l'on disait la *Grande-Serbie* ou la *Grande-Bulgarie*. Chacun comprenait sans peine l'ensemble d'aspirations que définissaient et limitaient ces expressions très claires : toute ambition d'unité morale en avait disparu; et l'on y voyait en quelque sorte la « volonté de puissance » s'épanouissant sans scrupules, pour voler à la conquête des objets les plus dignes de sa rapacité.

Ainsi, le sens de ce mot « Impérialisme » nous semble maintenant plus précis : il représente simplement le besoin d'expansion propre à tous les êtres et à toutes les collectivités qui se développent, croissent, élargissent leur place, absorbent plus d'air, plus de lumière ou plus d'espace. Les arbres d'une forêt, quand ils étouffent dans leur ombre de timides végétations, sont des impérialistes individuels; la forêt elle-même pratique l'impérialisme collectif, quand elle lance ses rejetons sur les cultures voisines; les fourmilières, en marchant l'une contre l'autre, font de l'impérialisme national; peut-être les chiens, en se

jetant sur les chats, et ceux-ci en traquant les souris, nous donnent-ils une idée de ce que fut l'impérialisme de race entre les variétés humaines. L'invention du mot nouveau consacre donc simplement la reconnaissance d'une loi éternelle, d'une loi de nature et de vie. Est-ce à dire qu'en cherchant à le définir, on risque de perdre son temps en vaines logomachies? Je ne le crois pas : il est bon d'avoir des idées toujours plus claires sur les conditions de notre existence, et il faut profiter de chaque occasion pour les éclaircir davantage. La reconnaissance de l'Impérialisme, celle de ses transformations récentes, l'examen des rapports qu'ont les sens nouveaux du mot avec ceux qu'il a successivement revêtus, tout cela contribuera pour une part à nous mieux expliquer les événemens de l'histoire ou du temps présent. Qu'on cherche des solutions pacifiques aux conflits que provoquent tous les « impérialismes, » c'est à coup sûr œuvre méritoire et l'honneur de notre temps. Mais qu'on n'oublie pas pour cela que ces conflits tiennent à des tendances qui n'ont jamais changé que d'objets. Nous sommes fondés à croire qu'il en sera de même jusqu'au terme des périodes historiques dont notre esprit ne peut pas dépasser le calcul : le mot « impérialisme » disparaîtra peut-être de nos langues modernes; les besoins et les sentimens qu'il exprime ne disparaîtront pas plus de nos cœurs que de nos corps.

Édouard Rod.

ŒUVRES SOCIALES DE FEMMES

IV[1]

A côté de ces œuvres, dont nous avons, dans les articles précédens, exposé l'organisation et le fonctionnement et qui ont pour but de protéger la jeune fille ou l'enfant, et par là de défendre la famille, en la conservant intacte ou en la reconstituant, il en est d'autres qui s'appliquent, non plus précisément aux jeunes membres de la famille, mais à tous ses membres sans distinction. Parmi ces œuvres, il convient de citer particulièrement l'œuvre des *Jardins ouvriers*, l'œuvre du *Travail au foyer*, la *Presse pour tous* et la *Mutualité féminine*.

On a longuement parlé, et l'on parle encore longuement, des jardins ouvriers qu'un jésuite, le Révérend Père Volpette, a fondés en plein Forez, dans la *Région noire*, à Saint-Étienne. Le Père Volpette, qui professait au collège Saint-Michel, avait une clientèle nombreuse de pauvres gens. Il donnait beaucoup; ses élèves, ses amis, ses relations lui confiaient des sommes importantes, et chaque année, il distribuait plusieurs milliers de francs. Cependant il constatait, avec effroi, non pas seulement l'insuffisance de ces secours, mais leur absolue inutilité : ceux qu'il avait secourus continuaient à demander, sans qu'il se produisît dans leur sort la moindre amélioration. Or, les terrains ne manquent pas à Saint-Étienne : ce sont des champs appartenant aux compagnies

(1) Voyez la *Revue* des 1er février, 15 mars et 1er août.

minières, qui les avaient achetés afin de n'être pas, en cas d'éboulement, forcés à payer des indemnités aux propriétaires, mais ne les cultivaient pas; ou ce sont des champs cultivés que l'on pouvait facilement louer. Le Père Volpette se proposa d'en louer quelques-uns, ou de se les faire prêter gratuitement, puis de les partager en lots et de les répartir entre les familles les plus nécessiteuses, à qui l'on remettrait en même temps les outils, les semences et l'engrais nécessaires pour le défrichement, l'amendement et l'ensemencement. Ainsi il multiplierait par 4 ou 5, peut-être par 6 ou par 8, le secours minime dont il disposait auparavant pour chaque famille; et il obligerait le vrai pauvre qui ne veut qu'être aidé, en écartant le mendiant qui ne veut que tendre la main. Ce vrai pauvre utiliserait les momens que lui laisserait son travail, posséderait un jardin à soi, irait là le dimanche, au lieu d'aller au cabaret, et soignerait ses légumes. Le Père Volpette commença en 1894 à réaliser son projet. Aujourd'hui, 600 familles de 6 personnes en moyenne possèdent 600 jardins, où elles récoltent tous les légumes dont elles ont besoin. Les ouvriers d'eux-mêmes avaient construit dans leurs jardins des tonnelles. Après les tonnelles, ils souhaitèrent des maisonnettes. Et voici comment on procéda pour les contenter. Quand un ouvrier désire une maison, il adresse une demande au bureau du Directeur. Cette demande agréée, il explique à l'architecte ce qu'il désire; l'architecte établit son plan, qui doit être approuvé et par l'ouvrier, et par l'Association, et l'on bâtit. Tout ce que l'ouvrier peut faire lui-même, il le fera, et l'on porte à son compte, sur le cahier très complet de chaque maison, la valeur de son travail, qu'on lui remboursera si, pour une raison ou pour une autre, il ne peut garder son immeuble. La maison terminée, il y entre, moyennant une annuité qui lui permet d'en devenir propriétaire au bout de dix, vingt, ou vingt-cinq ans, et qui varie suivant la valeur de la maison et la longueur de ce délai. Cette annuité équivaut à peu près au prix de la location, augmenté de l'impôt locatif et de l'impôt des portes et fenêtres. Un ouvrier paie environ 500 francs, pendant vingt-cinq ans, pour un jardin et une maison de 10 000 francs, bâtie dans ce jardin. Mais ses sous-locataires lui donnent au moins 300 francs. Un autre donne 400 francs pendant vingt-cinq ans pour un immeuble de 7 500 francs, maison et jardin, et il retire de ses sous-locataires 240 francs. Un troisième, 160 francs pour

un immeuble de 4 500 francs, et il reçoit de ses sous-locataires la somme de 90 francs.

Dans cette annuité rentre une prime d'assurance prise sur la tête de l'ouvrier au bénéfice de l'Association. Le montant de cette assurance est le montant même de la somme déboursée par l'Association pour l'achat du terrain et la construction de la maison de l'ouvrier sur ce terrain.

Il y avait, à Saint-Étienne, un ouvrier, père de six enfans en bas âge, socialiste, presque anarchiste, et qui défendait à sa femme d'aller à l'église.

Depuis six mois, il était sans travail et le pain manquait à la maison. Le Père Volpette lui offrit un champ; l'ouvrier accepta, mais à la condition qu'il ne serait pas contraint d'assister à la messe. « Vous n'irez pas à la messe, » lui répondit le Père, qui lui bâtit une maison dans son jardin.

L'ouvrier n'en revenait pas, mais il ne désarmait pas non plus, car il craignait de découvrir dans ce bienfait un piège. Peu à peu, cependant, ses préventions tombèrent. Il se mit à aimer le Père d'une vive affection, un peu égoïste, sans doute, mais rude et franche comme sa personne.

Un jour qu'il était en veine de confidences, il lui dit

— Pourquoi donc m'avez-vous choisi? Vous saviez bien qui j'étais!

— Oui, je le savais, on m'avait même dit que vous étiez pire que vous n'êtes en réalité.

— Que vous avait-on dit?

— On m'avait dit que vous étiez anarchiste, bien plus, le chef des anarchistes de Saint-Étienne.

— Oh! ça, non... Et pourtant... l'anarchie, ça a du bon... Mais enfin, pourquoi m'avez-vous choisi?

— Vous voulez le savoir? Je vous ai choisi parce que vous êtes un brave homme, que vous avez six bons petits enfans et une excellente femme, que vous étiez sans travail depuis six mois et que vous mouriez tous de faim.

Depuis, ses enfans ont été baptisés, et sa femme peut aller à l'église quand elle en a envie. Comme un jour ses compagnons lui demandaient : « Pourquoi vas-tu avec ce curé? » il répondit : « Ce curé-là est plus socialiste que nous (1). »

(1) *Les jardins ouvriers à Saint-Étienne*, par le P. Piolet, Lecoffre.

Or cette œuvre que le Père Volpette a pu mener à bien, il n'en aurait pas eu l'idée si, un jour, dans un journal, il n'avait lu l'exposé d'une œuvre entreprise dans l'Est, à Sedan, par une femme. Cette femme, c'était Mme Félicie Hervieu, et cette œuvre n'était pas autre chose qu'une œuvre de jardins ouvriers. L'initiative, ici encore, venait d'une femme : l'œuvre de Mme Hervieu, en effet, est non seulement antérieure à toutes les œuvres analogues françaises, mais encore à toutes les œuvres analogues de l'étranger, et l'on peut assurer qu'elle a été le modèle sur lequel toutes les autres se sont constituées.

J'ai rendu visite, il y a déjà longtemps, — c'était en 1898, si je me souviens bien, — à Mme Hervieu.

Elle habitait alors en plein quartier manufacturier de Sedan, où elle dirigeait avec ses fils une importante fabrique de draps. Je trouvai une femme déjà âgée, de petite taille, dont le visage était à la fois très doux et très volontaire, et qui me fit le meilleur accueil, me racontant elle-même et comment elle avait songé à créer ces jardins, et comment elle les avait créés, et quels résultats elle obtenait. Il n'y avait pas chez elle cet enthousiasme expansif que l'on rencontre si souvent, — et qui s'explique, — chez les fondateurs d'œuvres, mais une simplicité, un naturel, un calme qui touchaient plus vivement. On sentait que l'intelligence, aussi bien que le cœur, l'avait guidée.

— Je secourais depuis longtemps, — me dit-elle, — une famille de dix personnes, et cette famille, malgré mes dons, restait toujours aussi misérable. Je leur annonçai un jour qu'au lieu d'aumône je m'engageais à verser à leur nom chaque mois six francs à la Caisse d'épargne, si eux de leur côté versaient régulièrement trois francs. Ils ne consentirent pas tout de suite; cela leur semblait dur et changeait leurs habitudes; puis comme je ne voulais rien entendre de leurs objections, ils finirent par m'apporter leurs trois francs, et au bout de l'année ils possédaient cent huit francs. Je leur proposai alors de louer un jardin, de le cultiver, et de manger les légumes qu'il produirait. Nouvelle résistance du côté de mes protégés, nouvel entêtement de ma part, et finalement j'eus raison de leur refus. Le champ fut loué : tout d'abord on le travailla sans entrain, puis avec plaisir, puis avec ardeur, et les légumes, non seulement nourrirent la famille, mais lui procurèrent même, par la vente, un léger bénéfice.

Tel fut le début de l'œuvre, ou plutôt tel fut le petit événement qui détermina la création de l'Œuvre. En 1893, l'Œuvre fut fondée : elle se nommait l'*Œuvre de la reconstitution de la famille*, et son comité de direction était uniquement composé de femmes. Mme Hervieu y affecta une partie de ses revenus, car, bien qu'elle eût l'approbation des pouvoirs publics, elle ne réunissait pas aisément hors d'elle-même, — au moins dans les premières années, — les ressources nécessaires ; mais elle avait cette foi qui soulève les montagnes.

Tout d'abord; elle loua aux environs de Sedan deux champs d'une superficie totale de 14000 mètres carrés. Ces 14000 mètres carrés furent répartis entre 27 familles, à raison de 354 mètres carrés par ménage de une et deux personnes; de 430 mètres carrés par ménage de trois; de 516 par ménage de quatre et six; de 688 à 860 par ménage de plus de six. Il y eut une première dépense de 531,75, et, bien que l'année eût été mauvaise à cause d'une grande sécheresse, la récolte suffit à entretenir en légumes les vingt-sept familles.

Ce premier résultat encouragea les ouvriers à persévérer; il y eut l'année suivante vingt-neuf familles nouvelles entre lesquelles furent partagés 16880 mètres carrés.

En même temps, Mme Hervieu organisait ce qu'elle appelle la *Ferme mutuelle:* elle donnait 516 mètres carrés à 15 garçons de seize à dix-sept ans choisis parmi les enfans des familles assistées, à la condition que chacun d'eux versât 1 franc par mois ou 12 francs par an; ces jeunes garçons devaient cultiver ces jardins, les faire produire, les produits étaient vendus pour eux, et l'argent de cette vente placé à leur nom à la Caisse d'épargne. Un legs permit de louer des terrains pour 18 autres familles: en 1895, il y avait 74 familles assistées qui se partageaient, en comptant les champs de la ferme mutuelle, 44167 mètres carrés; en 1898, il y en avait 125, et l'on avait placé pour les jeunes gens de la « mutuelle » 465 francs. Et toutes ces familles tiraient de leurs jardins tous les légumes dont elles avaient besoin.

Mme Hervieu ne m'avait pas raconté tout cela, — on le croira sans peine, — avec la sécheresse que je mets à le répéter. Ce n'était pas seulement le résultat matériel qui lui causait de la joie, mais aussi le résultat moral. De ce qu'ils possédaient un jardinet, bien clôturé par des fils de fer, où ils étaient chez eux, ces ouvriers n'avaient plus les mines humbles et les manières gênées des

pauvres à qui l'on fait l'aumône. Ils ne tendaient pas la main, ils travaillaient, et de se secourir ainsi eux-mêmes par leur travail ils ressentaient une légitime fierté et un parfait contentement. Mme Hervieu, pour me montrer avec quel zèle ils cultivaient ces jardins, me priait de remarquer que pas un pouce de terrain n'y était perdu. Même, aux heures où ils sortaient de l'atelier, plusieurs d'entre eux ramassaient dans les rues et sur les routes, tout ce qui pouvait leur servir économiquement. Les demandes de terrain affluaient, et l'on ne pouvait, — tant s'en fallait! — toutes les contenter. Un enfant de quatorze ans avait supplié Mme Hervieu de lui accorder quelques mètres carrés ; c'était l'aîné de sept orphelins de père. Elle hésitait, ne voyant pas qui pourrait aider cet enfant. Il répondit qu'il serait aidé par son frère: or son frère avait deux ans de moins que lui. Elle hésitait toujours. « Je vous jure, dit-il, que je travaillerai bien, car je ne veux rien demander à personne. » Elle leur donna 720 mètres carrés : depuis deux ans qu'ils les avaient, on ne pouvait que les féliciter. Mme Hervieu venait alors d'ajouter à son œuvre un rameau nouveau. Dans un champ dit d'expérience, elle étudiait la valeur des différentes variétés de légumes, et tâchait de ramener en faveur d'anciennes cultures, particulièrement la culture des œillettes avec lesquelles on fabrique de l'huile, et qui était autrefois si répandue et si prospère dans l'Artois.

Voilà une œuvre d'assistance par le travail qui s'étend à tous les membres d'une famille. Ce n'est pas seulement le père, ou la mère, ou les enfans qu'on assiste, c'est à la fois le père, la mère et les enfans. L'*Œuvre du travail au foyer*, sous un mode différent, s'adresse également à la famille entière.

On se plaint, — et on ne se plaindra jamais assez, — de l'émigration qui, depuis des années nombreuses déjà, entraîne vers les villes paysans et paysannes. L'existence devenue très dure aux champs, avec les impôts qui s'accroissent chaque année, l'inclémence des saisons, l'emploi de plus en plus grand des machines agricoles et la faiblesse des salaires, expliquent cette émigration. Mais pour un qui gagne sa vie à la ville, combien restent sans place et sans ouvrage, et connaissent une misère plus cruelle qu'à la campagne! L'exode cependant continue. Il faut l'arrêter et, pour y réussir, il faut avant tout retenir la femme au village. On dit avec raison qu'où se trouve la femme

se trouve le foyer: l'homme, s'il s'éloigne pour travailler, retournera toujours au village qu'habitera sa femme. Mais pour que la femme demeure au village, il faut qu'elle puisse y subvenir à ses besoins, et aux besoins de ses enfans; il faut que dans les mois où elle ne va pas aux champs, elle ait un métier qui lui rapporte quelque profit. Or, dans le temps, il existait de petites industries rurales, qui, sans être pénibles ni exclusives, procuraient des bénéfices appréciables. Ces industries, qui ont disparu de nos campagnes, M. Engerand (1) nous révèle que des États étrangers, comme la Russie, la Hongrie, l'Angleterre, les favorisent tout particulièrement. En Russie, par exemple, le gouvernement donne à fabriquer aux paysans d'une région les diverses pièces du harnachement militaire; en Hongrie, une société d'encouragement pour les travaux manuels des paysannes, que patronne l'archiduchesse Isabelle, leur réserve presque exclusivement la confection des toilettes de gala; en Angleterre, la duchesse d'Abercorn a décidé le ministère de la Guerre à faire exécuter pour l'armée, annuellement, 14000 paires de chaussons par les paysannes de Baronscourt; celles de Garry-Hill font les broderies qu'on utilise pour les grandes toilettes; celles d'Aghors et de Courtorn-Harbour font les bas et les houseaux pour les chasseurs. Ne pouvait-on, en France, instaurer, ou plutôt restaurer, des industries analogues?

Or, l'industrie de la dentelle à la main a très longtemps été une des plus florissantes de France. Femmes et enfans, vieilles femmes aussi, pouvaient s'y adonner, sans fatigue, à la maison, en plein air ou dans les chambres; c'était un travail qu'on laissait quand un autre plus urgent vous réclamait, et qu'on reprenait à son gré; il rapportait enfin un salaire moyen de 2 francs par jour. Sous le second Empire, dans le seul département du Calvados, il y avait 50000 dentellières représentant une main-d'œuvre de plus de 50 millions. Non seulement les mères enseignaient la dentelle à leurs petites-filles, mais presque toujours près de l'école primaire se dressait une école de dentelles. En dehors de l'école, la dentelle s'exécutait à domicile, ou bien en commun dans ce qu'on appelait les chambres de dentelle, sortes d'ouvroirs, ou bien dans les paillots, des étables tout simplement; là, assises sur la paille, réchauffées par la chaleur des bestiaux, à

(1) *La dentelle à la main*. par Fernand Engerand, p. 7, 12, Lecoffre, édit.

la lumière d'une bougie que reflétaient des globes d'eau, les femmes travaillaient, leur métier sur les genoux, tandis qu'une commère racontait une histoire, ou chantait une chanson. Aujourd'hui, on compte avec peine dans le Calvados un millier de dentellières qui gagnent sept à huit sous par jour. Le travail à la machine, la fabrication de la dentelle d'imitation, le nombre considérable surtout d'intermédiaires, fabricans, entrepreneurs en gros, sous-entrepositaires qui descendent du marchand de dentelles à la dentellière en se partageant des bénéfices d'autant plus importans qu'ils réduisent le salaire de l'ouvrière, la suppression des classes de dentelles due à l'enseignement primaire auquel les inspecteurs ne tolèrent pas qu'on juxtapose un enseignement professionnel, tout a concouru à la ruine de cette industrie.

Afin de la relever, M. Engerand fit voter en 1903 une loi qui réorganisait l'enseignement de la dentelle à la main. Avant lui cependant, les femmes, une fois de plus, avaient eu l'initiative de ce relèvement.

Mlle de Marmier, effrayée par le mouvement qui poussait les femmes et les filles de la campagne vers les villes et les grands centres, résolut de les maintenir dans leurs foyers. Une première année, en 1895, elle donna à trois jeunes filles, qui se préparaient à quitter leur village, des bas à tricoter à la machine, que l'on vendit tant bien que mal. L'année suivante, plusieurs jeunes filles se joignirent à celles-là, et l'on fabriqua pour 5000 francs de tricot. Des femmes vinrent des villages environnans demander de l'ouvrage. L'*Œuvre du travail au foyer dans les campagnes de France*, — c'était le nom de l'œuvre que venait de créer Mlle de Marmier, — était trop pauvre pour acheter les nouvelles machines nécessaires : elle dut chercher un autre genre de travail.

Mlle de Marmier connaissait la crise que traversait la dentelle à la main. Ici, pas de machine à acheter, mais une occupation qui entraîne une dépense minime et, si l'on peut supprimer dans le prix de revient de la dentelle la part démesurée que prélèvent les intermédiaires, si l'on peut trouver des intermédiaires bénévoles ou des entrepositaires qui acceptent une petite rémunération, un gain raisonnable pour chaque ouvrière. Mlle de Marmier et celles qui la secondaient y parvinrent. Dans certains centres, des femmes groupèrent directement les dentellières : ce furent les Pyrénées, avec Mlle Blanche de Béarn ; le Cal-

vados, avec la comtesse de Piennes; la Loire-Inférieure, avec la comtesse de la Rochefoucauld et la marquise de Montaigu; l'Aveyron, avec Mme Cibiel; la Côte-d'Or, avec la marquise de Saint-Seine; le Morbihan, avec la baronne de la Gâtinerie; la Vendée, avec la comtesse R. de Villeneuve; la Seine-Inférieure, avec la comtesse de Pomereu; la Meuse, avec la marquise d'Imécourt, qui faisait exécuter dernièrement par ses paysannes tout le trousseau de mariage de sa fille; le Finistère, avec la comtesse de Vincelles; la Nièvre, avec la comtesse de Candolle; le Lot, avec Mlle Murat; la Seine-et-Oise, avec Mme P. Lebaudy

Tout d'abord, comme la dentelle Renaissance était fort à la mode, les paysannes de l'Œuvre fabriquèrent de la dentelle Renaissance : le chiffre des ouvrières monta à cinquante. Suivit la fabrication de l'*Irlande française*. L'œuvre se suffisait à elle-même, devenait prospère : en 1899, elle avait cent ouvrières qui gagnaient 12000 francs; en 1900, deux cents qui gagnaient 29000 francs; en 1901, quatre cents qui gagnaient 52000 francs; en 1902, mille qui gagnaient 122000 francs; en 1903, deux mille qui gagnaient 200000 francs. La plus grande difficulté naissait de ce que les paysannes ne pouvaient s'habituer à livrer leur dentelle à la date exacte. Elles ne discernaient pas que, par un retard de quelques heures, toute une vente pouvait manquer. Mlle de Marmier les harcela de lettres, de dépêches, puis refusa le travail qu'on livrait en retard, et les envois enfin arrivèrent régulièrement. Aujourd'hui, l'œuvre compte plus de 3 500 femmes ou filles disséminées dans trente-cinq départemens, et qui gagnent chez elles, sans fatigue, journellement, deux francs en moyenne (1). Les gains annuels sont variables, ils vont de 150 à 200 francs, suivant le nombre d'heures que l'ouvrière a consacrées au travail de la dentelle. Mlle de Marmier ne se contenta pas de ces résultats. Elle avait facilité à toutes ces femmes la vie de chaque jour : elle voulut les protéger contre la vieillesse et la maladie. En 1901, un syndicat avec Société de secours mutuels fut créé. Moyennant une cotisation de 1 franc par mois, un fonds de caisse destiné à payer les frais de maladie fut constitué; puis, comme le nombre des ouvrières s'accroissait toujours, on transféra les économies de la société de secours mutuels à une caisse d'encouragement à

(1) *Le Travail au foyer*, par Mlle de Marmier, p. 232, Lecoffre.

l'épargne, dont les status furent annexés aux statuts de la mutualité. Ainsi, chaque année, l'œuvre peut distribuer cinq ou six dots, ou verser de petites sommes sur les livrets de retraite pour la vieillesse, ou payer des médicamens, ou encore assurer 50 centimes de salaire journalier aux ouvrières que la maladie oblige au chômage.

*
* *

Ce qui rend souvent difficile, dans les débuts, le succès d'œuvres semblables, c'est la défiance instinctive qu'éprouvent pour ceux qui s'occupent d'améliorer leur sort, ouvriers et paysans. Cette défiance est encore augmentée par la propagande que mènent auprès d'eux les politiciens, socialistes et autres, qui favorisent la lutte des classes pour en retirer des avantages personnels. On s'efforce de bien les persuader que tant d'initiatives généreuses s'opposent à leur véritable intérêt et n'ont pas d'autre but que de les rendre plus résignés et plus asservis. Les conférenciers, diseurs de belles paroles, sont nombreux qui répandent ces idées; mais la propagande conduite par le journal est encore plus dangereuse. Le journal, à notre époque, est une arme terrible ou, comme l'on voudra, admirable : il se glisse partout, pénètre jusque dans la plus petite commune et jusque dans la chaumière la plus humble. Et un seul numéro de journal n'a pas un lecteur, mais deux, cinq, dix, tout un hameau souvent.

Or, cette propagande par les journaux est remarquablement dirigée. Taine rapporte dans sa Correspondance, — sa lettre est datée du 5 février 1872, — qu'étant entré au café, dans une petite ville de province et ayant réclamé les journaux, il ne put avoir que des feuilles radicales ou révolutionnaires. Il s'en étonna; on lui repartit que le café recevait ces journaux-là gratis et ne pouvait recevoir les autres que par abonnement. Comme le café avait les premiers sans les payer, il se dispensait d'avoir les autres en les payant.

Il y a quelques années, au quartier Latin, des étudians de Sorbonne et des élèves de l'École normale envoyaient en province, à des groupemens, à des sociétés, les journaux qu'ils estimaient bien pensans et qui étaient socialistes et antimilitaristes. Leur organisation était la plus simple du monde. La province ne recevait que les journaux parus la veille à Paris, mais, comme les articles de politique et de doctrine étaient les seuls que ces

jeunes gens tenaient à répandre, et que leurs correspondans tenaient à lire, peu importait ce retard. Les passions étaient vives alors en France, et les esprits se mêlaient à la lutte avec une ardeur parfois féroce. Ces jeunes gens mettaient à accomplir leur petite besogne une conviction, et, si je puis dire, une foi, qu'on eût voulu utiliser pour un autre objet.

Taine eût pu en cette année 1899, s'il avait encore vécu, formuler le même conseil qu'en 1872. Pourquoi ne pas imiter l'exemple de ceux qui inondent les cafés de journaux rouges? Pourquoi ne pas faire porter à l'auberge, au cabaret, où le soir les villageois passent une heure, le journal que nous recevons et que nous avons lu? Il profiterait ainsi à autrui et, comme souvent tout journal manque à l'auberge, celui-là seul régnerait. Pourquoi ne pas combattre la diffusion des journaux rouges par une diffusion aussi pénétrante des journaux qui défendent ce que nous croyons être la vérité?

Une idée aussi simple ne devait être réalisée que longtemps après avoir été exprimée. L'Association, nettement sectaire, « Les Journaux pour tous, » existait depuis 1890, et nulle association contraire n'était constituée. Ce fut une femme, et la femme de M. Taine, qui reprit l'idée émise en 1872. En avril 1902, Mme Taine fonda la *Presse pour tous*. Un Comité central siège à Paris, aujourd'hui, 10, rue d'Anjou. Si l'on verse une somme de cent francs, on est fondateur; si l'on verse une somme de vingt francs, on est souscripteur; si l'on verse une somme inférieure à dix francs, on est affilié. Tout d'abord l'œuvre propose à chacun de ses membres d'envoyer son journal, après l'avoir lu, à un destinataire de son choix. Comme il est important de bien choisir ce destinataire, elle fournit des noms et des adresses. Des correspondans, par des enquêtes conduites sur les lieux, renseignent sur l'esprit de chaque région, indiquent quelles sont dans ces régions les personnes les plus influentes, celles dont l'opinion agit sur l'opinion des autres, les individus, comme le coiffeur, le cafetier du village, dont les maisons sont des centres de réunion et chez qui se rassemblent les habitans. Encore faut-il que le journal plaise au lecteur, et corresponde à sa mentalité : c'est là ce que doit apprendre le correspondant, afin que les efforts tentés ne demeurent pas stériles. L'œuvre ensuite paie à des propriétaires ou gérans d'établissemens publics des abonnemens à certains journaux parisiens, régionaux et

locaux. Comme elle a pu obtenir presque toujours ces abonnemens à des conditions particulièrement avantageuses, les abonnés ne reçoivent plus les journaux de seconde main et en retard, mais directement. Aujourd'hui, après cinq années d'existence et un développement méthodique, la *Presse pour tous* compte plus de 80000 abonnemens et envoie chaque jour plus de 100000 journaux. Le comité espère doubler ce chiffre. Si l'on considère que chaque journal envoyé peut atteindre vingt-cinq à trente lecteurs, on saisira l'importance de l'œuvre.

Mme Taine ne voulait pas borner son dévouement à la *Presse pour tous :* elle caressait un autre projet, et, peu de semaines avant de disparaître, elle priait les femmes et les hommes qui l'avaient aidée dans sa première œuvre de collaborer à une autre œuvre de relèvement moral et intellectuel. Elle était en effet douloureusement impressionnée par la médiocrité littéraire des livres qui sont le plus répandus dans le public, et surtout par leur immoralité. A une époque où tout le monde veut lire, elle pensait avec raison qu'ils sont bien rares ceux qui savent ce qu'il faut lire. Mme Taine suggérait donc de former une société qui, sous le nom de « Société des bibliothèques Taine, » distribuerait aux bibliothèques locales, aux groupemens, aux particuliers des ouvrages d'une véritable valeur littéraire, historique, scientifique, économique et sociale. La mort l'empêcha de réaliser ce dessein ; mais, après sa mort, un comité s'est organisé pour accomplir ce qu'elle avait conçu. Ce comité a pour présidente la comtesse Jean de Castellane ; il comprend 14 hommes, parmi lesquels MM. de Contenson, Georges Goyau, René Pinon, le comte de Vogüé, M. de Witt-Guizot, et une seule femme, Mme Paul Perdrieux ; mais nombreuses sont les femmes qui patronnent l'œuvre : Mmes la comtesse de Béarn, la comtesse Greffülhe, Landouzy, Arvède Barine, Louis Paul-Dubois, Chenu, Massieu, pour ne citer que celles-là.

La Société, anonyme et administrée par un conseil de 5 à 10 membres, doit souscrire un capital initial, qui est fixé à 50000 francs, divisés en cinq cents autres actions nominatives de 100 francs. Sur les bénéfices nets annuels, après déduction des frais généraux, il sera prélevé :

1° 5 pour 100 pour la réserve légale ;

2° 10 pour 100 pour une réserve spéciale de prévoyance ;

3° La somme nécessaire pour payer un premier dividende

de 3 pour 100 sur les sommes dont les actions sont libérées.

L'excédent est réparti de la façon suivante :

25 pour 100 à tous les associés proportionnellement au nombre de leurs actions ; 75 pour 100 mis à la disposition du conseil, pour, suivant les proportions par lui fixées, soit assurer le développement de la Société ; soit faire une répartition de bénéfices entre les agens ou entre les personnes qui auront conclu des affaires avec la Société ; soit répartir un supplément de dividende aux actionnaires ; soit constituer une réserve extraordinaire.

Le conseil nommera un comité de lecture. Ce comité de lecture décidera quels livres il faut admettre et recommander ; ces livres seront vendus ou loués. Quant à la location, un seul mode, au moins dans les débuts, sera utilisé. Les livres ne seront loués qu'en boîte, contenant environ 25 francs de livres choisis et ordonnés suivant la formation intellectuelle du lecteur, primaire, secondaire ou supérieure. De ces boîtes les unes seront homogènes, c'est-à-dire renfermeront uniquement des volumes d'un seul genre, ou même des volumes traitant une seule question ; les autres seront variées, c'est-à-dire renfermeront à la fois des romans, des livres d'histoire ou de morale, des manuels pratiques, à la manière d'une véritable petite bibliothèque. Par exception, et sous certaines conditions à déterminer, des boîtes pourront être composées au choix du lecteur. Le prix de location d'une boîte sera de 2 fr. 50 pour un mois ; de deux boîtes, 8 francs pour six mois ; de quatre boîtes, 24 francs pour un an. A toute demande de livres devront être joints le prix de location majoré des frais d'envoi, le transport à l'aller et au retour étant à la charge de l'abonné, et une somme de 5 francs par boîte, à titre de cautionnement.

Le comité a dressé déjà, comme spécimen, sa liste de livres. Voici, par exemple, le détail d'une boîte pour enfans des villes d'une formation primaire : Bazin, *Contes de Bonne Perrette ;* Le Béalle, *Dessin linéaire ;* Wallon, *Jeanne d'Arc ;* Laboulaye, *Contes et Nouvelles ;* Bréhat, *Aventures d'un petit Parisien ;* Fabre, *le Livre d'histoires*, récits scientifiques ; Girardin, *Petits Contes alsaciens ;* Faguet, *La Fontaine expliqué aux enfans, Corneille expliqué aux enfans ;* Poiré, *Lectures sur les principales industries.* Et voici encore le détail d'une boîte pour jeunes filles : Balzac, *Eugénie Grandet ;* Bazin, *les Oberlé ;* A. Daudet, *le Petit*

Chose (édition pour la jeunesse); comte d'Haussonville, *Misères et salaires de femmes;* Boissier, *Mme de Sévigné;* Perreyve, *la Journée des malades;* Legouvé, *l'Art de la lecture;* Fromentin, *les Maîtres d'autrefois;* Chateaubriand, *Itinéraire.*

Une idée éveille toujours une autre idée. Mme Jean de Castellane, en s'occupant d'organiser l'œuvre des bibliothèques, en est venue à penser qu'il faudrait aussi lutter contre la diffusion à l'étranger des mauvais livres français. Je me souviens avoir été, dans un voyage en Italie, désagréablement étonné et très honteux en voyant, aux meilleures places, dans les étalages des libraires installés à Milan sous les galeries Victor-Emmanuel, des livres français d'une valeur littéraire nulle, et uniquement pornographiques. C'était là ce qui représentait notre littérature: des volumes égrillards, obscènes même, avec des couvertures suggestives. Ce qui se passe à Milan se passe un peu partout hors de nos frontières. Ainsi s'accroît la mauvaise et fausse réputation que nous avons chez nos voisins et chez les voisins de nos voisins. Mais comment remédier à ce mal? Pourra-t-on s'entendre avec les grands éditeurs et les amener à envoyer leurs livres aux libraires étrangers avec une plus forte réduction? Créera-t-on une sorte de ligue qui, par tout un système de correspondans, signalera à ces libraires les bons livres, et par bons livres, j'entends les livres qui ont à la fois une valeur littéraire et une valeur morale, ou qui sont tout au moins littéraires, sans être immoraux? Créera-t-on sur le modèle des bibliothèques Taine une société de bibliothèques pour l'exportation? Ce ne sont là encore chez Mme de Castellane et ceux dont elle réclame l'aide que des intentions, des recherches, des études. Mais le bien à accomplir dans ce sens est trop réel, pour qu'aucun des Français qui ont à cœur notre bonne renommée, puisse se désintéresser de cette tentative.

Dans ce long voyage à travers les œuvres féminines, on a pu constater la façon toute moderne dont les femmes conçoivent l'action qu'elles doivent exercer. Assistance et non bienfaisance, tel est le principe qui règle leurs efforts, et elles adoptent, elles élargissent même, avec une intelligence peut-être encore plus remarquable que leur zèle, les formes les plus récentes, les plus hardies, et, si je ne craignais d'employer un mot bien gros, les plus socialistes de l'assistance. Or, parmi ces formes si

nombreuses, l'une des plus populaires est celle de la mutualité. Nous avons pu voir, il n'y a pas très longtemps, les rues de Paris envahies par une longue procession de mutualistes accourus de tous les points du pays, et le président de la République déclaré, en témoignage d'honneur, le premier mutualiste de France. Et sans doute, dans presque toutes les œuvres que nous avons décrites, il y a des sociétés de secours mutuels, mais il n'existe pas d'œuvre qui soit uniquement une œuvre de mutualiste. Or M. Kergall, président du syndicat économique agricole de France, qui cherchait à imprimer aux sociétés de secours mutuels un plus grand essor, en augmentant d'une part leur nombre et de l'autre le nombre des membres honoraires, en vint à imaginer une œuvre très particulière, uniquement féminine, qu'il appelait l'*Union mutualiste des femmes de France*. « Les femmes, dit justement Mme Lucie Félix-Faure Goyau, sont naturellement de merveilleuses propagandistes. Elles ont le privilège, incomparable pour l'action, de transformer tout de suite l'idée en sentiment, et l'intérêt humain qui s'attache aux mutualités était fait pour éveiller chez elles les sympathies les plus généreuses et les plus ardentes. Des individus se groupant, s'associant, afin de parer aux éventualités de la maladie et de la misère, payant mensuellement, trimestriellement ou annuellement, une légère cotisation afin de secourir ou d'indemniser ceux d'entre eux sur qui sévit la maladie, il y avait là de quoi fixer leur attention soucieuse de la vie pratique. L'idée mutualiste devenait la sauvegarde de ce foyer sur lequel elles règnent, et les plus riches d'entre elles devaient avoir l'intelligence de la destinée féminine, comprendre celles de leurs sœurs pour qui le soin de l'existence quotidienne est le plus souvent une tâche d'un héroïsme ardu. »

Naturellement, M. Kergall désirait que cette œuvre féminine fût dirigée par une femme. Mme la comtesse de Kersaint, « avec une de ces activités dont les femmes seules ont le secret, recueillit, parmi les femmes de toutes conditions sociales, les quelques centaines d'adhésions suffisantes pour créer l'œuvre (1). » Un bureau provisoire fut nommé; Mme de Kersaint en était la présidente; Mme la comtesse R. de Béarn et Mme Cornélis de Witt, les vice-présidentes; Mme Kergall, la trésorière. Les statuts furent définitivement adoptés en février 1902. Le nom de l'œuvre a

(1) *L'Union mutualiste des Femmes de France*, par M. Emmanuel Dedé, p. 5.

depuis un peu changé : c'est aujourd'hui l'*Union mutualiste des Françaises*, et c'est Mme Goyau qui en est maintenant la vice-présidente.

L'Union mutualiste des Françaises n'est pas, comme on pourrait le croire, une grande société de secours mutuels pour femmes. Elle est uniquement une association de personnes qui s'intéressent à la mutualité. Aussi n'est-elle pas régie par la loi du 1er avril 1898 sur les sociétés de secours mutuels, mais par la loi du 1er juillet 1901 sur les associations. Elle n'a donc pas pour but de procurer des avantages matériels à ses sociétaires en échange de leurs souscriptions ou de leurs cotisations, mais de propager en France l'idée et les applications de la mutualité, notamment en vue de la retraite ; de faciliter aux femmes l'accès dans les sociétés de secours mutuels, de provoquer la création de mutualités ou d'unions, de seconder et au besoin de coordonner le fonctionnement des sociétés de secours mutuels existantes. C'est, très exactement, une ligue de propagande de la mutualité. Dans cette association il n'y a que des femmes, de toutes classes, depuis la grande dame jusqu'à l'ouvrière : fondatrices, si au moment de leur admission elles versent une cotisation minima de vingt francs; adhérentes, si elles versent une cotisation annuelle de dix francs au moins. Toutefois, il existe deux autres catégories de membres qui peuvent être de l'un et l'autre sexe, les membres d'honneur, dont la cotisation annuelle est de cinq francs, et les membres correspondans, de nationalité étrangère. Mais seules peuvent appartenir au Conseil d'administration les fondatrices et les adhérentes. Ne nous étonnons pas qu'une œuvre si importante soit dirigée seulement par des femmes. Les divers groupemens, dont nous avons parlé dans notre premier article, ont achevé en quelques années l'éducation sociale de la femme. Il existe aujourd'hui en France beaucoup de femmes dont les bonnes volontés et l'intelligence peuvent être utilisées avec profit ; c'est ainsi qu'est recruté le conseil de l'Union mutualiste : Mmes la comtesse de Beauchamp, de la Rochefoucauld, Landouzy, Labruyer sont des conseillères précieuses. Au reste, à côté de ce conseil féminin agit un comité technique consultatif présidé par M. Denys Cochin et composé des hommes les plus connus par leur compétence, tels que MM. Charles Benoist, Émile Cheysson, Alfred Mézières, Louis Milcent, le comte de Mun, G. Picot, de Contenson, Dedé. C'est ce comité qui fournit toutes consultations aux sociétés ou aux par-

ticuliers, relativement à la mutualité, qui rédige les statuts, fait les conférences ou les cours mutualistes, publie les articles et les brochures nécessaires pour instruire la masse. Cette association enfin, comme bien on pense, n'est pas seulement parisienne ; elle est nationale, et son action s'étend en province par des sections locales : les sections du Sud-Est que préside à Lyon Mme Duport, du Sud-Ouest que préside à Bordeaux Mme Gautier-Lacaze, de l'Ouest que préside à Nantes Mme Jollan de Clerville, de la Vendée que préside Mme de Lespinay, du Périgord et du Limousin que préside Mme de Verninac de Saint-Maur.

Telle est, en résumé, l'organisation de l'Union mutualiste des Françaises. Comment agit-elle? Elle agit sur « les favorisés de la fortune » d'une part, et de l'autre sur les travailleurs. Ces favorisés de la fortune, il faut qu'elle les intéresse à la mutualité, parce que leur situation ou leur richesse les obligent à contribuer au relèvement social et économique du pays : ils ont dans la société des devoirs et des charges ; que leur charité, au lieu de servir un individu, monte de l'individu à la collectivité; qu'elle s'adresse moins à d'irrémédiables vaincus qu'à des êtres sains et saufs, réunis pour mieux se défendre dans la lutte pour la vie (1). Devenus membres honoraires, ils apporteront à l'Union ou aux sociétés de secours mutuels l'appui de leur cotisation, de leur intelligence ou de leur influence. Quant aux travailleurs, l'action de l'Union sur eux se manifeste sous une forme technique et pratique. Des conférenciers leur expliquent les services que rend l'aide mutuelle. Si la conférence a réussi, un premier groupe est créé, puis, une fois délimités les buts que la société devra particulièrement atteindre, les statuts sont rédigés, et l'Union se charge de leur impression. Un secrétariat mutualiste procure tous les renseignemens. Souvent des sociétés périclitent ou ne progressent pas. L'Union facilite par des subventions les transformations nécessaires. Les sociétaires concourent à l'Union d'une façon incessante. Ils indiquent les petites sociétés qui végètent et entre lesquelles il serait bon d'opérer une fusion, afin qu'elles pussent se développer. Ils cherchent par l'intermédiaire des femmes d'industriels à fonder des œuvres mutualistes, mutualités scolaires, mutualités maternelles, caisses de retraites, dans les grands ateliers, les chantiers, les usines. Ils divulguent

(1) *L'Union mutualiste des Femmes de France*, par M. Dedé, p. 16.

quelles sont les sociétés existantes et prospères qui pourraient admettre des femmes et des enfans. Dans les campagnes ils étudient la situation mutualiste des localités où ils vont en villégiature, et, s'il n'existe pas de mutualité dans la localité, ils s'informent de celle qui correspondrait le mieux aux désirs ou aux besoins des habitans, car souvent, dans les milieux ruraux, un syndicat agricole, une caisse contre la mortalité du bétail, une société d'assurances agricoles contre l'incendie, une caisse de crédit ont plus de chances d'aboutir, dans les débuts, qu'une société de secours mutuels, proprement dite. Toutes ces informations sont transmises au comité qui décide. En 1905, l'Union avait créé 75 mutualités, et en 1906 elle avait à résoudre 180 projets de sociétés de secours mutuels.

Entre toutes ces sociétés qu'elle a inspirées ou constituées sous son patronage, entre toutes ces sociétés qu'elle subventionne, l'Union mutualiste a voulu nouer un lien. Elle les a donc groupées en 1903 en fondant l'Union centrale mutualiste. Chaque société garde son autonomie absolue, mais l'*Union centrale*, non seulement assume la défense des intérêts de ses sociétés adhérentes, mais encore elle assure à tous leurs membres des avantages nouveaux ou supplémentaires : 1° une allocation renouvelable pour les cas d'invalidité qui ne résultent pas d'accidens du travail ou de fautes personnelles, qui ne sont pas prévus par les statuts de leurs sociétés respectives, ou qui surviennent avant l'âge fixé pour le versement d'une retraite ; 2° à l'occasion de leur veuvage, aux femmes appartenant ou dont les maris appartenaient aux Sociétés unies, une allocation également renouvelable ; 3° aux femmes des membres participans et aux participantes des Sociétés unies une indemnité au moment de leurs couches ; 4° aux Sociétés unies la possibilité de faire profiter leurs membres des établissemens créés, dans l'intention de mutualité ou d'humanité, par les personnes ou institutions particulières qui s'intéressent à l'Union ; 5° elle s'occupe de l'organisation de tous services utiles aux Sociétés unies, tels que mutation, mise en subsistance, constitution de caisses autonomes pour les retraites, etc. ; 6° elle provoque encore la création de sociétés de secours mutuels. Afin de ne pas grever le budget des sociétés, la cotisation n'est que de 0 fr. 50 pour 100 sur le produit annuel des cotisations de leurs membres participans respectifs.

L'Union mutualiste des Françaises, on le voit, par sa com-

position, son organisation, ses moyens d'action, a son caractère propre. Mais ce qui la caractérise plus spécialement encore, c'est la base même sur laquelle elle établit ses œuvres de mutualité. La mutualité, naguère, était individualiste : elle ne recevait que des hommes et ne désirait pas recevoir des femmes. La moyenne des malades étant plus élevée chez les femmes que chez les hommes, la femme mutualiste alourdissait le budget de la mutualité : quelques mutualités mixtes se formèrent cependant.

Mais M. Cheysson remarque avec raison qu'en accueillant dans ses rangs la femme et l'enfant, la mutualité les traitait, à leur tour, comme elle avait traité le père, c'est-à-dire comme des individus isolés, et non comme les élémens de ce tout harmonique qui est la famille. L'Union mutualiste a voulu réparer cette erreur : elle accueille la famille en tant que famille, soit le père, la mère et les enfans. Elle va même plus loin et, jugeant que la profession est une grande famille, elle élargit la base familiale jusqu'à la base professionnelle. Si la famille noue entre les hommes des liens étroits, la communauté de métier noue aussi des liens robustes. « Si l'on réunit dans la même association, écrit M. de Contenson (1), des gens de métiers par trop dissemblables, on risque de ne pouvoir procéder ensuite avec équité pour la répartition des indemnités, car il est des maladies et des accidens particulièrement fréquens dans certaines professions, des indispositions que cause un travail spécial, et qui ne se rencontrent pas dans le métier d'à côté. Or, si toutes les professions sont mélangées dans la même société de secours mutuels, ce seront celles où l'on se porte bien qui payeront pour celles où l'on est le plus éprouvé.

« Enfin il est un fait qui ne me semble pas avoir jusqu'à présent suffisamment frappé l'opinion publique, c'est que, dans certaines industries, un homme est usé à cinquante ou cinquante-cinq ans et sent alors le besoin de jouir d'une pension de retraite, tandis que dans l'agriculture, par exemple, un homme est souvent robuste de soixante à soixante-cinq ans et rend des services, même à cet âge. Or, si l'on met ces deux hommes dans la même société de secours mutuels, il arrivera que l'un aura droit trop tard à sa retraite : c'est l'ouvrier de l'industrie aux organes

(1) *Syndicats, mutualités et retraites*, par L. de Contenson, p. 224, Librairie académique, Perrin et Cie.

ruinés par l'air empoisonné de la mine et de l'usine : tandis que l'autre pourra refuser un repos qu'il jugera prématuré; c'est l'homme des champs. » Il faut donc encourager les syndicats à créer pour leurs membres, ou plutôt à pousser leurs membres à créer des sociétés de secours mutuels; là où il existe des unions de syndicats, créer une organisation de secours mutuels qui les englobe tous ; là où il n'existe pas de syndicats, créer des sociétés de secours mutuels en tenant compte des besoins des travailleurs d'une certaine profession.

Une objection cependant se présente aussitôt à l'esprit. S'il est facile de faire entrer dans une mutualité toute une famille, combien sera-t-il difficile souvent de trouver un assez grand nombre d'ouvriers exerçant la même profession, pour les grouper! Dans certains centres industriels l'on y parviendra, car là beaucoup d'hommes exercent le même métier, mineurs, par exemple, métallurgistes, tisseurs ou chaudronniers. Mais dans la plupart des petites localités, et souvent même dans des villes importantes, on ne trouvera que quelques individus exerçant le même métier. Dans un village par exemple, il n'y aura qu'un maréchal, qu'un cordonnier, qu'un bourrelier... dans une ville il y aura cinq ferblantiers, quatre plombiers, six serruriers... des mutualités composées de si peu de membres n'auraient pas assez de ressources pour vivre. En outre, peu nombreuses sont les familles où la femme et les enfans aient le même métier que le père. Alors comment une mutualité pourra-t-elle être ensemble familiale et professionnelle? L'Union mutualiste des Françaises ne nie pas la valeur de cette objection qu'au reste elle avait prévue et dont elle constate par l'expérience la vérité. Aussi, ne pose-t-elle pas en principe absolu la nécessité de la base professionnelle. La mutualité familiale : voilà son principe absolu et un principe dont l'application peut être sans peine constante, et elle ajoute : la mutualité professionnelle, quand cette mutualité sera possible. M. Dedé, secrétaire du Comité technique, avoue que la possibilité s'en est rarement offerte.

L'Union mutualiste cependant a pu dans l'Oise, où les ouvriers agricoles abondent, établir en juillet 1906 une mutualité professionnelle qui est en même temps une mutualité familiale. Cette mutualité a été constituée de la façon suivante. Les cotisations payées par les participans sont majorées d'un tiers par les fermiers et forment une première caisse, dite de

maladies. Une deuxième caisse existe, dite des retraites, et divisée en deux :

Tout d'abord une caisse alimentée par un versement de six francs que fait chaque ouvrier et qui donne à chacun d'eux un livret individuel de la Caisse nationale des retraites pour la vieillesse, livret qui est sa propriété ; ensuite, une caisse spéciale d'allocations de retraites alimentées par un versement de douze francs par tête d'ouvrier et par an que font pour un tiers le propriétaire et pour deux tiers les fermiers. Ces allocations doivent grossir la caisse qui fournit le livret individuel. Une troisième caisse enfin, dite de transition et d'invalidité, et réservée aux ouvriers qui ont aujourd'hui quarante ans, est alimentée par un versement de six et douze francs que font le propriétaire et le fermier. Avant de se prononcer sur cette forme de la mutualité, il convient de la voir vivre : or, la mutualité professionnelle de l'Oise n'a commencé à fonctionner qu'en octobre 1900.

Un étranger de marque, de passage à Paris, assistait un soir à une réception fort brillante. Les femmes portaient les plus belles toilettes, les plus beaux bijoux ; la conversation était vive, spirituelle ; on parlait théâtre, mode, littérature. Il ne put s'empêcher de sourire, et tout en admirant la beauté, l'élégance et le charme de celles qu'il observait, il insinua qu'il reconnaissait bien là cette futilité des Parisiennes, proverbiale dans toute l'Europe. La maîtresse de la maison, lui désignant au hasard une de ses invitées, puis une autre, et une autre encore, lui exposa brièvement, pour toute réponse, quelles avaient été, dans la matinée et dans l'après-midi, les occupations de chacune. Celle-ci vivait au milieu des enfans du peuple ; celle-là, infirmière brevetée, dirigeait un dispensaire de tuberculeux ; cette troisième enseignait aux petites filles d'un quartier lointain la science ménagère ; cette dernière demeurait tout le jour dans une « résidence sociale » à répondre aux demandes de secours moral et matériel que lui adressaient les femmes d'ouvriers... Il apprit ainsi, avec un grand étonnement, que cette apparente frivolité cachait non seulement la conscience parfaite des devoirs qui incombent aux heureux de ce monde, mais un dévouement continuel, un zèle jamais lassé, et le savoir réel des formes nouvelles dans lesquelles aujourd'hui il faut pratiquer le précepte chrétien : « Aimez-vous les uns les autres. »

Cet étranger avait, des femmes françaises, et particulièrement des femmes parisiennes, l'opinion que partagent la plupart des étrangers. Il est irritant, en vérité, que nous soyons si mal connus hors de nos frontières. La faute en est sans doute à nous-mêmes. Nous désirons qu'on loue les qualités en quelque sorte extérieures de notre race, son esprit, sa grâce, sa légèreté, son scepticisme commode, sa politesse, qualités qui n'ont guère pour résultat que de rendre une société agréable, et nous dissimulons, comme si nous en étions un peu honteux, nos qualités plus sérieuses, celles en somme à qui nous devons d'exister et de durer. Ce n'est pas de la vanité que de se montrer tel qu'on est : c'est avoir le juste sentiment de toute sa valeur et vouloir que les autres l'aient aussi. Que la Française soit toujours la reine de la mode, je le veux bien et je tiens à ce qu'elle conserve cette royauté qui est aimable : mais elle est autre chose, depuis plusieurs années surtout, qu'elle s'est vouée à une action féconde sur le terrain des œuvres et des institutions sociales, et il ne faut pas qu'on l'ignore. Je voudrais que ces articles eussent manifesté suffisamment ce qu'elle a fait : encore ai-je dû choisir parmi tant d'initiatives, tant d'entreprises, tant de créations.

PAUL ACKER.

LE ROMAN ANGLAIS

EN 1907

I

UN JEUNE ET QUELQUES AINÉS

I

Dans sa remarquable étude sur *Dickens*, dont j'ai rendu compte ici il y a quelques mois (1), M. Gilbert K. Chesterton écrivait : « Malgré l'incertitude fatale de toute prédiction, je n'hésite pas à affirmer que la place de Dickens, dans la littérature anglaise du XIXe siècle, n'apparaîtra pas seulement très haute, mais absolument la plus haute... Dès aujourd'hui, la plupart des lettrés s'accordent à reconnaître que, sur la plate-forme où figuraient naguère Dickens, Bulwer Lytton, Thackeray, George Eliot, et Charlotte Brontë, il ne reste plus désormais que Thackeray et Dickens. Je prends sur moi de prédire que, lorsqu'un peu plus d'années auront passé, et que plus de triage aura été effectué, Dickens dominera toute notre littérature du siècle dernier : c'est lui qui restera, seul, sur la plate-forme. » Et peut-être le moment prévu par M. Chesterton n'est-il pas encore arrivé : mais, à coup sûr, c'est Dickens qui a tenu la première place dans l'histoire du roman anglais en 1907. De tous les romans nouveaux dont je vais avoir à parler, pas un ne

(1) Voyez la *Revue* du 15 février 1907.

s'est vendu autant que les siens; l'année dernière, déjà, une seule des nombreuses maisons qui les publient en a vu partir 400000 exemplaires. La grande édition « critique » de son œuvre s'est poursuivie, de mois en mois, avec un succès merveilleux (1). Au Guildhall de Londres, une « Bibliothèque Nationale de Dickens » va être inaugurée, qui sera un précieux musée en même temps qu'une bibliothèque, réunissant tous les portraits du romancier, toutes les illustrations de ses récits, toutes leurs éditions anglaises et étrangères, les principaux livres et articles qui leur ont été consacrés dans les divers pays; et la curiosité passionnée avec laquelle le public anglais s'intéresse à l'enrichissement de cette « Bibliothèque Nationale » suffirait à prouver combien l'auteur de *David Copperfield* lui est profondément et intimement cher, non pas à la façon d'un écrivain de génie, mais plutôt d'un ami personnel, d'un compagnon familier toujours actif à divertir et à consoler. L'œuvre de Dickens est restée si vivante, pour ses compatriotes, qu'au besoin elle les dispenserait d'avoir à lire d'autres romanciers; et l'on comprend sans peine que bon nombre des romanciers d'aujourd'hui s'efforcent, plus ou moins consciemment, à imiter la manière d'un maître dont ils connaissent l'immense pouvoir sur l'âme de leurs lecteurs. A chaque pas, dans la longue promenade que je viens de faire parmi les romans de l'année présente, j'ai rencontré des aventures, des types, des procédés de description ou de plaisanterie, qui, pour avoir subi une transposition souvent fort adroite, n'en avaient pas moins été évidemment empruntés à l'inépuisable répertoire des romans et des contes de Dickens.

Mais ce n'est pas tout. A force d'être imprégnés du génie de ce maître, et de vivre dans une atmosphère qui en est de plus en plus imprégnée, les jeunes romanciers anglais commencent, me

(1) Parmi les principales nouveautés « dickensiennes » de l'année, je dois signaler encore la réédition, en dix-huit petits volumes populaires, des fameux *numéros de Noël* des deux revues *All the year Round* et *Household Words*. Chaque hiver, Dickens imaginait un roman « à tiroirs » ou un cycle de contes, dont il écrivait lui-même les premiers chapitres, et confiait ensuite l'achèvement à divers collaborateurs. Les chapitres écrits par lui figurent dans toutes les éditions de ses œuvres, et plusieurs d'entre eux sont justement tenus pour des merveilles d'émotion ou de fantaisie : mais les suites de ces *Histoires de Noël* n'avaient encore jamais été réimprimées. Elles abondent en pages charmantes, écrites notamment, sous l'inspiration directe du maître, par Mmes Gaskell, Wilkie Collins, Robert Buchanan, Edmond Yates, etc.

semble-t-il, à sentir ce qu'il y a eu, dans ce génie, de foncièrement original, et puissant, et beau. Et déjà l'un d'entre eux, pour la première fois depuis trois quarts de siècle, au lieu d'imiter Dickens, vient de nous révéler une âme parente de la sienne, une âme où nous retrouvons quelque chose du charme mystérieux et magique qui a valu à l'œuvre de « l'inimitable Boz » son extraordinaire fortune littéraire. Car on a beau dire que l'auteur du *Magasin d'antiquités* est le plus « anglais » des écrivains de sa race : encore cet exemplaire anglais n'a-t-il eu, jusqu'ici, dans sa patrie, aucun autre écrivain pour lui ressembler. Je pourrais citer plusieurs romanciers qui, de près ou de loin, avec plus ou moins de talent et de renommée, appartiennent à la même famille intellectuelle que Walter Scott, ou que Thackeray, ou que Stevenson ; et je pourrais citer aussi des centaines de romanciers qui ont traité les mêmes sujets que Dickens, et se sont inspirés de lui ou ont expressément tâché à le continuer : mais je n'en vois pas un, jusqu'à ces dernières années, qui se soit rapproché de lui par ce qui constituait proprement son génie, pas un dont on soit fondé à dire qu'il ait appartenu à la même famille que lui, ainsi qu'on aurait le droit de le dire, en une certaine mesure, de l'auteur de *Crime et Châtiment* et des *Frères Karamazof*. Et voilà l'heureuse nouvelle que je ne puis m'empêcher d'annoncer tout de suite, au début de ce rapide examen du roman anglais d'aujourd'hui : c'est qu'il me semble qu'un jeune conteur vient de se produire qui, d'instinct, avec un tempérament tout personnel, nous apporte une façon d'observer, de sentir, et de raconter, assez voisine de celle que nous aimons immortellement dans l'œuvre de Dickens. Il s'appelle William de Morgan, et n'a publié encore que deux romans, dont l'un est intitulé : *Joseph Vance, autobiographie mal écrite*, et l'autre : *Alice Tout-Court, dichronisme* (1).

Que si j'avais à définir en quoi consiste le caractère particulièrement « dickensien » de ces deux romans de M. de Morgan, je serais tenté de dire que c'est en ce qu'ils sont, comme ceux de Dickens, des romans « chauds, » au contraire de la froideur, plus ou moins voulue, de l'ordinaire des romans anglais. Ce sont des œuvres dont nous devinons que l'auteur a eu le cœur et le cerveau en fièvre, pendant qu'il les créait, et dont la lecture nous

(1) *Joseph Vance, an ill-written Autobiography; Alice-for-short, a Dichronism*, deux vol. Londres, librairie Heinemann, 1906 et 1907.

cause une sensation indéfinissable de chaleur intime, pareille à celle que nous procure le spectacle de la vie réelle, tandis qu'il est bien rare que nous l'éprouvions en présence même des œuvres d'art les plus parfaites ou les plus émouvantes. Mais une telle définition est forcément trop vague, et ne saurait être comprise qu'après une lecture des romans de M. de Morgan. Pour être plus clair, je dirai donc que le jeune auteur a deux qualités en commun avec son grand devancier : les personnages et les événemens qu'il invente, il les considère naturellement comme réels, comme des hommes et des choses qu'il aurait tout vivans sous les yeux, et non point comme une matière littéraire, dégagée de l'observation de la vie réelle pour être revêtue de beauté artistique; et puis, en second lieu, il est lui-même passionnément ému au contact de ces hommes et de ces choses qu'il s'imagine être réels, et, par conséquent, il s'en amuse ou s'en afflige non pas suivant ce qu'on pourrait appeler la « catégorie de la littérature, » mais tout à fait comme nous rions ou pleurons de ce qui nous arrive à nous-mêmes, tous les jours, ou de ce qui se passe autour de nous. Ainsi faisait l'auteur de *David Copperfield :* malgré l'invraisemblance des intrigues qu'il combinait, un irrésistible instinct le contraignait à se figurer qu'il avait vraiment en face de soi toutes les créations de sa fantaisie, si bien que les plaisanteries, notamment, que lui suggéraient les ridicules de ses personnages ne relevaient point de l'ordre littéraire, mais ressemblaient, avec le grossissement du génie, à celles que nous inspirent les travers de nos compagnons les plus habituels ; et, de même, quand il voyait l'honnête Tom Pinch et sa charmante sœur s'affranchir enfin de l'humiliant servage trop longtemps subi, quand il assistait au châtiment de l'ignoble Squeers et de son ignoble famille, quand il entendait tousser le petit Dombey ou la petite Nell agonisante murmurer à son grand-père des paroles d'espoir et de consolation, la joie ou la douleur qu'il en ressentait ne nous touchent aussi vivement que parce que c'étaient des émotions sans aucun rapport avec la littérature, des émotions du genre de celles que nous procurent le bonheur ou les souffrances de nos proches. Et ainsi fait, aujourd'hui, M. de Morgan, sauf d'ailleurs à différer complètement de Dickens et par le choix de ses sujets, et par le tour natif de son esprit, et par tout l'ensemble de ses procédés de composition et de style.

Car il est, tout d'abord, un lettré, infiniment plus curieux d'art et de beauté formelle que ne l'était l'ignorant, ou plutôt l' « autodidacte » Dickens. La langue qu'il écrit n'a point la simplicité, souvent un peu commune, de celle de Dickens : c'est une langue travaillée, ornée, et d'une élégance qui ne va pas sans quelque afféterie. Avec cela, une observation beaucoup plus sensible au dedans des choses qu'à leur apparence extérieure, une observation de psychologue, ou encore de poète et de musicien, et non pas de peintre, comme chez Dickens. Sans compter qu'à cette différence manifeste d'origine, d'éducation, et de tempérament, s'ajoute la différence des époques : car M. de Morgan ne saurait se défendre d'être de son temps, et peut-être les influences de Stevenson, de M Meredith, et de certains de nos conteurs français, ont-elles bien autrement contribué à la formation de son talent que celle de Dickens, malgré son intime parenté naturelle avec ce dernier. Mais cette parenté n'en ressort que plus vivement, sous l'extrême diversité de l'esprit et du langage des deux romanciers; et il n'y a pas jusqu'à l'inspiration morale qui ne leur soit commune, sous la diversité des doctrines religieuses dont ils sont nourris. Tout de même que Dickens, M. de Morgan, — qu'il le sache ou non, — est profondément, irrésistiblement, un « chrétien ; » et il l'est de la même façon que l'auteur des *Contes de Noël*, avec le même amour du pauvre, de l'infirme, du faible d'esprit, de l' « humilié » et de l'« offensé, » avec le même besoin passionné d'exalter les humbles et de rabaisser les puissans, avec la même tendance à concentrer dans le seul amour toute la somme de nos droits et de nos devoirs. Cette morale, chez Dickens, s'appuyait sur l'Évangile, regardé comme un message exprès de la grâce divine; chez M. de Morgan, elle ne s'appuie sur aucun texte, et ne se recommande à nous que de sa beauté : mais, dans les deux cas, elle est l'expression d'une âme « naturellement chrétienne, » de telle sorte que, ici encore, sous les traces évidentes des influences philosophiques les plus modernes, depuis celle de Nietzsche jusqu'à celle de la Société des Recherches Psychiques, l'auteur d'*Alice Tout-Court* nous apparaît l'authentique descendant du plus grand et du plus fameux des romanciers anglais.

J'aimerais à pouvoir ajouter que les deux romans de M. de Morgan, avec ces précieuses qualités littéraires et morales qui les rattachent aux romans de Dickens, se rattachent encore à

ceux-ci par leur intérêt romanesque, et par l'excellence de leur mise en œuvre. Hélas! je dois reconnaître qu'ils en sont bien loin, et que le plaisir qu'on prendra à leur lecture, pour être de même ordre, sera, sans aucun doute, moins copieux, et plus mélangé, et d'un accès plus pénible, que le ravissement qui jaillit des moindres créations du génie de Dickens. *Joseph Vance* et *Alice Tout-Court* ne sont pas seulement des romans trop longs, chacun avec ses cinq cents pages en petites lignes tassées: l'importance de leur contenu ne répond pas à ces dimensions, et je crains que leur longueur même ne les fasse toujours paraître un peu vides. Les deux qualités que j'ai dites tout à l'heure, le don de considérer ses fictions comme réelles et celui de s'en émouvoir autant et plus que des choses de la réalité ordinaire, ces deux qualités sont si spontanées et si fortes, chez M. de Morgan, qu'il s'abandonne à elles sans avoir le courage de les contenir : et il va se préoccupant des moindres épisodes de la vie de ses personnages, s'amusant de leurs farces et se désolant de leurs peines, assidu à ne point perdre un seul mot de leurs entretiens; et le malheur est qu'il nous oublie, à force de s'intéresser à eux, ou bien, peut-être, s'imagine que ces personnages et ces aventures ne peuvent manquer d'avoir pour nous la même valeur et le même attrait que pour lui. Toujours est-il que ses deux romans sont des œuvres d'une imperfection singulière, mal composées, tantôt marchant avec trop de lenteur et tantôt courant trop vite à travers des années; les intrigues, avec une allure plus « moderne » que celles de Dickens, les dépassent, je crois bien, en invraisemblance; et parfois même nous avons l'impression que l'auteur, tout à coup, cesse de croire à la réalité de telle ou telle figure qui l'a jusqu'alors fiévreusement ému, et se contente de n'importe quel prétexte pour la congédier. Je sais que, jadis, les *Esquisses de Boz* n'avaient guère de quoi faire prévoir la parfaite beauté de *Martin Chuzzlewit :* mais après les *Esquisses*, sont venus l'*Histoire du Club Pickwick* et *Olivier Twist*, tandis que le second livre de M. de Morgan, au lieu de marquer un progrès analogue, nous montre plutôt une aggravation des défauts du premier. C'est proprement comme si le jeune auteur était entré dans les lettres avec la résolution de n'écrire ses romans que pour lui seul, — résolution qui, d'ailleurs, n'est point rare, au début d'une carrière, et qui peut même y porter de bons fruits, moyennant qu'on ne s'attarde pas trop à

y persévérer : mais voici déjà que M. de Morgan y persévère durant deux gros livres !

Veut-on savoir les sujets des deux romans ? Joseph Vance est le fils d'un ouvrier de Londres, ivrogne, mais fort intelligent, et que nous voyons tour à tour devenir riche, puis faire banqueroute et mourir ruiné. Le petit Joseph, un jour, a accompagné son père chez le savant et excellent docteur Thorpe, qui a un fils à peu près du même âge, et deux filles, dont l'une, Lossie, plus âgée de sept ou huit ans, se prend bientôt, pour ce gamin des rues, d'une curiosité mêlée de sympathie ; et l'enfant, tout de suite, en récompense, se met à l'aimer, d'un humble et ardent amour qui désormais ne s'éteindra plus, au profond de son âme. C'est pour plaire à Lossie qu'il consent à s'instruire, et que, peu à peu, il se développe et s'élève, jusqu'au jour où, à Oxford, il apprend le prochain mariage de sa bien-aimée : sur quoi il renonce à tous ses beaux projets, et revient travailler auprès de son père. Puis les années passent, Lossie continue à demeurer aux Indes avec son mari, et Joseph Vance se marie, à son tour, avec une fragile et exquise créature qui n'ignore point qu'elle ne pourra posséder qu'une partie de son cœur. Et Joseph a la douleur de perdre sa femme, et c'est pour essayer de se distraire que, presque au lendemain de son deuil, il conduit en Italie le jeune frère de Lossie, devenu maintenant un poète, et un très beau garçon, mais égoïste, lâche, et parfaitement dépourvu de tous scrupules moraux. L'année suivante, ce jeune homme meurt ; et Joseph, vers le même temps, découvre que le misérable a séduit une jeune fille de Fiesole, et a eu d'elle un fils, et qu'il lui a emprunté son nom, pour éviter les mauvaises suites de cette aventure, de telle sorte que l'Italienne délaissée et ses parens croient avoir eu affaire au *signor* Joseph Vance. Alors Joseph, n'ayant plus d'autre intérêt au monde que son vieil amour, et voulant épargner à Lossie le chagrin de connaître l'infamie de son frère, adopte l'enfant, et l'emmène avec lui dans l'Amérique du Sud, où on lui a proposé un emploi d'ingénieur. Mais voici qu'une nouvelle et terrible épreuve lui est infligée : Lossie, revenue en Europe après la mort de son mari, se figure que c'est lui, Joseph, qui a séduit la jeune Italienne, pendant qu'il affectait d'être tout au désespoir de son récent veuvage. Indignée d'un tel manque de cœur, elle cesse aussitôt toute correspondance

avec lui ; et lui, héroïquement, accepte de se taire, sachant le culte qu'elle a voué au souvenir du poète défunt. Là s'arrête, proprement, son « autobiographie ; » mais une *note de l'éditeur*, en manière d'épilogue, nous informe que Lossie a enfin reconnu son erreur, qu'elle est accourue auprès de Joseph pour le supplier de lui pardonner, et que ces deux cœurs, créés l'un pour l'autre, pourront du moins vieillir et mourir ensemble.

L'intrigue principale d'*Alice Tout-Court* va être plus facile à résumer. Un jeune peintre sans talent, Charles Heath, amène à ses parens une petite fille qu'il a ramassée dans la rue et qui, lui ayant dit qu'elle s'appelait « Alice Tout-Court, » gardera ce surnom jusqu'au bout du livre. Les parens de la petite fille sont morts tragiquement : le père s'est tué, la mère, après des années d'atroce ivrognerie, a terminé sa vie dans un hôpital ; mais leur enfant est un être délicieux, sage et bon, n'ayant hérité d'eux qu'une extrême sensibilité nerveuse qui va jusqu'au don de seconde vue. Recueillie chez les parens du peintre, riches et honnêtes bourgeois, elle ne tarde pas à se gagner tous les cœurs, et devient, en quelque sorte, le génie protecteur de cette famille. Dès le premier jour, elle adore secrètement le jeune peintre : mais elle ne peut pas l'empêcher d'épouser une cantatrice française, qui le trompe, le torture de toute façon, et finit par s'enfuir avec un amant ; et ce n'est qu'après la mort de cette femme, et après de longues années encore de passion silencieuse et d'obscur dévouement, qu'Alice se marie avec l'homme qu'elle aime. Mais autour de cette intrigue, relativement simple, l'auteur en a entremêlé plusieurs autres beaucoup plus compliquées. L'une d'elles, notamment, relève du spiritisme, avec maison hantée, fantômes de dames galantes du XVIIIe siècle, squelette découvert dans une cave, et reconstitution d'un crime ayant eu lieu, dans ladite maison, vers 1760 ; et nous assistons aussi, chemin faisant, à l'étrange aventure de la résurrection chirurgicale d'une vieille femme presque centenaire, qui, depuis trois quarts de siècle, repose, inconsciente, dans un lit d'hôpital, jusqu'au jour où on la rappelle à la vie en extrayant de son cerveau une pointe de fer, entrée là jadis accidentellement.

Comme on peut le voir par ces analyses sommaires, M. de Morgan, dans le choix de ses sujets, ne se soucie point de profondeur intellectuelle : ses récits n'ont rien de symbolique, et

vainement on y chercherait l'ombre d'une « thèse, » ou même d'une signification un peu générale. Ce sont simplement des histoires, des suites d'aventures inventées pour le divertissement de l'auteur et le nôtre. Il n'y a pas jusqu'à la nouveauté qui, le plus souvent, ne leur fasse défaut. Comment, par exemple, ne pas songer aux deux mariages de David Copperfield, devant les deux mariages de Joseph Vance? et au dévouement timide et passionné de la petite Dorrit devant le muet amour d'Alice pour le peintre qui l'a recueillie? Comment ne pas voir transparaître, sous la figure du jeune Joseph, celle du jeune Pip, telle que nous l'ont révélée les *Grandes Espérances?* Et j'ai dit déjà que Dickens était loin d'avoir exercé l'influence la plus forte sur la formation littéraire de M. de Morgan.

La vérité est que les romans de celui-ci ne rachètent leurs nombreux défauts de composition et d'exécution ni par l'originalité des aventures qu'ils nous racontent, ni par leur portée psychologique ou morale, ni, tout compte fait, par aucun mérite qu'il me soit possible de définir bien précisément. Et cependant, avec tout cela, je défie qu'on les lise sans éprouver une impression de tendre douceur, de grâce vivante, et de jeune gaîté. Un charme s'en dégage que nous nous reprochons presque d'avoir à subir, mais qui nous saisit le cœur invinciblement, tout à fait comme celui qui ressort, dans les romans de Dickens, des combinaisons parfois les plus invraisemblables ou les plus banales; et certes je n'ai rien rencontré, parmi la foule des romans anglais que je viens de lire, qui m'ait procuré autant de bien-être, ou qui m'ait paru d'une qualité littéraire à la fois aussi précieuse et aussi personnelle, que ces deux romans mal composés, interminables, remplis d'aventures extravagantes, semés d'*à peu près* et de calembours.

C'est que M. de Morgan, sous la grande abondance de ses défauts naturels ou acquis, possède l'art mystérieux de prêter la vie à ses inventions. Ses personnages ont beau nous être connus d'avance, et les situations où il nous les montre; c'est assez qu'il s'empare de ces personnages et de ces situations pour les évoquer à nos yeux avec une réalité si directe et si proche, avec une telle chaleur de réalité, que force nous est aussitôt de les tenir pour vrais, ainsi que nous sentons qu'il les tient lui-même, et de partager le plaisir ou la tristesse qu'ils engendrent en lui. Peut-être, toutefois, le second de ses romans est-il d'une réali-

sation trop imparfaite, surtout dans sa dernière partie, pour que nous puissions en goûter librement la saveur poétique; mais le premier, *Joseph Vance*, nous est une source à peu près continue d'illusion et de ravissement romanesques : toutes les figures, jusqu'aux plus passagères, y ont un naturel, un relief, et la plupart une simple et charmante beauté intérieure, qui non seulement suffisent pour nous convaincre de leur existence, mais qui encore nous attachent à elles d'un lien profond de respect, de pitié, ou d'affection familière, tout comme nous restons attachés pour toujours à certains premiers rôles et à tous les comparses de l'éternelle « comédie humaine » de Dickens. Les jeunes femmes, en particulier, je ne saurais dire combien elles sont aimables, dans les deux romans de M. de Morgan, et combien différentes de l'héroïne habituelle des autres romanciers de sa race. Nul vestige, chez elles, d'indépendance morale, ni d'aspirations combatives, ni de cette déplaisante raideur que les confrères de M. de Morgan s'accordent à prendre pour du « caractère; » mais, en échange, quelle inépuisable richesse de cœur, chez ces belles jeunes femmes qui ne savent qu'aimer, et quelle lumière bienfaisante dans le sourire de leurs grands yeux bleus!

Incontestablement, l'homme qui a imaginé ces figures, Lossie Thorpe, et Janey Vance, et Alice Tout-Court et Marguerite Heath, l'homme qui a su créer des êtres de chair et de sang comme le père de Joseph Vance, le vieux docteur Thorpe, le peintre « raté » Charles Heath et son ami M. Jeff, un tel homme apporte au roman anglais un magnifique trésor de promesses et d'espoirs. La suite de son œuvre répondra-t-elle à ce commencement, et M. de Morgan aura-t-il la bonne chance de rendre à sa patrie un nouveau Dickens? C'est ce qu'il est, naturellement, impossible de prévoir. Mais j'ai la certitude que son avenir littéraire dépendra au moins autant de lui-même que du hasard des circonstances. Il dépendra du plus ou moins d'empressement que mettra le jeune écrivain à se rendre compte de la diversité qui existe, fatalement, entre son imagination, sa curiosité propres, et celles du public. Lorsque Dickens, autrefois, s'est aperçu que les lecteurs anglais avaient perdu le goût du vieux roman *picaresque*, tel qu'il l'avait lui-même glorieusement pratiqué, après l'avoir appris de ses maîtres Fielding et Smollett, bravement il a résolu de pratiquer le genre nouveau du roman d'intrigue ; et la complication de l'intrigue dans *l'Ami Commun* et

dans *Edwin Drood* ne l'a pas empêché de rester le puissant créateur de vie qu'il était. Puisse, pareillement, M. de Morgan consentir à se préoccuper des exigences du goût moderne, en fait de roman, et sacrifier à ce goût l'exubérance, jusqu'ici indomptée, de sa fantaisie ! C'est à ce prix seulement que son remarquable et délicat talent pourra porter ses fruits.

II

Lorsque, il y a quatre ou cinq mois, l'idée m'est venue d'étudier la situation présente du roman en Europe, j'ai écrit aux divers éditeurs anglais pour les prier de vouloir bien m'envoyer ceux de leurs romans nouveaux qui, à leur sentiment, possédaient une véritable valeur littéraire. Avec une obligeance dont il faut, d'abord, que je les remercie, ces messieurs ont encore dépassé mon désir : au lieu de choisir pour moi les meilleurs, parmi leurs romans de l'année, ils me les ont envoyés *tous*, me donnant ainsi à entendre que, pour leur cœur paternel, chacun de ces enfans était digne de ses frères. Si bien que je me suis vu en présence de plus de cent cinquante volumes, et dont les deux tiers, — je dois l'avouer, — étaient l'œuvre d'écrivains que je n'avais jamais eu l'occasion de lire jusqu'alors. Impossible de deviner la valeur de ces volumes d'après leur aspect extérieur : presque tous, au point de vue de la typographie, du papier, de la reliure, m'attiraient également par un mélange parfait d'élégance et de commodité. Impossible de deviner leur valeur d'après les opinions exprimées sur eux dans la presse, encore que beaucoup d'entre eux, dans des pages supplémentaires ou des feuilles encartées, reproduisissent quelques lignes de ces opinions : car celles-ci étaient invariablement des éloges, et presque toujours d'un enthousiasme trop vague pour avoir de quoi me renseigner sur le mérite particulier d'œuvres dont elles se bornaient à me garantir l'excellence. Il m'a donc fallu m'informer par moi-même de ce mérite, et, ne pouvant faire un choix, explorer tour à tour les cent cinquante romans. L'exploration a été longue : mais elle s'est trouvée, au total, infiniment plus facile que je ne l'aurais cru, et m'a laissé une impression d'ensemble tout à fait agréable.

D'une façon générale, le romancier anglais d'aujourd'hui con-

naît mieux son métier, et surtout l'aime mieux, que la moyenne de ses confrères dans les autres pays. C'est là une preuve frappante de la force et de l'heureux effet des traditions pieusement gardées. Depuis un siècle, et jusqu'à une date toute proche de nous, le roman anglais s'est astreint à certaines limites esthétiques, et toujours a continué de traiter certains sujets, comme aussi d'employer à leur traitement certaines règles à peu près immuables. Il y a eu, ainsi, le roman d'aventures maritimes et coloniales, le roman campagnard, le roman « sportif, » le roman mondain et plus ou moins satirique, le roman religieux du type « anti-papiste, » et ce roman « excentrique, » ou plutôt extravagant, qui, comme j'ai eu plusieurs fois déjà l'occasion de le noter ici, tire son intérêt de l'excès même de son invraisemblance. Chacun de ces genres s'est maintenu presque intact, quant au fond, sous les changemens des modes et du goût, au point que, par exemple, tel roman de la vie en mer, que je viens de lire la semaine passée, ne diffère que très peu d'un roman du capitaine Marryat qui a ravi et passionné la jeunesse de nos grands parens; et j'en pourrais dire tout autant des nouveaux romans campagnards, de ces idylles du Dorsetshire ou du Westmoreland qui, à la diversité près des costumes et des moyens de locomotion que l'on y voit décrits, rappellent de bien près l'œuvre des contemporains de Charlotte Brontë et de Mme Gaskell. Non pas que, au courant du siècle, tous les genres du roman aient eu cette fixité, ni que quelques-uns des vieux genres ne soient morts, et que quelques autres n'aient surgi à leur place. Mais, à côté de ces genres qui « évoluaient, » la plupart sont demeurés immobiles; d'où il résulte qu'un jeune auteur, de nos jours, lorsqu'il entreprend d'écrire une œuvre romanesque, peut tranquillement se conformer à un programme qui lui est familier, et avec l'espoir de trouver aussitôt, pour le lire, un groupe nombreux de personnes ne lui demandant que de suivre ce programme, qui leur est également familier et cher. Il peut écrire un roman campagnard, ou maritime, ou même mondain, sans avoir à imiter tel ou tel de ses prédécesseurs en particulier, et sans avoir cependant à se mettre en frais d'originalité. Les traditions du genre le soutiennent, dirigent et règlent son effort, lui permettent de développer à son aise le germe de talent dont il se sent pourvu. En un mot, c'est à ces précieuses traditions qu'il doit, — du moins je le suppose, — de débuter dans le roman avec plus d'assurance, à la

fois, et déjà d'expérience que son jeune confrère français ou italien. Et le fait est que, parmi les nombreux romans que j'ai lus, il m'a bien semblé que les médiocres étaient d'une médiocrité relativement plus « distinguée » que l'ordinaire des romans de chez nous. Je n'en ai trouvé aucun qui ne se laissât lire, et qui même n'offrît un mérite réel, soit pour l'invention de l'intrigue ou, plus souvent encore, pour l'observation des sites ou des mœurs. Après cela, peut-être les éditeurs ne m'ont-ils pas envoyé absolument *tous* leurs livres, et, faute de pouvoir appuyer leur choix sur d'autres critères, peut-être ont-ils voulu ne me donner à lire que ceux de leurs romans qu'ils savaient « lisibles ? »

Quoi qu'il en soit, je n'ai pas le souvenir de m'être ennuyé un instant, à la lecture de ces nombreux volumes; et l'aimable impression que j'en ai remportée tient certainement, en partie, aux qualités propres des jeunes romanciers anglais : mais sans doute elle tient aussi, pour beaucoup, à la diversité des sujets traités. Car on n'a pas assez dit quelle action bienfaisante a exercée, sur le développement du roman anglais, ce règne séculaire des « convenances » qui, naguère encore, scandalisait les « délicats » aux quatre coins du monde. En interdisant aux romanciers d'insister jamais sur l'élément « sensuel » de l'amour, ces « convenances » les forçaient à chercher ailleurs des sources d'intérêt romanesque, et à les chercher en dehors de la peinture même de l'amour le plus idéal : celle-ci exigeant un art trop habile et trop raffiné pour pouvoir être continuée, durant tout un roman, sans courir le risque de lasser l'auteur et son lecteur. Aussi la peinture de l'amour n'a-t-elle tenu qu'une place très restreinte dans le roman anglais du XIXe siècle; et c'est parce qu'ils ne pouvaient pas assigner à l'amour le premier rôle, dans leurs récits, que les romanciers ont pris l'habitude d'y admettre tout le reste des choses, chacun y introduisant les sujets qu'il avait le mieux observés, ou qui répondaient le mieux à sa curiosité personnelle. Il y a même eu des écoles de romanciers, et parmi les plus hardies et les plus « littéraires, » qui ont tout à fait exclu l'amour de leurs romans, sauf à le remplacer, — comme j'aurai bientôt à le noter plus en détail, — par des peintures ou des analyses autrement scabreuses que celles que leur défendait la « pruderie » de leur race. Mais dans tous les cas, avec ou sans une intrigue amoureuse, le roman anglais dispose aujourd'hui, grâce à la longue contrainte qu'il a eu à subir, d'un domaine infiniment

vaste, et divers, et fécond. Il n'a point la liberté d'allures du vieux roman allemand, dont je parlais l'autre jour, et sa forme extérieure, le cadre où il est tenu de se renfermer, ressemble au moule ordinaire de notre roman français; mais au lieu de n'y trouver que des histoires de fiançailles ou de concubinage, d'adultère ou de divorce, on y trouve autant et peut-être plus de manifestations de la réalité et du rêve que dans le roman d'outre-Rhin, politique et philosophie, ethnographie et visions mystiques, archéologie et prophétie, description minutieuse de la vie quotidienne et folle extravagance. Si j'avais à classer, suivant l'ordre des genres, les cent cinquante romans qui ont défilé devant moi, je suis effrayé du nombre des catégories qu'il me faudrait établir : mais on devine combien une telle diversité, dans la mesure même où elle rend difficile la tâche du critique, facilite et rend agréable celle du lecteur.

Ajouterai-je maintenant que le style, dans ces nouveaux romans anglais, m'a semblé très au-dessous de celui des romans d'autrefois? Pendant tout le cours du siècle passé, les Anglais, par un privilège merveilleux, qui était peut-être encore un effet de leur attachement aux traditions nationales, ont conservé une langue littéraire, à l'écart et au-dessus du jargon de la conversation et du bas journalisme. Les plus médiocres romans des contemporains de Dickens, sans prétendre aucunement à l'élégance du style, étaient écrits avec un souci instinctif de la justesse des mots et de la correction grammaticale. Aujourd'hui, c'est comme si les jeunes auteurs s'efforçaient, d'une part, à « relever » leur style en y multipliant les tournures et les expressions les plus affectées, et, d'autre part, apportaient à leur métier une singulière ignorance du génie et des coutumes de la langue anglaise classique : ce qui produit, sur un lecteur étranger, une sensation bizarre et assez déplaisante, bien éloignée de la sensation d'honnête et sûre clarté que lui donnaient les romans anglais des générations précédentes. Pareille aventure est arrivée naguère chez nous, où nous avons vu le langage courant des romanciers, sous la double influence du journal et des maîtres de « l'art pour l'art, » devenir, tout ensemble, infiniment plus incorrect qu'auparavant et plus prétentieux ; mais l'Angleterre, jusqu'à nos jours, avait heureusement échappé à cette contagion.

Aujourd'hui même, d'ailleurs, quelques-uns de ses jeunes

écrivains tâchent de leur mieux à y échapper. J'en ai rencontré plusieurs qui, ayant reçu sans doute une excellente éducation littéraire, ont réussi à se pourvoir d'un style personnel, et fort bien adapté à leur tour d'esprit. Et si aucun autre, certes, de ces nouveaux venus ne m'a paru offrir d'aussi belles promesses que M. de Morgan, il y en a plus d'une vingtaine dont le tempérament est assez original, ou le talent assez remarquable, pour mériter d'être mis en lumière. Mais avant d'aborder l'œuvre de ces débutans, il faut d'abord que je signale brièvement les derniers ouvrages de certains de leurs aînés, dont le nom est, dès maintenant, familier au lecteur français.

III

Les deux *burgraves* du roman anglais, M. Georges Meredith et M. Thomas Hardy, se sont depuis longtemps retirés du combat. Le bruit même qui retentissait, naguère encore, autour de leurs noms, semble s'être apaisé (1), et j'imagine que chaque année voit décroître le nombre de leurs lecteurs, qui, du reste, n'a jamais été bien grand, en comparaison de leur renommée. Et pourtant, — chose curieuse, mais nullement exceptionnelle, ni inexplicable, — leur influence littéraire devient de plus en plus forte, au lieu de s'affaiblir avec le déclin de leur popularité. Le public ne les lit plus, ni peut-être les jeunes écrivains : mais ceux-ci subissent leur action indirectement, par l'intermédiaire d'autres hommes qui l'ont subie avant eux. Ils croient s'inspirer de tel ou tel de leurs aînés immédiats, ou de leurs contemporains, tandis qu'en réalité leurs véritables inspirateurs se trouvent être l'auteur de *Jude l'Obscur* ou celui des *Aventures de Harry Richmond*. Ainsi, souvent, il suffit à un maître de former un seul élève pour donner ensuite naissance à toute une école. De M. Hardy, les romanciers apprennent, surtout, à « corser » et à « étoffer » l'intrigue de leurs romans provinciaux. Dans ces villages écossais ou gallois où leurs prédécesseurs plaçaient de naïves idylles, ils placent à présent des drames, avec des types d'humanité vigoureux et volontiers un

(1) Je viens cependant de recevoir un volume nouveau entièrement consacré à la glorification du génie de M. Meredith. Il est intitulé : *George Meredith, novelist, poet, reformer* (Methuen, 1907), et a été écrit par Mlle M. Sturge Henderson, avec la collaboration de M. Basile de Selincourt.

peu inquiétans, ou bien ils entremêlent l'étude d'un « cas de conscience » à la peinture des mœurs commerciales d'une petite ville. Et quant à M. Meredith, je ne serais pas surpris que, sans le vouloir, il eût beaucoup contribué à cette perturbation du langage littéraire que je déplorais tout à l'heure, en accoutumant les jeunes gens à tenir la subtilité pour une condition essentielle de toute profondeur et de toute beauté. D'une manière générale, l'un des traits les plus caractéristiques du roman anglais d'aujourd'hui est un certain manque de naturel, une tendance à craindre la simplicité jusque dans les sujets les plus simples : et il n'est pas impossible que la faute en revienne à ce Mallarmé du roman qu'a été, toute sa vie, M. Meredith.

Heureusement, l'influence de l'illustre vieillard ne s'est point bornée là, tout au moins sur ceux de ses successeurs qui ont pris la peine de pénétrer dans l'intimité de son œuvre. Ceux-là ont appris de lui à créer des situations et des figures assez complexes pour justifier la subtilité des moyens employés à leur expression. Et il y en a un, M. Maurice Hewlett, qui s'est imprégné si à fond de l'art de M. Meredith qu'il est parvenu, pour ainsi dire, à pratiquer cet art d'une façon plus « meredithienne » que son maître lui-même. Son dernier roman, *la Dame qui se baisse*, est, à ce point de vue, un vrai tour de force (1). Tous les procédés du vieux maître s'y retrouvent, mais condensés, « sublimés, » savamment appropriés à leur destination, et puis, en même temps, rajeunis et comme mis à notre portée, au point que la lecture de cette *Dame qui se baisse* pourrait servir d'initiation à l'étude de la *Carrière de Beauchamp* et de *Sandra Belloni*. Avec une habileté merveilleuse, M. Hewlett, tout en s'amusant à composer une *variation* sur des thèmes de M. Meredith, a extrait du talent confus et désordonné de celui-ci toute sorte d'élémens ingénieux, piquans, et de la singularité la plus amusante. Non pas que les quelques bons romans de M. Meredith ne contiennent, par delà ce que leur a emprunté M. Hewlett, des qualités « inempruntables » de fantaisie psychologique et de fiévreuse passion cérébrale ; mais, d'autre part, combien nous apparaissent plus accessibles, sous l'adaptation de son jeune élève, l'élégance contournée de son style, le scintillement bariolé de ses images, et cette allure perpétuelle de diseur de

(1) *The Stooping Lady*, par Maurice Hewlett, 1 vol. Londres, Macmillan, 1907.

concetti qui rattache le vénérable doyen des romanciers anglais à Barbey d'Aurévilly autant et peut-être plus qu'à Stéphane Mallarmé!

Pour accentuer son tour de force, M. Hewlett a donné à ce récit, infiniment raffiné, un sujet simple, banal, et assez répugnant. La petite-fille de l'une des dames les plus fières de l'aristocratie anglaise, — en 1809, sous le règne de George III, — s'éprend d'un jeune garçon boucher, qu'elle a vu assénant un coup de poing, dans la rue, à son oncle, lord Morfa. Ou plutôt ce n'est pas de ce garçon boucher qu'elle s'éprend, — bien qu'elle lui ait trouvé, tout de suite, un air magnifique, — mais d'un amant mystérieux qui, chaque matin, durant des mois, lui fait parvenir un bouquet de violettes blanches. Un beau jour, la noble jeune fille s'aperçoit qu'elle aime, irrésistiblement, l'inconnu qui lui envoie ces fleurs: sur quoi David Vernour, le boucher, se fait connaître, et elle se donne à lui corps et âme, et annonce à sa grand'-mère qu'elle va l'épouser; et lorsque le galant et héroïque boucher est exposé au pilori, pour avoir pris part à une émeute socialiste, la petite-fille de lady Morfa, courtisée par le prince de Galles, sollicitée en mariage par tous les ducs et marquis des trois royaumes, va s'installer au pied du pilori, afin de partager le déshonneur de son fiancé. Telle est, exactement, toute l'histoire que nous raconte M. Hewlett, avec sa banalité romantique, sa grossièreté, et son invraisemblance: et c'est à cette histoire qu'il a su prêter un charme extraordinaire d'élégance à la fois mondaine et poétique, par l'insinuante souplesse de sa narration, l'éclat chatoyant de ses peintures, et l'agencement délicat, sans cesse nuancé et varié, de sa phrase. Dépouillé de son ornementation extérieure, son roman apparaîtrait d'une pauvreté pitoyable: car les défauts de l'intrigue n'y sont pas même compensés par une analyse vivante des caractères, ni par la reconstitution pittoresque d'une époque ou d'un milieu social; mais l'auteur, avec une maîtrise incroyable de prestidigitation, nous suggère l'illusion de trouver dans son livre tout cela, qui y manque.

IV

Beaucoup plus jeune que M. Meredith et que M. Hardy, M. Rudyard Kipling est cependant, lui aussi, un *vétéran* du roman anglais, et dont l'œuvre semble bien être désormais

accomplie. Après plusieurs années d'une production admirablement abondante et vivace, c'est comme si le ressort de son imagination s'était, brusquement et irrémédiablement, détendu. Déjà le dernier grand roman qu'il a publié, *Kim*, — peut-être se souvient-on que je l'ai signalé ici (1), il y a quelques années? — dénotait une certaine fatigue de l'invention créatrice, incomplètement dissimulée sous l'immense effort des peintures exotiques et des artifices du style. Mais cette lassitude s'est révélée bien plus encore dans une façon de recueil de contes pour les enfans, qui est le seul ouvrage un peu considérable produit par M. Kipling depuis l'insuccès relatif de son *Kim*. Le recueil s'appelle *Puck du Mont Pook* (2). D'une montagne ainsi nommée, deux enfans voient sortir un petit gnome qui leur révèle qu'il est le Puck du *Songe d'une nuit d'été*, et qui, tour à tour, ressuscite devant eux des scènes de la légende ou de l'ancienne histoire nationales, depuis l'aventure célèbre du *Forgeron Wieland* jusqu'aux démêlés du roi Jean avec les Juifs du royaume. Toutes ces scènes, on l'entend bien, ont pour objet d'éveiller chez les jeunes compagnons de Puck les sentimens « impérialistes » chers à M. Kipling, et notamment de leur inspirer le respect de la force, l'amour du combat, l'orgueil du noble sang qui coule dans leurs veines. Et il va sans dire aussi que, à chaque page, l'enseignement moral s'accompagne d'ingénieuses trouvailles de mots ou d'images, nous rappelant ces étonnantes qualités de richesse et d'originalité verbales qui, jadis, ont le plus activement contribué à la gloire soudaine de l'auteur du *Livre de la Jungle* et des *Contes des Montagnes*. Hélas! ni la drôlerie piquante de maints tours de phrase, ni la portée patriotique des évocations de Puck, n'ont suffi, cette fois, à divertir le public anglais! Les enfans se sont trouvés d'accord avec leurs parens pour bâiller au récit des exploits du fabuleux forgeron; et il n'y a pas jusqu'aux prouesses des *Chevaliers de la Joyeuse Aventure* qui n'aient échoué à les dérider. Le fait est qu'un froid glacial se dégage de ce *Puck du Mont Pook*, et sans que l'on puisse expliquer bien au juste ce qui le produit, tandis que le même ton de narration, et des procédés d'*humour* tout semblables, avaient ravi les lecteurs des premiers recueils de M. Kipling. Se serait-on trompé sur l'auteur de ces

(1) Voyez la *Revue* du 15 octobre 1901.

(2) *Puck of Pook's Hill*, par Rudyard Kipling, 1 vol. illustré, Londres, Macmillan, 1906.

recueils, comme l'affirment couramment, aujourd'hui, les critiques de la génération nouvelle? ou bien est-ce lui-même qui s'est trompé, en se figurant que la verve de ses formules, unie à l'exaltation effrénée de la vanité et de l'ambition natives de sa race, pourrait indéfiniment lui tenir lieu de cette chaleur de sympathie que tous les grands romanciers ont mise à concevoir les hommes et les choses qu'ils nous présentaient? Et consentira-t-il enfin à reconnaître, après l'échec trop certain de son dernier livre, que toutes les ressources de l'esprit sont insuffisantes pour rendre durable la vie d'une œuvre d'art, si l'on n'y ajoute pas le libre don, le don gratuit et complet, de son cœur?

Ce don précieux, jamais M. George Wells ne l'a refusé aux aventures même les plus étranges que nous avons vues jaillir de son fécond et charmant génie. Qu'il nous racontât l'effroyable invasion de l'Angleterre par les habitans de la planète Mars, ou simplement les médiocres amours d'un maître d'études et d'une sténo-dactylographe dans la banlieue de Londres, nous avons toujours senti que les histoires qu'il inventait l'intéressaient, lui-même, profondément : et ainsi il n'y a point d'invraisemblance qu'il n'ait réussi à nous faire admettre. Son œuvre, quand on la jugera d'ensemble, dans quelques années, surprendra par la richesse de vie qu'il y a déposée: sous la singularité plus ou moins « scientifique » des sujets de ses romans, on découvrira un groupe nombreux de figures caractéristiques, chacune ayant sa physionomie propre, chacune observée et reconstituée avec un art excellent de conteur-psychologue. Malheureusement, un accident est arrivé à M. Wells, depuis quelques années, qui risque de nuire à la qualité littéraire de sa production présente et future. Dans son dernier roman, il imagine qu'une comète, en touchant la terre, a transformé celle-ci au point d'en faire un véritable paradis; et sans cesse le héros du roman, dans les « mémoires » qu'il est censé rédiger à notre intention, divise l'histoire du monde en deux époques : « avant » et « après » la Comète. Or, de la même façon, on serait tenté de diviser en deux époques l'œuvre romanesque de M. Wells : « avant » et « après » la conversion de l'auteur au socialisme.

M. Wells était né pour saisir et nous traduire, par le moyen d'une ironie des plus originales, l'incurable faiblesse de notre

raison, l'inanité des soi-disant « conquêtes » de notre science, et le fond d'animalité que cache le développement, tout extérieur, de notre civilisation. On n'a pas oublié avec quel admirable mélange d'observation positive et d'invention fantastique son *Ile du docteur Moreau*, sa *Guerre des Mondes*, sa *Machine à explorer le temps*, son *Place aux Géans !* en nous montrant la petitesse misérable et la foncière ignominie de notre condition, variaient l'exposition d'une doctrine philosophique qu'on aurait dite sortie tout droit de Montaigne ou des *Pensées* de Pascal. Et c'était d'une doctrine analogue que s'inspirait encore M. Wells lorsque, dans d'autres romans, il nous décrivait le triomphe de la sottise et de l'injustice dans la société à venir, l'utilisation de la science pour l'écrasement du pauvre par le riche, la substitution imminente, à toute beauté corporelle et morale, d'un « intellectualisme » égoïste et méchant. Jusque dans son roman d'analyse sentimentale, *L'Amour et M. Lewisham*, il ne pouvait s'empêcher encore d'opposer aux vaines agitations de la pensée la bienfaisante et exquise douceur d'un naïf amour (1). Comme d'autres sont faits pour exalter leur siècle, M. Wells, par nature, était évidemment fait pour le déprécier ; ou plutôt, il était fait pour déprécier cet orgueil humain que tous les temps ont connu, mais qui jamais ne s'est affirmé aussi bruyamment que sous le règne présent de l'automobile et du phonographe.

C'est contre cet orgueil qu'avait lutté Dickens ; et le fait est que tout semblait promettre à M. Wells, dans la littérature anglaise, un rôle comparable à celui de l'auteur des *Contes de Noël :* le rôle d'un romancier véritablement « national, » jouissant à la fois de l'estime des lettrés et de la tendre affection du peuple. Mais Dickens, ainsi que je le notais tout à l'heure, s'était s'appuyé sur une croyance religieuse ; et cette bonne fortune manquait à M. Wells, trop nourri des hypothèses des Huxley et des Hæckel pour pouvoir se soumettre à la foi chrétienne, tandis que, d'un autre côté, il avait trop de sens pour suivre ces savans, par delà leurs négations, dans les dogmes de l'idolâtrie « scientifique » qu'ils prétendaient créer. Si bien que, ayant au fond de l'âme le besoin d'un dogme, il fut conduit par les circonstances à le chercher dans les utopies socialistes, qui, du moins, répondaient aux aspirations géné-

(1) Ai-je besoin de rappeler que tous ces romans de M. Wells, excellemment traduits par M. Davray, ont paru à la librairie du *Mercure de France*?

reuses de son cœur. Après nous avoir décrit naguère, et à plusieurs reprises, le cauchemar d'une organisation sociale supprimant du monde toute liberté et toute beauté, sous prétexte de nivellement collectiviste, il se mit à rêver lui-même un tel nivellement, et nous exposa d'abord son rêve nouveau dans des ouvrages de pure théorie, tout semés de vues ingénieuses et d'amusans paradoxes. Après quoi, fatalement ressaisi par son génie de conteur, il voulut recommencer la série de ses romans, pour l'employer désormais à la propagation et à la défense de l'idée socialiste; et alors s'ouvrit, dans son œuvre, une seconde période, de même qu'il nous prédit qu'une deuxième ère naîtra, pour notre globe, de l'heureuse rencontre de celui-ci avec une comète.

Mais je ne crois pas que personne, même parmi ses admirateurs les plus assidus, puisse juger heureuse cette deuxième ère de sa vie de romancier. Car non seulement l'ardeur de ses convictions l'empêche de s'intéresser autant qu'il devrait aux inventions romanesques qui servent de cadre et de support à sa thèse; non seulement le sociologue, à présent, reparaît toujours sous le romancier : nous sentons, en outre, que l'idéal socialiste et « moderniste » qu'il nous prêche lui tient beaucoup plus à la tête qu'au cœur, et qu'à chaque instant il est obligé de faire un effort sur soi-même pour se pénétrer du sérieux et de la vérité de ses affirmations. Son dernier roman, en particulier, *Aux jours de la comète* (1), causera une déception pénible à tous ceux qu'auront enchantés, jadis, sa *Guerre des Mondes* et son délicieux récit des amours de M. Lewisham.

Ils y trouveront bien une intrigue amoureuse, les aventures d'un jeune commis qui, apprenant la fuite de sa fiancée avec un riche « milord, » se lance à la poursuite du ravisseur, le rejoint, et déjà lève la main pour le tuer, lorsque le choc soudain de la comète, en même temps qu'il transforme la terre en un paradis, le transforme en un parfait communiste, tout prêt à céder sa bien-aimée à son ex-rival, devenu son frère. Et, autour de cette intrigue, M. Wells nous offre encore nombre d'épisodes, destinés à mettre en relief l'énorme différence des mœurs, des sentimens, et de toute la vie humaine, *avant* et *après* l'opportune comète : nous faisant assister, par exemple,

(1) *At the Days of the Comet*, par G. Wells, un vol. Londres, Macmillan, 1907.

durant la période « pré-cométale, » à une grève, à une discussion théologique suivie d'un vol, voire au début d'une guerre anglo-allemande, et nous montrant ensuite, durant l'autre période, une extraordinaire réunion des ministres anglais, où ces messieurs, — brusquement convertis au socialisme, grâce à la comète, — profitent de la présence accidentelle du jeune commis pour lui avouer leurs ambitions, leurs crimes, la folie scandaleuse de leur politique. Les faits ne manquent pas, à coup sûr, dans le récit nouveau ; mais l'auteur les raconte si précipitamment, avec un tel air de n'y attacher aucune importance, que nous les apercevons comme dans un brouillard, sans parvenir jamais à en être émus, ni à y prendre plaisir. Jusqu'au moment où se produit l'intervention de la comète, annoncée à tout propos dès le seuil du livre, nous attendons cette intervention et nous impatientons d'être tenus en suspens ; et lorsque enfin elle se produit, nous sommes étonnés de la pauvreté de ceux de ses résultats qui nous sont révélés. Le héros, s'éveillant d'un évanouissement provoqué par le choc, constate que toutes choses, autour de lui, sont maintenant plus belles et semblent plus vivantes ; puis il cause, fraternellement, avec un inconnu qu'il voit couché près de lui, et qui se trouve être le président du Conseil des ministres ; sur quoi viennent la séance ministérielle que j'ai dite, la réconciliation avec le ravisseur, la mort d'une vieille dame, et, pour finir, un tableau sommaire des améliorations introduites dans la vie publique et privée de l'humanité de demain. Et c'est sur ce tableau que se fonde M. Wells pour nous affirmer que, le jour où sera réalisé son idéal socialiste, les hommes ne connaîtront plus nul besoin de religion, nulle curiosité métaphysique, et goûteront une joie proprement céleste! Sans compter qu'il néglige tout à fait de nous apprendre par quel moyen nous pourrons hâter la rencontre de notre globe avec cette comète, qui, dans son roman, nous apparaît comme l'unique et nécessaire condition de l'avènement parmi nous de son socialisme !

J'ai signalé ici, il y a deux ou trois ans, l'incroyable succès d'un roman de Mme Thurston, *John Chilcote, membre du Parlement* (1), où un député morphinomane se faisait remplacer, non

(1) Voyez la *Revue* du 15 novembre 1904.

seulement à la Chambre des communes, mais jusque dans sa maison et auprès de sa femme, par un inconnu qui lui ressemblait, littéralement, trait pour trait. Puis l'inconnu, un jour, révélait à la jeune femme qu'il n'était pas son mari. Mme Chilcote s'accommodait à merveille de la substitution, et, à la mort du véritable mari, continuait sa vie conjugale avec le remplaçant, sans que sa conscience ni celle du faux Chilcote éprouvât le moindre scrupule d'un tel procédé. Cette histoire extravagante avait ravi toute l'Angleterre : mais il a suffi à Mme Thurston de vouloir la recommencer pour ouvrir les yeux de ses compatriotes sur l'extrême pauvreté de sa fantaisie, et sur les lacunes de son expérience professionnelle. Son dernier roman, *Les Mystiques* (1), a passé presque inaperçu, malgré les charmantes images dont il était illustré. Elle y racontait l'aventure d'un jeune homme qui, à Londres, dans un groupe d'illuminés, réussissait à s'imposer comme le Saint-Esprit, l'incarnation vivante du Paraclet attendu jadis par Joachim de Flore. Une riche et belle jeune femme s'éprenait de lui, puis, ayant découvert sa tromperie, et la voyant découverte par la communauté, était trop heureuse de pouvoir lui livrer sa fortune en même temps que son cœur. Tout cela débité avec cet extraordinaire dédain de la vraisemblance qui, naguère, n'avait nullement choqué les lecteurs de *John Chilcote;* mais je crains bien que le prochain roman de Mme Thurston n'ait plus l'occasion de choquer aucun lecteur, si l'auteur ne se décide pas à y introduire des figures à la fois plus vraies et moins répugnantes que celles de l'imposteur des *Mystiques* et de sa maîtresse.

M. Hall Caine, dont l'*Enfant prodigue* (2) avait rivalisé en popularité avec *John Chilcote*, n'a fait paraître, depuis lors, qu'un roman anti-alcoolique, qu'il a extrait d'un mélodrame joué précédemment. Mais ni le roman ni le drame ne relèvent, en vérité, de la littérature; et rien ne subsiste plus, chez M. Hall Caine, du jeune poète formé jadis dans l'intimité des maîtres de l'école préraphaélite. Combien plus intéressant et plus touchant est le cas de M. Conan Doyle! Cet homme d'une gloire aujourd'hui universelle était, il y a une quinzaine d'années, un savant médecin, doublé d'un lettré, et qui occupait ses loisirs à écrire des

(1) *The Mystics*, par Mme K. C. Thurston, un vol. illustré, Londres, Blackwood, 1907.

(2) Voyez la *Revue* du 15 novembre 1904.

romans. Il s'était adonné surtout au genre historique, et ses premiers livres, sans être d'une originalité bien marquée, se distinguaient par un très louable souci de probité, aussi bien au point de vue de la documentation érudite qu'à celui de la composition et du « métier » littéraire. Mais ni ses romans historiques, ni d'autres essais du jeune médecin n'étaient parvenus à le tirer de l'obscurité, lorsque, tout à coup, un médiocre petit roman imité de notre Gaboriau attira sur lui l'attention publique. Le héros du roman était un *détective* amateur, un Lecoq anglais, du nom de Sherlock Holmes. Aussitôt tous les éditeurs, tous les directeurs de revues, demandèrent à M. Conan Doyle des histoires de criminels devinés et pourchassés par l'ingénieux Sherlock Holmes; et M. Conan Doyle les satisfit de son mieux, tout en aspirant au jour où il pourrait se remettre à des travaux plus dignes de lui. Une ou deux fois, il alla même jusqu'à tuer son héros, afin de se forcer ainsi à n'en plus parler. Et toujours le public anglais, de son côté, lui signifiait qu'il ne voulait point l'entendre parler d'autre chose : de sorte que M. Doyle se voyait contraint de ressusciter Sherlock Holmes, et d'ajourner encore ses beaux rêves d'artiste. Une dernière fois, l'année passée, il a tenté d'échapper à l'étreinte du terrible policier amateur; et le grand roman historique qu'il a publié dénotait vraiment un effort littéraire des plus méritoires : mais le roman a ennuyé, l'effort, infiniment respectable, de l'auteur, est resté inutile, et voici M. Conan Doyle condamné, sans doute, à préparer tristement une nouvelle résurrection de son Sherlock Holmes !

J'aurais encore à rappeler bien d'autres noms, depuis celui de la vénérable et infatigable miss Rhoda Broughton jusqu'à celui de Mme Humphry Ward, qui naguère, dans sa *Fille de lady Rose*, a renouvelé sa manière avec le talent et l'agrément que l'on sait. Mais ni ces deux écrivains, ni aucun des autres *aînés* du roman anglais n'a rien produit, ces années passées, qui eût de quoi modifier notre opinion sur eux; et il faut maintenant que j'essaie de définir, à l'aide de quelques exemples précis, les tendances qui sont en train de se manifester dans la pensée, les sentimens, et les procédés littéraires, des mieux doués entre les romanciers de la génération d'aujourd'hui. Ce sera l'objet d'un article prochain.

T. DE WYZEWA.

EN ITALIE

POÉSIES

BAGUES FLORENTINES

Les bagues de fer que Florence
Avec amour cisèle encor,
Sont, quoique d'austère apparence,
Plus belles que des bagues d'or.

Dans l'antique cité du Dante,
Plus d'un artiste, dès le jour,
Fait rougir à la lampe ardente
De terribles bagues d'amour.

Dompteur du fer qui lui résiste,
Patiemment le ciseleur
Fait courir, dans le métal triste,
Des grâces de femme ou de fleur.

Il tord, de sa main souveraine,
Autour d'un rude anneau de fer,
Le corps fuyant d'une sirène
Onduleuse comme la mer ;

Il sertit dans la bouche ouverte
D'une Méduse, ou dans ses yeux,
La turquoise qui mourra verte,
Ou les rubis, — sang glorieux.

Et le fer dit : « Je fus le glaive,
Je fus la lance ou le poignard. »
— Quand le bon ouvrier l'achève,
« Moi, dit la bague, je suis l'Art. »

Florence, guelfe et gibeline,
A qui son passé reste cher,
Dit : « J'ai l'âme dure et câline :
Mes bagues d'amour sont de fer...

« Je me souviens des vieilles luttes
Et, fidèle au fer batailleur,
Dans mon lys aux fermes volutes
Je vois un fer de lance en fleur... »

O cité de la Renaissance,
Toi qui sur le monde enchanté
Répands avec magnificence
Les gloires qui font ta beauté,

Garde à jamais ta bague étrange,
Fer ouvré, chef-d'œuvre fini,
Qu'admira le vieux Michel-Ange,
Et qui te vient de Cellini.

UN TOMBEAU D'ENFANT DANS LES CATACOMBES

Les sépulcres des catacombes
Dans les murs froids sont rassemblés,
Pareils à des nids de colombes
D'où les oiseaux sont envolés !

Les anges, dans les ciels splendides,
Ignorent les tombeaux ouverts
Où les crânes, ces coques vides,
Gisent mêlés, moisis et verts;

Mais nous, nous qui souffrons, nos âmes,
S'informant toujours des tombeaux,
Éprouvent des pitiés de femmes
Pour les pauvres morts en lambeaux;

Et nous souhaitons que la forme
Où l'âme a rêvé dans des yeux,
Éternellement calme, dorme
Loin des vivans trop curieux.

Hélas! La science, accroupie
Sur le seuil du caveau sacré,
Arrache, d'une main impie,
L'hiéroglyphe déchiffré;

Et pas une tombe n'est sûre,
Et toutes sont des trous béans
Qui montrent, sous la moisissure,
Le néant même des néans...

Hier j'ai vu, plein de surprise,
Dans la souterraine cité,
Parmi tous ces tombeaux qu'on brise,
Un petit tombeau respecté.

Seul clos parmi toutes ces tombes
Dont on éparpilla les os,
Au cœur même des catacombes
Il garde seul tout son repos.

Dix-neuf cents fois la terre antique
Fleurit et se renouvela,
Depuis qu'au chant d'un saint cantique
L'enfant qui dort fut couché là.

Or, quand on vint sceller la dalle,
On fixa dans le ciment gris
De la jointure verticale
Deux jouets qu'il avait chéris...

Quels prêtres, ô mère chrétienne,
T'ont pu permettre sans remord,
Leur douleur approuvant la tienne,
D'amuser l'enfant dans la mort?

Elle exigea : Dieu laissa faire;
Et deux billes, tout simplement,
Se bombent en double hémisphère
Sur le biseau du froid ciment.

Et depuis les jours où, sous terre,
Les premiers saints cachaient l'autel,
La mort nous garde, en son mystère,
Ce signe d'amour immortel.

Durant dix-neuf siècles, les hommes
Se sont battus sur ces caveaux
Qu'ébranla le bruit des deux Romes
Du temps antique et des nouveaux ;

Sur la tombe où les frêles boules
Amusent l'ombre d'un enfant,
Suivi par de hideuses foules
Attila bondit triomphant;

Sur ce tombeau, pourtant fragile,
Le bloc de l'empire romain
Croula, sapé par l'Évangile,
Avec un fracas surhumain;

Le sol, déchiré de charrues,
A tremblé de tous les effrois,
Au-dessus de ces mornes rues
Où dormaient les sépulcres froids..

Rien n'a dérangé dans cette ombre
Ce tombeau qu'aujourd'hui défend,
Parmi des ruines sans nombre,
Un petit fantôme d'enfant.

Les savans, — respect insolite, —
Ont voulu qu'il restât muré
Parce que la dalle est petite
Et qu'un jouet leur est sacré!...

Ainsi, contre le sacrilège
De nos scepticismes présens,
Un hochet d'enfant te protège,
Sépulcre de dix-neuf cents ans!

SUR L'AUTEL D'ISIS

« ... Ainsi la cigale innocente
Sur un arbuste assise et se console et chante.
André Chénier.

En habit vert, de souple étoffe,
Un petit lézard est assis,
D'un air bonhomme et philosophe,
Sur le seuil du temple d'Isis.

— « Ta rêverie est bien profonde? »
— « Je songe, dit-il gravement,
Que pas un lézard, dans le monde,
N'occupe un meilleur logement.

« Ici, bienheureux que nous sommes,
Rien ne trouble notre sommeil,
Car Pompéi n'est point aux hommes :
Elle est à mon roi, le Soleil.

« O passant, dans toute autre ville,
Les palais ont gardé leur toit,
Et les enfans, engeance vile,
Sont encor moins discrets que toi;

« Dans toutes, palais à colonnes,
Jardins, maisons de volupté,
Appartiennent à des personnes
Qui cherchent de l'ombre, en été!

« Dans toutes, nous mettrait en fuite
Un fracas d'hommes et de chars;
Pas une autre n'est mieux détruite
Pour être agréable aux lézards.

« Ici le soleil nous enivre;
Tous nos jours, nous les employons,
En ne rien faisant, à bien vivre:
A boire la joie en rayons.

« Regarde: pas l'ombre d'un arbre;
Et là, sous les rougeurs du soir,
L'autel d'Isis, trône de marbre
Où, comme un dieu, j'aime m'asseoir.

« Mais va-t'en, car l'ombre me gagne;
C'est l'heure où je gravis l'autel
D'où l'on voit, haut sur la campagne,
Briller le Vésuve immortel;

« De cette place, — que j'honore
En mémoire des feux sacrés, —
Je vois grandir, comme une aurore,
Sa splendeur dans les ciels pourprés;

« Son âme est un soleil sous terre,
Et j'aime, loin des faux plaisirs,
A vénérer, dans le mystère,
Ce dieu, — qui m'a fait mes loisirs. »

LA CHANSON DU PAUSILIPPE

Demi-vêtu d'immondes hardes,
Le mendiant napolitain
Avec des chansons nasillardes
Vous harcèle soir et matin.

Partout sur votre promenade
Apparaît un chanteur maudit,
Dont l'aubade ou la sérénade
Ne connaît minuit ni midi.

Au Vésuve, au bord du cratère,
Il vous guette, il rôde, il est là,
Qui braille, devant le mystère :
« Funiculi-funicula. »

Il entonne Sainte-Lucie,
Rarement des airs plus nouveaux,
La nuit sous votre jalousie,
Le jour au nez de vos chevaux.

Martyr de refrains effroyables,
Vous finissez, rageur et las,
Par envoyer à tous les diables
Ces gens qui d'ailleurs n'y vont pas...

Or, hier, une enfant mignonne,
Fille de ces chantres d'enfer,
Très grave petite personne,
Vint près de nous chanter un air.

Ses parens, là-bas, sur la route,
L'encourageaient avec des cris,
Et la mignonnette, — on s'en doute, —
Répétait leurs airs favoris.

Mais la beauté de son enfance
Rendait divin le chant banal,
Et nous l'écoutions sans défense,
Car des tout petits rien n'est mal.

Un cœur de rose encore close
Est moins doux, moins charmant, moins pur,
Et la rose est d'un moins beau rose
Que sa nuque aux ombres d'azur.

La source sous bois, dans la mousse,
Où seule a bu la mouche à miel,
Même à la pensée est moins douce
Que son œil tout baigné de ciel.

Certe, elle chantait sans principe!
Charmés, nous l'écoutions pourtant...
Sur les pentes du Pausilippe,
Elle nous suivait en chantant.

Le bec ouvert, à voix menue,
Tel un oiselet dans le nid,
La jolie enfant demi-nue
Pépiait l'air jamais fini.

Bouche ronde, rire à la joue,
Tendant la main sans y songer,
Elle suivait, comme l'on joue,
A grands petits pas — l'étranger.

Sa main semblait ne rien attendre;
Elle la mettait sous nos yeux
Pour obéir — non pas pour prendre...
C'est tout. C'était délicieux.

Ce qu'elle disait, je l'ignore,
Mais, nous arrêtant en chemin,
Nous lui criâmes : « Chante encore!
« Tends-nous mieux ta petite main! »

Et quand l'adorable merveille
Toujours en chantant s'éloigna,
J'eus une vision pareille
Aux tiennes, della Robbia:

Droit et pur comme un lys de neige,
Sur l'émail bleu des horizons,
Un ange tenait le solfège
Où l'enfance épelait des sons.

JEAN AICARD.

REVUE DRAMATIQUE

Comédie-Française : *Chacun sa vie*, comédie en trois actes, par MM. Gustave Guiches et P.-B. Gheusi. — Comédie-Française : *L'Amour veille*, comédie en quatre actes, par MM. Robert de Flers et A. de Caillavet. — Gymnase : *L'Éventail*, comédie en quatre actes, par MM. Robert de Flers et A. de Caillavet. — Vaudeville : *Patachon*, comédie en quatre actes, par MM. Maurice Hennequin et F. Duquesnel. — Odéon : *Son père*, comédie en quatre actes, par MM. Albert Guinon et Bouchinet. — Renaissance : *Samson*, pièce en quatre actes, par M. Henry Bernstein.

L'année s'annonce à merveille pour les théâtres. Succès partout ! Les deux nouveaux spectacles, qui alternent sur l'affiche de la Comédie-Française, ravissent alternativement le public. On applaudit, au Vaudeville, *Patachon* pour sa bonne humeur, au Gymnase, l'*Éventail* pour son charme de fragilité, à la Renaissance *Samson* pour ses muscles. L'Odéon lui-même revoit de beaux soirs ! Cela rend extrêmement facile la tâche du critique. Il assiste à l'universelle allégresse ; il en prend sa part ; et si, par habitude, il indique ici ou là quelques réserves, il peut le faire tout à l'aise et sans remords : la force du courant va emporter les morceaux de sa férule, comme autant de brindilles.

Il y aura encore de beaux jours pour la comédie bourgeoise, et pour le cycle jamais fermé des pièces sur le mariage et le divorce. L'attention avec laquelle on écoute *Chacun sa vie* en est la preuve. La pièce est d'ailleurs singulièrement intéressante, et peut-être pour le moraliste plus encore que pour l'amateur de théâtre. Elle est des plus instructives pour qui veut suivre l'actuelle évolution de « l'idée de mariage. » L'originalité n'en apparaît pas tout d'abord, parce que les personnages en sont des types fort connus. François Desclos est le

rude travailleur devenu grand industriel ; il aurait besoin de trouver dans sa femme une compagne, une amie, une associée. Or, il a épousé, pour sa beauté, une femme frivole, Henriette, qui brûle de le tromper avec un brillant gentilhomme, Jacques d'Arvant. Ce qu'il lui aurait fallu à ce brave homme de François, c'est une brave petite femme, comme cette Pauline Clermain qu'il emploie dans ses bureaux et dont chaque jour il admire davantage le sérieux, la douceur, le charme honnête et grave. Le bonheur était là, et telle est la découverte que François Desclos est en train de faire. Elle n'a rien d'extraordinaire, ni de rare, cette découverte : c'est celle que fait tout mari, le jour où il n'aime plus sa femme. Ce jour-là, il est assuré de trouver tout près de lui celle qu'il aurait dû épouser ; c'est même parce qu'il vient de trouver cette compagne selon son cœur, que la présence de sa compagne suivant la loi lui est devenue insupportable. Mais pour être heureux faut-il jamais croire que le moment soit passé ?

L'individu à la poursuite du bonheur et qui voulait refaire sa vie, apercevait jadis devant lui l'obstacle de la loi. Uni pour toujours à une femme qu'il n'aimait plus, il en était réduit à faire de l'autre sa maîtresse. Cela présentait toute sorte d'inconvéniens, outre celui de chagriner la morale. Le rétablissement du divorce fut, dans le sens que nous indiquons, un progrès appréciable. Mais quoi ! Libéré de la contrainte des lois, on se retrouve en présence de celle des préjugés. Jacques d'Arvant exprime une vérité d'observation, quand il dit : « Vous ne savez pas l'horreur que dans mon monde on a pour le divorce. Les maisons se fermeraient d'elles-mêmes. Il faudrait fréquenter des milieux inférieurs. Déclassés ou déchus, il n'y a pas d'autre choix. » C'est cette prévention antique qu'il s'agit de dissiper, et c'est à quoi tend *Chacun sa vie*.

Car un préjugé doit céder devant l'accomplissement d'un devoir. L'homme qui fait ce qu'il doit n'a rien à craindre de l'opinion : tôt ou tard, il en brise les résistances les plus opiniâtres. Donc le divorce, qui jusqu'ici nous avait été présenté comme une « faculté » dont on pouvait user dans certains cas extrêmes, va être cette fois posé comme une « obligation. » Après le divorce par consentement mutuel, et le divorce par consentement d'un seul, voici le divorce *par devoir*. Il *faut* que Mme Desclos divorce. Il *faut* que Jacques d'Arvant épouse la femme divorcée de M. Desclos. Et celui qui en ordonne ainsi est M. Desclos lui-même. Ne croyez pas d'ailleurs que ce soit par esprit de vengeance et qu'il impose le mariage aux coupables comme un châtiment. D'abord, la faute n'a pas été consommée. Ensuite, M. Desclos n'est pas

un méchant homme; du grand amour qu'il a eu jadis pour sa femme il conserve une sorte de sentiment attendri. Mais quoi! Jacques d'Arvant, qui s'était naguère épris de Pauline, ne l'aime plus, François Desclos, qui jadis avait adoré Henriette, s'est aperçu de son erreur : il n'est que de changer de dames, comme au quadrille. Un mari prêchant à son rival cette forme encore inédite du devoir, et lui conseillant de la meilleure foi du monde : « Épousez ma femme! » voilà la nouveauté de la pièce. Pour que le dénouement ne tournât pas au comique, il a fallu toute la sincérité des auteurs, et aussi l'obscurcissement qui se fait dans nos consciences.

Et il a fallu la maîtrise d'un artiste incomparable : M. de Féraudy. Cette dernière création est une de celles qui lui font le plus d'honneur. On ne peut mettre dans un rôle plus de verve, de bonhomie, de simplicité, et en même temps plus d'émotion contenue et pourtant communicative. Une pièce où M. de Féraudy est constamment en scène est assurée de réussir. M. Duflos a trouvé dans le personnage de Jacques d'Arvant un rôle tout à fait dans ses moyens. Mlle Sorel par son élégance, et Mlle Piérat par son charme, contribuent à l'agrément de l'ensemble.

Le public ne cessera d'estimer les pièces qui le font réfléchir ; et il ne cessera de préférer les autres. Il va au théâtre pour se divertir: il ne s'en cache pas et n'y cherche pas malice. Il sait gré aux auteurs qui, pour loi souveraine, ont le souci de lui plaire, qui peut-être ont patiemment étudié ses goûts, ou peut-être en ont été avertis par un secret instinct, et qui lui apportent exactement ce qu'il souhaitait. Il a toujours fait ainsi et on aurait bien tort de chercher là prétexte à partir en guerre contre notre frivolité. A distance, nous ne nous en rendons pas compte, et nous sommes dupes d'une illusion créée par la littérature. L'histoire littéraire ne conserve que quelques titres de pièces; et, parmi ces pièces, il en est qui n'ont jamais eu de succès; il en est qui ne se sont imposées que lentement. Mais où sont tant de comédies qui ont plu tout de suite et auxquelles les contemporains ont fait fête? C'est grâce à elles pourtant, à leur fortune immédiate, à leur carrière brillante et fructueuse, que les théâtres vivent. Le plus grand nombre des spectateurs veut trouver au théâtre un plaisir sans peine. L'un des genres qui répondent le mieux à cet objet est celui de la comédie aimable, sans prétentions, et qu'on appelle précisément la « comédie de genre. » Elle avait, en ces dernières années, accusé un peu d'incertitude et de flottement. Elle hésitait entre diverses

directions. Elle a trouvé sa voie et s'y lance allégrement. Le succès de presque toutes les pièces récentes est un succès pour elle. Nous assistons à une triomphante rentrée en scène de la comédie de genre. MM. de Flers et de Caillavet se sont tout de suite placés au premier rang de ses plus habiles fournisseurs.

On n'attend pas que j'analyse *l'Amour veille*. Ces pièces légères perdent à être analysées le meilleur de leur attrait. D'ailleurs, tous les journaux en ont abondamment rendu compte; et c'est ce qu'on gagne à parler des pièces après tout le monde : on n'a qu'à faire appel aux souvenirs du lecteur. Donc, chacun sait qu'une jeune fille très moderne, Jacqueline, s'est jetée à la tête d'un bellâtre, André de Juvigny. Celui-ci, à peine marié, retourne chez une ancienne maîtresse, Lucienne de Morfontaine. Dépit de Jacqueline. Elle connaît son théâtre contemporain ; elle a lu, — peut-être même du temps qu'elle était jeune fille, — *Francillon* et *Amoureuse*. Une femme a toujours une vengeance toute prête, et un amoureux avec qui perpétrer cette vengeance. Pour Jacqueline, ce complice, tout indiqué, ne peut être qu'Ernest Vernet, jadis candidat à sa main, et qui n'a pas cessé d'être épris d'elle. Donc Jacqueline se rend chez Ernest avec les intentions les plus coupables. Mais cet Ernest est gauche, il est timide, il est ridicule, et Jacqueline aime son mari ! L'amour « veille; » il préserve d'une chute la jeune femme ; et le ménage sort de cette crise plus uni que jamais. Heureuses brouilles, sans lesquelles on ne connaîtrait pas le délice des raccommodemens !

Essayons plutôt de déterminer les caractères de la comédie de genre à la date de 1907 : nous les trouverons réunis dans *l'Amour veille*, comme dans un spécimen accompli. Le premier en est la gaieté. Tout dans cette comédie est agencé en vue de nous rappeler sans cesse que nous sommes ici pour nous amuser. Les auteurs ont eu recours à des moyens d'un emploi sûr et d'un usage garanti. Le spectacle de la timidité nous met en joie; personne ne saurait dire pourquoi; mais les causes du rire sont mystérieuses. Labiche a intitulé un de ses chefs-d'œuvre : *les Deux timides*. Le timide de MM. de Flers et de Caillavet en vaut deux. De même, le savant, ou l'homme d'étude, à la scène, est toujours ridicule. Souvenez-vous du *Monde où l'on s'ennuie!* Encore y a-t-il lieu d'établir une distinction. Un vieux savant peut nous plaire, à condition qu'il incline à la gaudriole et se repente de n'avoir pas connu la joie de vivre. Mais un jeune savant est deux fois un sot. Et c'est bien pourquoi le jeune Ernest Vernet ni n'entre, ni ne sort, ni ne parle, ni ne se tait, ni surtout

ne s'émancipe et ne fait le galant, sans provoquer dans la salle un rire inextinguible. MM. de Flers et de Caillavet n'ont pas craint même d'accentuer la note. Je ne jurerais pas que le rôle du bon curé soit toujours tenu dans une note très délicate, et que, par exemple, la scène du vaporisateur soit d'un goût irréprochable.

La gaieté doit être tempérée par le sentiment. On ne peut pas rire tout le temps : à la longue, cela fatigue et énerve ; quelques larmes, pointant à peine au bord des cils, amènent une détente. Voyez cette petite Jacqueline si vive, si en dehors : elle a vraiment du chagrin. Elle en a d'abord d'être trompée par son mari. Car les jeunes filles d'aujourd'hui ont beau être très renseignées, très revenues de nos illusions, très persuadées par avance de l'infidélité professionnelle de tous les maris, cela n'empêche pas que, devenues femmes, elles souffrent exactement comme ont toujours fait toutes les femmes, depuis qu'il y a des maris et qui les trompent. Elle en a ensuite parce qu'elle se rend bien compte qu'elle fait de la peine à ce pauvre Vernet. Celui-ci le lui reproche très justement : « Pourquoi m'avoir choisi, moi qui vous aimais ? » Il est à plaindre, cet amoureux, quoique chartiste : nous ne lui refuserons pas notre pitié. Et il y a encore un rôle de maîtresse de piano, sacrifiée et résignée, qui est tout mouillé de larmes... Ces parties d'émotion sont indispensables. La théorie de la séparation des genres est une théorie de lettrés : le public préfère le mélange.

Le danger, pour la comédie de genre, est qu'elle risque de se confondre avec la pièce pour familles. C'est un écueil qu'il faut éviter à tout prix. Nous n'aimons guère pour notre consommation personnelle les spectacles où nous pouvons conduire nos fils. Nous sommes d'ailleurs dans un temps de littérature hardie : ce qui est insipide et fade nous cause un insurmontable dégoût. S'il n'y avait dans *l'Amour veille* que Jacqueline, qui est une petite perruche, mais enfin une perruche provisoirement honnête, on pourrait craindre que la pièce n'eût un air d'autrefois. Mais il y a André. Et celui-ci est bien d'aujourd'hui. Tranquillement installé dans une double liaison, — danseuse et femme du monde, — il ne fait aucune attention à cette charmante jeune fille qu'est Jacqueline. Il faudra que celle-ci lui saute au cou : on n'ignore pas que ce sont maintenant les jeunes filles qui font les avances. Jacqueline lui rendra encore le service de rompre pour lui sa liaison avec Lucienne de Morfontaine, et cela lui épargnera des formalités toujours désagréables. Tout de suite après le mariage, en pleine lune de miel, il reviendra à la maîtresse, hier si cavalièrement

« plaquée. » Après quoi, ce jouisseur sans cœur et sans foi se donnera des airs de pardonner à son innocente de femme ! Et le public ne témoignera en aucune façon que ces manières le choquent. André est un beau mâle ; il suffit même que ce soit le mâle : la foule n'est pas du tout féministe. On voit assez que nous n'avons pas affaire ici à un personnage de morale en action. Ah ! MM. de Flers et de Caillavet n'ont pas été indulgens pour lui ! Ils lui ont composé à dessein une âme de boue, car ils savent que ce mélange de fatuité et de goujaterie est tout à fait caractéristique du « jeune premier » de la comédie moderne.

Il va sans dire qu'une comédie de genre doit bien finir. Cette question du dénouement a plus d'importance qu'on ne croit. Il ne suffit pas en effet qu'on nous épargne, à la fin, une impression fâcheuse et un souvenir pénible. Il faut encore qu'on nous donne à emporter quelque maxime de vie utile et agréable. La théorie de « l'amour qui veille » est à ce point de vue excellente. Nous n'aimons guère la contrainte ; et tout ce qui peut nous en délivrer nous agrée. Par exemple, beaucoup de gens se croient, même de nos jours, obligés d'élever leurs enfans avec une sorte de sérieux : ils les munissent de principes ; mais si la religion et l'éducation ne servent à rien, nous voilà dispensés de cette peine ! En vertu de la même théorie, un mari qui veut se passer quelques fantaisies, en est libre, à condition qu'il soit sûr d'être aimé par sa femme. Et celle-ci, de son côté, sûre qu'elle est d'aimer son mari, peut à son aise se permettre de jouer avec le feu, ce qui est très amusant. Les moralistes les plus avisés sont comme ces médecins qui ont l'art de prescrire ce qui fait plaisir.

Est-il besoin d'ajouter qu'une comédie de genre doit être une pièce bien faite ? Cela est plus nécessaire qu'ailleurs, puisque l'œuvre vaudra surtout par la perfection de l'agencement. Nous voilà heureusement revenus du paradoxe qui naguère célébrait la maladresse au théâtre comme un mérite supérieur ! C'étaient aussi bien les partisans de la pièce « mal faite » qui déclaraient qu'il ne faut plus mettre d'esprit dans les pièces. Médire de l'esprit, à Paris, et quand il s'agit de théâtre, quelle hérésie, mais surtout quelle simplicité ! Le public parisien adore l'esprit ; il ne trouve jamais qu'il y en ait trop ; il raffole des mots ; il aime à les reconnaître au passage et à les saluer d'un petit air de familiarité entendue. Le dialogue d'une comédie de genre doit briller, étinceler, pétiller de mots. MM. de Flers et de Caillavet en ont mis pour deux. Ces mots ne sont pas nécessairement commandés par la situation : les auteurs les ont semés à profusion, afin de nous

faire plaisir. Nous sentons qu'ils sont là présens derrière leurs personnages et qu'ils leur soufflent toute sorte de drôleries. Nous devinons chez eux, tandis qu'ils font manœuvrer tout ce petit monde si inconsistant, le demi-sourire du scepticisme bien parisien. Ils ne sont pas dupes et ils ne veulent pas nous prendre pour dupes. C'est un jeu; et c'est cela qui amuse.

L'Amour veille a été l'occasion pour Mlle Marie Leconte d'un des plus jolis succès de sa carrière. La fine et exquise comédienne a été cette fois la verve, le mouvement et le « diable au corps » lui-même. M. Berr est parfait d'ahurissement dans le rôle du jeune savant; M. Grand, parfait de contentement de soi, dans le rôle d'André; Mme Pierson parfaite de sagesse moqueuse; Mlle Lara parfaite de résignation plaintive. On leur en voudrait presque de tant de perfection. Mlle Provost, une débutante, n'a pas encore le ton de la maison : elle le prendra bien vite.

L'Éventail ne ferait que confirmer ce que nous avons dit à propos de *l'Amour veille*. C'est une comédie de même ordre et dont quelques parties sont même mieux venues. Le premier acte est fait avec rien, et très bien fait; quelques scènes sont filées avec une adresse rare; le type du bourru, Trévoux, est d'excellente caricature; les aphorismes du vieux savant égrillard ont mis la salle en joie. Et j'estime que le cadre du Gymnase est très propre à faire valoir les ressources de cet art qui ne vise pas à la grande comédie. — Louons seulement M. Tarride pour son naturel, M. Dubosc, pour son comique pittoresque, Mlle Lender pour sa séduisante coquetterie, Mlle Blanche Toutain pour la justesse de son jeu.

C'est encore une comédie de genre que le *Patachon* de MM. Maurice Hennequin et F. Duquesnel. Elle appartient au cycle du « viveur. » Dans une comédie de genre, tout doit être conventionnel; et la convention au théâtre veut que le vieux viveur soit un être délicieux. Il est éminemment le personnage sympathique. Il a pris la vie gaiement: c'est d'un bon exemple. Il a trop besoin d'indulgence pour n'être pas indulgent aux autres : cela nous met à l'aise. On ne se contente pas de l'apprécier pour la facilité de son humeur ; on lui prête de généreux sentimens, de la droiture, de l'élévation : il est le sage de la pièce. Tel Patachon.

Supposons un instant que nous ne soyons pas au théâtre : ce fêtard sur le retour nous paraîtrait tout bonnement hideux. Divorcé d'avec sa femme, la loi lui confie, pendant une partie de l'année, la garde

de sa fille. Et cette jeune fille, — sa fille, — qu'en fait le misérable? Il l'emmène dans les restaurans de nuit, il l'enrôle dans la « bande à Patachon! » Pour marier cette fille, et craignant de ne pas obtenir le consentement de sa femme qui est dévote, il feint de s'être converti. Il fréquente les offices, assiste aux sermons, se fait remarquer aux vêpres. Et ce n'est qu'une frime! Une fois son but atteint, il s'évadera de son rôle en gambadant et rira au nez de la malheureuse qu'il aura dupée. Le plus comique de l'affaire est que ce diable en train de s'asperger d'eau bénite, ce singe tout gesticulant de pieuses mômeries, reproche à je ne sais quel Putois-Mérainville d'être un Tartufe... Dites donc, Patachon, et vous?

Mais nous sommes au théâtre. Venant de Patachon, tout nous paraît aimable. Tromper une dévote, c'est venger la morale mondaine qui est la nôtre. La comédie de la conversion est une farce du meilleur aloi. Et comment refuser à ce vieux fêtard l'autorité nécessaire pour établir convenablement sa fille? Il ne suffit pas de dire qu'il sera beaucoup pardonné à Patachon, parce qu'il a beaucoup aimé : il a droit à une récompense. On lui ramène sa femme. Maintenant que les infirmités s'annoncent, il aura une garde-malade. Nous voilà tranquilles.

M. Noblet a pour sa bonne part contribué à rendre sympathique le personnage de Patachon. Mlle Marthe Régnier, qui doit tour à tour se montrer en gamine délurée et en enfant de Marie, a fait preuve d'une remarquable souplesse. Quant à M. Lérand (Putois-Mérainville), on ne saurait trop déplorer qu'un comédien d'un si réel talent soit, depuis quelque temps, condamné à tenir des rôles si parfaitement indignes de lui.

Le courant est si fortement prononcé en faveur de la comédie de genre, sentimentale et gaie, que nous voulons la voir partout, et là même où elle n'est pas. C'est l'origine d'une amusante méprise, qui s'est produite à propos de *Son Père*, et que M. Émile Faguet a signalée, au grand étonnement du public et de ses confrères. Lorsque la comédie de MM. Guinon et Bouchinet fut représentée à l'Odéon, ce fut un succès d'attendrissement; le lendemain, toute la presse loua, comme il convenait, ce chef-d'œuvre d'émotion discrète. C'était l'idylle bourgeoise dans sa candeur aimable. La fille de M. Orsier, qui, au dernier acte, réconcilie ses parens, c'était l'ingénue du Gymnase, modernisée. On pouvait la citer en exemple et l'aller applaudir en famille...

Or, ce n'est pas cela du tout ! Si Jeanne Orsier est un ange, c'est l'ange de l'égoïsme. Elle a été élevée très tendrement par sa mère divorcée et pauvre. Un brave garçon, M. Édouard, a demandé sa main ; et très gentiment elle s'est fiancée. Tout à coup, son père, qui est riche, prend fantaisie de l'avoir chez lui pendant un mois, comme la loi l'y autorise. La petite bourgeoise pauvre a maintenant une femme de chambre pour la servir, une voiture pour la mener au Bois, des toilettes du grand couturier pour parer sa beauté, un auditeur au Conseil d'État, s'il vous plaît ! pour lui faire la cour. Elle n'a plus aucune envie de retourner dans la médiocrité de l'intérieur maternel. Elle est d'avis qu'un père si riche ne saurait avoir de torts. Elle ne veut plus entendre parler d'un mari qui ne serait pas auditeur au Conseil d'État. Tant pis pour M. Édouard !... *Son Père* est une étude de jeune fille dans la manière « rosse. » Seulement, c'est une manière qui a passé de mode. Et peut-être, pour nous remettre dans le ton, aurait-il fallu que l'ironie fût plus marquée et le dialogue plus mordant.

Les excellens acteurs de l'Odéon, M. Dumény, tout plein de naturel, Mlle Sylvie, une gentille comédienne, Mlle Dux, très attendrissante, ont contribué, par la naïveté de leur interprétation, à faire prendre *Son Père* pour une comédie larmoyante.

Après la convention gracieuse, la convention pénible. — M. Bernstein, qui a des dons de dramaturge absolument remarquables et qui, très jeune, s'est créé au théâtre une si belle place, s'est fait de la violence une spécialité. Spécialité dangereuse ! car il faut toujours surenchérir. Après la violence des sentimens, il n'y a plus que la violence physique. Et M. Bernstein en est là. Sa dernière comédie n'est plus à proprement parler du théâtre : c'est le spectacle chez Marseille.

Au moment où la pièce atteint à son paroxysme, le lutteur favori, — à lui, le caleçon ! — vient de faire « toucher » son adversaire et le tient à la gorge. D'une simple pression de ses mains puissantes il peut l'étrangler. Sentir ainsi une vie humaine à la merci d'un geste, il n'y a pas à dire : cela donne le frisson. La salle est haletante. Cette sensation du danger qu'un homme court sous nos yeux est une des plus fortes qu'une foule puisse éprouver. Elle se résout en une sympathie admirative à l'adresse de l'homme aux biceps.

Mais pour nous amener à cette minute, par quels détours M. Bernstein a dû nous faire passer ! Quelles préparations laborieuses et lentes !

Imaginez qu'un ancien portefaix, Jacques Brachard, est devenu brasseur d'affaires et riche à plus de trente millions. Il s'est épris

d'une jeune fille de grande famille, Anne-Marie d'Andeline. Et comme les d'Andeline sont une grande famille ruinée, les parens de Anne-Marie l'ont forcée à épouser le « Roi des cuivres égyptiens. » Ce plébéien à la carrure épaisse, ce financier aux procédés de pirate est odieux à Anne-Marie, qui, tout de suite, lui a fermé la porte de la chambre conjugale. Jacques Brachard souffre, mais il ne désespère pas. C'est un conquérant. Il fera la conquête d'Anne-Marie...

En attendant qu'elle aime son rustre d'époux, Anne-Marie le trompe, avec un homme de son monde, un abominable viveur et escroc, Jérôme Le Govain. Ce Le Govain, décavé, n'a pu se refaire que grâce aux conseils de Brachard, et en jouant à la hausse sur les cuivres égyptiens. — Ce détail est essentiel! — L'adultère va son train. Le mari doit partir ce soir pour un voyage en Angleterre : à l'heure même où il s'embarquera, l'amant enlèvera Anne-Marie dans son auto, pour ne la ramener chez elle qu'au petit jour... Seulement, le mari, prévenu, ne part pas... Je ne vous donne pas le moyen pour très neuf.

Lorsque rentre Anne-Marie, à trois heures du matin, Brachard apprend d'elle sa lamentable aventure. Le Govain a trouvé « chic » de la conduire à un souper en compagnie ignoble. Première explication: premiers rugissemens du fauve. Mais Brachard réfléchit : il feint d'accepter la situation. Il annonce son départ pour l'Angleterre. C'est un faux départ. C'est le second... Et voilà deux actes qui ne servent que d'exposition. Car tout le sujet réside dans le stratagème imaginé par Brachard pour tirer de l'amant de sa femme une vengeance inouïe.

Un financier ne saurait se venger comme un autre homme. Il a ses armes de combat à lui, qui sont les coups de Bourse. Tandis que tout le monde le croit hors de France, Brachard s'est installé à l'hôtel Ritz. Il a donné à son fondé de pouvoir l'ordre de jeter des cuivres égyptiens sur le marché, par brassées. Il faut amener une baisse immédiate et colossale, une panique, une débâcle. Ce sera pour Brachard la ruine; oui, mais en se ruinant Brachard ruine son ennemi... Pour assurer sa vengeance, et pour la savourer, il a fait venir Jérôme Le Govain auprès de lui; il l'a retenu à déjeuner; il l'a gardé jusqu'à l'instant où le désastre financier a été un fait accompli, afin de pouvoir le lui annoncer lui-même, et goûter un plaisir féroce à lire sur le visage du misérable la détresse du joueur qui se sent perdu... C'est là, au moment où Jérôme veut s'évader, courir à la Bourse, que les deux hommes se sont colletés.

Brachard est ruiné. Tout le monde lui tourne le dos. Les d'Andeline

conseillent à leur fille de divorcer. Mais elle, dans son âme d'aristocrate, estime que ce serait une lâcheté. Encore ne sait-elle pas le secret du drame. Brachard le lui révèle. Comme Samson ébranlant les colonnes pour s'ensevelir avec les Philistins dans le même désastre, il s'est fait sauter pour perdre Jérôme. Coup d'une audace inouïe! Preuve d'amour telle qu'aucune autre femme n'en a jamais reçue! Émue, touchée, Anne-Marie tâchera d'aimer ce mari si terriblement amoureux.

Comme tout cela est compliqué, amené de loin, péniblement déduit! Étant donné la manière de M. Bernstein, cette lenteur est un défaut irrémédiable. Dans *la Rafale*, dans *le Voleur*, le drame était tout de suite lancé à fond de train. Nous étions, dès le début, empoignés par la situation; l'auteur ne nous lâchait plus: nous n'avions pas le temps de nous reconnaître. Nous avons cette fois tout le loisir de réfléchir. Nous apercevons ce qu'il y a sous tout ce fracas, derrière cette façade de violence: c'est la convention toute pure! Et tel est le tort impardonnable de M. Bernstein. De tous côtés on lui reproche que son art est brutal, que ses personnages ont une mentalité d'apaches, et parlent le langage des boulevards extérieurs. Cela ne doit guère le surprendre. Il sait tout cela, et il est en droit de nous répondre que cette brutalité est voulue.

Il n'oublie qu'un point et que voici: *la brutalité n'a d'excuse que si elle sert à traduire plus de réalité.* Or l'art de M. Bernstein est fait du mépris de toute réalité. Combien n'avait-on pas raillé jadis le *Maître de Forges* et son plébéien amoureux d'une fille noble: « Fille orgueilleuse! je te briserai... » La situation est-elle devenue moins conventionnelle parce que Brachard, au lieu d'un ingénieur, est un portefaix? C'est de l'Ohnet exaspéré.

Pas un seul instant nous ne pouvons admettre que les personnages du *Samson* existent. Tout juste arrivons-nous, en faisant appel à nos souvenirs littéraires, à expliquer, tant bien que mal, l'obscure psychologie d'Anne-Marie. Cette jeune aristocrate a quelque lien de parenté avec Mathilde de la Môle de *Le Rouge et le Noir*. Comme l'héroïne de Stendhal, elle est, elle aussi, une beyliste. Elle a le goût du hasard et de l'imprévu, de tout ce qui tranche sur la régularité de notre société policée, et sur la médiocrité de nos caractères effacés. Elle aime « l'énergie. » C'est un mirage d'héroïsme qui l'a attirée vers le cynique Le Govain. C'est maintenant son mari qui lui apparaît comme un être extraordinaire, de la race des grands aventuriers.

Mais Brachard! On ne sait si le bonhomme est plus insupportable

ou si le fantoche est plus faux. Il est physiquement très fort, c'est entendu. Il a doubles muscles, comme Tartarin, et il les fait saillir. Mais on nous le donne en outre pour un dompteur d'hommes, un grand vainqueur dans la bataille moderne. Et que fait-il? Pour soutirer quelques billets de mille francs à un sans-le-sou, il jette à l'eau trente millions! Pour atteindre un décavé, il se fait sauter! Pour ce mince résultat de rejeter à la côte une épave humaine, il détruit une fortune édifiée par des années de labeur, d'ingéniosité et d'effort continu. Pour écraser cette mouche, cet ours jette ce pavé sur lui-même. Jamais, au grand jamais, nous ne conviendrons qu'un être puisse tomber à ce degré d'imbécillité.

Notez que ce « pur niais » est en outre un criminel. Car la panique qu'il déchaîne, par un caprice de sa fantaisie, va ruiner un tas de gens, qui peut-être ne sont pas tous fort estimables, mais qui tous ont cru en lui. Le voici financier véreux, responsable d'une catastrophe publique, obligé de disparaître pour n'être pas poursuivi. Et pourquoi s'est-il livré à cette belle opération? C'est pour se faire aimer! Dans *le Voleur*, une femme volait afin de plaire à son mari. Dans *Samson*, un mari fait un krach afin de plaire à sa femme. C'est la même situation retournée. Et c'est le monde renversé.

En jetant le défi au bon sens, en se lançant à corps perdu dans l'absurde, M. Bernstein se fait la partie belle. Il est, à ce prix, très facile de donner l'illusion de la vigueur. Nous attendons M. Bernstein au jour où il aura mis dans son art un peu de vérité humaine, d'observation et de psychologie. Jusque-là, nous le tiendrons pour un homme de grand talent qui se fourvoie.

Le rôle de Jacques Brachard a été fait sur mesure pour M. Guitry. Mais aussi il lui va à merveille. On a applaudi à tout rompre le débardeur mondain et son grognement sympathique. Mme Le Bargy est toujours habile comédienne, mais de plus en plus affectée: elle exagère sa propre manière.

A l'Athénée, *M. de Courpière*... Mais ils sont trop! Ce sera pour une autre fois.

RENÉ DOUMIC.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

Le nuage qui enveloppe la question de l'impôt sur le revenu s'épaissit de plus en plus. Pendant les vacances, M. le ministre des Finances a mis sur pied l'administration des contributions directes et lui a ordonné de procéder à un certain nombre de « sondages » dont tout le monde a entendu parler, mais dont on ignorait jusqu'ici le véritable résultat. De temps en temps, une note officieuse affirmait qu'ils étaient excellens, mais d'autres renseignemens, qui ne semblaient pas moins sûrs, entretenaient à cet égard le scepticisme, et on attendait avec impatience la rentrée des Chambres dans l'espoir que M. le ministre des Finances donnerait à la Commission de législation fiscale des lumières dont chacun pourrait profiter. M. Caillaux a comparu en effet devant la Commission, et là, se défiant de l'improvisation qu'il a pourtant très facile, il a lu une lettre de quelque étendue adressée au président, M. Camille Pelletan. C'est un singulier document que cette lettre. Il s'en faut de beaucoup qu'on y ait trouvé les éclaircissemens qu'on attendait, et on a même pu se demander par momens si, comme cela était déjà arrivé dans une autre circonstance, M. Caillaux avait pris la plume pour défendre l'impôt sur le revenu ou pour en montrer quelques-uns des défauts les plus inquiétans. Ce qui s'est passé dans la Commission immédiatement après cette lecture, et ce que des notes contradictoires nous ont appris depuis sur les résolutions du Conseil des ministres a encore accru la confusion des esprits. Il est difficile de savoir où on en est aujourd'hui, et impossible de prévoir où on en sera demain. Tel a été le premier résultat de la confrontation de M. le ministre des Finances avec la Commission de législation fiscale. Enfin l'intervention de M. Jaurès, auquel un froncement de sourcil et un éclat de voix ont suffi, comme d'ha-

bitude, pour exercer sur lui un effet d'intimidation instantané, a montré une fois de plus à quel point sont instables les résolutions de M. Caillaux.

Dans sa lettre à M. Pelletan, M. le ministre des Finances s'est fait couvrir par ses directeurs départementaux des contributions directes. « Tous ou presque tous, » ces fonctionnaires « vieillis sous le harnais » se sont déclarés émerveillés d'un projet de loi qui fait faire à notre système fiscal un progrès aussi heureux. Presque tous, dit la lettre; il y a donc eu des exceptions; un certain nombre de directeurs ont été assez indépendans et assez courageux pour n'être pas de l'avis de leur ministre. Maiheureusement, la lettre de M. Caillaux passe sous silence leurs observations et leurs critiques, tandis qu'elle reproduit longuement les jugemens favorables des autres. L'un d'eux surtout a été dithyrambique. « Quant à l'amélioration que la réforme fiscale apporterait dans la répartition des charges publiques, elle saute aux yeux, d'après lui, et ne paraît pas avoir à être démontrée. » Alors, à quoi bon ces expériences locales? A quoi bon ces sondages? Le directeur dont on ne nous dit pas le nom, mais qui exerce, paraît-il, dans un des plus grands départemens de France, juge tout cela inutile. L'évidence a-t-elle besoin d'être prouvée? M. Caillaux a certainement goûté ce blâme discret de ses scrupules, puisqu'il en a fait part à la Commission. Celle-ci, toutefois, aurait peut-être mieux apprécié les mérites de l'impôt sur le revenu, si on lui en avait apporté des preuves expérimentales d'un caractère moins incertain. M. le ministre des Finances avoue en effet, dans sa lettre, que bien des détails, dont quelques-uns sont très importans, demeurent obscurs à ses propres yeux. Il a dû se demander, par exemple, si la réforme, le lendemain de son application, ne troublerait pas l'équilibre budgétaire. Les impôts nouveaux rapporteront-ils autant que les anciens? A cette question, M. Caillaux commence par faire une réponse optimiste, et raisonnant à la manière de Perrette avec son pot au lait, il considère déjà comme accompli ce qui n'est encore qu'une espérance. « Quelle que soit l'importance des dégrèvemens, l'application du projet a donné, dit-il, un excédent de recettes assez sensible par rapport aux impositions actuelles. » Cet « a donné » n'est-il pas rassurant? Mais, quelques lignes plus loin, après avoir énuméré les dégrèvemens qui rendent pour tous ceux qui en profiteront la réforme si séduisante, M. Caillaux en vient à ceux qui subiront au contraire une aggravation de charges et chercheront à s'y soustraire, et alors il écrit : « On ne doit pas se dissimuler que l'importance numérique relativement faible

des revenus supérieurs à 20 000 francs, jointe au relèvement très notable de leurs bases d'impositions, est de nature à apporter un certain aléa dans le rendement qu'on attend de leur contribution à l'impôt. » D'un bout à l'autre de sa lettre, M. Caillaux procède de même : il commence par une affirmation énergique, puis il y met une atténuation et aboutit finalement à un doute. Sa réforme est peut-être bonne, mais certainement elle n'est pas mûre : il n'est pas encore parvenu à la mettre au point. On pourrait s'y tromper parce que son assurance naturelle donne à son style des apparences de précision; mais si on cherche sa pensée vraie, on la trouve singulièrement hésitante et on en reste déconcerté.

C'est surtout dans le passage de la lettre relatif aux revenus du commerce et de l'industrie que cette difficulté de conclure apparaît le mieux. M. Caillaux s'est efforcé jusqu'ici, — et il prolonge timidement cet effort, — d'échapper à la nécessité de la déclaration. Il l'accepte toutefois pour l'établissement de l'impôt foncier sur la propriété non bâtie, et il annonce l'intention d'obliger les propriétaires à déclarer la contenance de leurs propriétés. Tous les chefs de service lui ont conseillé d'user de ce procédé qui, dans l'espèce, ne saurait, disent-ils, avoir aucun inconvénient, puisque les contenances ont déjà un caractère public. « Selon l'heureuse expression de l'un d'entre eux, écrit M. Caillaux, de telles déclarations ne viennent à l'encontre d'aucun intérêt sérieux et respectable. » L'expression est heureuse, en effet, parce qu'elle renferme l'aveu que d'autres déclarations porteraient atteinte à des intérêts de ce genre, et c'est ce qui arriverait assurément si les industriels et les commerçans étaient mis dans l'obligation d'en faire. Or ils n'y échapperont pas. M. Caillaux n'ose pas encore se l'avouer à lui-même; mais il faut voir avec quel embarras il tourne autour de la question ! « Beaucoup de directeurs, dit-il, se prononcent nettement en faveur du système de la déclaration obligatoire et demandent que les commerçans soient appelés à faire connaître le chiffre de leurs bénéfices réels ou moyens. » Ils ont raison, ces directeurs, ou plutôt ils sont logiques, et M. Caillaux sera bien forcé de l'être à son tour. Son impôt sur le revenu ne peut pas fonctionner sans la déclaration obligatoire, et c'est précisément ce qui le condamne. Pourtant, M. Caillaux hésite encore. Il sait fort bien que la déclaration obligatoire soulèvera contre lui, contre le gouvernement, contre la République elle-même, une impopularité dangereuse. Mais que faire ? Comment reculer, après s'être avancé si loin, et le moyen d'échapper à M. Jaurès qui est là, avec ses injonctions impé-

rieuses? Nous prévoyons que la résistance de M. Caillaux ne sera pas plus inflexible cette fois que les précédentes. S'il la maintient encore, on sent bien qu'il y brûle ses dernières cartouches, et elles ne sont plus chargées qu'à poudre. Après avoir parlé de l'opinion de beaucoup de ses directeurs : « Il était de mon devoir, dit-il, de faire connaître à la Commission cet état d'esprit; mais je dois ajouter qu'après avoir mûrement réfléchi, après avoir fait une fois de plus le tour de la question, je ne saurais proposer à la Commission d'entrer dans la voie où elle pourrait être tentée de s'engager. » Soit; mais il faudrait en montrer une autre à la Commission, et M. Caillaux n'en fait rien. Il fait même le contraire et se livre à une charge à fond contre l'impôt des patentes, qu'il déclare être le plus injuste et le plus inégal de tous. Il relève en effet dans cet impôt un certain nombre d'inégalités qu'il étale avec complaisance, après quoi, il laisse sa conclusion dans le vague. Ses préférences, on le sait, sont pour la déclaration facultative, mais qu'il sera toujours facile de rendre perfidement, sournoisement obligatoire, en taxant d'office le contribuable au delà de ses revenus véritables qu'il sera dès lors forcé d'avouer. Toute cette partie de la lettre de M. Caillaux témoigne d'un embarras dont nous ne sommes pas surpris, car c'est par là que son impôt périra.

Mais nous n'avons nullement l'intention d'étudier aujourd'hui dans ses détails son projet de loi, ni même sa lettre à la Commission de législation fiscale. Nous nous contenterons de dire que nulle part, dans des expériences qui n'ont été qu'esquissées, on n'a pris un contribuable déterminé et on ne s'est demandé quel était l'ensemble de son revenu : c'est pourtant ce qu'il aurait fallu faire pour savoir comment il serait atteint par l'impôt. On a essayé de se rendre compte de la manière dont fonctionnerait l'impôt sur les revenus de la terre, et on n'y est parvenu que très imparfaitement, puisqu'on a conclu que la déclaration de contenance dont nous avons parlé plus haut « était un élément d'information et de contrôle souvent indispensable. » On a essayé de se rendre compte de la manière dont fonctionnerait l'impôt sur les revenus industriels et commerciaux, et ici les déceptions ont été si grandes qu'on a conclu à la nécessité de la déclaration sous une forme directe ou indirecte. Mais on s'en est tenu là. Quant aux revenus des professions libérales, il n'en a même pas été question. Plus on relit la lettre ministérielle, plus on est frappé de ses lacunes et de ses insuffisances. M. Caillaux convie la Commission et il conviera demain la Chambre à le suivre :

mais où? il n'en sait rien lui-même. A mesure qu'il réfléchit, comme il dit, plus mûrement et qu'il fait une fois encore le tour de la question, il découvre des difficultés nouvelles qu'il signale loyalement, mais qu'il ne résout pas

Et voici enfin le point le plus intéressant, sinon le plus important de sa lettre, celui qui a amené toute une série d'incidens qu'il nous reste à raconter. Il s'agissait toujours de l'impôt foncier sur les propriétés non bâties. Tout le monde sait que le cadastre, vieux d'un siècle, contient et consacre des inégalités très choquantes. On a toujours reculé devant sa réfection à cause du temps et de l'argent qu'il y faudrait employer; mais au moment d'établir un impôt parfait, idéal, destiné à réaliser définitivement la justice sociale et, par conséquent, à supprimer toutes les inégalités d'autrefois, ne fallait-il pas, avant de les taxer, évaluer les revenus fonciers sur une base plus exacte et plus équitable? Ici, nous laissons la parole à M. Caillaux. « Il ressort, dit-il, des enquêtes que le temps nécessaire à la nouvelle évaluation dépassera sensiblement le temps primitivement prévu. On ne saurait, en effet, compter moins de quinze jours par commune, et, même en faisant fond sur la collaboration des percepteurs qui sera indispensable, même en donnant aux opérations toute l'impulsion et toute l'intensité possibles, il semble à mes services fort difficile de mener l'œuvre à bonne fin en moins de trois années. Quoi qu'il en soit, nous pensons, avec la plupart des directeurs, qu'on ne saurait amorcer, trop tôt le vaste travail de la revision des évaluations foncières qui, tout en pouvant être considérée comme une œuvre distincte et indépendante de l'impôt sur le revenu, y est cependant liée. Nous avons donc l'intention de déposer sur le bureau de la Chambre un projet de loi qui ordonnera une nouvelle évaluation. »

En entendant cette lecture, M. Jaurès a bondi d'indignation. — Faudra-t-il donc, a-t-il demandé, attendre que la nouvelle évaluation soit terminée, pour appliquer l'impôt sur le revenu? D'après la déclaration de M. le ministre des Finances, trois ans s'écouleront avant que cette opération soit finie, et qui sait même s'il n'en faudra pas davantage, malgré le dévouement des percepteurs? A supposer que le projet annoncé par M. Caillaux soit voté dans le premier semestre de 1908, et il n'est pas vraisemblable que nos deux Chambres puissent aller plus vite, le fonctionnement de la réforme serait renvoyé au milieu de l'année 1911. A ce moment la Chambre actuelle aura déjà été appelée à rendre des comptes aux électeurs : que pourra-t-elle leur dire pour justifier ou pour excuser la faillite fiscale dont

la responsabilité pèsera sur elle? — M. Jaurès a dû parler sur le ton qui lui est habituel, et qui fait trembler certains ministres. On aurait pu croire que son autorité était sensiblement diminuée après les incidens que tout le monde connaît et qu'il est dès lors inutile de rappeler. On aurait pu espérer qu'il avait laissé à Nancy, et surtout à Stuttgart, une partie notable de l'influence néfaste qu'il a employée à désorganiser l'une après l'autre toutes les forces vives de notre pays. Mais non : il lui a suffi d'agiter sa férule pour que M. Caillaux rentrât dans le devoir, comme un écolier qui, ayant voulu s'émanciper, n'en a pas eu l'énergie. M. Caillaux, parlant au nom du gouvernement, avait annoncé le dépôt immédiat d'un projet de loi destiné à modifier les évaluations foncières, et la discussion de ce projet, qu'il déclarait lié à l'impôt sur le revenu, devait précéder celle de cet impôt. — Point du tout, s'est écrié M. Jaurès : l'impôt sur le revenu viendra d'abord, et le projet sur les évaluations foncières viendra ensuite. — M. le ministre des Finances aurait pu dire qu'avant de frapper les revenus d'un ordre quelconque, il fallait les reconnaître et les déterminer; il n'en a rien fait; il s'est incliné devant l'opinion de M. Jaurès, il s'y est rallié, et la Commission de législation fiscale, voyant d'accord deux aussi grands augures, a opiné du bonnet dans le même sens qu'eux. Mais que fera la Chambre? Quant à savoir ce que le gouvernement a pensé de ce tour de passe-passe, rien n'est plus malaisé. Nous avons été mis, dans la même soirée, en présence de deux notes contradictoires, dont l'une semble émaner de la présidence du Conseil, et l'autre du ministère des Finances. L'exégèse est impuissante à débrouiller ces textes et à y découvrir la vérité.

La première note, après avoir rappelé la décision prise par la Commission de législation fiscale d'ajourner l'examen du projet relatif à la revision des revenus fonciers jusqu'après le vote de l'impôt sur le revenu, continue ainsi : « Le ministre des Finances, qui avait demandé au début le vote préalable de la revision des revenus fonciers, s'était ensuite rallié à l'avis de la Commission. Le Conseil des ministres, après examen de la question, a décidé que le ministre des Finances déposerait lundi (11 novembre) à la Chambre son projet spécial sur les revenus fonciers, et en demanderait la discussion immédiatement après le vote du budget de 1908. » Rien de plus clair que cette rédaction : elle signifie que le Conseil des ministres n'a pas suivi M. Caillaux dans sa volte-face inopinée et qu'il l'a ramené dans le droit chemin. Mais une seconde note, aussi officieuse que la première, n'a pas tardé à être communiquée aux journaux. « Il est inexact,

y lit-on, que le Conseil des ministres ait désavoué dans la moindre mesure le ministre des Finances, en raison de ses déclarations à la Commission de législation fiscale. L'accord demeure complet entre tous les ministres sur la question de l'impôt sur le revenu et sur la méthode que suit le ministre des Finances pour la mener à bonne fin Les déclarations qu'il a faites à la Commission de législation fiscale ont d'ailleurs reçu l'approbation unanime du gouvernement. » Comprendra qui pourra! M. Caillaux retire-t-il, ou nie-t-il les déclarations qu'on lui a attribuées devant la Commission de législation fiscale, et n'est-il plus d'accord avec M. Jaurès? Nous aimerions à le croire, mais il est plus prudent de ne rien croire du tout et d'attendre les événemens. Une troisième note, répétition entortillée de la seconde, n'a fait qu'aggraver l'imbroglio.

La seule conclusion à tirer de ce qui précède est que la discussion de l'impôt sur le revenu, lorsqu'elle viendra devant la Chambre, sera plus laborieuse qu'on ne l'a cru, et qu'elle nous réserve bien des surprises. Des questions que l'on croyait claires et simples apparaîtront, au contraire, très obscures et très compliquées. On s'apercevra que des hommes qui semblaient d'accord sont, au contraire, aux antipodes les uns des autres. Des ententes momentanées se feront sur une équivoque, et seront suivies de divergences plus durables. Les heures, en se succédant, — nous ne parlons même pas des jours, — verront nos ministres parler dans un sens, agir dans un autre, se brouiller, se réconcilier et se brouiller encore. M. Jaurès planera et pèsera sur le débat, s'appliquant à augmenter le trouble et la confusion, et menaçant, tantôt le gouvernement, tantôt la Chambre, de ses foudres qu'il dit être celles du pays. Ce sera un beau spectacle! Il est déjà commencé, mais comment se terminera-t-il? La Chambre votera, avant les élections, un impôt sur le revenu quelconque, pour pouvoir dire qu'elle l'a voté; le projet ira ensuite au Sénat où il deviendra ce qu'il pourra; mais quelle en sera l'autorité devant le Parlement qui l'aura fait, et devant le pays qui l'aura vu faire? Nous ne sommes qu'au début, et il promet.

Les élections russes se sont faites dans un calme qui venait en grande partie de l'indifférence. Ce sentiment s'est traduit par l'abstention d'un très grand nombre d'électeurs; dans certains endroits, cette abstention s'est étendue à la presque totalité du corps électoral; en aucun temps, en aucun pays, le phénomène n'avait été aussi complet. Il faut l'attribuer sans doute, avant tout, au décourage-

ment profond produit par l'histoire lamentable des deux dernières Doumas. On avait attendu beaucoup de la première et un peu moins, mais encore quelque chose, de la seconde. L'une et l'autre, pour des motifs divers, se sont montrées au-dessous de leur tâche, et elles ont été dissoutes, brisées, congédiées, avec une aisance qui a montré combien étaient peu profondes leurs racines dans le pays.

Lorsque la première Douma a été dissoute, tout le monde s'est demandé ce qui allait se passer, et cette question provoquait partout, même dans le Gouvernement, une vive inquiétude. Le gouvernement s'est bientôt rassuré quand il a vu qu'un acte aussi audacieux en apparence ne provoquait aucune émotion appréciable. On s'attendait à une explosion qu'il faudrait réprimer durement ; elle n'a pas eu lieu, et le maladroit manifeste de Viborg n'a rencontré aucun écho. Si, à ce moment, le gouvernement avait pris la résolution de ne pas faire élire une nouvelle Douma, les troubles qui se seraient produits auraient été superficiels. Mais le gouvernement, — et c'est une justice que l'histoire devra lui rendre, — a mis son honneur à tenir la parole qu'il avait donnée : le décret de dissolution de la prenière Douma convoquait les électeurs pour l'élection d'une seconde. Aucune modification n'était apportée à la loi électorale ; on considérait même, à ce moment, qu'on n'aurait pas pu l'y introduire par un acte unilatéral du pouvoir exécutif, sans violer les lois fondamentales que l'Empereur avait données au pays et auxquelles il s'était interdit de toucher en dehors des Chambres. Ce respect scrupuleux d'une constitution qui était encore à l'état rudimentaire a eu des conséquences fâcheuses : il n'a pas été récompensé comme il aurait mérité de l'être, et la seconde Douma a été inférieure à la première. Celle-ci avait, certainement, une portée d'esprit beaucoup plus haute : nous restons convaincu qu'un gouvernement qui aurait eu lui-même une plus grande expérience des assemblées en aurait tiré quelque parti. Avec la seconde, il y avait moins de ressources. La campagne électorale avait été caractérisée par la guerre au couteau que le gouvernement y a faite aux cadets, sur lesquels il n'a pourtant remporté qu'une demi-victoire. Les cadets sont revenus décimés et pleins de rancune ; ils ne pouvaient plus être une force ; ils ne restaient qu'un embarras. Aucune majorité n'étant possible dans une assemblée pareille, on a senti tout de suite que sa carrière serait très bornée. C'était toutefois pour le gouvernement une responsabilité grave que de procéder si vite à une dissolution nouvelle : quelle peut être l'autorité d'une Douma qu'il est si facile de dissoudre et que le ministère renvoie

dès qu'il en est mécontent? Aussi le pays a-t-il perdu aux élections dernières les illusions qu'il pouvait encore avoir conservées sur les assemblées délibérantes, et c'est évidemment à cette déception qu'il faut attribuer les abstentions qui se sont produites en masse. A quoi bon faire un effort destiné à être aussi stérile que ceux d'hier? Mais M. Stolypine voulait une Douma, et ce qu'il veut, il le veut bien. D'autres que lui auraient pu s'en tenir à la seconde expérience, qui avait produit de si médiocres résultats. Il a résolu d'en faire une troisième, en mettant toutefois des chances nouvelles de son côté, et pour cela, il n'a plus hésité à remanier la loi électorale. Il l'a même remaniée si profondément qu'il l'a rendue méconnaissable. Nous ne reviendrons pas sur les détails très précis qu'a donnés à ce sujet, il y a quelques semaines, M. Anatole Leroy-Beaulieu : les résultats seuls nous intéressent aujourd'hui. Sont-ils bien ceux que M. Stolypine désirait?

A dire vrai, nous n'en savons rien. Si M. Stolypine poursuivait seulement l'extermination des cadets, il a atteint son but : les cadets ne sont plus qu'une quarantaine dans la Douma, quantité destinée à rester négligeable si elle ne trouve pas le moyen de s'unir à une autre. Mais l'écrasement des cadets a un caractère tout négatif ; on est débarrassé d'eux, soit; ce qui importe maintenant est de savoir si on pourra faire en dehors d'eux une majorité. On le pourra si les conservateurs de droite, qui sont environ 200, marchent d'accord avec les octobristes, les rénovistes et les modérés qui sont environ 130 : cela ferait une énorme majorité de 330 voix sur 442 dont l'assemblée se compose. Mais si, dans les premières Doumas, le danger était à gauche, aujourd'hui il est à droite. M. Stolypine est un libéral à sa manière ; il est, en tout cas, un constitutionnel ; il croit à la nécessité d'un contrepoids à l'absolutisme, et d'un contrôle dans un gouvernement qui continue de se dire autocratique. Les réactionnaires de droite ont des idées bien différentes et, comme ils sont de beaucoup le groupe le plus nombreux de l'Assemblée, ils chercheront à les imposer. Que feront alors les octobristes? Ils sont, comme leur nom l'indique, partisans de la constitution que l'Empereur a spontanément donnée à son peuple au mois d'octobre 1905, et sinon exclusivement de celle-là, au moins d'une constitution quelconque. Comment resteront-ils d'accord avec la droite, ou du moins avec la partie de la droite qui est aveuglément réactionnaire? Et s'ils rompent un jour avec elle, où chercheront-ils ailleurs des alliés? Sera-ce auprès des cadets, ou des nationalistes polonais et autres? Il est impossible de

prévoir comment évoluera une assemblée qui ne se connaît pas encore elle-même. Aujourd'hui, les octobristes et les cadets sont animés les uns contre les autres des sentimens les plus hostiles : leur rapprochement est sans doute désirable, puisqu'il rendrait possible la constitution d'un centre dans l'assemblée, mais il faudrait de très grands changemens pour l'amener.

Quelle que soit sa composition, nous souhaitons à la nouvelle Douma une vie plus longue et surtout plus utile que ne l'a été celle de ses devancières; mais nous ne savons pas si ce vœu est partagé par sa majorité de droite. Il y a là des hommes qui seraient désolés de voir réussir une assemblée, même si ce succès était leur œuvre. Ce qu'ils veulent, c'est le rétablissement pur et simple de l'autocratie impériale. Avec eux, le gouvernement sera difficile. Notre seul espoir est dans le caractère aujourd'hui connu de M. Stolypine, qui s'est donné pour tâche d'avoir une assemblée viable : nous entendons par là une assemblée avec laquelle il puisse vivre, c'est-à-dire à laquelle il fera accepter les plus importans de ses projets. Le premier de tous est la réforme agraire. Le malheur est que le gouvernement rêve d'une assemblée qui serait une espèce de Conseil d'État, bien laborieux, bien sage, qui se contenterait de perfectionner ses projets dans le sens où il les aurait lui-même conçus, préparés et présentés. L'expérience de tous les pays prouve que les assemblées élues ont d'autres prétentions. Elles se sentent une force qui ne vient pas du gouvernement et qu'elles cherchent à lui imposer. Et cependant, pour peu que la nouvelle Douma comprenne la leçon des événemens, elle se rendra compte que sa force, quelle qu'en soit l'origine, peut être brisée par un acte du ministère, que la loi électorale peut être remaniée de manière à produire un effet déterminé, que sa situation enfin n'est pas moins instable et fragile que celle des Doumas antérieures. Les assemblées politiques, en Russie, feront bien, longtemps encore, de limiter leurs exigences. Leur première préoccupation doit être de durer, d'habituer le pays à elles, de rendre des services modestes peut-être, mais continus. Au bout de dix ans de ce régime, un gouvernement ne pourrait plus les dissoudre aussi aisément que l'ont fait MM. Goremykine et Stolypine : mais, pour le moment, le pays ne sait plus ce qu'il peut attendre d'une assemblée : après en avoir attendu trop, son abstention électorale montre qu'il n'en attend rien. Si l'assemblée lui prouve qu'il a tort, et qu'elle est capable de quelque chose, en dépit de toutes les triturations qui ont précédé et préparé sa naissance, peut-être y aura-t-il quelque chose de changé en Russie.

Nous voudrions ne rien dire du procès qui vient d'avoir lieu en Allemagne, d'autant plus qu'il n'est pas terminé et que le comte de Moltke a fait appel du jugement qui a acquitté son diffamateur. Celui-ci, à quelque point de vue qu'on se place, ne saurait trouver de sympathie que chez ceux qui mettent la satisfaction de leurs sentimens personnels au-dessus de l'honneur et de la considération de leur pays. Non pas que l'honneur et que la considération de l'Allemagne dépendent du scandale que M. Harden a déchaîné; quand même les faits qu'il a énoncés seraient prouvés, — et ils ne le sont encore que très imparfaitement, — il y a des malheureux partout, et il serait injuste de rejeter sur tous la honte de quelques-uns; mais enfin, cette boue étalée à la face du monde ne laisse pas de faire des éclaboussures salissantes, et tout autre que M. Harden aurait sans doute compris qu'il aurait mieux valu ne pas la remuer.

Si encore M. Harden s'était proposé de venger la morale outragée! Mais il a déclaré lui-même que telle n'était pas sa préoccupation, et qu'il avait voulu exercer seulement une influence politique, en détruisant une autre influence qui s'exerçait à l'encontre de la sienne ou de celle de ses amis. L'Empereur, a-t-il dit, était entouré d'une camarilla dont l'action lui portait ombrage. Il s'est demandé de quoi il pourrait accuser les hommes qui en faisaient partie, et on sait quelle accusation il a choisie. A-t-il dit du moins que M. de Moltke, — pour ne parler que de lui, — avait commis des actes criminels? Non, il a dit que M. de Moltke était enclin, peut-être inconsciemment, à les commettre, que la nature l'y avait prédisposé, mais qu'il ne l'accusait nullement d'avoir succombé à ses penchans anormaux. C'est une forme nouvelle de procès de tendance. En France, nous aimons plus de loyauté : un diffamateur qui userait de pareilles insinuations, sans oser apporter une affirmation et une preuve directes, recueillerait sans doute autre chose que des applaudissemens. Il paraît qu'en Allemagne on est moins difficile. Certes, nos mœurs politiques sont devenues bien brutales, et nous regrettons chaque jour de les voir se dégrader davantage; mais il n'est venu jusqu'ici, chez nous, à l'idée de personne d'attaquer un adversaire politique dans la partie la plus secrète de sa vie privée et d'aller chercher contre lui dans des détours infâmes des armes dont la main qui les touche reste souillée. Pour tout dire, l'espèce de faveur dont M. Harden a été entouré dénote l'existence, en Allemagne, d'un autre mal encore que celui dont il a fait tant de bruit. On s'est attaché à ses révélations pour elles-mêmes, et non pas pour les conséquences politiques qu'il prétendait en tirer. Mais enfin, puisqu'il poursuivait un

but politique, il faut bien que nous nous demandions quel il était. Les hommes qu'il a poursuivis de sa haine féroce, dont il a provoqué sans pitié la disgrâce et qu'il a réussi à faire flétrir par un tribunal, exerçaient sur l'Empereur une influence modératrice, dans le sens de la conciliation avec les intérêts français, et par cela même favorable au maintien de la paix. Voilà leur crime aux yeux de M. Harden; il n'a pas hésité à le dire, et c'est pour les empêcher d'y persévérer qu'il les a accusés d'autre chose et les a déshonorés. Nous ne rechercherons pas s'il a obéi à la seule impulsion de ce qu'il appelle sa conscience, ou s'il n'a pas été l'instrument d'autres vengeances que les siennes. Il appartient, lui aussi, à une camarilla dont l'influence avait diminué et qui voulait à tout prix la ressaisir et l'augmenter, camarilla qui poussait à la provocation de la France, quelles qu'en pussent être d'ailleurs les conséquences. Ces deux camarillas luttaient dans l'ombre et prétendaient l'emporter l'une sur l'autre auprès du maître. M. Harden est sorti de cette ombre; il a changé en apparence l'objet de la dispute et l'a porté en pleine lumière sur un terrain de son choix. Il a réussi, et si la fin justifie les moyens, même les plus ignobles, il peut s'enorgueillir de son succès. Nous ne parlerons pas d'accusations du même genre lancées contre le chancelier de l'Empire : le vraisemblable a des limites, et M. Brandt les a un peu trop grossièrement dépassées. Mais M. Brandt a d'ailleurs tout l'air de n'être qu'un maniaque. M. Harden, au contraire, se flatte d'être un grand politique, et il le prouve en ne reculant devant rien.

On accuse volontiers, en Allemagne, l'opinion française de manquer de retenue morale, et de se plaire au scandale, même lorsqu'il se produit en France, à plus forte raison lorsqu'il éclate au dehors. Le cas actuel montre combien cette accusation est peu fondée. L'opinion chez nous n'a pris aucun plaisir aux révélations de M. Harden. Elle en a été plutôt offensée dans l'instinct qu'elle a de certaines convenances qui doivent toujours être ménagées, sa pudeur en a été révoltée, et le vrai sentiment qu'elle en a éprouvé est celui d'un dégoût dont le diffamateur a eu sa très large part.

FRANCIS CHARMES.

Le Directeur-Gérant,

FRANCIS CHARMES.